



COMPROMIS DE VENTE

PIÈCES À RETOURNER ET À SIGNER (EN DOUBLE EXEMPLAIRE) :

- ☐ DOSSIER DE RESERVATION
- ☐ PLAN DE VENTE
- ☐ DOSSIER DE GESTION
- ☐ RIB
- ☐ PIÈCE(S) D'IDENTITÉ(S)
- ☐ ATTESTATION DE PACS OU DE MARIAGE

DELAIS MAXIMUM DE RECEPTION DES DOCUMENTS PAR LP*

- ✓ J : signature du contrat de réservation
- ✓ J+1 : déclaration de vente sur site LP ou par téléphone
- ✓ J+7 : réception du dossier de réservation complet
- ✓ J+30 : réception de l'attestation du dépôt en banque de la demande de prêt
- ✓ J+90 : réception de la copie de l'offre de prêt

* Si au terme des délais ci-dessus indiqués, LP Promotion n'a pas reçu les documents, une mise en demeure de régulariser la situation sous 15 jours sera envoyée au client. Passé ce délai, si la situation n'a pas été régularisée, le promoteur se réserve la possibilité d'annuler la réservation.

NOTICE D'INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Art. L111-1 et R111-1 du code de la consommation

1. Identité du Vendeur

La SNC LP PROMOTION 1052 dont le siège social est 25 rue de Bayard CS 71348 - 31069 Toulouse Cedex 6, ci-après dénommée le maître d'ouvrage, immatriculée au RCS de Toulouse 939 339 313

Coordonnées téléphoniques et électroniques :

Téléphone : 08.05.80.48.03

Mail : contact@lppromotion.com

2. Désignation des biens

Nom du programme : COUR RICHELIEU	
Adresse : 3 rue Robert Wlérick	Nombre total de logements dans la résidence : 44
Code postal : 40000	Ville : Mont-de-Marsan
Lot n° :	Typologie :
Étage :	Surface Carrez (m²) :
Parking :	
Annexes (à préciser) :	

3. Situation du bien au regard de l'état des risques

Compte tenu de l'information due par le vendeur à l'acquéreur d'un bien immobilier situé dans une ou plusieurs zones précisées par l'article R.125-23 du code de l'environnement, c'est-à-dire couverte par un plan de prévention des risques technologiques, par un plan de prévention des risques miniers ou par un plan de prévention des risques naturels prévisibles, prescrit ou approuvé, dans des zones de sismicité ou dans des zones à potentiel radon ou dans une zone susceptible d'être atteinte par le recul du trait de côte, ou dans un secteur d'information des sols, l'acquéreur déclare que le vendeur lui a remis concomitamment à la présente notice d'information précontractuelle, un état des risques, datant de moins de 6 mois, comprenant les mentions, informations, et documents exigés par l'article R.125-24 du Code de l'Environnement.

Étant enfin précisé que cet état des risques, le cas échéant actualisé en cas d'informations devenues obsolètes ou de dépassement du délai de 6 mois, sera par la suite annexé (i) au compromis de vente et (ii) à l'acte authentique de vente.

4. Prix de vente du bien

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix ferme, définitif et non révisable pour l'avenir de :

euros (en lettres)

€ (chiffres)

NOTICE D'INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Art. L111-1 et R111-1 du code de la consommation

Le prix se décompose ainsi :

- la partie s'appliquant à l'existant :

	euros (en lettres)
	€ (chiffres)

- et la partie des travaux à réaliser par le Vendeur moyennant le prix de :

	euros (en lettres)
	€ (chiffres)

Étant ici précisé que le prix de vente ne comprend pas la quote-part des frais d'établissement de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété que l'acquéreur devra régler le jour de la signature de l'acte authentique.

Paie ment du prix correspondant à l'existant

Le prix est stipulé payable comptant pour la totalité de l'existant au jour de la vente.

Paie ment du surplus

Étant ici précisé que le montant des travaux sera réglé au fur et à mesure de leur avancement suivant l'échelonnement ci-dessous prévu :

- 35 % à l'achèvement du curage, préparation de chantier, désamiantage,
- 35 % à l'achèvement des cloisons,
- 20 % à l'achèvement du revêtement de sol,
- 5 % à l'achèvement des travaux,
- 5 % à la remise des clés.

5. Durée du contrat

Le compromis de vente est conclu pour une période expirant à la date fixée pour la signature de l'acte de vente.

6. Propriété - Jouissance

L'Acquéreur sera propriétaire, à compter du jour de la réalisation de la vente par acte authentique, des biens et ouvrages existants tels qu'ils existeront au regard de l'avancement des travaux, ainsi que des quotes-parts des parties communes s'y rattachant.

Il deviendra propriétaire des ouvrages à venir pour l'achèvement de la rénovation de l'immeuble au fur et à mesure de l'accomplissement de celle-ci, par voie d'accession.

Il aura la jouissance des biens vendus et en prendra possession dès que ceux-ci seront achevés.

NOTICE D'INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Art. L111-1 et R111-1 du code de la consommation

7. Notification électronique et/ou Signature électronique

Le vendeur informe l'acquéreur qu'il envisage de recourir à la signature électronique pour la conclusion du compromis de vente et à lettre recommandée électronique avec avis de réception pour l'exécution des contrats.

Chaque acquéreur communiquera son adresse mail et son numéro de téléphone portable.

Si plusieurs acquéreurs utilisent la même adresse e-mail, chacun devra déclarer avoir un accès à ladite boîte e-mail et lesdits acquéreurs se donneront pouvoir réciproque pour retirer la lettre recommandée électronique.

L'acquéreur devra reconnaître et garantir qu'il dispose de la maîtrise exclusive du compte e-mail qu'il indiquera, tant pour son accès et sa gestion que la confidentialité des identifiants qui lui permettent d'y accéder.

Dans le cas où l'acquéreur accepte de recourir à la notification par lettre recommandée électronique, conformément aux dispositions de l'article 1126 du Code Civil, il donnera son accord pour l'envoi par courrier recommandé électronique :

- De la notification conformément aux dispositions de l'article L271-1 et de l'article L 721-2 du Code de la construction et de l'habitation, du présent compromis de vente avec les pièces devant lui être remises par le vendeur, en vue d'ouvrir à l'acquéreur le délai de rétractation de 10 jours ci-dessus mentionné.
- De l'envoi du projet d'acte de vente définitif avec les pièces devant lui être remises par le notaire du programme.

8. Traitement des réclamations

En cas de différend, le vendeur et l'acquéreur soumettront leurs différends à la juridiction compétente.

Néanmoins, en vue de leur résolution amiable, l'acquéreur peut adresser toutes réclamations au vendeur.

9. Code de la consommation

• Rappel du dispositif BLOCTEL

Conformément à l'article L.223-1 du code de la consommation, l'acquéreur est informé qu'il dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique auprès de Bloctel : <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

• Médiation de la consommation

Conformément à l'article L.111-1 du code de la consommation, l'acquéreur est informé qu'il pourra contacter le médiateur de la consommation :

Association MEDIMMOCONSO
3 Avenue Adrien Moisant, 78400 CHATOU
Mail : contact@medimmoconso.fr
Site internet : <https://medimmoconso.fr>



VERSION PIERRE



Paraphes



10. Garanties légales

Dès lors que la nature des travaux entre dans le champ d'application des garanties légales, le vendeur sera tenu à tout ou partie des garanties suivantes :

- **La garantie biennale**

Le vendeur est tenu du bon fonctionnement des éléments d'équipement (dissociables) du bien vendu. Cette garantie court pendant un délai de deux ans à compter de sa réception.

- **La garantie décennale**

Le vendeur est responsable des vices cachés. Lorsque ceux-ci portent atteinte à la solidité ou à la destination du logement et qu'ils surviennent dans un délai de 10 ans suivant la réception des travaux, ils relèvent de la garantie décennale.

- **La garantie d'isolation phonique**

En application de l'article L.124-4 du Code de la construction et de l'habitation, le vendeur est tenu de la garantie d'isolation phonique uniquement pour les biens à usage d'habitation, pendant un an à compter de la prise de possession.



COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

Conseiller

Parties en gris clair à remplir par le(s) Bénéficiaire(s)

1. Parties au contrat

Entre les soussignés :

La SNC LP PROMOTION 1052 dont le siège social est 25 rue de Bayard CS 71348 31069 Toulouse Cedex 6, ci-après dénommée le maître d'ouvrage, immatriculée au RCS de Toulouse 939 339 313, représentée par Monsieur Pierre AOUN, dûment habilité à l'effet des présentes, ou toute(s) Société(s) pouvant s'y substituer,

CI-APRÈS DÉNOMMÉ « LE VENDEUR » D'UNE PART,

Et

ACQUÉREUR

Société* Représentée par :
*à remplir uniquement si le réservataire n'est pas une personne physique

Nom** :	Nom de jeune fille :	Prénom :
Né(e) le :	À :	Pays :
Adresse du domicile :		
Code postal :	Ville :	
Tél domicile :	Tél portable :	
Profession :	Email :	
Situation matrimoniale : ☐ Célibataire ☐ Union libre ☐ Veuf(ve)		
☐ Marié(e),	Le :	, À :
Régime matrimonial :		Notaire du contrat :
☐ Divorcé(e),	Le :	, À :
☐ Pacsé(e),	Le :	, À :

CO-ACQUÉREUR

Nom** :	Nom de jeune fille :	Prénom :
Né(e) le :	À :	Pays :
Adresse du domicile :		
Code postal :	Ville :	
Tél domicile :	Tél portable :	
Profession :	Email :	
Situation matrimoniale : ☐ Célibataire ☐ Union libre ☐ Veuf(ve)		
☐ Marié(e),	Le :	, À :
Régime matrimonial :		Notaire du contrat :
☐ Divorcé(e),	Le :	, À :
☐ Pacsé(e),	Le :	, À :

**Ou toute société qui s'y substituera

CI-APRÈS DÉNOMMÉ « L'ACQUÉREUR », D'AUTRE PART, agissant solidairement entre eux en cas de pluralité.

Etant ici précisé que l'Acquéreur sera assisté par Me
Notaire à

()



VERSION PIERRE



Paraphes

COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIVIT :

Par ces présentes, le Vendeur vend en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit en pareille matière, en l'état futur de rénovation, et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, à l'Acquéreur qui accepte sous les mêmes conditions suspensives LE BIEN IMMOBILIER ci-après désigné.

Observation étant faite qu'en cas de pluralité des Vendeurs ou des Acquéreurs selon le cas, il y aura solidarité et indivisibilité entre eux.

2. Désignation des biens

Nom du programme : COUR RICHELIEU	
Adresse : 3 rue Robert Wlérick	Nombre total de logements dans la résidence : 44
Code postal : 40000	Ville : Mont-de-Marsan
Lot n° :	Typologie :
Étage :	Surface Carrez (m²) :
Parking :	
Annexes (à préciser) :	

Les Parties déclarent que la détermination de la quote-part de parties communes attachée aux biens vendus ne constitue pas un élément essentiel de leur accord et de leur consentement.

3. Prix de vente

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix ferme, définitif et non révisable pour l'avenir de :

	euros (en lettres)
	€ (chiffres)

Le prix se décompose ainsi :

- la partie s'appliquant à l'existant :

	euros (en lettres)
	€ (chiffres)

- et la partie des travaux à réaliser par le Vendeur moyennant le prix de :

	euros (en lettres)
	€ (chiffres)

Conformément aux dispositions de l'article R 262-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, la réalité de la répartition du prix du bien entre celui de l'existant et celui des travaux devant être réalisés par le Vendeur est attestée par l'Homme de l'Art, tel que défini à l'article R 262-7 du Code de la Construction et de l'Habitation aux termes d'une attestation ci-annexée.

Paiement du prix correspondant à l'existant

Le prix est stipulé payable comptant pour la totalité de l'existant au jour de la vente.

COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

Païement du surplus

Étant ici précisé que le montant des travaux sera réglé au fur et à mesure de leur avancement suivant l'échelonnement ci-dessous prévu :

- 35 % à l'achèvement du curage, préparation de chantier, désamiantage,
- 35 % à l'achèvement des cloisons,
- 20 % à l'achèvement du revêtement de sol,
- 5 % à l'achèvement des travaux,
- 5 % à la remise des clés.

Le vendeur déclare que cet échelonnement des paiements satisfait aux prescriptions de l'article R 262-10 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les soussignés affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code Général des Impôts, que le présent avant contrat exprime l'intégralité du prix convenu et qu'ils sont informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

4. Délais

L'acte authentique de vente sera établi par Maître BOUZONIE titulaire d'un Office Notarial, à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin et sera signé avant le .

Étant précisé que les conditions suspensives devront être réalisées dans le délai de validité des présentes. La date d'expiration de ce délai n'est pas extinctive mais constitutive du point de départ de la période à partir de laquelle l'une des parties pourra obliger l'autre à s'exécuter.

Le Vendeur et l'Acquéreur donnent tous pouvoirs à tous clerks ou employés de Maître BOUZONIE, Notaire susnommée à l'effet d'effectuer toutes les formalités préalables au contrat authentique telles que : demande d'état-civil, de cadastre, d'urbanisme, de situation hypothécaire, et autres, pour toutes notifications exigées par la loi, notamment au titulaire de droit de préemption, ces derniers auront la faculté de signer en leur nom les pièces nécessaires.

5. Propriété - Jouissance

L'Acquéreur sera propriétaire, à compter du jour de la réalisation de la vente par acte authentique, des biens et ouvrages existants tels qu'ils existeront au regard de l'avancement des travaux, ainsi que des quotes-parts des parties communes s'y rattachant.

Il deviendra propriétaire des ouvrages à venir pour l'achèvement de la rénovation de l'immeuble au fur et à mesure de l'accomplissement de celle-ci, par voie d'accession.

Il aura la jouissance des biens vendus et en prendra possession dès que ceux-ci seront achevés dans les conditions définies ci-après.

6. Déclaration du Vendeur

Le Vendeur déclare et garantit que les travaux réalisés ou envisagés n'incluent pas les travaux d'agrandissement ou de restructuration complète de l'ensemble immobilier, assimilables à une reconstruction, mentionnée à l'alinéa 3 de l'article L262-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et qui rendent à l'état neuf :

- 1° Soit la majorité des fondations ;
- 2° Soit la majorité des éléments hors fondations déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage ;
- 3° Soit la majorité de la consistance des façades hors ravalement ;
- 4° Soit l'ensemble des éléments de second œuvre suivants, dans une proportion au moins égale à deux tiers pour chacun des éléments mentionnés :

- a) Les planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ;
- b) Les huisseries extérieures ;
- c) Les cloisons intérieures ;
- d) Les installations sanitaires et de plomberie ;
- e) Les installations électriques ;
- f) Et, pour les opérations réalisées en métropole, le système de chauffage.



Le Vendeur déclare que :

- L'immeuble est situé dans une ville éligible au dispositif dit «Denormandie» aux termes d'un arrêté du 26 mars 2019.
- Le bien objet des présentes se situe dans un immeuble qui sera réalisé en conformité avec les niveaux de performance énergétique fixés dans le cadre du bénéfice du dispositif fiscal « Denormandie » à savoir les critères de performance énergétiques globales définies par l'arrêté du 26 mars 2019 relatif à la réduction d'impôt sur le revenu au titre de l'investissement immobilier locatif prévue à l'article 199 novovicies du code général des impôts, pris pour l'application de l'article 46 AZA octies-0 A de l'annexe III à ce code.
- Le montant des dépenses liées aux travaux d'amélioration ou de transformation s'élèvera au moins à 25 % du montant total de l'opération (achat + travaux).

Étant ici rappelé à l'Acquéreur que le local doit être affecté à l'habitation après travaux.

7. Conditions générales

La vente, si elle se réalise, aura lieu en l'état futur de rénovation conformément aux dispositions des articles L262-1 à L262-11, R262-1 à R262-15 et L 111-6-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, issus de la loi n°2006-872 du 13 juillet 2006, du décret n°2008-1338 du 16 décembre 2008.

La vente, si elle se réalise, aura, par ailleurs, lieu aux conditions ordinaires et de droit et, notamment, sous celles suivantes auxquelles l'Acquéreur sera tenu :

1. De prendre les biens ci-dessus désignés dans l'état où ils existeront après rénovation conformément à la notice descriptive et au plan.
2. De profiter des servitudes actives et de supporter celles passives, le tout à ses risques et périls sans recours contre le Vendeur.
3. De payer les impôts, contributions, taxes, primes d'assurances et charges de copropriété à compter du jour de l'entrée en jouissance, ainsi que les redevances et cotisations pouvant le cas échéant concerner l'eau, le gaz et l'électricité. Ce dernier s'engageant à rembourser le Vendeur de la quote-part pour la période courue du jour de l'entrée en jouissance jusqu'au 31 Décembre suivant.
4. De respecter les obligations résultant du règlement de copropriété de l'immeuble dont dépendent les biens vendus.
5. De faire son affaire personnelle, dès le transfert de propriété, de la mutation à son nom ou de la résiliation de toutes polices d'assurances contre l'incendie et autres risques de construction, ainsi que tous les autres contrats relatifs aux biens vendus s'ils ont été souscrits directement par le Vendeur
6. Tous les frais, droits, émoluments et honoraires de l'acte authentique de vente et ses suites seront payés directement par L'Acquéreur. Etant ici précisé que le prix de vente ne comprend pas la quote-part des frais d'établissement de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété que l'Acquéreur devra régler le jour de la signature de l'acte authentique.

Absence de sinistre

Le Vendeur déclare qu'à sa connaissance, le BIEN VENDU n'a subi aucun sinistre ayant donné lieu au versement d'une indemnité d'assurance garantissant les risques de catastrophes naturelles (article L.125-1 du Code des assurances) et/ou technologiques (article L.128-2 du Code des assurances) pendant la période où il a été propriétaire dudit immeuble ou dont il a été lui-même informé en application desdites dispositions.



COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

Dossier de diagnostic technique

Conformément aux dispositions de l'article L.271-4 du Code de la construction et de l'habitation, un dossier de diagnostic technique de l'immeuble établi par des contrôleurs techniques agréés au sens de l'article L.271-6 du Code de la construction et de l'habitation ou technicien de la construction qualifié, comprenant l'ensemble des diagnostics prévus par ledit texte, a été remis à l'acquéreur. L'Acquéreur est parfaitement informé du fait que les diagnostics portent sur l'ensemble de l'immeuble et qu'ils feront l'objet d'une individualisation pour l'acte de vente.

Un état des risques est annexé.

Le bien ne rentre pas dans le champ d'application de l'obligation légale de débroussaillage.

Copropriété

L'ensemble immobilier devant être soumis au régime de la copropriété, un état descriptif de division-règlement de copropriété sera reçu par le notaire de l'opération et sera transmis à l'Acquéreur dans le cadre de la purge de son délai de rétractation.

Mesurage

En cas de vente d'un lot dépendant d'un immeuble en copropriété, l'Acquéreur a la possibilité d'agir en révision du prix si, pour au moins un des lots, la superficie réelle est inférieure de plus d'un vingtième à celle exprimée à l'acte authentique. En cas de pluralité d'inexactitudes, il y aura pluralité d'actions, chaque action en révision de prix ne concernant que la propre valeur du lot concerné. La révision du prix dont il s'agit consistera en une diminution de la valeur du lot concerné proportionnelle à la moindre mesure au delà de la tolérance. Selon l'article 4-1 du décret n°67-223 du 17 mars 1967: « la superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 Juillet 1965 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre. ».

L'Acquéreur est parfaitement informé que la surface carrez mentionnée aux Présentes pourra évoluer entre l'avant contrat et la vente, les travaux de rénovation étant réalisés postérieurement à l'acte de vente. Il déclare en être parfaitement informé et que toute variation de la surface carrez à la baisse dans le cadre de la tolérance ci-dessus visée (savoir 5%) ne constitue pas une condition essentielle de son consentement aux Présentes.

Syndic de copropriété

Le Syndic provisoire de l'immeuble sera SAS Calot Syndic et Gestion, dont les bureaux sont au :
24 rue d'Aubuisson
31 000 Toulouse.

L'Acquéreur s'engage à exécuter toutes les charges, clauses et conditions contenues au règlement de copropriété et dans ses modificatifs éventuels, dont un exemplaire lui sera remis préalablement à la réitération des présentes par acte authentique. Il sera alors subrogé, tant activement que passivement, dans tous les droits et obligations résultant des stipulations dudit règlement, en fera son affaire personnelle et les exécutera ainsi qu'il s'y oblige expressément.

Le VENDEUR déclare que la copropriété n'étant pas active :

- 1) Aucune assemblée des copropriétaires n'a décidé de travaux et qu'il n'existe pas de travaux exécutés et non réglés, ou seulement en cours d'exécution.
- 2) Il n'a effectué aucun versement au titre d'avance de trésorerie ou de fonds de roulement et n'a jamais eu à le faire.
- 3) Aucune répartition des charges n'est effectuée, les organismes collecteurs recouvrant directement auprès de chaque propriétaire le montant de toutes les charges afférentes à leurs lots.
- 4) Les documents relatifs à l'organisation de l'immeuble savoir la fiche synthétique et le carnet d'entretien ainsi que les informations financières n'ont pas pu être obtenues.

L'ACQUEREUR déclare en être parfaitement informé et s'en satisfaire au regard des dispositions de l'article L.721-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.



Répartition des charges

Rappel des règles de répartition en matière de charges et travaux de copropriété

L'article 6-2 du décret du 17 Mars 1967 modifié par le décret numéro 2004-479 du 27 Mai 2004 dispose :

« À l'occasion de la mutation à titre onéreux d'un lot :

- Le paiement de la provision exigible du budget prévisionnel, en application du troisième alinéa de l'article 14-1 de la loi du 10 Juillet 1965 incombe au Vendeur.
- Le paiement des provisions des dépenses non comprises dans le budget prévisionnel incombe à celui, Vendeur ou Acquéreur, qui est copropriétaire au moment de l'exigibilité.
- Le trop ou moins perçu sur provisions révélé par l'approbation des comptes est porté au crédit ou au débit du compte de celui qui est copropriétaire lors de l'approbation des comptes. »

Convention sur la répartition des charges et travaux

À titre de conventions particulières entre elles, non opposables au syndic de la copropriété, les parties conviennent des répartitions suivantes :

• S'agissant des charges prévues dans le budget prévisionnel :

Il est convenu entre les Parties que le Vendeur supportera les charges courantes jusqu'à la livraison des Biens.

Pour les charges appelées par le syndic postérieurement à cette date, l'Acquéreur en sera redevable.

L'Acquéreur remboursera au Vendeur, au jour de la signature de l'acte authentique de vente, un prorata de la dernière provision exigible le cas échéant, au titre du budget prévisionnel. Ce prorata correspondra à la période comprise entre l'entrée en jouissance de l'Acquéreur et la fin de la période couverte par la provision.

S'agissant des charges appelées par le syndic à l'Acquéreur entre la vente et la livraison des Biens, le Vendeur s'obligera à les rembourser à l'Acquéreur sur présentation de l'appel de fonds reçu par ce dernier du syndic de copropriété.

• S'agissant des travaux :

Il est convenu entre les Parties que le Vendeur supportera tous travaux décidés avant la livraison, qu'ils aient été exécutés ou non, étant ici précisé que des travaux décidés s'entendent de travaux pour lequel un devis aura été approuvé par l'assemblée générale des copropriétaires.

L'Acquéreur supportera le coût des travaux votés à compter de la livraison des Biens.

S'agissant du coût des travaux votés entre la Vente et la livraison des Biens, appelé par le syndic à l'Acquéreur, le Vendeur s'oblige à les rembourser à l'Acquéreur sur présentation de l'appel de fonds reçu par ce dernier du syndic de copropriété.

8. Délai de réalisation des travaux

Définition de l'achèvement

Les biens vendus seront réputés achevés au sens de l'article L. 262-7, R. 262-10 et R. 262-13 dudit Code de la construction et de l'habitation, lorsque les travaux prévus au présent contrat seront exécutés.

L'achèvement et la livraison des biens est prévue au plus tard le 31/12/2027 sauf survenance d'un cas de force majeure ou plus généralement d'une cause légitime de suspension du délai de livraison qui seront prévues à l'acte de vente.

9. Conditions suspensives

Les présentes sont expressément soumises aux conditions suspensives ci-après, étant observé que la non-réalisation d'une seule de ces conditions entraînera la caducité des présentes sauf dans les hypothèses ci-après où l'Acquéreur pourra renoncer à se prévaloir de celle-ci. L'Acquéreur déclare avoir connaissance des dispositions de l'article 1304-3 al.1er du Code Civil aux termes desquelles : « La condition suspensive est réputée accomplie si celui qui y avait intérêt en a empêché l'accomplissement. »



COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

Les présentes sont expressément soumises aux conditions suspensives ci-après :

- À sa faisabilité sur le plan juridique, commercial et financier,
- À l'obtention des autorisations administratives nécessaires le cas échéant, lesquelles devront avoir acquis un caractère définitif,
- Que le Vendeur ait préalablement acquis l'immeuble objet des présentes et obtenu la Garantie financière d'achèvement Vente d'immeuble à rénover (GFA -VIR) ainsi que les assurances obligatoires.
- Que des titres de propriété antérieurs et les pièces d'urbanisme ou autres obtenus ne révèlent pas de servitudes, autres que celles éventuellement indiquées au règlement de copropriété, ni de vices non révélés aux présentes, pouvant grever l'immeuble et en diminuer sensiblement la valeur ou le rendre impropre à la destination.
- Qu'aucun droit de préemption pouvant exister ne soit exercé.
- Que l'état hypothécaire ne révèle pas des inscriptions dont la charge augmentée du coût des radiations à effectuer serait supérieure au prix, et pour lesquelles inscriptions il n'aurait pas été obtenu de dispense de purge des hypothèques.

Assurances Dommage Ouvrage - Responsabilité Civile Professionnelle – GFA

Le Vendeur s'engage à fournir au Notaire rédacteur de l'acte authentique :

- L'assurance dommages ouvrage (l'article L 262-4 du code de la construction et de l'habitation, et articles L 242-1 et L 242-2 du code des assurances) dès lors que les travaux relèvent du champ de la garantie décennale.
- L'assurance de responsabilité décennale (article L241-2 du Code des assurances) dès lors que les travaux relèvent du champ de la garantie décennale.
- L'assurance de responsabilité civile professionnelle (l'article L 111-6-2-1 du code de la construction et de l'habitation).
- La quittance de primes de ces assurances.
- La Garantie financière d'achèvement Vente d'immeuble à rénover.

Condition suspensive d'obtention de prêt

☐ RECOURS À UN EMPRUNT

La vente objet des présentes est soumise en faveur de l'Acquéreur et dans son intérêt exclusif, à la condition suspensive de l'obtention d'un crédit aux conditions suivantes :

Nom de la banque :	
Montant maximum de la somme empruntée :	
	euros (en lettres)
	€ (en chiffres)
Durée de remboursement (mois) :	
Taux nominal d'intérêt maximum :	
Garanties du prêt :	
- hypothèque ou privilège :	☐ OUI ☐ NON
- cautionnement :	☐ OUI ☐ NON

Le prêt sera réputé obtenu au sens des articles L 313-1 et suivants du Code de la Consommation et la condition suspensive sera réalisée dès la remise par la banque à l'Acquéreur de l'offre écrite, telle que prévue aux articles susvisés, de consentir le crédit aux conditions principales sus-énoncées et dans le délai de réalisation des présentes.

COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

La réception de cette offre devra intervenir au plus tard : DANS LES TROIS MOIS SUIVANTS LA SIGNATURE DU PRESENT ACTE SOUS SEING PRIVE.

L'Acquéreur s'oblige à constituer son dossier et à le déposer auprès d'un organisme financier dans les meilleurs délais. Il s'engage à justifier au Vendeur de ces demandes et à informer ce dernier sans délai de l'obtention du ou des prêts.

Si ce ou ces prêts n'ont pas été obtenus pour une raison ne dépendant pas de la volonté de l'Acquéreur dans le délai de trois mois à compter de la signature du présent contrat, celui-ci sera considéré comme nul et non avenue, sauf prorogation de délai consenti par avenant.

Observations étant ici faites en ce qui concerne le ou les prêts :

- Le refus du ou des prêts devra être justifié au moyen d'une lettre du ou des établissements bancaires ou de crédit adressée à l'Acquéreur et faisant ressortir de manière expresse le refus du ou des prêts. L'original de cette lettre devra être produite au notaire nommé à l'article 4 du présent contrat,
- Si le défaut d'obtention du ou des prêts résulte de la faute de l'Acquéreur, notamment s'il a négligé d'en faire la demande, s'il a déposé la demande de prêt hors délais ou omis de donner les justifications utiles ou s'il a refusé, sans motif légitime, la ou les offres reçues, le dépôt de garantie ci-après versé restera acquis au Vendeur, en application de l'article 1304-3 alinéa 1 du Code civil selon lequel, la condition suspensive est réputée accomplie si celui qui y avait intérêt en a empêché l'accomplissement.

☐ **NON RECOURS À UN EMPRUNT**

L'Acquéreur déclare qu'il finance l'acquisition envisagée sans recourir à un ou plusieurs prêts relevant du champ d'application des articles L.313-1 et suivants du Code de la Consommation.

Il est informé que s'il entend ultérieurement solliciter un semblable prêt, il ne pourra bénéficier du dispositif institué par les dispositions précitées et appose de sa main, conformément aux dispositions de l'article L.313-42 du Code de la Consommation, la mention manuscrite ci-après :

« Je soussigné [] déclare ne pas vouloir financer l'acquisition envisagée au moyen d'un ou plusieurs prêts. Je reconnais que pour le cas où j'aurais malgré tout recours à un prêt, je ne pourrais me prévaloir du bénéfice des dispositions des articles L.313-40 à L.313-45 du Code de la Consommation ».

Date et signature(s) de l' (des) Acquéreur(s) :



10. Dépôt de Garantie

L'Acquéreur déposera à la suite des présentes à titre de dépôt de garantie à la comptabilité de Maître BOUZONIE, Notaire chargé d'établir l'acte de vente, la somme de :

	euros (lettres)
	€ (chiffres)

Cette somme, ne sera encaissée qu'à la suite du délai de 10 jours, ne sera pas productive d'intérêts, et restera au compte de l'Acquéreur jusqu'à la régularisation de l'acte authentique de vente. Cette somme, si elle est encaissée, sera versée sur un compte spécial ouvert au nom de l'Acquéreur chez le notaire de l'opération. Lors de la passation de l'acte authentique, elle sera imputée sur la partie du prix payée comptant. En aucun cas, cette somme ne peut être considérée comme un versement d'arrhes.

L'Acquéreur ne pourra recouvrer l'acompte versé que s'il justifie de la non-réalisation, hors sa responsabilité telle qu'elle est indiquée à l'article 1304-3 al 1 du Code Civil, de l'une ou l'autre des conditions suspensives ci-dessus énoncées, ou de l'exercice d'un droit de préemption. Dans le cas contraire, cette somme restera acquise de plein droit au Vendeur, par application et à due concurrence de la clause pénale ci-dessus stipulée, sous déduction des frais et débours pouvant être dus au rédacteur des présentes. L'Acquéreur autorise dès à présent, et ce irrévocablement, le tiers convenu ci-après déterminé à se libérer de cette somme entre les mains du Vendeur, sous la déduction sus-indiquée, dès constatation faite de son manquement fautif aux obligations résultant des présentes. Le tiers convenu, caissier de l'Office Notarial chargé d'établir l'acte, mandataire commun des parties, détiendra cette somme pour le compte de qui il appartiendra. La mission du tiers convenu sera de remettre la somme versée comme il est dit ci-dessus au Vendeur ou à l'Acquéreur selon ce qui est convenu aux termes du présent acte.

11. Clause pénale

Au cas où, toutes les conditions relatives à l'exécution des présentes étant remplies, l'Acquéreur, après avoir été mis en demeure, ne régulariserait pas l'acte authentique et ne satisferait pas ainsi aux obligations alors exigibles, il devra verser au Vendeur la somme de DIX POUR CENT (10%) du prix de vente à titre de clause pénale, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code Civil, indépendamment de tous dommages-intérêts. Il est précisé que la présente clause pénale ne peut priver, dans la même hypothèse, chacune des parties de la possibilité de poursuivre l'autre en exécution de la vente.

12. Faculté de rétractation

En vertu de l'article L271-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'Acquéreur peut se rétracter dans un délai de 10 jours à compter du lendemain de la première présentation du courrier lui notifiant l'acte. Pour être valable, cette rétractation doit être exercée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège du Vendeur.

Le réservataire déclare être parfaitement informé des conditions, du délai et des modalités d'exercice de ce droit.

LOI ALUR

Les parties sont informées des dispositions résultant de l'article L.721-3 du Code de la construction et de l'habitation issu de l'article 54 III de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi « ALUR » modifié par l'Ordonnance n° 2015-1075 du 27 août 2015 relative à la simplification des modalités d'information des acquéreurs prévues aux articles L.721-2 et L.721-3 du Code de la construction et de l'habitation, ci-après littéralement reproduit :



COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

«Lorsque les documents et les informations mentionnés aux 1° et 2° du II de l'article L.721-2 exigibles en application des dispositions prévues au même article ne sont pas remis à l'acquéreur au plus tard à la date de la signature de la promesse de vente, le délai de rétractation prévu à l'article L.271-1 ne court qu'à compter du lendemain de la communication de ces documents et informations à l'acquéreur.

Lorsque les documents et les informations mentionnés au 1° et au c du 2° du II de l'article L.721 2 ne sont pas joints au projet d'acte authentique conformément aux dispositions du III de l'article L.721-2, le délai de réflexion mentionné à l'article L.271-1 ne court qu'à compter du lendemain de la communication de ces documents et informations à l'acquéreur.

La communication mentionnée aux premier et deuxième alinéas est réalisée selon les modalités de notification ou de remise de la promesse ou de l'acte authentique de vente prévues à l'article L.271-1.»

L'ACQUEREUR déclare :

- avoir parfaite connaissance de ces dispositions,
- être spécialement informé qu'une copie des présentes lui sera notifiée par lettre électronique avec demande d'avis de réception électronique par les soins du notaire susnommé,
- et que le délai de dix jours ne commencera à courir qu'à compter du lendemain de la réception de cette notification.
- être informé qu'un second envoi sera réalisé afin de lui transmettre la copie du règlement de copropriété .

13. Autorisation de notification par lettre recommandée électronique

Conformément aux dispositions de l'article 1126 du Code Civil, l'Acquéreur donne son accord pour l'envoi par courrier recommandé électronique (cocher les cases) :

☐ De la notification conformément aux dispositions de l'article L271-1 du Code de la construction et de l'habitation, du présent compromis de vente par le Vendeur en vue d'ouvrir à l'Acquéreur le délai de rétractation de 10 jours ci- dessus mentionné.

Aux adresses mails ci-dessous :

Adresse mail de l'Acquéreur :

Tél :

Adresse mail du Co-Acquéreur :

Tél :

Si plusieurs Acquéreurs utilisent la même adresse e-mail, chacun déclare avoir un accès à ladite boîte e-mail et lesdits réservataires se donnent pouvoir réciproque pour retirer la lettre recommandée électronique.

L'Acquéreur reconnaît et garantit qu'il dispose de la maîtrise exclusive du compte e-mail qu'il a indiqué ci-dessus, tant pour son accès et sa gestion que la confidentialité des identifiants qui lui permettent d'y accéder.

L'Acquéreur s'engage à signaler au Vendeur toute perte ou usage abusif de son compte e-mail. Jusqu'à la réception d'une telle notification, toute action effectuée par l'Acquéreur au travers de son compte e-mail sera réputée effectuée par l'Acquéreur et relèvera de la responsabilité exclusive de ce dernier.

Les données personnelles fournies par l'Acquéreur sont traitées par le Vendeur :

- Afin d'assurer la gestion du contrat et l'exécution de ses obligations à ce titre, cette nécessité contractuelle formant la base légale du traitement. A défaut de fourniture des informations demandées, le contrat ne pourra être conclu;
- Afin de maintenir une relation client suivie au travers de l'envoi d'offres commerciales relatives aux produits et services de LP PROMOTION ainsi que de lettres d'information sur son actualité. La base légale de tels envois est l'intérêt légitime du Vendeur à communiquer avec ses clients, l'Acquéreur pouvant s'y opposer en cochant la case ci-dessous ou via le lien de désabonnement dans les courriels adressés.



14. Données personnelles

☐ Je ne souhaite pas recevoir des offres et actualités sur des biens similaires

Le Vendeur peut communiquer les données personnelles de l'Acquéreur à des tiers, notamment aux entités du Groupe LP Promotion, aux professionnels de l'immobilier participant à la bonne exécution du contrat et à ses sous-traitants informatiques. Le Vendeur conserve les données de l'Acquéreur pour la durée du contrat augmentée de la durée nécessaire à l'exercice ou la défense par le Vendeur de ses droits en justice. Le Vendeur stocke les données personnelles de l'Acquéreur sur ses serveurs internes en France et sur des serveurs Cloud dans l'UE. Toutefois, le Vendeur peut, pour la fourniture de certaines fonctionnalités techniques, faire appel à des prestataires situés aux États-Unis, qui peuvent, dans certaines circonstances, accéder à des informations limitées concernant l'Acquéreur. Le cas échéant, le Vendeur prend des mesures pour assurer l'encadrement de cet accès, notamment par la certification « Privacy Shield » ou par la mise en place des clauses contractuelles types de la Commission Européenne (des détails complémentaires peuvent être demandés à dpo@lppromotion.com).

L'Acquéreur dispose des droits suivants sur ses données personnelles : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement et droit à la portabilité. Il peut également définir des directives relatives à ses données à caractère personnel après son décès. Pour exercer ses droits, L'Acquéreur peut contacter Le Vendeur par courriel à dpo@lppromotion.com ou par voie postale au 25 rue de Bayard CS 71348, 31069 Toulouse Cedex 6 (à l'attention du DPO). L'Acquéreur a le droit de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, dont le site Internet peut être consulté au www.cnil.fr, de toute réclamation. L'Acquéreur est informé qu'il dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique auprès de Bloctel : www.bloctel.gouv.fr/. »

15. Médiation

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le RÉSERVATAIRE peut adresser toute réclamation au RÉSERVANT.

À défaut d'accord entre les parties, et conformément aux dispositions du Code de la Consommation, le RÉSERVATAIRE pourra recourir gratuitement au service de la société MEDIMMOCONSO, médiateur, qui peut être saisie :

- Par voie postale à l'adresse suivante : Association MEDIMMOCONSO, 3 Avenue Adrien Moisant, 78400 CHATOU
- Sur son site Internet <http://medimmoconso.fr>

16. Annexes

Les documents suivants sont demeurés ci-joints et annexés :

- Notice technique des travaux de rénovation
- Plans des lots
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- Attestation de non production d'un immeuble neuf
- Attestation sur la répartition du prix des biens entre celui de l'existant et celui des travaux à réaliser par le Vendeur
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Diagnostic technique immeuble (plomb-amiante-termites-électricité)

Sera produit au plus tard à l'acte authentique :

- Attestation de superficie loi Carrez



COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

17. Signatures

En autant d'exemplaires originaux que requis par la loi.
LE VENDEUR SNC LP PROMOTION 1052.

Le vendeur

Nom :	Signature :
Prénom :	
Le :	
À :	

L'Acquéreur

Nom :	Signature :
Prénom :	
Le :	
À :	

Le Co-Acquéreur

Nom :	Signature :
Prénom :	
Le :	
À :	

À toutes fins utiles, vous trouverez en page 13 du présent contrat un bulletin de rétractation.

SNC LP PROMOTION 1052
25 rue de Bayard - CS 71348 - 31069 TOULOUSE Cedex 6
Tel : 05 34 41 34 41 - Fax : 05 34 41 34 40 - Email : contact@lppromotion.com
N° de TVA intracommunautaire : FR44939339313

Dispositions légales

Articles 271-1, L 271-2, L262-1 et L262-9, R262-14, R262-15 du Code de la Construction et de l'Habitation sont reproduits littéralement ci-après :

Article L 271-1

« Pour tout acte ayant pour objet la construction ou l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation ou la vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière, l'Acquéreur non professionnel peut se rétracter dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre lui notifiant l'acte.

Cet acte est notifié à l'Acquéreur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par tout autre moyen présentant des garanties équivalentes pour la détermination de la date de réception ou de remise. La faculté de rétractation est exercée dans ces mêmes formes.

Lorsque l'acte est conclu par l'intermédiaire d'un professionnel ayant reçu mandat pour prêter son concours à la vente, cet acte peut être remis directement à l'Acquéreur du droit de rétractation. Dans ce cas, le délai de rétractation court à compter du lendemain de la remise de l'acte, qui doit être attestée selon des modalités fixées par décret.

Lorsque le contrat constatant ou réalisant la convention est précédé d'un contrat préliminaire ou d'une promesse synallagmatique ou unilatérale, les dispositions figurant aux trois alinéas précédents ne s'appliquent qu'à ce contrat ou à cette promesse. Lorsque le contrat constatant ou réalisant la convention est dressé en la forme authentique et n'est pas précédé d'un contrat préliminaire ou d'une promesse synallagmatique ou unilatérale, l'Acquéreur non professionnel dispose d'un délai de réflexion de dix jours à compter de la notification ou de la remise du projet d'acte selon les mêmes modalités que celles prévues pour le délai de rétractation mentionné aux premier et troisième alinéas. En aucun cas l'acte authentique ne peut être signé pendant ce délai de dix jours.

Les actes mentionnés au présent article indiquent, de manière lisible et compréhensible, les informations relatives aux conditions et aux modalités d'exercice du droit de rétractation ou de réflexion.

Tout manquement à l'obligation d'information mentionnée à l'avant-dernier alinéa est passible d'une amende administrative dont le montant ne peut excéder 3 000 euros pour une personne physique et 15 000 euros pour une personne morale. Cette amende est prononcée dans les conditions prévues au chapitre II du titre II du livre V du code de la consommation. »

Article L 271-2

« Lors de la conclusion d'un acte mentionné à l'article L.271-1, nul ne peut recevoir de l'Acquéreur non professionnel, directement ou indirectement, aucun versement à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit avant l'expiration du délai de rétractation, sauf dispositions législatives expresses contraires prévues notamment pour les contrats ayant pour objet l'acquisition ou la construction d'un immeuble neuf d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation et les contrats préliminaires de vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière. Si les parties conviennent d'un versement à une date postérieure à l'expiration de ce délai et dont elles fixent le montant, l'acte est conclu sous la condition suspensive de la remise desdites sommes à la date convenue.

Toutefois, lorsque l'un des actes mentionnés à l'alinéa précédent est conclu par l'intermédiaire d'un professionnel ayant reçu mandat pour prêter son concours à la vente, un versement peut être reçu de l'Acquéreur s'il est effectué entre les mains d'un professionnel disposant d'une garantie financière affectée au remboursement des fonds déposés. Si l'Acquéreur exerce sa faculté de rétractation, le professionnel dépositaire des fonds lui restitue dans un délai de vingt et un jours à compter du lendemain de la date de cette rétractation.

Lorsque l'acte est dressé en la forme authentique, aucune somme ne peut être versée pendant le délai de réflexion de dix jours. Est puni de 30 000 euros d'amende le fait d'exiger ou de recevoir un versement ou un engagement de versement en méconnaissance des alinéas ci-dessus. »



Article L262-1

Toute personne qui vend un immeuble bâti ou une partie d'immeuble bâti, à usage d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation, ou destiné après travaux à l'un de ces usages, qui s'engage, dans un délai déterminé par le contrat, à réaliser, directement ou indirectement, des travaux sur cet immeuble ou cette partie d'immeuble et qui perçoit des sommes d'argent de l'Acquéreur avant la livraison des travaux doit conclure avec l'Acquéreur un contrat soumis aux dispositions du présent chapitre. Le Vendeur transfère immédiatement à l'Acquéreur ses droits sur le sol ainsi que la propriété des constructions existantes. Les ouvrages à venir deviennent la propriété de l'Acquéreur au fur et à mesure de leur exécution. L'Acquéreur est tenu d'en payer le prix à mesure de l'avancement des travaux.

Les dispositions du présent chapitre ne s'appliquent pas aux travaux d'agrandissement ou de restructuration complète de l'immeuble, assimilables à une reconstruction. Le contrat mentionné au premier alinéa est soumis aux dispositions relatives à la vente d'immeubles existants, et notamment à celles du titre VI du livre III du code civil, sous réserve de l'application des articles L. 262-2 à L. 262-11 du présent code.

Article L262-9

Toute promesse de vente d'un bien immobilier soumis aux dispositions du premier alinéa de l'article L. 262-1 doit comporter, à peine de nullité, les indications essentielles relatives à ses caractéristiques, au descriptif et au délai de réalisation des travaux, à son prix, ainsi que l'engagement du Vendeur de produire, lors de la signature de l'acte authentique de vente, les justifications de la garantie d'achèvement des travaux et des assurances, respectivement prévues aux e et f de l'article L. 262-4.

Article R262-14

Dans l'hypothèse où le contrat est précédé d'une promesse de vente conformément à l'article L. 262-9, celle-ci comprend les indications prévues à cet article, qui incluent notamment le dossier de diagnostic technique prévu à l'article L. 271-4. Elle mentionne également la surface de l'immeuble faisant l'objet de ce contrat, avec les indications prévues à l'article R. 262-8 ainsi que le nombre de pièces principales et l'énumération des pièces de service, dépendances et dégagements. S'il s'agit d'une partie d'immeuble, la promesse doit en outre préciser la situation de cette partie dans l'immeuble.

La qualité des travaux est établie par une note technique indiquant la nature et la qualité des matériaux et des éléments d'équipement. Si le contrat porte sur une partie d'immeuble, cette note technique doit contenir également l'indication des équipements collectifs qui présentent une utilité pour la partie d'immeuble vendue.

Cette note technique doit être annexée à la promesse.

Article R262-15

La promesse indique également le prix de vente de l'immeuble tel que prévu à l'article R. 262-9 et, le cas échéant, les modalités de la révision du prix des travaux prévue à l'article R. 262-11.

Elle est soumise aux règles de droit commun relatives à la vente d'immeubles existants conformément au quatrième alinéa de l'article L. 262-1.



COMPROMIS DE VENTE D'IMMEUBLE À RÉNOVER

Bon de rétractation

(L.271-1 du code de la construction et de l'habitation)

Ce formulaire est à compléter et signer puis à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :
Maître d'ouvrage : SNC LP PROMOTION 1052 dont le siège social est 25 rue de Bayard CS 71348 - 31069 Toulouse Cedex 6

En vertu de l'article L.271-1 du code de la construction et de l'habitation modifié par la loi MACRON du 6 août 2015, j'use de la faculté de rétractation qui m'est offerte pendant le délai de 10 jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre me notifiant l'acte.

L'Acquéreur

Je soussigné(e)	
Deumeurant :	
Code postale :	Ville

Le Co-Acquéreur

Je soussigné(e)	
Deumeurant :	
Code postale :	Ville

Ayant une réservation en cours

Nom du programme : COUR RICHELIEU	Code postal : 40000
Adresse : 3 rue Robert Wlérick	Ville : Mont-de-Marsan
Lot n° :	
Date du compromis de vente :	

L' (les) Acquéreur(s) déclare(nt) ne pas vouloir donner suite au contrat du bien ci-contre désigné.

Date et signature(s) de l' (des) Acquéreur(s) :

ORDRE DE VIREMENT

Objet

Dépôt de garantie

Parties en gris clair à remplir par le(s) Bénéficiaire(s)

Programme :	
N° de lot(s) :	
Prix de vente :	
Montant dépôt de garantie :	

Je soussigné, Monsieur et/ou Madame :	
Demeurant :	
Code Postal :	
Ville :	

donne l'ordre express de virement à ma banque :

Nom banque :	
Coordonnées - adresse :	
Tel :	
Fax :	

Afin de débiter mon compte :

Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé
IBAN			

d'un montant de (dépôt de garantie) :

	euros (lettres)
	€ (chiffres)

pour créditer le compte de :

Nom notaire : SELAS BOUZONIE INGUERE FESTAL NOTAIRES ASSOCIES

Coordonnées : 1 RUE FRANKLIN - CS 60062 - 33064 BORDEAUX CEDEX

Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé
40031	00001	0000140129 N	34
IBAN	FR 49 4003 1000 0100 0014 0129 N34		

SIGNATURE(S) :

À :

Le :



VERSION PIERRE

SNC LP PROMOTION 1052

ATTESTATION DE TRAVAUX EN VENTE D'IMMEUBLE A RENOVER

Je soussigné, Patrick BOUSSIER, Architecte DPLG (31000 Toulouse), maître d'œuvre de conception, atteste que l'immeuble sis à Mont de Marsan (40000), 3 rue Robert Wlérick, référencé au cadastre section AB, parcelle 0185, selon l'arrêté de permis de construire n°PC 0401922500021, n'incluent pas de travaux d'agrandissement ou de restructuration complète de l'immeuble, assimilables à une reconstruction, mentionnés à l'alinéa 3 de l'article L.262-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, décrit dans l'article R262-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, et qui rendent à l'état neuf :

1. Soit la majorité des fondations ;
2. Soit la majorité des éléments hors fondations déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage ;
3. Soit la majorité de consistance des façades hors ravalement ;
4. Soit l'ensemble des éléments du second œuvre suivants, dans une proportion au moins égale à deux tiers pour chacun des éléments mentionnés :
 - ✓ Les planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ;
 - ✓ Les huisseries extérieures ;
 - ✓ Les cloisons intérieures ;
 - ✓ Les installations sanitaires et de plomberie ;
 - ✓ Les installations électriques ;
 - ✓ Et, pour les opérations réalisées en métropole, le système de chauffage ;
 - ✓ Les travaux n'augmentent pas la surface de plancher dans le volume du bâti existant de plus de 10%.

Par conséquent, les travaux prévus rendent le bien suscité éligible aux dispositions de Vente d'Immeuble à Rénover, tel que défini par l'article L-262 alinéa du Code de la Construction et de l'Habitation.

En foi de quoi j'ai établi la présente attestation

Le 03 septembre 2025 à Toulouse

BOUSSIER Architecte
26 rue de la Concorde
31000 TOULOUSE
agence@pb-architecte.com
N° d'ordre : S 17671

www.lp-promotion.com

Siège social • 25 rue de Bayard • CS 71348 • 31069 Toulouse Cedex 6 • 05 34 41 34 41

SCCV au capital de 1 600€ - RCS Toulouse 939 339 313

Avocats associés

Lionel Rivière
Spécialiste en droit immobilier
Avocat honoraire
Vianney Rivière
Spécialiste en droit des sociétés
Olivier Denis
Emmanuelle Pouts Saint Germé
Olivier Bonneau
Docteur en droit public
Spécialiste en droit public et de l'urbanisme
Thibault du Réau
Pierrick Raude
Fanny Clerc
Mélicha Rivière
Marie-Bénédicte Rivière-Pain
Laura Descubes
Spécialiste en droit de l'environnement
et des énergies renouvelables
Cédric Vermuse
Spécialiste en fiscalité immobilière
Antoine Vaz

Avocats

Olivier Naulot
Damien Della-Libera
Céline Touray
Claire Brusseau
Simon Guirriec
Lydie Bientz
Camille Morot-Monomy
Docteur en droit public
Manon Zambonino
Marie Eloi
Grégoire Boissinot
Cassy Marque
Lucas Thieurmél
Clara Bellegarde
Perrine Bosc

Juristes

Emilie Rouyer
Laëtytia Barret
Camille Ollivier
Margaux Sallenave
Maxime Casas
Danaé Poisbeau
Charlotte Baud
Alban Denis
Léa Baquier
Tiphaine Selaquet
Océane Nau
Eva Panont

Conseils scientifiques

Jean Gourdou
Professeur agrégé de droit public
Avocat
Fabien Tesson
Maître de conférences en droit public
Karl Lafaurie
Professeur agrégé de droit privé

Courrier :

CS 41022 - 33074 Bordeaux Cedex
www.riviereavocats.com
Tel : 05 56 79 96 00
accueil@riviereavocats.com

5 Rue Vauban
33000 Bordeaux
Case palais n° 777

222 Boulevard Saint Germain
75007 Paris
Toque n° LO312

Association d'Avocats à Responsabilité
Professionnelle Individuelle

Lettre d'éligibilité

Régime fiscal : Denormandie

Nos réf : 31572 -THR/ONA

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous envisagez d'acquérir, par le biais d'une vente d'immeuble à rénover (VIR), un ou plusieurs lots de copropriété au sein de l'immeuble sis 3 rue Robert Wlerick à Mont-de-Marsan (40000).

Nous vous confirmons que ce projet est éligible au régime fiscal dit « Denormandie » tel que présenté ci-après (I).

Nous vous assurons du bénéfice de ce régime, sous réserve de l'accompagnement fiscal précisé ci-après (II) et du respect de la convention de maîtrise d'œuvre juridique à conclure avec le promoteur.

I- Régime fiscal dit « Denormandie »

• Le mécanisme

Le prix d'acquisition du foncier (ainsi que les frais afférents) et les dépenses de travaux d'amélioration éligibles feront l'objet, dans la limite annuelle de 300 000 € (et de 5 500 € le m²) de la réduction d'impôt sur le revenu « Denormandie ».

Cette réduction d'impôt est égale à :

- 12% ou 18% du montant de la base éligible à la réduction d'impôt lorsque l'engagement de location est respectivement souscrit pour une durée de 6 ou 9 ans (*soit 2% par an*) ;
- 21% au plus de la base éligible à la réduction d'impôt lorsque l'engagement initial de location a été prorogé par période triennale jusqu'à atteindre 12 ans (*soit 2% complémentaires par an en cas de prorogation jusqu'à 9 ans, puis 1% complémentaire par an en cas de prorogation jusqu'à 12 ans*).

La réduction d'impôt « Denormandie » sera applicable à compter de l'année d'achèvement du logement. Il est ici précisé que cette réduction d'impôt est prise en compte pour le calcul du plafonnement global prévu à l'article 200-0A du CGI.

• Les conditions à respecter

L'acquisition devra intervenir avant le 31 décembre 2027, les travaux devront représenter au moins 25% du prix de revient du logement et être

achevés au plus tard le 31 décembre de la 2^{ème} année suivant celle de l'acquisition.

Une évaluation énergétique indiquant la consommation du logement telle que résultant de la situation existante avant la réalisation des travaux et telle que projetée après travaux, établie par un contrôleur technique ou technicien de la construction qualifié devra être produit.

Les travaux réalisés devront permettre d'atteindre un seuil de consommation conventionnelle d'énergie primaire inférieur à 331 kWh/m²/an et, soit respecter des exigences de performances énergétiques définies par l'arrêté du 26 mars 2019, soit permettre la diminution de la consommation conventionnelle d'énergie primaire à l'issue des travaux d'au moins 20% (habitat collectif).

Conformément aux dispositions du régime « Denormandie », vous devez vous engager à affecter votre logement à la location non meublée, à usage de résidence principale du locataire (lesquels peuvent être des ascendants ou descendants du contribuable) et à respecter les plafonds de loyers et de ressources des locataires fixés annuellement par décret pendant la durée d'engagement choisie.

Il est enfin précisé que le bénéfice de ce régime est subordonné à l'absence de démembrement de la propriété du bien (*ou des parts de la société le détenant le cas échéant*) tant lors de l'acquisition que tout au long de l'engagement de location.

Dans l'hypothèse où l'investissement serait réalisé via une SCI (cf. III infra), le bénéfice de ce régime est conditionné au fait que, d'une part, celle-ci ne relève pas de l'impôt sur les sociétés et, d'autre part, qu'aucune autre structure soumise à cet impôt ne soit le cas échéant interposée entre cette SCI et la ou les personnes physiques susceptibles d'en être les bénéficiaires finaux.

II- L'accompagnement fiscal de votre projet

Le bénéfice de cet avantage fiscal nécessite un accompagnement spécifique.

Il consistera à vous assister :

- lors de l'établissement de vos déclarations fiscales ;
- en cas d'interrogation de l'administration fiscale et de procédure contentieuse fiscale, jusqu'au Conseil d'Etat si nécessaire (honoraires de l'avocat au Conseil non compris) étant précisé que les indemnités éventuellement octroyées par les juridictions administratives au titre des frais de procédure (article L 761-1 du Code de justice administrative) nous seront allouées. Les frais de déplacement seront facturés en sus.

III- L'adéquation de votre investissement à votre situation

Avant de vous engager, il vous appartient de veiller, avec votre conseiller en gestion de patrimoine, à l'adéquation de votre investissement à votre situation personnelle.

A cet égard, outre la question du niveau et de la nature de vos revenus, vous devez vous poser plusieurs questions, notamment :

- Des événements susceptibles de modifier substantiellement votre situation patrimoniale, que ce soit d'ordre familial (mariage, majorité d'un enfant) ou professionnel (départ en retraite, à l'étranger) sont-ils survenus ou prévisibles ?
- Avez-vous perçu, ou allez-vous percevoir au cours de l'année, des revenus exceptionnels ?
- Êtes-vous non-résident fiscal ?
- Auriez-vous intérêt à envisager la constitution d'une SCI afin de prendre en compte votre situation personnelle ou familiale ou à anticiper la transmission du bien au profit de vos enfants ou de toute autre personne ?

En tout état de cause, il est nécessaire de faire part de toute situation particulière à votre conseiller, qui pourra avec notre assistance éventuelle, vous orienter vers une solution adaptée.

Nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le lundi 8 septembre 2025.



Thibault du Réau



VERSION PIERRE

Notice Sommaire

VIR (Vente d'Immeuble à Rénover)

SNC LP PROMOTION 1052

25 rue de Bayard – 31000 Toulouse

« COUR RICHELIEU »

Résidence de 44 logements collectifs

3 rue Robert Wlerick et 10 rue Lacataye

40 000 Mont de Marsan

Le projet Cour Richelieu vise un seuil de consommation d'énergie primaire inférieur à 250 kWh/m²/an pour tous les logements en agissant sur l'ensemble des prestations et en particulier l'isolation de la toiture, les menuiseries extérieures et l'isolation des murs. La consommation énergétique conventionnelle à l'issue des travaux aura été réduite de plus de 20%.

1 PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme immobilier COUR RICHELIEU situé 3 rue Robert Wlerick et 10 rue Lacataye, s'inscrit dans le cadre **du dispositif fiscal Denormandie**, destiné à la rénovation de logements anciens situés en centre-ville.

Localisation : Mont de Marsan (40 000)

Type de biens : 44 Appartements du T1 au T3, en R+3 et R+4 avec sous-sol.

L'accès principal se fait au rez-de-chaussée par la rue Robert Wlerick, l'accès secondaire et du sous-sol par la rue Lacatye. Les étages sont desservis par 3 escaliers.

Le présent descriptif a pour objet de présenter les caractéristiques principales du programme de restauration ; le dimensionnement définitif des ouvrages ainsi que leurs modalités de réalisation restent susceptibles d'évolution selon les différentes études techniques à réaliser, avis du Contrôleur Technique ou prescriptions de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (U.D.A.P.).

Les références, marques et techniques citées dans le présent descriptif sont données à titre indicatif afin de fixer l'objectif de qualité à obtenir. Sauf mention particulière, il pourra leur être substitué toutes dispositions différentes au choix de l'Architecte ou du Maître d'ouvrage, sous condition expresse que celles-ci respectent le niveau de qualité défini dans le présent document.

Seront notamment admises de plein droit, toutes modifications de l'agencement intérieur et extérieur des locaux (tels que déplacement de gaine technique, soffite ou faux plafonds, ...) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter ou de parfaire l'effet architectural de l'immeuble.

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Dans le cas où le constat de risque d'exposition au plomb des parties privatives et communes prévu aux articles L. 1334-5, L. 1334-6 et L. 1334-8 du code de la santé publique mentionnerait au moins une unité de diagnostic de classe 2 ou 3, il sera effectué des travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb. Ces travaux seront réalisés dans le strict respect de toutes les prescriptions et règlements en vigueur.

Dans le cas où le constat prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante serait positif, les matériaux correspondants seront purgés et évacués par un entrepreneur spécialisé et agréé. Ces travaux seront réalisés dans le strict respect de toutes les prescriptions et règlements en vigueur.

Dans le cas où le constat relatif à la présence de termites et autres insectes xylophages dans le bâtiment prévu à l'article L 133-5 et suivants du code de la construction et de l'habitation serait positif, tous les éléments en bois prévus conservés seront sondés afin de détecter les zones infestées. Ces zones recevront les traitements curatifs appropriés ou seront remplacés. Ces travaux seront réalisés dans le strict respect de toutes les prescriptions et règlements en vigueur.

2 STRUCTURE - GROS ŒUVRE - COUVERTURE

- **Murs porteurs :**
Murs en pierre ou maçonnerie ou béton ou bois, créés, conservés ou renforcés, si nécessaire.
- **Planchers :**
Béton ou bois, remis en état et renforcés (si nécessaire).
- **Façades :**
Conservation de l'existant et/ou ravalement avec peinture et/ou ravalement avec enduit traditionnel et/ou nettoyage des pierres apparentes.
- **Toiture :**
Révision complète ou restauration de la couverture et de la charpente.
Révision complète ou restauration des toitures terrasses accessibles et non accessibles.
Révision complète ou restauration des ouvrages de zinguerie, compris solins, collectes et descentes d'eaux pluviales.
Aménagement de fenêtres de toit, dimensions et localisation selon plans de l'Architecte.
Aménagement ou mise en conformité des lanterneaux de ventilation des cages d'escaliers, selon plans.

- **Serrurerie :**
 - Garde-corps existants conservés et remis en état ou remplacés.
 - Réalisation de garde-corps, emplacement selon plans architecte.

3 DISTRIBUTION – MODIFICATION DES VOLUMES

- **Entre logements :**
 - Réaménagement de la distribution des étages par la réalisation de cloisons séparatives à ossature métallique double et âme isolante type SAD 180 ou équivalent.
 - Plaque de plâtre hydrofuge dans les pièces humides, suivant plans.
- **Intérieur des logements :**
 - Réaménagement de la distribution intérieure des logements par la réalisation de cloisons séparatives type Stil 72/48 ou cloisons alvéolaires type Placopan 50, suivant plans.
 - Plaque de plâtre hydrofuge dans les pièces humides, suivant plans.

4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

- **Fenêtres et portes-fenêtres :**
 - o Double vitrage à isolation thermique et acoustique renforcée, selon réglementation / obligation.
 - o Menuiseries du rez-de-chaussée de la façade sur rue Wlerick du bâtiment A en aluminium, tandis que celles des étages seront en bois. Menuiseries en PVC sur toutes les autres façades.
 - o Fenêtres de toit existantes conservées, restaurées ou remplacées.
 - o Création de fenêtres de toit.
- **Fermetures et occultations**
 - o Occultation par volets intérieurs en médium ou volets bois battants extérieurs ou volets roulants selon prescriptions patrimoniales et emplacement.
 - o Occultation par rideaux occultants, pour les fenêtres de toit.

5 MENUISERIES INTÉRIEURES

- **Portes palières :**
 - o Huisseries bois ou métal, finition peinture satinée.
 - o Bloc porte bois à âme pleine de 40 mm d'épaisseur, finition peinture.
 - o Béquille sur plaque, finition aluminium brossé.
 - o Microviseur grand angle.
- **Portes intérieures :**
 - o Huisseries métal ou bois, finition peinture satinée.
 - o Bloc porte à âme alvéolaire, parement lisse, finition laquée mat usine.
 - o Béquille sur rosace, finition aluminium brossé.
- **Placards, selon plans :**
 - o Portes coulissantes ou pivotantes selon cas, de type Sogal ou similaire.
 - o Équipement des placards dont la largeur est supérieure à 100 cm avec étagères et penderie (hors placards sous rampant) :
 - 1 tablette chapelière sur toute la largeur + tringle ovoïde sur 2/3.
 - Séparatif.
 - Colonne avec 3 étagères sur 1/3.
 - o Les placards dont la largeur est inférieure à 100 cm seront équipés uniquement d'une penderie (hors placards sous rampant) :
 - 1 tablette chapelière sur toute la largeur + tringle ovoïde.
 - o Les placards recevant les chauffe-eaux ne seront pas aménagés.

- o Fourniture et pose d'une armoire à la place du placard, si impossibilité technique, dû à la hauteur sous plafond.

6 ISOLATION & PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- **Isolation thermique :**
 - o Isolation des façades donnant sur l'extérieur composée d'un doublage intérieur en laine de roche ou laine de verre de type GR32, en panneau d'une épaisseur 100 mm, et d'une plaque de plâtre standard (R mini = 3.15).
 - o Toitures tuiles isolées par laine de verre pulvérisée ou déroulée (R minimum = 7,50).
 - o Si nécessaire, isolation sous chape.
- **Chauffage & production d'eau chaude :**
 - **Chauffage :**
 - o Radiateurs électriques nouvelle génération. Coefficient d'aptitude 0,05.
 - Sèche serviette électrique dans la salle d'eau et la salle de bains.
 - **Eau Chaude Sanitaire :**
 - Chauffe-eau électrique individuel. 150L Qpr = 1,53/200L Qpr = 1,92.
- **Ventilation :**
 - o Système de VMC hygroréglable type B collectif.
- **Bouche d'extraction :**
 - o A pile dans la cuisine et les WC.
 - o Hygroréglable dans la salle d'eau et la salle de bains.

7 REVÊTEMENTS & FINITIONS

- **Sol :**
 - o **Pièces de vie / Séjour - Chambres - Dégagement :**
 - Parquet bois massif conservé ou restauré, finition vitrifiée ou huilée.
 - Plinthes bois, finition peinture blanche.
 - Ou**
 - Sol souple PVC en dalles/lames ou lé de marque Gerflor ou Forbo. Pose collée. Ragréage selon sol existant.
 - Plinthes bois, finition peinture blanche.
 - Ou**
 - Sol stratifié chanfreiné (4 côtés) imitation bois marque Berry Alloc ou similaire.
 - Plinthes bois, finition peinture blanche.
 - o **Cuisine - Salle d'eau - Salle de bains :**
 - Parquet bois massif conservé ou restauré, finition vitrifiée ou huilée pour imperméabilisation.
 - Plinthes médium hydro finition peinture blanche.
 - Ou**
 - Carrelage antidérapant grès cérame émaillé 45x45 cm.
 - Plinthes céramiques assorties.
 - Ou**
 - Sol souple PVC en dalles/lames ou lé de marque Gerflor ou Forbo. Pose collée. Ragréage selon sol existant.
 - Plinthes médium hydro finition peinture blanche.

- o **Terrasse, balcon (selon plans de vente) :**
 - Sols : en dalles sur plots ou béton ou lames bois.
 - Pare-vue : claustras bois ou métalliques, emplacement selon plans de vente.
- **Murs :**
 - o Peinture lisse blanche, finition velours.
 - o Faïence murale salle d'eau 20x50 cm :
 - Toute hauteur au droit des baignoires et receveurs de douche.
 - Hauteur = 40cm sur retour latéraux des meubles vasques en niche ou contre un angle.
 - o Crédence cuisine :
 - Panneau stratifié hydrofuge, épaisseur 8 à 10mm, hauteur 60 cm, située au droit du plan de travail, compris retour évier.
 - Ou**
 - Crédence en carreau de faïence en grés cérame émaillé 30x60 cm, pose horizontale à joint droit, hauteur 60cm, située au droit du plan de travail compris retour évier.
- **Plafonds :**
 - o Peinture lisse blanche, finition velours.

8 CUISINE INTEGREE

- **Aménagement haut :**
 - o En trois parties comprenant :
 - Un meuble avec porte équipé d'une étagère.
 - Un caisson avec étagère centrale et un emplacement four micro-ondes équipé d'une prise électrique.
 - o Un meuble sur hotte avec porte, hotte aspirante.
 - o 1 éclairage direct ou une linolite LED au-dessus de l'évier.
- **Aménagement bas des T1, T1bis et T2 :**
 - o Un plan de travail stratifié, compris évier inox encastré à 1 bac sans égouttoir avec robinet mitigeur,
 - o Un meuble sous évier de 60 cm en mélaminé avec porte et étagère,
 - o Un emplacement pour le lave-linge sous plan de travail,
 - o Une plaque de cuisson 2 feux, vitrocéramique encastrée, 1 emplacement pour le frigo top.
- **Aménagement bas des T3 :**
 - o Un plan de travail stratifié,
 - o Un évier inox (avec égouttoir) encastré à 1 bac avec robinet mitigeur,
 - o Un meuble sous évier de 60cm ou 120 cm en mélaminé avec porte(s) et étagère,
 - o Une plaque de cuisson 4 feux, vitrocéramique encastrée,
 - o Un emplacement lave-vaisselle,
 - o Un emplacement lave-linge (ou dans salle d'eau suivant configuration).
 - o Un meuble pour four traditionnel sous plaque de cuisson,
 - o Un emplacement pour le réfrigérateur.

9 SALLE D'EAU & SANITAIRES

- **Meuble vasque**
 - o Meuble à simple ou double vasque moulée(s) dans le plan de travail en résine ou vasque posée sur un plan de travail, suivant plans.
 - o Robinet(s) mitigeur(s).
 - o Façades ton bois avec porte(s) en mélaminé et poignées intégrées.

- o Ensemble surmonté d'un miroir rétroéclairé avec bandeau lumineux ou applique(s) LED.
- **Douche**
 - o Receveur en grès émaillé ou composite ou douche de type italienne ou bac extraplat encastré.
 - o Barre de douche réglable pour fixation de la douchette.
 - o Robinet mitigeur de type Porcher ou similaire avec douchette 2 jets.
 - o Tringle fournie pour rideau de douche dans le bâtiment B et RDC du bâtiment A, paroi de douche vitrée pour les étages du bâtiment A.
- **WC**
 - o Modèle à poser avec cuvette et réservoir en grès émaillé blanc, type Porcher.
 - o Chasse 3/6 litres.
 - o Abattant double.
 - o Robinet d'arrêt.

10 ÉQUIPEMENTS & SÉCURITÉ

- **Électricité :**

Installation conforme à la NFC 15-100, avec tableau de répartition et disjoncteurs différentiel 30mA.

Réseaux en apparent ou encastré selon conservation des existants.

 - o Alimentation monophasée
 - Protection disjoncteur divisionnaire.
 - Disjoncteur différentiel haute sensibilité incorporé au tableau d'abonné.
 - o Appareillage de marque Schneider (série Ovalis) ou Legrand (série Dooxie).
 - o Points lumineux livrés avec un crochet de suspension et dispositif de connexion lumineux (DCL).
 - o Commande éclairage va-et-vient pour la chambre principale et les séjours traversants.
 - o Commande éclairage des appliques LED des SDE et SDB avec double interrupteur positionné à l'entrée de la pièce (applique et plafonnier).
- **Téléphonie / Télévision**
 - o **TV :**
 - 1 prise RJ45 dans le séjour.
 - 1 prise RJ45 dans la chambre principale.
 - Prises reliées à l'antenne collective pour la réception de toutes les chaînes de la TNT.
 - o **Téléphone :**
 - 1 prise RJ45 dans le séjour.
 - 1 prise RJ45 dans chaque chambre.
- **Interphonie / accès :**
 - o Interphonie sans fil reliée par GSM type Intratone.
 - o Platine à l'entrée du bâtiment Rue Wlérick.
 - o Porte de garage automatique Rue Lacataye.
 - o 1 Télécommande bi-technologie par logement, programmée pour les 2 accès.
- **Sécurité**
 - o DAAF (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée) fixé en plafond.
 - 1 par logement.

11 PARTIES COMMUNES

▪ Hall d'entrée :

- o Existant conservé selon état.

Et/ou

- o Restauration avec revêtement décoratif et éclairage LED, selon carnet décoration Architecte :
 - Sol carrelage en grès cérame imitation parquet de dimension 20x120 cm, de chez Galeries du Carrelage ou similaire, calepinage selon choix de l'architecte, usage grand trafic avec plinthes assorties en RDC.
 - Tapis de sol de type Emco série Diplomat ou similaire.
 - Revêtements muraux : enduit décoratif, ou peinture selon choix de l'Architecte.
 - Plafonds : reprise des plafonds existants ou faux-plafonds, peints.
 - Grand miroir verre sécurit (dimensions minimum 80 x 200 cm).

▪ Circulations :

- o Restauration avec revêtement décoratif et éclairage LED, selon carnet décoration Architecte :
 - Sol des circulations du RDC en carrelage et pour les étages en moquette (dalles ou lames), de chez Balsan ou équivalent.
 - Murs : recouverts d'un revêtement mural décoratif de chez Lutèce ou similaire et peinture selon choix de l'Architecte en charge du projet.
 - Plafonds : recouverts d'une peinture lisse ou de Gouttelette écrasée.
 - Equipement électrique conforme à la norme NFC 15-100.
 - Eclairage par détecteur de présence.

▪ Escalier béton et paliers (Bâtiment B) :

- o Existant conservé selon état.

Et/ou

- o Restauration avec revêtement décoratif et éclairage LED, selon carnet décoration Architecte :
 - Sol en moquette (dalles ou lames), de chez Balsan ou équivalent.
 - Murs : recouverts d'un revêtement mural décoratif de chez Lutèce ou similaire et peinture selon choix de l'Architecte en charge du projet.
 - Plafonds : recouverts d'une peinture lisse ou de Gouttelette écrasée.
 - Equipement électrique conforme à la norme NFC 15-100.
 - Eclairage par détecteur de présence.

▪ Escalier bois et paliers (Bâtiment A) :

- o Existant conservé selon état. Ponçage et vernissage du bois.

Et/ou

- o Restauration avec revêtement décoratif et éclairage LED, selon carnet décoration Architecte :
 - Sol en moquette (dalles ou lames), de chez Balsan ou équivalent.
 - Murs : recouverts d'un revêtement mural décoratif de chez Lutèce ou similaire et peinture selon choix de l'Architecte en charge du projet.
 - Plafonds : recouverts d'une peinture lisse ou de Gouttelette écrasée.
 - Equipement électrique conforme à la norme NFC 15-100.
 - Eclairage par détecteur de présence.
- o Rénovation des garde-corps et ajout d'une lisse pour respecter les 1m de hauteur réglementaire.

▪ Ascenseur :

- o Existant conservé et remis en état dans le bâtiment B.

- **Caves / celliers en sous-sol :**
 - Sol béton brut.
 - Cloisonnement en placo ou bois ou parpaings, brut.
 - Portes en bois ou métallique avec fermeture à clé.
 - Eclairage dans les parties communes uniquement.

- **Celliers aux étages :**
 - Sol béton ou bois brut.
 - Cloisonnement en placo ou bois ou parpaings, brut.
 - Portes en bois ou métallique avec fermeture à clé.
 - Eclairage dans les parties communes uniquement.

- **Locaux poussettes, locaux vélos :**
 - Sol béton brut.
 - Cloisonnement en placo ou bois ou parpaings, brut.
 - Portes en bois ou métallique avec fermeture à clé ou vigik et ferme porte.
 - Eclairage par détection de présence.
 - Racks dans les locaux vélos.

- **Stationnements en sous-sol :**
 - Existants conservés.

- **Cour :**
 - En pavés ou dalles sur plot.
 - Eclairage par détecteur de présence ou sur horloge.

- **Espaces verts :**
 - Jardinières plantées en séparatif des terrasses du RDC (patio central).

- **Local OM :**
 - Sans objet – Containers situés à proximité.

- **BAL :**
 - Ensemble de boîtes aux lettres aux normes, situé au niveau de l'entrée principale.

Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.

Référence : SNC LP PROMOTION 1052
Réalisé par Nour Eddine EL HALOUI
Pour le compte de AC DIAGNOSTICS

Date de réalisation : 10 septembre 2025 (Valable 6 mois)
Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :
N° 2024-285 du 9 août 2024

Références du bien

Adresse du bien

3 Rue Robert Wlerick
40000 Mont-de-Marsan

Référence(s) cadastrale(s):

AB0185

ERP établi selon les parcelles localisées au cadastre.

Vendeur

SNC LP PROMOTION 1052

Acquéreur



Synthèses

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acquéreur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Etat des Risques et Pollutions (ERP)

Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
PPR†	Effet thermique SPD Mont de Marsan	approuvé	20/10/2010	non	non	p.7
PPR†	Effet de surpression SPD Mont de Marsan	approuvé	20/10/2010	non	non	p.7
SIS ⁽¹⁾	Pollution des sols	approuvé	17/01/2019	non	-	p.7
Périmètre d'application d'une Obligation Légale de Débroussaillage				oui	-	p.6
Zonage de sismicité : 1 - Très faible ⁽²⁾				non	-	-
Zonage du potentiel radon : 1 - Faible ⁽³⁾				non	-	-

Etat des Risques et Pollutions (ERP)

Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
Commune non concernée par la démarche d'étude du risque lié au recul du trait de côte.						

Etat des risques approfondi (Synthèse Risque Argile / ENSA / ERPS)	Concerné	Détails
Zonage du retrait-gonflement des argiles	Non	Aléa Faible
Plan d'Exposition au Bruit ⁽⁴⁾	Non	-
Basias, Basol, Icpe	Oui	14 sites * à - de 500 mètres

* Ce chiffre ne comprend pas les sites non localisés de la commune.

(1) Secteur d'Information sur les Sols.

(2) Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8).

(3) Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R.1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

(4) Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

Attention, les informations contenues dans le second tableau de synthèse ci-dessus sont données à titre informatif. Pour plus de détails vous pouvez commander un Etat des risques approfondi.

Attention, les informations contenues dans ce tableau de synthèse sont données à titre informatif et ne sont pas détaillées dans ce document.

Etat des risques complémentaires (Géorisques)			
Risques		Concerné	Détails
 Inondation	TRI : Territoire à Risque important d'Inondation	Non	-
	AZI : Atlas des Zones Inondables	Oui	Présence d'un AZI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.
	PAPI : Programmes d'actions de Prévention des Inondations	Non	-
	Remontées de nappes	Oui	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, fiabilité FORTE (dans un rayon de 500 mètres).
 Installation nucléaire		Non	-
 Mouvement de terrain		Non	-
 Pollution des sols, des eaux ou de l'air	BASOL : Sites pollués ou potentiellement pollués	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 500 mètres d'un ou plusieurs sites identifiés.
	BASIAS : Sites industriels et activités de service	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 500 mètres d'un ou plusieurs sites identifiés.
	ICPE : Installations industrielles	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 1000 mètres d'une ou plusieurs installations identifiées.
 Cavités souterraines		Non	-
 Canalisation TMD		Non	-

Source des données : <https://www.georisques.gouv.fr/>

Sommaire

Synthèses	1
Formulaire récapitulatif	5
Obligations Légales de Débroussaillage	6
Procédures ne concernant pas l'immeuble	7
Déclaration de sinistres indemnisés	8
Argiles - Information relative aux travaux non réalisés	9
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions	10
Annexes	11

État des Risques et Pollutions

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être joint en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur ou au potentiel locataire par le bailleur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire, de l'acte authentique ou du contrat de bail.

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

Document réalisé le : 10/09/2025

Parcelle(s) : AB0185

3 Rue Robert Wlerick 40000 Mont-de-Marsan

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn	prescrit	oui ☐	non ☒
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn	appliqué par anticipation	oui ☐	non ☒
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn	approuvé	oui ☐	non ☒

Les risques naturels pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Inondation ☐	Crue torrentielle ☐	Remontée de nappe ☐	Submersion marine ☐	Avalanche ☐
Mouvement de terrain ☐	Mvt terrain-Sécheresse ☐	Séisme ☐	Cyclone ☐	Eruption volcanique ☐
Feu de forêt ☐	autre ☐			

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn

oui ☐ non ☒

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés

oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm	prescrit	oui ☐	non ☒
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm	appliqué par anticipation	oui ☐	non ☒
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm	approuvé	oui ☐	non ☒

Les risques miniers pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque miniers ☐	Affaissement ☐	Effondrement ☐	Tassement ☐	Emission de gaz ☐
Pollution des sols ☐	Pollution des eaux ☐	autre ☐		

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm

oui ☐ non ☒

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés

oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt	approuvé	oui ☐	non ☒
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt	prescrit	oui ☐	non ☒

Les risques technologiques pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque Industriel ☐	Effet thermique ☐	Effet de surpression ☐	Effet toxique ☐	Projection ☐

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

oui ☐ non ☒

L'immeuble est situé en zone de prescription

oui ☐ non ☒

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui ☐ non ☐

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location*

oui ☐ non ☐

*Information à compléter par le vendeur / bailleur, disponible auprès de la Préfecture

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble est situé dans une zone de sismicité classée en :	zone 1 ☒	zone 2 ☐	zone 3 ☐	zone 4 ☐	zone 5 ☐
	Très faible	Faible	Modérée	Moyenne	Forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une zone à potentiel radon :	zone 1 ☒	zone 2 ☐	zone 3 ☐
	Faible	Faible avec facteur de transfert	Significatif

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T (catastrophe naturelle, minière ou technologique)

L'immeuble a donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T*	oui ☐	non ☐

*Information à compléter par le vendeur / bailleur

Information relative à la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	oui ☐	non ☒

Selon les informations mises à disposition par l'arrêté préfectoral DCCPAT-2019-43 du 17/01/2019 portant création des SIS dans le département

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est situé sur une commune concernée par le recul du trait de côte et listée par décret	oui ☐	non ☒

L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme :

oui, à horizon d'exposition de 0 à 30 ans ☐	oui, à horizon d'exposition de 30 à 100 ans ☐	non ☐	zonage indisponible ☐

L'immeuble est concerné par des prescriptions applicables à cette zone

oui ☐ non ☐

L'immeuble est concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser

oui ☐ non ☐

*Information à compléter par le vendeur / bailleur

Situation de l'immeuble au regard de l'obligation légale de débroussaillage (OLD)

L'immeuble se situe dans un périmètre d'application d'une Obligation Légale de Débroussaillage	oui ☒	non ☐

L'immeuble est concerné par une obligation légale de débroussailler*

oui ☐ non ☐

*Information à compléter par le vendeur / bailleur

Parties concernées

Vendeur	SNC LP PROMOTION 1052	à		le	

Acquéreur		à		le	

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Obligations Légales de Débroussaillage

Concerné *

* Le bien se situe dans le périmètre d'application d'une obligation légale de débroussaillage.



Effectivité des Obligations Légales de Débroussaillage

Le bien doit effectivement être débroussaillé s'il se situe dans un **périmètre soumis à des Obligations Légales de Débroussaillage** et s'il remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes (cf. [article L.134-6](#) du Code forestier) :

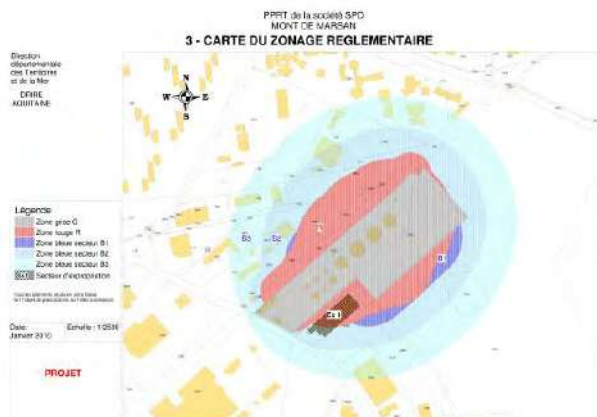
- Il se situe aux abords :
 - d'une construction, un chantier ou toute autre installation ;
 - d'une voie privée donnant accès à une construction, un chantier ou toute autre installation ;
- Il se situe dans :
 - une zone urbaine d'un PLU, une zone constructible d'une carte communale ou une partie actuellement urbanisée d'une commune soumise au RNU ;
 - une Zone d'Aménagement Concerté, une Association Foncière Urbaine ou un lotissement ;
- Il accueille
 - des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs ou des résidences mobiles ;
 - un camping ou un parc résidentiel destiné à l'accueil d'habitations légères de loisirs ;
 - une installation classée pour la protection de l'environnement.

Cartographies ne concernant pas l'immeuble

Au regard de sa position géographique, l'immeuble n'est pas concerné par :

Le PPRT multirisque, approuvé le 20/10/2010

Pris en considération : Effet thermique, Effet de surpression



Le SIS Pollution des sols, approuvé le 17/01/2019



Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/07/2022	31/12/2022	08/09/2023	☐
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	27/12/2020	02/01/2021	13/02/2021	☐
Par remontées de nappes phréatiques	01/12/2020	28/02/2021	12/02/2022	☐
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue Par submersion marine	24/01/2009	27/01/2009	29/01/2009	☐
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	☐
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	31/05/1992	31/05/1992	18/11/1992	☐
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	31/08/1991	31/08/1991	15/08/1992	☐
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	19/07/1983	27/07/1983	18/11/1983	☐

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : <https://www.georisques.gouv.fr/>

Préfecture : Mont-de-Marsan - Landes

Commune : Mont-de-Marsan

Adresse de l'immeuble

3 Rue Robert Wlerick
Parcelle(s) : AB0185
40000 Mont-de-Marsan
France

Établi le :

Acquéreur :

Vendeur :

SNC LP PROMOTION 1052

Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Conformément aux dispositions de l'article R125-24 du Code de l'environnement pris en son dernier alinéa :

« En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien ».

	Oui	Non
L'immeuble présente des désordres répondant aux critères énoncés dans l'article ci-dessus reproduit.	☐	☐

Le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés permettant un arrêt de ces désordres.

Prescriptions de travaux

Aucun

Documents de référence

Aucun

Conclusions

L'Etat des Risques en date du 10/09/2025 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral n°2024-285 en date du 09/08/2024 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN est ainsi concerné par :

- L'Obligation Légale de Débroussaillage, conformément à l'arrêté en date du 6 février 2024 classant les bois et forêts exposés au risque d'incendie au titre des articles L. 132-1 et L. 133-1 du code forestier (AGRT2401596A), ainsi qu'aux données issues de la plateforme Géorisques

Sommaire des annexes

Arrêté Préfectoral départemental n° 2024-285 du 9 août 2024

Cartographies :

- Fiche d'information des acquéreurs et des locataires sur la sismicité
- Cartographie réglementaire de la sismicité
- Fiche d'information des acquéreurs et des locataires sur le risque radon
- Fiche d'information des acquéreurs et des locataires sur l'obligation légale de débroussaillage

À titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service aménagement et risques**

Arrêté n°2024-285

**portant abrogation de l'arrêté DDTM40/SAR/BPRD n° 2021-1209 du 30 août 2021 et
des arrêtés préfectoraux relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de
biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques**

**La préfète,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 125-5 et R. 125-23 à R.125-27 ;
VU la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, et notamment son article 236 ;
VU le décret n° 2022-1289 du 1^{er} octobre 2022 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques ;
VU le décret du 12 janvier 2022 portant nomination de Madame Françoise TAHÉRI, préfète des Landes ;

CONSIDÉRANT que la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 a abrogé le titre III de l'article L.125-5 du code de l'environnement et que le préfet n'est plus tenu d'arrêter la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques ;

CONSIDÉRANT que la modification de l'article L. 125-5 du code de l'environnement est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT que l'état des risques est désormais accessible sur le site internet Géorisques, à partir de l'onglet sur l'état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (<https://erial.georisques.gouv.fr>) ;

SUR PROPOSITION de la directrice départementale des territoires et de la mer,

ARRÊTE :

Article 1 – Sont abrogés :

- l'arrêté préfectoral n° DDTM40/SAR/BPRD n°2021-1209 du 30 août 2021 relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques ;
- les 55 arrêtés préfectoraux portant information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques, listés en annexe au présent arrêté, qui précisent pour chaque commune les documents de référence pour établir un état des risques et pollutions.

Article 2 – Le site GEORISQUES, à partir de l'onglet ERRIAL (<https://errial.georisques.gouv.fr>), devient le site de référence pour la génération de l'état des risques et pollutions. Tout citoyen peut donc obtenir automatiquement un état pré-rempli des risques auxquels un bien immobilier est soumis.

Il appartient aux professionnels de l'immobilier, aux propriétaires et aux bailleurs de vérifier l'exactitude des informations contenues dans cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires – ERRIAL – et de les compléter à partir d'informations dont ils disposent sur le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Les informations relatives aux procédures des plans de prévention des risques naturels et technologiques sont accessibles sur le site des services de l'État dans les Landes.

Article 3 – Le présent arrêté sera adressé aux maires des communes concernées et à la chambre interdépartementale des notaires. Il sera affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs (RAA) de l'État dans le département et mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans les Landes.

Article 4 – La secrétaire générale de la préfecture, la directrice départementale des territoires et de la mer et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mont-de-Marsan, le 09 AOÛT 2024

Pour la préfète
Le Secrétaire générale
Stéphanie MONTEUIL

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet, il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique, le Ministre chargé de la transition écologique ou le Préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'État. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Le zonage sismique sur ma commune

Le zonage sismique de la France:

Les données de sismicité instrumentale et historique et des calculs de probabilité permettent d'aboutir à l'élaboration d'un zonage sismique. Cette analyse probabiliste représente la possibilité pour un lieu donné, d'être exposé à des secousses telluriques.

Elle prend en compte la répartition spatiale non uniforme de la sismicité sur le territoire français et a permis d'établir la cartographie ci-contre qui découpe le territoire français en 5 zones de sismicité: **très faible, faible, modérée, moyenne, forte**. Les constructeurs s'appuient sur ce zonage sismique pour appliquer des dispositions de constructions adaptées au degré d'exposition **au risque sismique**.

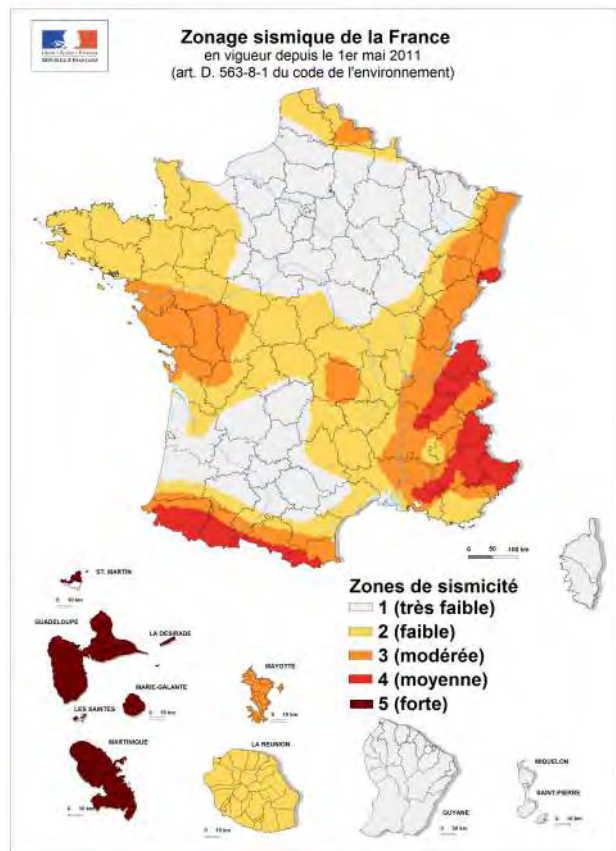
La réglementation distingue quatre catégories d'importance (selon leur utilisation et leur rôle dans la gestion de crise):

I – bâtiments dans lesquels il n’y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée

II – bâtiments de faible hauteur, habitations individuelles

III – établissements recevant du public, établissements scolaires, logements sociaux

IV – bâtiments indispensables à la sécurité civile et à la gestion de crise (hôpitaux, casernes de pompiers, préfectures ...)



Pour les bâtiments neufs		1	2	3	4	5
I		Aucune exigence				
II		Aucune exigence	Règles CPMI-EC8 Zones 3/4		Règles CPMI-EC8 Zone5	
		Aucune exigence	Eurocode 8			
III		Aucune exigence	Eurocode 8			
IV		Aucune exigence	Eurocode 8			

Si vous habitez, construisez votre maison ou effectuez des travaux :

- **en zone 1**, aucune règle parasismique n'est imposée ;

- en **zone 2**, aucune règle parasismique n'est imposée sur les maisons individuelles et les petits bâtiments. Les règles de l'Eurocode 8 sont imposées pour les logements sociaux et les immeubles de grande taille ;

- en **zone 3 et 4**, des règles simplifiées appelées CPMI –EC8 zone 3/4 peuvent s’appliquer pour les maisons individuelles;

- **en zone 5**, des règles simplifiées appelées CPMI-EC8 zone 5 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles.

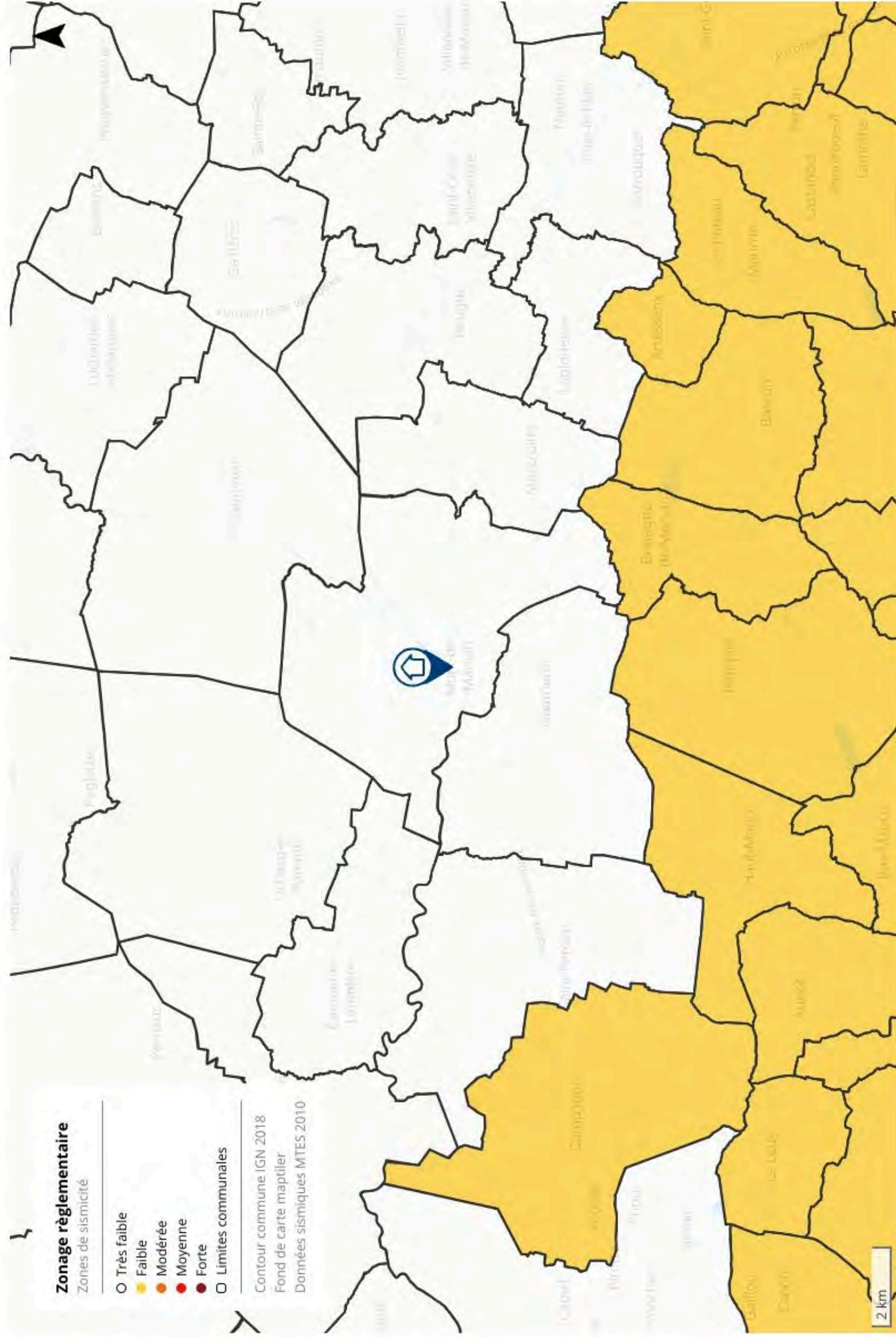
Pour connaître, votre zone de sismicité: <https://www.georisques.gouv.fr/> - rubrique « Connaître les risques près de chez moi »

Le moyen le plus sûr pour résister aux effets des séismes est la construction parasismique : concevoir et construire selon les normes parasismique en vigueur, tenir compte des caractéristiques géologiques et mécaniques du sol.

Pour en savoir plus:

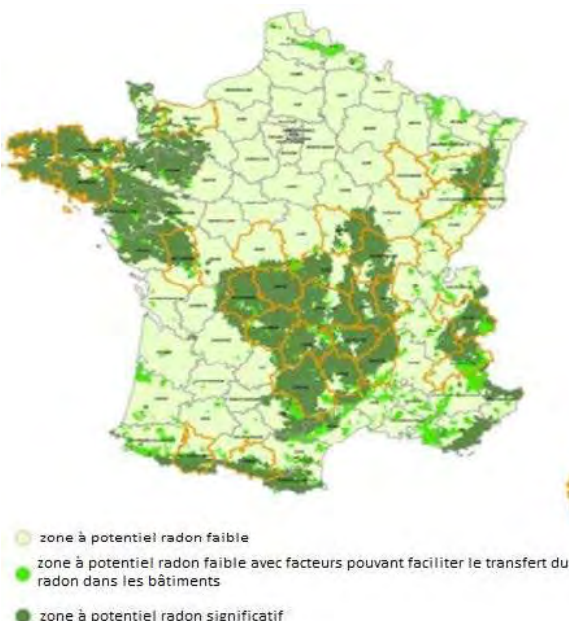
Qu'est-ce qu'un séisme, comment mesure-t-on un séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme>

Que faire en cas de séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/que-faire-en-cas-de-seisme>



Le zonage radon sur ma commune

Le zonage à potentiel radon des sols France métropolitaine



Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte chimiquement. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans le sol et les roches.

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau avec une concentration très variable d'un lieu à l'autre suivant de nombreux facteurs : pression, température, porosité, ventilation...

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement très faible. Par contre, dans les espaces clos comme les bâtiments, il peut s'accumuler et atteindre parfois des concentrations élevées.

Les zones les plus concernées par des niveaux élevés de radon dans les bâtiments sont celles ayant des formations géologiques naturellement riches en uranium (sous-sols granitiques et volcaniques).

La concentration en radon se mesure en becquerel par mètre cube d'air (Bq/m³) et le niveau moyen de radon dans l'habitat français est inférieur à 100 Bq/m³. Il existe néanmoins d'importantes disparités liées aux caractéristiques du sol, mais aussi du bâtiment et de sa ventilation. La concentration varie également selon les habitudes de ses occupants en matière d'aération et de chauffage.

Quel est le risque pour la santé ?

Le radon est classé comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987 (Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS). En effet, le radon crée, en se désintégrant, des descendants solides radioactifs (polonium, bismuth, plomb) qui peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

À long terme, l'inhalation du radon conduit à augmenter le risque de développer un cancer du poumon. Cette augmentation est proportionnelle à l'exposition cumulée tout au long de sa vie.

En France, le radon est la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac, et on estime qu'environ 3000 décès par an lui sont imputables. Qui plus est, pour une même exposition au radon, le risque de développer un cancer du poumon est environ 20 fois plus élevé pour un fumeur que pour un non-fumeur.

Comment connaître l'exposition au radon dans son habitation ?

Le seul moyen de connaître son niveau d'exposition au radon est de le mesurer grâce à des détecteurs (dosimètres radon) pendant au moins de 2 mois en période de chauffe (mi-septembre à fin avril) dans les pièces aux niveaux les plus bas occupés (séjour et chambre de préférence). En effet, le radon provenant principalement des sols sous les bâtiments, les expositions les plus élevées se situent généralement dans les lieux de vie les plus proches du sol.

Les détecteurs sont commercialisés et analysés par des laboratoires spécialisés (renseignements disponibles sur les sites internet mentionnés dans les contacts utiles ci-dessous). Des détecteurs peuvent également être mis à disposition ponctuellement lors de campagnes de prévention (renseignements auprès de sa commune, de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)).

Il est recommandé d'avoir un niveau de radon dans son logement inférieur au niveau de référence fixé à 300 Bq/m³, et plus généralement, le plus bas raisonnablement possible.

Comment réduire l'exposition au radon dans son habitation ?

Des solutions techniques existent pour réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ aérer quotidiennement son domicile par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour ;
- ✓ ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air, quand elles existent, et les nettoyer régulièrement ;
- ✓ veiller à l'entretien régulier du système de ventilation, quand il existe, et à changer les filtres régulièrement.

Les travaux d'aménagement suivants permettent également de réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ assurer l'étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol vis-à-vis du passage du radon (fissures, joints sol/mur, passages des réseaux) ;
- ✓ améliorer, rétablir ou mettre en œuvre une ventilation naturelle ou mécanique dans le soubassement de son domicile.

Les solutions techniques sont à choisir et à adapter à son bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Une fois ces solutions mises en œuvre, il est recommandé de vérifier leur efficacité en réalisant de nouvelles mesures de radon.

Information acquéreur – locataire (IAL – article L.125-5 du CE) sur le risque radon

Le potentiel radon des sols

Le potentiel radon des sols représente la capacité du sol à émettre du radon. Il prend en compte la richesse en uranium et radium présents dans les roches du sous-sol, la porosité du sol ainsi que plusieurs facteurs géologiques particuliers pouvant favoriser la remontée du radon vers la surface comme les failles, les cavités souterraines, les zones minières...

Il ne permet pas de connaître la concentration dans son habitation et donc son exposition réelle au radon qui dépend aussi de la qualité de la construction et de son mode de vie. Il permet toutefois d'émettre certaines recommandations selon son intensité.

Recommandations pour un logement situé dans une commune à potentiel radon significatif (zone 3)

Il est recommandé de procéder au mesurage du radon dans son logement dans des pièces aux niveaux les plus bas occupés. Le nombre de détecteurs à placer dépend de la surface du bâtiment, avec a minima deux détecteurs à positionner de préférence dans le séjour et une chambre.

Si les résultats sont inférieurs au niveau de référence de 300 Bq/m³, aucune action particulière n'apparaît aujourd'hui nécessaire, à l'exception des bonnes pratiques en termes de qualité de l'air intérieur de son logement (aération quotidienne de son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour, pas d'obstruction des systèmes de ventilation...).

Si les résultats dépassent légèrement le niveau de référence, il est recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. De nouvelles mesures sont à réaliser à l'issue de la réalisation des travaux pour vérifier leur efficacité.

Si les résultats dépassent fortement le niveau de référence (> 1000 Bq/m³), il est fortement recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. Les solutions sont à choisir et à adapter au bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Ces solutions peuvent être mises en œuvre progressivement en fonction des difficultés de réalisation ou de leur coût. À l'issue des travaux, il convient de réaliser de nouvelles mesures de radon pour vérifier leur efficacité.

Quel que soit le niveau de radon mesuré dans son logement, si des travaux de rénovation énergétique sont engagés (changement des fenêtres...), il convient de s'assurer du maintien d'un taux de renouvellement de l'air suffisant et d'aérer quotidiennement son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour. De nouvelles mesures de radon sont également conseillées pour connaître l'évolution de sa situation.

Pour en savoir plus – contacts utiles

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires : www.georisques.gouv.fr
Ministère de la santé et de la prévention : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon>
Au niveau régional :
ARS (santé, environnement) : www.ars.sante.fr
DREAL (logement) : <https://www.ecologie.gouv.fr/services-deconcentres-des-ministeres>
Informations sur le radon :
Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (risque, mesure) : www.irsn.fr/radon

Fiche d'information sur les obligations de débroussaillage

Le bien que vous souhaitez acquérir ou louer est concerné par l'obligation légale de débroussaillage (OLD). Cette fiche précise les modalités qui s'y rapportent.

Le débroussaillage autour des habitations, routes et autres installations ou équipements est la meilleure des protections : **90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés.**

Débroussailler les abords de son habitation, **c'est créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt**, dans le but de se protéger, de protéger ses proches et ses biens, faciliter l'intervention des secours et de protéger la biodiversité et son cadre de vie.



Terrain respectant les obligations de débroussaillage, source : ONF.

Le débroussaillage consiste sur une profondeur d'au moins 50 mètres¹ autour de son habitation, à **réduire la quantité de végétaux** et à **créer des discontinuités** dans la végétation restante.

Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Il s'agit de couper la végétation herbacée, les buissons et les arbustes, et selon votre département, de mettre à distance les arbres pour qu'ils ne se touchent pas.

Cette mesure est rendue obligatoire par le code forestier dans les territoires particulièrement exposés au risque d'incendie. Sont concernées toutes les **constructions situées à l'intérieur et à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie.**

Cette obligation relève de la responsabilité du propriétaire de la construction.

Selon la configuration de votre parcelle, et pour respecter la profondeur du débroussaillage, vous pourriez être tenu d'intervenir sur des parcelles voisines, au-delà des limites de votre propriété.

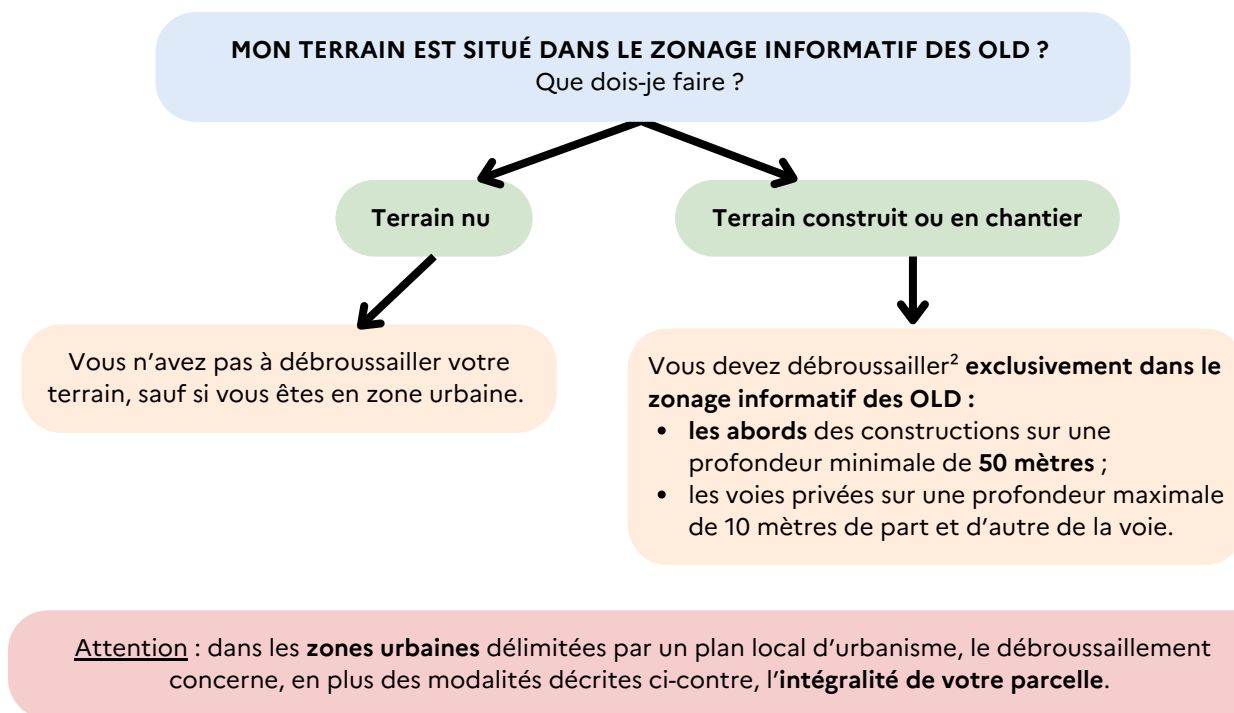
En cas de non-respect de ces obligations, vous vous exposez à des sanctions, qu'elles soient pénales ou administratives

¹ Le préfet ou le maire peut porter cette obligation à 100 mètres.

QUELLES RÈGLES S'APPLIQUENT SUR VOTRE TERRAIN ?

Vous pouvez consulter le zonage informatif à l'adresse suivante :

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/OLD-obligations-legales-de-debroussailement>



Des règles particulières peuvent s'appliquer :

- aux terrains situés à proximité d'infrastructures linéaires (réseaux électriques, voies ferrées, etc.) : profondeur de débroussailement, consignes de mise en œuvre, etc. ;
- et aussi aux terrains servant d'assiette à une zone d'aménagement concertée, une association foncière urbaine, un lotissement, un site SEVESO, un camping, etc.

Qui est concerné par les travaux de débroussailement ?

Le propriétaire de la construction est responsable du débroussailement autour de celle-ci. Un locataire peut effectuer le débroussailement si cela est précisé dans son contrat de location, cela n'exonère cependant pas le propriétaire de sa responsabilité pénale.

Attention : les obligations légales de débroussailement liées à vos constructions sont à réaliser sur une **profondeur minimale de 50 mètres** à compter de celles-ci. Elles ne se limitent pas nécessairement aux limites de votre parcelle. **Vous pouvez donc être amené à réaliser des travaux de débroussailement sur une parcelle voisine.**

Dans ce cas :

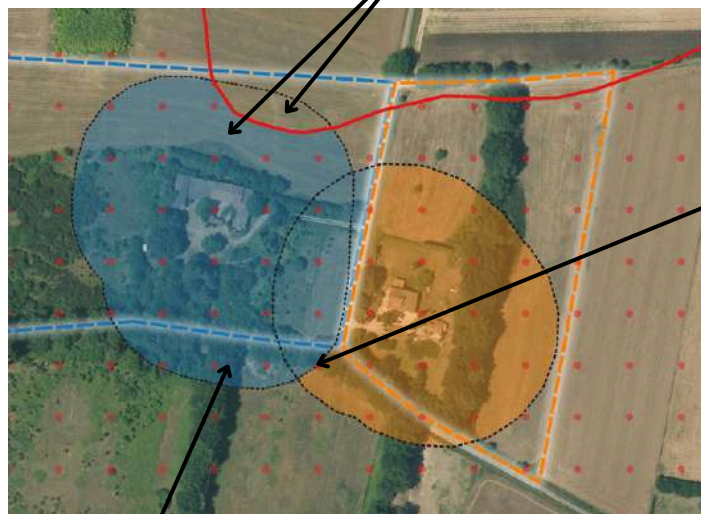
- informez vos voisins de vos obligations de débroussailement sur leur terrain. Il est recommandé de formaliser votre demande d'accès par un **courrier avec accusé de réception**, précisant la nature des travaux à réaliser ([modèle de courrier](#)) ;
- vos voisins peuvent choisir d'effectuer eux-mêmes le débroussailement qui vous incombe. Cependant, s'ils ne souhaitent pas le réaliser eux-mêmes mais qu'ils vous refusent l'accès, ou qu'ils ne répondent pas à votre demande d'accès au bout d'un mois à compter de la notification, la responsabilité du débroussailement leur incombera. Vous devrez en informer le maire.

² Dans la limite du zonage informatif des obligations légales de débroussailement.

³ Cette profondeur est fixée par arrêté préfectoral.

EXEMPLE :

Le propriétaire débroussaille les abords de sa maison sur une profondeur de 50 mètres à l'intérieur seulement du zonage informatif des OLD.



Source : IGN - ortho express 2020

En cas de superposition, l'obligation de mise en œuvre incombe en **priorité au propriétaire de la zone de superposition**.

Si la superposition concerne une **parcelle tierce qui ne génère pas d'OLD** elle-même, **chaque propriétaire dont les OLD débordent sur cette parcelle est responsable du débroussaillage des zones les plus proches des limites de sa propre parcelle**.

- Zonage informatif des OLD
- Parcelle propriétaire A
- OLD qui incombent au propriétaire A
- Parcelle propriétaire B
- OLD qui incombent au propriétaire B
- Profondeur de 50 mètres autour des constructions

Attention, le débroussaillage doit être réalisé **de manière continue sans tenir compte des limites de la propriété et peut ainsi déborder sur une parcelle voisine**.

COMMENT ET QUAND DÉBROUSSAILLER ?

Les modalités précises de mise en œuvre du débroussaillage sont adaptées au mieux aux conditions locales de votre département. **Premier réflexe : allez consulter le site de votre préfecture !**

Le débroussaillage comprend plusieurs types de travaux :

- des travaux de réduction importante de la végétation, qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, travaux recommandés durant les saisons d'**automne et d'hiver** ;
- l'entretien des zones déjà débroussaillées, qui consiste à maintenir une faible densité de végétation au sol en coupant les herbes et les broussailles ;
- le nettoyage après une opération d'entretien, comprenant l'élimination des résidus végétaux et l'éloignement de tout combustible potentiel aux abords de l'habitation.



Que faire des déchets verts ?

Vous pouvez les broyer ou les composter, car ils sont biodégradables. Vous avez également la possibilité de les déposer à la déchetterie. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie pour connaître les modalités de traitement des déchets verts dans votre commune, communauté de communes ou agglomération.

QUE RISQUEZ-VOUS SI VOUS NE DÉBROUSAILLEZ PAS VOTRE TERRAIN ?

Ne pas débroussailler son terrain, c'est **risquer l'incendie de son habitation**, mettre l'environnement et soi-même **en danger et compliquer l'intervention des services d'incendie et de secours**. Vous vous exposez également à des sanctions, telles que :

- des **sanctions pénales** : de la contravention de 5e classe, pouvant aller jusqu'à 1 500 €, au délit puni de 50 €/m² non débroussaillé ;
- des **sanctions administratives** : mise en demeure de débroussailler avec astreinte , amende administrative allant jusqu'à 50 €/m² pour les zones non débroussaillées , exécution d'office : la commune peut réaliser les travaux et facturer le propriétaire ;
- une **franchise sur le remboursement des assurances**.



Maison non débrousaillée, partiellement détruite par le passage d'un feu, Rognac (13), source : ONF.

Pour aller plus loin sur les obligations légales de débroussaillage :

[Site internet de votre préfecture](#)

Jedebroussaille.gouv.fr

[Dossier expert sur les feux de forêt | Géorisques](#)

[Obligations légales de débroussaillage | Géorisques](#)

[Articles L.134-5 à L.134-18 du code forestier](#)

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : LC12F23A

Mission réalisée le 12/06/2023



PROPRIÉTAIRE

SARL LE RICHELIEU
représentée par M. PANTELThierry
3 Rue Robert Wlérick
40000 MONT-DE-MARSAN

BIEN CONCERNÉ

Hôtel
3 rue Robert Wlérick
40000 MONT-DE-MARSAN

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **Hôtel** Descriptif du bien : **Hôtel Restaurant**
 Adresse : **3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN** Encombrement constaté : **Bâtiment meublé le jour de la visite**
 Référence Cadastre : **AB - 185** Mitoyenneté : **OUI** Bâti : **OUI**
 Document(s) joint(s) : **Néant**

Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry**

Qualité :

Adresse : **3 Rue Robert Wlérick
40000 MONT-DE-MARSAN**

- Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :

Qualité :

Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **Le propriétaire**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **CASAS Laurent**
 Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL SESO**
 Adresse : **411, boulevard Antoine Lacaze 40000 MONT DE MARSAN**
 N° SIRET : **42158576100115**
 N° certificat de qualification : **C2043**
 Date d'obtention : **05/10/2022**
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **LCC QUALIXPERT**
17 rue Borrel
81100 CASTRES

Organisme d'assurance professionnelle : **GAN ASSURANCES**

N° de contrat d'assurance : **191.284.059**

Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2023**

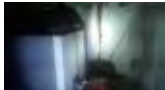
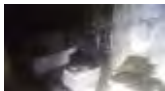
RESULTATS

Le présent examen fait état d'indices d'infestations de Termites sans présence d'individu au niveau du bâti le jour de la visite.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

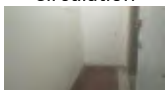
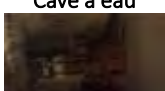
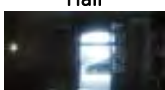
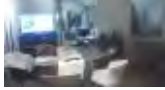


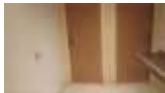
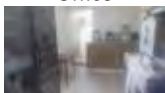
D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

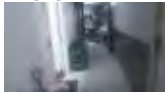
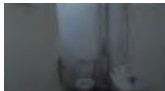
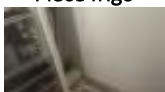
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Niveau -1		
Garage 	Menuiseries bloc-porte n°1 - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte n°2 - Métal	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Poteau - Béton	Absence d'indices
Stockage 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Plâtre	Absence d'indices
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indices
Chaudière 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indices
Local n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Parpaing	Absence d'indices
	Plafond - Béton	Absence d'indices
Dégagement n°4 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Hourdis	Absence d'indices
Plonge intérieure 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Béton Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
	Escalier - Béton	Absence d'indices
Local n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices

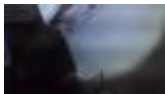
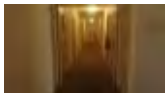
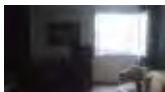
Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

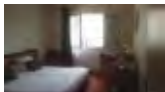
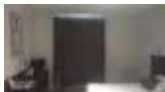


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Cave à vin 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé	Absence d'indices
	Plafond - Enduit	Absence d'indices
Circulation 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Cave à eau 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
Cave sous salon 	Escalier - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Tomettes	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Béton	Absence d'indices
Niveau 0		
Hall 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
Salon 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Lambris Vernis	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - Aluminium	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Réception 	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Lambris Vernis	Absence d'indices
Bureau n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices

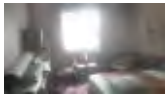
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Bureau n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Couloir n°5 	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Aluminium	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Sanitaires 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Cage d'escalier accès garage 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Escalier - Béton	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Cage d'escalier accès étages 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Escalier - Béton	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Salle de réceptions 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Office 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Dalles de sol	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices

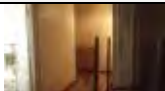
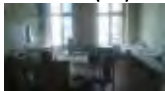
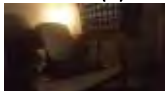
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Cuisine 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Plonge extérieure 	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Béton	Absence d'indices
Cage d'escalier accès plonge 	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Dégagement n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
W.C. n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Parois - Enduit projeté Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Enduit projeté Peinture	Absence d'indices
Pièce frigo 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Passe 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Polycarbonate	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Salle de restaurant 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Boiserie murale Vernis	Absence d'indices
	Plancher - Parquet	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)

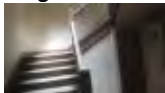
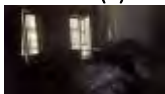
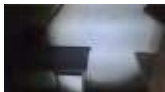
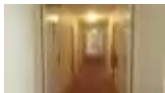
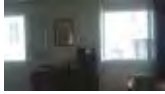
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - Aluminium	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Terrasse 	Garde-corps - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Escalier - Métal	Absence d'indices
Débarras sous escalier n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Tomettes	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Escalier bois Peinture	Absence d'indices
Patio 	Plancher - Gravier	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
Niveau 1		
Palier n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indices
Salle de réunions 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Couloir n°1 	Menuiseries bloc-porte n°1 - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Aluminium	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte n°2 - Aluminium	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Chambre n°107 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices

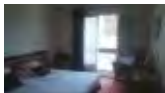
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Chambre n°101 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°102 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°103 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°104 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices

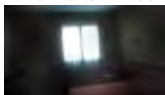
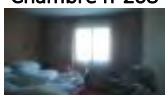


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°110 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
Chambre n°109 	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
Chambre n°108 	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
Lingerie n°1 (archives) 	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
Dégagement n°1	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices

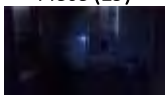
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (10) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Ancien W.C n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Ancien W.C n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
Pièce (8) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (9) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets (côté rue)
	Porte-fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Baguette d'angle - Bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois (porte-fenêtre)

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Cage d'escalier 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Escalier - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (6) 	Baguette d'angle - Bois Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets (côté rue)
	Porte-fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Débarras sous escalier n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (5) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Niveau 2		
Couloir n°2 	Menuiseries bloc-porte n°1 - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
Chambre n°207 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices

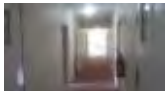
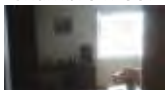
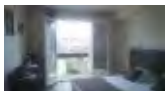
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Chambre n°201 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°202 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°203 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°204 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Lingerie n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Chambre n°210 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°209 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°208 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
W.C. n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Palier n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (34) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (33) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (32) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (31) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Ancien W.C n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
Ancien W.C n°4 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices

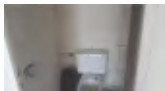
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
Ancienne douche 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
Pièce (20) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Linteau - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Plafond - Lattis	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (19) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Concrétions (côté rue)
Pièce (18) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Baguette d'angle - Bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
Pièce (17) 	Baguette d'angle - Bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)

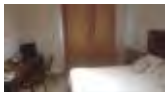
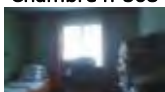
Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (16) 	Baguette d'angle - Bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Niveau 3		
Couloir n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
Chambre n°307 	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
Chambre n°301 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°302 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices

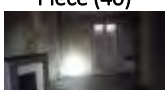
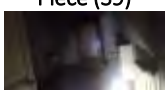
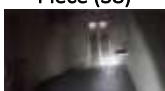
Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

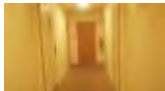
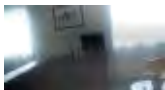


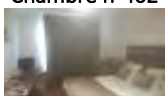
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°303 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°304 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Lingerie n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
W.C. n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°310 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°309 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°308 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Palier n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Placard - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (42) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (41) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices

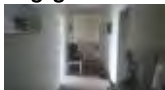
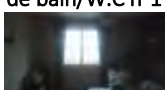
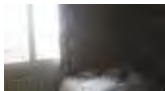
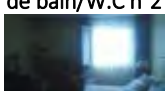


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Lingerie n°4 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Placard - Bois Peinture	Absence d'indices
Débarras 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
Pièce (40) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets (côté rue)
	Menuiseries fenêtre - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Solive - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Élément de charpente - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (39) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Élément de charpente - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Solive - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (38) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions, Orifices obturés ou non (côté rue)
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (37) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Concrétions (côté rue)

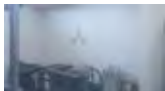
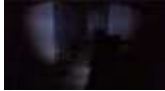
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plafond - Plâtre Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Linteau - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Baguette d'angle - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (36) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (35) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (centre pièce)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Solive - Bois	Absence d'indices
	Élément de charpente - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois, Concrétions (centre pièce)
Niveau 4		
Couloir n°4 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
Chambre n°407 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°401 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°402 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°403 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°408 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Combles perdus (partie ancienne) 	Parois - Brique	Absence d'indices
	Plancher - Solives bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois, Concrétions
	Parois - Pierre	Absence d'indices
	Charpente - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois, Concrétions



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Niveau 4 (partie privative)		
Dégagement n°3 	Menuiseries bloc-porte n°1 - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte n°2 - PVC	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Chambre avec salle de bain/W.C n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtres - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre avec douche 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtres - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Rangement 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Chambre avec salle de bain/W.C n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtres - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre avec salle d'eau/W.C 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtres - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Niveau 5		
Machinerie ascenseur 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Béton	Absence d'indices
Combles perdus (partie récente) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Laine minérale	Absence d'indices
	Parois - Hourdis brique	Absence d'indices
	Plafond - Brique	Absence d'indices

CATEGORIE DE TERMITES EN CAUSE
Termites souterrains (Reticulitermes)

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E	IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION
	Néant

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Cas général :

Les parties d'ouvrages et éléments bois incorporés dans la structure du bâtiment (doublage des parois, espaces intérieurs des cloisons, gaines ou espaces techniques non visitables) ne sont pas contrôlés faute d'accessibilité, notre mission n'autorisant pas de démontage ou de sondage destructif.

Les faces de bois des éléments de structure, de menuiserie, d'ornement en contact avec la maçonnerie ne sont pas vérifiés car non visibles et non accessibles par conception.

Les éléments recouverts ou inaccessibles (sol, mur, plafond) par du revêtement fixé ou collé, par du mobilier pondéreux ne sont pas examinés par manque d'accessibilité.

Autre cas spécifique à la mission :

Poutres bois non examinées car masquées par un coffrage plâtre.

Les planchers bois non examinés car masqués par des revêtements de sol.

Les solives bois non examinées car masquées entre plafonds et planchers.

Les bois de charpente sous les plafonds rampants non examinés car masqués par un doublage plâtre (partie ancienne).

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. Examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensembles des éléments de bois ;

Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtements de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides-sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. Sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois.

Sur les éléments en bois dégradés, les sondages sont approfondis et, si nécessaire, destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Indice d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois au niveau de l'ensemble des bois de la partie ancienne du bâtiment (charpente, solives, planchers, linteaux, huisseries).

Dégradations dues à du champignon de pourriture au niveau des plafonds, des bois de charpente et des planchers de la partie ancienne du bâtiment.

Nous notons la présence d'infiltrations d'eau au niveau de la toiture de la partie ancienne du bâtiment. Ce désordre doit être traité rapidement afin d'éviter une altération biologique des bois et éviter le développement d'insectes nidificateurs.

Nous notons la présence d'injecteurs de traitement au niveau de la partie ancienne du bâtiment, en l'absence de document attestant que ce dernier a été réalisé par un professionnel, il appartient aux intéressés de s'assurer de sa bonne réalisation, de son efficacité et de sa garantie.

Au vu des constatations concernant les agents de dégradations biologiques du bois et des termites, nous conseillons au(x) intéressé(s) de se rapprocher d'un homme de l'art qui déterminera les mesures techniques à mettre en oeuvre pour mettre fin aux désordres engendrés par les insectes et les champignons et qui vérifiera la résistance mécanique des bois.

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.



I NOTES ET MENTIONS

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **11/12/2023**.

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Note 1 : Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

Note 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Note 3: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Note 4: Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC QUALIXPERT 17 rue Borrel 81100 CASTRES.

J DEVOIR DE CONSEIL

Le département étant classé infesté par arrêté préfectoral, il est recommandé d'éviter le stockage de bois à même la terre ou contre un bâtiment, d'empêcher les infiltrations d'eau et de combattre l'humidité. Il convient d'être conscient de la soudaineté possible d'une infestation.

- En cas de travaux, vu le niveau d'infestation du département, il est conseillé de faire réaliser un traitement du bâti (également si le bien a fait l'objet d'un traitement qui n'est plus sous garantie).

- En cas d'indices d'infestation de termites sans présence d'individus et en l'absence de traitement curatif sous garantie, prévoir une surveillance régulière ou une action de traitement adéquat.

- En cas de présence de termites, mettre en œuvre une action curative après déclaration en mairie (Cf note 2).

K CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE DU SUD-OUEST
SARL SESO
19, avenue Sadi Carnot
40000 MONT DE MARSAN
Tél. 05 58 05 99 41 - Fax 05 58 46 27 81
E-mail : seso40@wanadoo.fr
RCS Périgueux 421 585 761

Référence : **LC12F23A T**

Fait à : **MONT DE MARSAN**, le : **12/06/2023**

Visite effectuée le : **12/06/2023**

Durée de la visite : **4 h 00 min**

Nom du responsable : **DELAYRE Laurent**

Opérateur : Nom : **CASAS**

Prénom : **Laurent**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

NOTE 1 : Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

NOTE 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

NOTE 3 : Conformément à l'article L.271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

LC12F23A T

24/24

SESO

411, boulevard Antoine Lacaze - 40000 MONT DE MARSAN
- Courriel : contact@seso.pro - Site web : www.seso-expertises.fr



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»

Articles R.1334-14, R.1334-17 et 18, R.1334-20 et 21, R.1334-29-5 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ; Arrêtés du 12 décembre 2012, Arrêté du 21 décembre 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013.

A	INFORMATIONS GENERALES
A.1	DESIGNATION DU BATIMENT
Nature du bâtiment : Hôtel	Escalier :
Cat. du bâtiment : Commerce	Bâtiment :
Nombre de Locaux :	Porte :
Etage :	
Numéro de Lot :	Propriété de: SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry
Référence Cadastre : AB - 185	3 Rue Robert Wlérick
Date du Permis de Construire : 1880	40000 MONT-DE-MARSAN
Adresse : 3 rue Robert Wlérick	
40000 MONT-DE-MARSAN	

A.2	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE
Nom : SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	Documents fournis : Plan
Adresse : 3 Rue Robert Wlérick	
40000 MONT-DE-MARSAN	
Qualité :	Moyens mis à disposition : Néant

A.3	EXECUTION DE LA MISSION
Rapport N° : LC12F23A A	Date d'émission du rapport : 12/06/2023
Le repérage a été réalisé le : 12/06/2023	Accompagnateur : Le propriétaire
Par : CASAS Laurent	Laboratoire d'Analyses : Agence ITGA Bordeaux
N° certificat de qualification : C2043	Adresse laboratoire : Parc Ariane – Bâtiment 1 44
Date d'obtention : 05/10/2022	avenue Ariane 33700 MÉRIGNAC
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	Numéro d'accréditation : 1-5908
LCC QUALIXPERT	Organisme d'assurance professionnelle : GAN ASSURANCES
17 rue Borrel	Adresse assurance : 8-10 rue d'Astorg 75383 PARIS
81100 CASTRES	CEDEX 08
Date de commande : 12/06/2023	N° de contrat d'assurance : 191.284.059
	Date de validité : 31/12/2023

B	CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR
Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport :
	Fait à MONT DE MARSAN le 12/06/2023
	Cabinet : SESO
	Nom du responsable : DELAYRE Laurent
	Nom du diagnostiqueur : CASAS Laurent

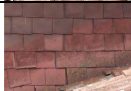
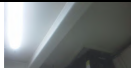
Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	1
EXECUTION DE LA MISSION.....	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	1
SOMMAIRE.....	2
CONCLUSION(S).....	3
IL EST NÉCESSAIRE D'AVERTIR DE LA PRÉSENCE D'AMIANTE TOUTE PERSONNE POUVANT INTERVENIR SUR OU À PROXIMITÉ DES MATÉRIAUX ET PRODUITS CONCERNÉS OU DE CEUX LES RECOUVRANT OU LES PROTÉGEANT	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITÉS ET JUSTIFICATION	4
LISTE DES ÉLÉMENTS NON INSPECTÉS ET JUSTIFICATION.....	4
PROGRAMME DE REPERAGE	5
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (ART R.1334-20)	5
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (ART R.1334-21).....	5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....	6
RAPPORTS PRECEDENTS	6
.....	6
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE.....	6
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION	7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	9
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE.....	9
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	10
COMMENTAIRES	11
ELEMENTS D'INFORMATION.....	11
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	12
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	20
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	27
ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	31
ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	45

D	CONCLUSION(S)
Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.	

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Méthode	Etat de dégradation	Photo
67	Pièce (42)	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	B	Jugement personnel	Matériaux dégradés	
68	Pièce (41)	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	B	Jugement personnel	Matériaux dégradés	
70	Débarras	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	B	Jugement personnel	Matériaux dégradés	
88	Office	Niveau 0	Conduit de fluide	Plafond	Conduit de ventilation	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Meuble	C	Panneaux de cloisons	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
90	Plonge extérieure	Niveau 0	Conduit de fluide	Façade	Conduit de ventilation	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
91	Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0	Conduit de fluide	Plafond	Conduit de ventilation	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
104	Garage	Niveau -1	Conduit de fluide	F	Conduit de ventilation	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
105	Stockage	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Conduit de ventilation	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
108	Dégagement n°4	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Conduit de ventilation	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
109	Plonge intérieure	Niveau -1	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A	Jugement personnel	Produit avec dégradation(s) locale(s)	
111	Cave à vin	Niveau -1	Conduit de fluide	F	Conduit de ventilation	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant

→ Obligation(s) du propriétaire

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Obligation
109	Plonge intérieure	Niveau -1	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des faux-plafonds

Les propriétaires soumis à une **obligation de travaux** doivent transmettre au préfet de leur département, dans un délai de deux mois suivant leur prise de connaissance de l'obligation de ces travaux l'objet des mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente de ces travaux, et dans un délai de douze mois un calendrier de ces travaux obligatoires et l'objet de ces travaux à réaliser

➔ Recommandation(s) au propriétaire

EP - Evaluation périodique

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
67	Pièce (42)	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques
68	Pièce (41)	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques
70	Débarras	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques
88	Office	Niveau 0	Conduit de fluide	Plafond	Conduit de ventilation
			Meuble	C	Panneaux de cloisons
90	Plonge extérieure	Niveau 0	Conduit de fluide	Façade	Conduit de ventilation
91	Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0	Conduit de fluide	Plafond	Conduit de ventilation
104	Garage	Niveau -1	Conduit de fluide	F	Conduit de ventilation
105	Stockage	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Conduit de ventilation
108	Dégagement n°4	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Conduit de ventilation
111	Cave à vin	Niveau -1	Conduit de fluide	F	Conduit de ventilation

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
82	Bureau n°2	Niveau 0	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond
101	Rangement	Niveau 4 (partie privative)	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond
102	Chambre avec salle de bain/W.C n°2	Niveau 4 (partie privative)	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond
103	Chambre avec salle d'eau/W.C	Niveau 4 (partie privative)	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond
104	Garage	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Calorifugeage
			Plafond	Plafond	Enduit projeté
105	Stockage	Niveau -1	Plafond	Plafond	Enduit projeté
106	Chaufferie	Niveau -1	Plafond	Plafond	Enduit projeté
111	Cave à vin	Niveau -1	Plafond	Plafond	Enduit projeté
113	Cave à eau	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Calorifugeage
116	Patio	Niveau 0	Toiture	Eléments extérieurs	Bardeaux bitumineux

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16).

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Éléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 12/06/2023

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

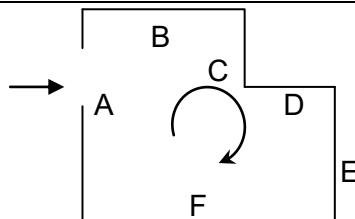
L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 - Août 2017 :

Sens du repérage pour évaluer un local :



G RAPPORTS PRECEDENTS

Date	Référence	Société	Objet	Conclusions
30/12/2005	1666/RIC	3D MDM EXPERTISES	Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Palier n°1	Niveau 1	OUI	
2	Salle de réunions	Niveau 1	OUI	
3	Couloir n°1	Niveau 1	OUI	
4	Chambre n°107	Niveau 1	OUI	
5	Chambre n°101	Niveau 1	OUI	
6	Chambre n°102	Niveau 1	OUI	
7	Chambre n°103	Niveau 1	OUI	
8	Chambre n°104	Niveau 1	OUI	
9	Chambre n°110	Niveau 1	OUI	
10	Chambre n°109	Niveau 1	OUI	
11	Chambre n°108	Niveau 1	OUI	
12	Couloir n°2	Niveau 2	OUI	
13	Lingerie n°1 (archives)	Niveau 1	OUI	
14	Chambre n°207	Niveau 2	OUI	
15	Chambre n°201	Niveau 2	OUI	
16	Chambre n°202	Niveau 2	OUI	
17	Chambre n°203	Niveau 2	OUI	
18	Chambre n°204	Niveau 2	OUI	
19	Lingerie n°2	Niveau 2	OUI	
20	Chambre n°210	Niveau 2	OUI	
21	Chambre n°209	Niveau 2	OUI	
22	Chambre n°208	Niveau 2	OUI	
23	Couloir n°3	Niveau 3	OUI	
24	W.C. n°1	Niveau 2	OUI	
25	Chambre n°307	Niveau 3	OUI	
26	Chambre n°301	Niveau 3	OUI	
27	Chambre n°302	Niveau 3	OUI	
28	Chambre n°303	Niveau 3	OUI	
29	Chambre n°304	Niveau 3	OUI	
30	Lingerie n°3	Niveau 3	OUI	
31	W.C. n°2	Niveau 3	OUI	
32	Chambre n°310	Niveau 3	OUI	
33	Chambre n°309	Niveau 3	OUI	
34	Chambre n°308	Niveau 3	OUI	
35	Couloir n°4	Niveau 4	OUI	
36	Chambre n°407	Niveau 4	OUI	
37	Chambre n°401	Niveau 4	OUI	
38	Chambre n°402	Niveau 4	OUI	
39	Chambre n°403	Niveau 4	OUI	
40	Chambre n°408	Niveau 4	OUI	
41	Machinerie ascenseur	Niveau 5	OUI	
42	Combles perdus (partie récente)	Niveau 5	OUI	
43	Dégagement n°1	Niveau 1	OUI	
44	Pièce (10)	Niveau 1	OUI	
45	Ancien W.C n°1	Niveau 1	OUI	
46	Ancien W.C n°2	Niveau 1	OUI	
47	Pièce (8)	Niveau 1	OUI	
48	Pièce (9)	Niveau 1	OUI	
49	Cage d'escalier	Niveau 1	OUI	
50	Pièce (6)	Niveau 1	OUI	
51	Débarras sous escalier n°1	Niveau 1	OUI	
52	Pièce (5)	Niveau 1	OUI	
53	Palier n°2	Niveau 2	OUI	
54	Pièce (34)	Niveau 2	OUI	
55	Pièce (33)	Niveau 2	OUI	
56	Pièce (32)	Niveau 2	OUI	
57	Pièce (31)	Niveau 2	OUI	
58	Ancien W.C n°3	Niveau 2	OUI	
59	Ancien W.C n°4	Niveau 2	OUI	
60	Ancienne douche	Niveau 2	OUI	

Amiante

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
61	Pièce (20)	Niveau 2	OUI	
62	Pièce (19)	Niveau 2	OUI	
63	Pièce (18)	Niveau 2	OUI	
64	Pièce (17)	Niveau 2	OUI	
65	Pièce (16)	Niveau 2	OUI	
66	Palier n°3	Niveau 3	OUI	
67	Pièce (42)	Niveau 3	OUI	
68	Pièce (41)	Niveau 3	OUI	
69	Lingerie n°4	Niveau 3	OUI	
70	Débarras	Niveau 3	OUI	
71	Pièce (40)	Niveau 3	OUI	
72	Pièce (39)	Niveau 3	OUI	
73	Pièce (38)	Niveau 3	OUI	
74	Pièce (37)	Niveau 3	OUI	
75	Pièce (36)	Niveau 3	OUI	
76	Pièce (35)	Niveau 3	OUI	
77	Combles perdus (partie ancienne)	Niveau 4	OUI	
78	Hall	Niveau 0	OUI	
79	Salon	Niveau 0	OUI	
80	Réception	Niveau 0	OUI	
81	Bureau n°1	Niveau 0	OUI	
82	Bureau n°2	Niveau 0	OUI	
83	Couloir n°5	Niveau 0	OUI	
84	Sanitaires	Niveau 0	OUI	
85	Cage d'escalier accès garage	Niveau 0	OUI	
86	Cage d'escalier accès étages	Niveau 0	OUI	
87	Salle de réceptions	Niveau 0	OUI	
88	Office	Niveau 0	OUI	
89	Cuisine	Niveau 0	OUI	
90	Plonge extérieure	Niveau 0	OUI	
91	Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0	OUI	
92	Dégagement n°2	Niveau 0	OUI	
93	W.C. n°3	Niveau 0	OUI	
94	Pièce frigo	Niveau 0	OUI	
95	Passe	Niveau 0	OUI	
96	Salle de restaurant	Niveau 0	OUI	
97	Terrasse	Niveau 0	OUI	
98	Dégagement n°3	Niveau 4 (partie privative)	OUI	
99	Chambre avec salle de bain/W.C n°1	Niveau 4 (partie privative)	OUI	
100	Chambre avec douche	Niveau 4 (partie privative)	OUI	
101	Rangement	Niveau 4 (partie privative)	OUI	
102	Chambre avec salle de bain/W.C n°2	Niveau 4 (partie privative)	OUI	
103	Chambre avec salle d'eau/W.C	Niveau 4 (partie privative)	OUI	
104	Garage	Niveau -1	OUI	
105	Stockage	Niveau -1	OUI	
106	Chaudière	Niveau -1	OUI	
107	Local n°1	Niveau -1	OUI	
108	Dégagement n°4	Niveau -1	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
109	Plonge intérieure	Niveau -1	OUI	
110	Local n°2	Niveau -1	OUI	
111	Cave à vin	Niveau -1	OUI	
112	Circulation	Niveau -1	OUI	
113	Cave à eau	Niveau -1	OUI	
114	Débarras sous escalier n°2	Niveau 0	OUI	
115	Cave sous salon	Niveau -1	OUI	
116	Patio	Niveau 0	OUI	

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Hors champ d'investigation*	Présence	Critère de décision	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
67	Pièce (42)	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	B		A	Jugement personnel	MD	EP
68	Pièce (41)	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	B		A	Jugement personnel	MD	EP
70	Débarras	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	B		A	Jugement personnel	MD	EP
88	Office	Niveau 0	Conduit de fluide	Plafond	Conduit de ventilation	B		A	Jugement personnel	MND	EP
			Meuble	C	Panneaux de cloisons	B		A	Jugement personnel	MND	EP
90	Plonge extérieure	Niveau 0	Conduit de fluide	Façade	Conduit de ventilation	B		A	Jugement personnel	MND	EP
91	Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0	Conduit de fluide	Plafond	Conduit de ventilation	B		A	Jugement personnel	MND	EP
104	Garage	Niveau -1	Conduit de fluide	F	Conduit de ventilation	B		A	Jugement personnel	MND	EP
105	Stockage	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Conduit de ventilation	B		A	Jugement personnel	MND	EP
108	Dégagement n°4	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Conduit de ventilation	B		A	Jugement personnel	MND	EP
109	Plonge intérieure	Niveau -1	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A		A	Jugement personnel	DL	1
111	Cave à vin	Niveau -1	Conduit de fluide	F	Conduit de ventilation	B		A	Jugement personnel	MND	EP

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Hors champ d'investigation *	Référence prélèvement	Critère de décision
2	Salle de réunions	Niveau 1	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
35	Couloir n°4	Niveau 4	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
79	Salon	Niveau 0	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
81	Bureau n°1	Niveau 0	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
82	Bureau n°2	Niveau 0	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A		P001	Résultat d'analyse
84	Sanitaires	Niveau 0	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
87	Salle de réceptions	Niveau 0	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
88	Office	Niveau 0	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Plancher	Sol	Dalles de sol	B			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
101	Rangement	Niveau 4 (partie privative)	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A		P001	Résultat d'analyse
102	Chambre avec salle de bain/W.C n°2	Niveau 4 (partie privative)	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A		P001	Résultat d'analyse
103	Chambre avec salle d'eau/W.C	Niveau 4 (partie privative)	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	A		P001	Résultat d'analyse
104	Garage	Niveau -1	Conduit de fluide	C	Calorifugeage	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide	D	Calorifugeage	A		P002	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Enduit projeté	B		P003	Résultat d'analyse
105	Stockage	Niveau -1	Plafond	Plafond	Enduit projeté	B		P003	Résultat d'analyse

Amiante

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Hors champ d'investigation*	Référence prélèvement	Critère de décision
106	Chaufferie	Niveau -1	Plafond	Plafond	Enduit projeté	B		P003	Résultat d'analyse
			Conduit de fluide	C	Calorifugeage	A			Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
111	Cave à vin	Niveau -1	Plafond	Plafond	Enduit projeté	B		P003	Résultat d'analyse
113	Cave à eau	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Calorifugeage	A		P002	Résultat d'analyse
116	Patio	Niveau 0	Toiture	Eléments extérieurs	Bardeaux bitumineux	B		P004	Résultat d'analyse

LEGENDE			
Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s)	MD : Matériau(x) dégradé(s)
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation	
	2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement	
	3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement	
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP	Evaluation périodique	
	AC1	Action corrective de premier niveau	
	AC2	Action corrective de second niveau	

COMMENTAIRES
Néant

« Evaluation périodique »
Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit. Cette évaluation périodique consiste à : a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ; b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

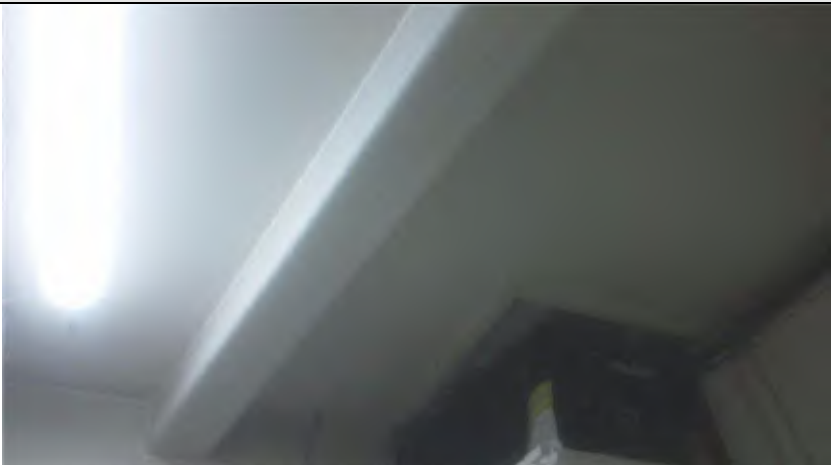
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT : Bardage		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 3 - Pièce (42)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plaques		CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Bardage - Eléments extérieurs (chien assis)		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

ELEMENT : Bardage		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 3 - Pièce (41)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plaques		CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Bardage - Eléments extérieurs (chien assis)		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

Amiante

ELEMENT : Bardage		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 3 - Débarras
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plaques		CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Bardage - Eléments extérieurs (chien assis)		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		
ELEMENT : Meuble		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 0 - Office
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de cloisons		CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Meuble - C		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 0 - Office
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Conduit de ventilation		CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		
ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 0 - Cage d'escalier accès plonge
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Conduit de ventilation		CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

Amiante

ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 0 - Plonge extérieure
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Conduit de ventilation		CASAS Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide - Façade	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		
ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau -1 - Stockage
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Conduit de ventilation		CASAS Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide - D	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

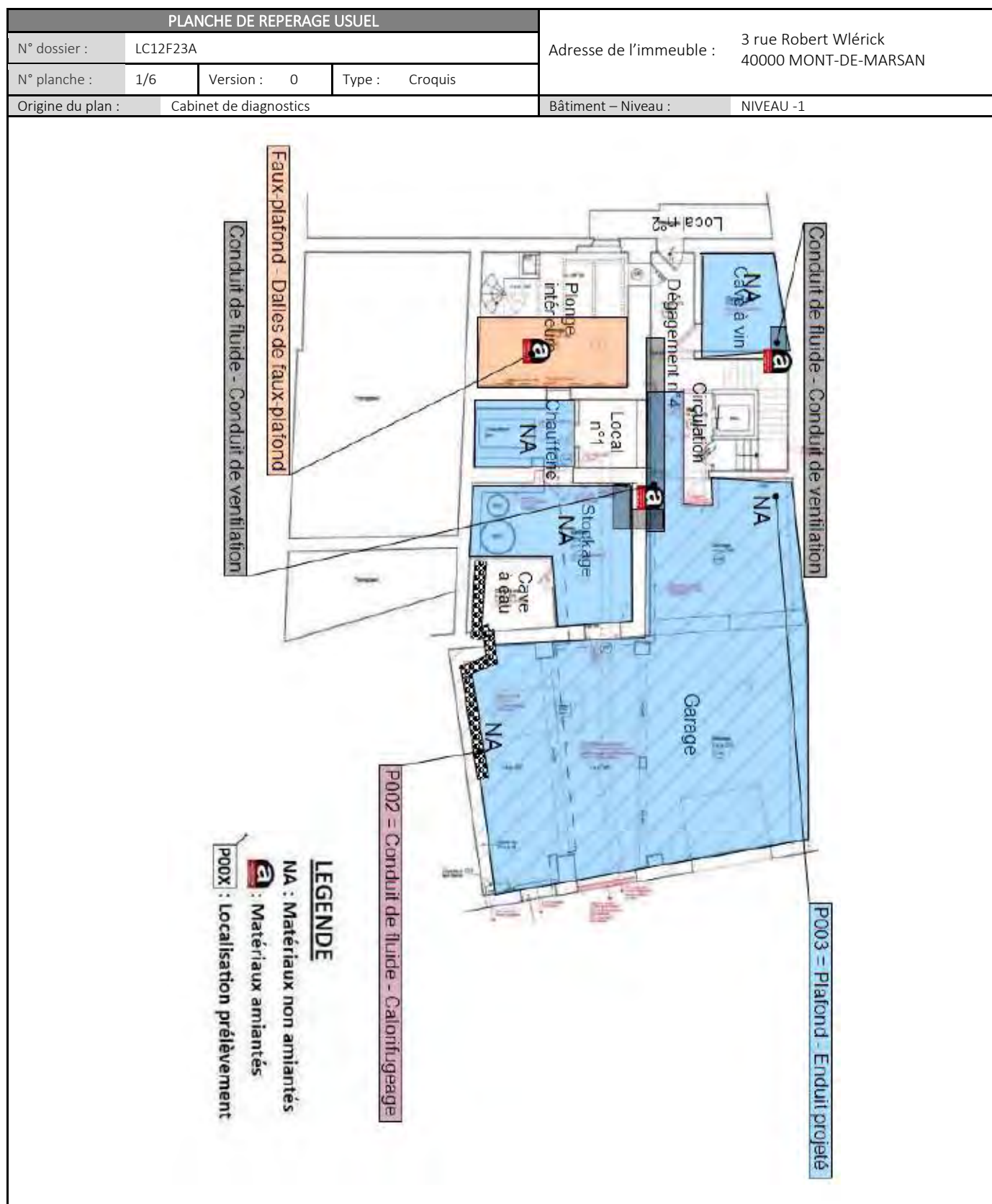
ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau -1 - Garage
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Conduit de ventilation		CASAS Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide - F	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		
ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau -1 - Plonge intérieure
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Dalles de faux-plafond		CASAS Laurent
Localisation	Résultat	
Faux-plafond - Plafond	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des faux-plafonds		
Emplacement		
		

ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau -1 - Dégagement n°4
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Conduit de ventilation		CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - D		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		
ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau -1 - Cave à vin
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Conduit de ventilation		CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - F		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P001		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 4 (partie privative) - Rangement
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Dalles de faux-plafond	12/06/2023	CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		Absence d'amiante
Commentaires		
Monocouche		
Emplacement		
		
PRELEVEMENT : P002		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau -1 - Garage
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifugeage	12/06/2023	CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - D		Absence d'amiante
Commentaires		
Monocouche		
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P003		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau -1 - Garage
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit projeté	12/06/2023	CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Absence d'amiante
Commentaires		
Monocouche		
Emplacement		
		
PRELEVEMENT : P004		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	LC12F23A	Niveau 0 - Patio
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Bardeaux bitumineux	12/06/2023	CASAS Laurent
Localisation		Résultat
Toiture - Eléments extérieurs		Absence d'amiante
Commentaires		
Monocouche		
Emplacement		
		

ANNEXE 2 – CROQUIS



Amiante

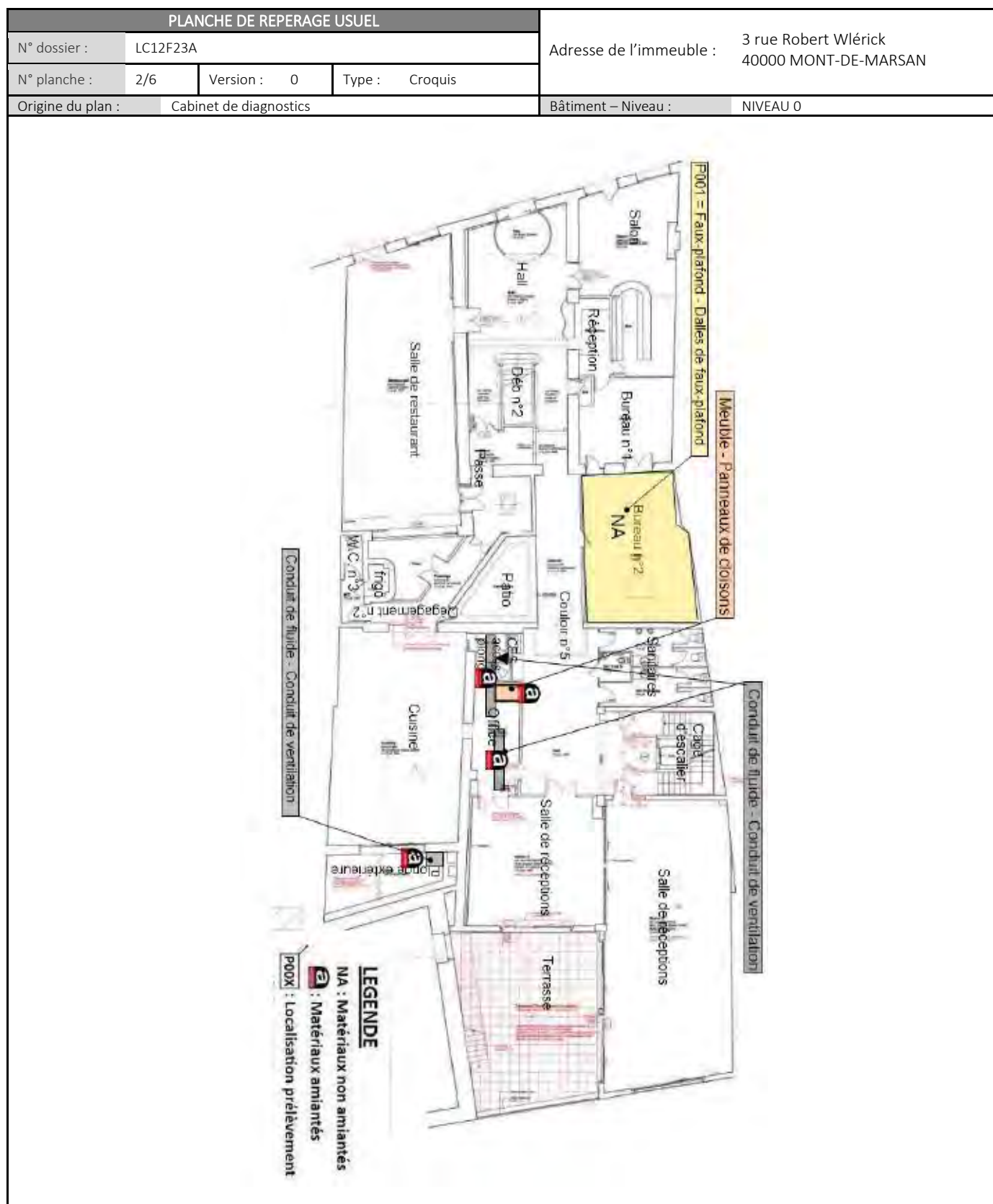


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	3/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : NIVEAU 1



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	5/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau : NIVEAU 3

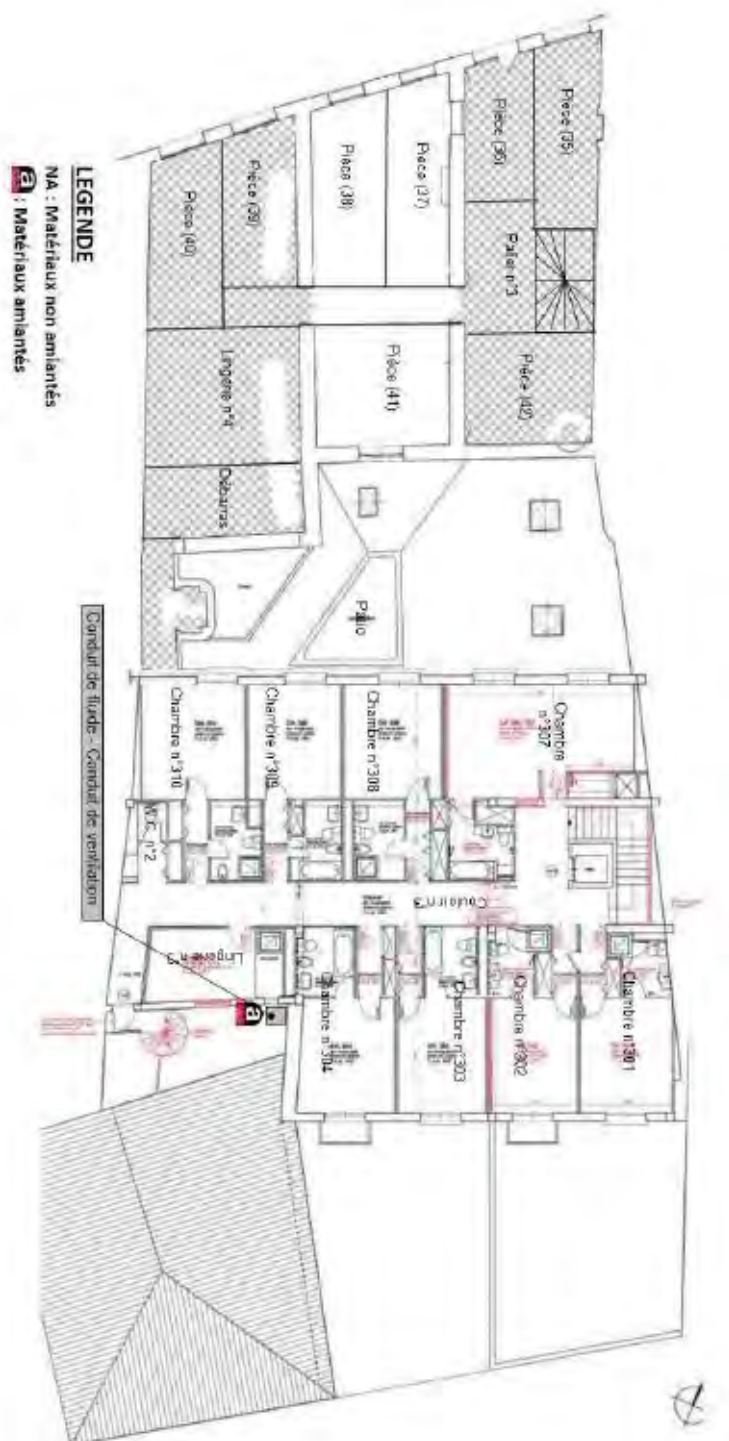
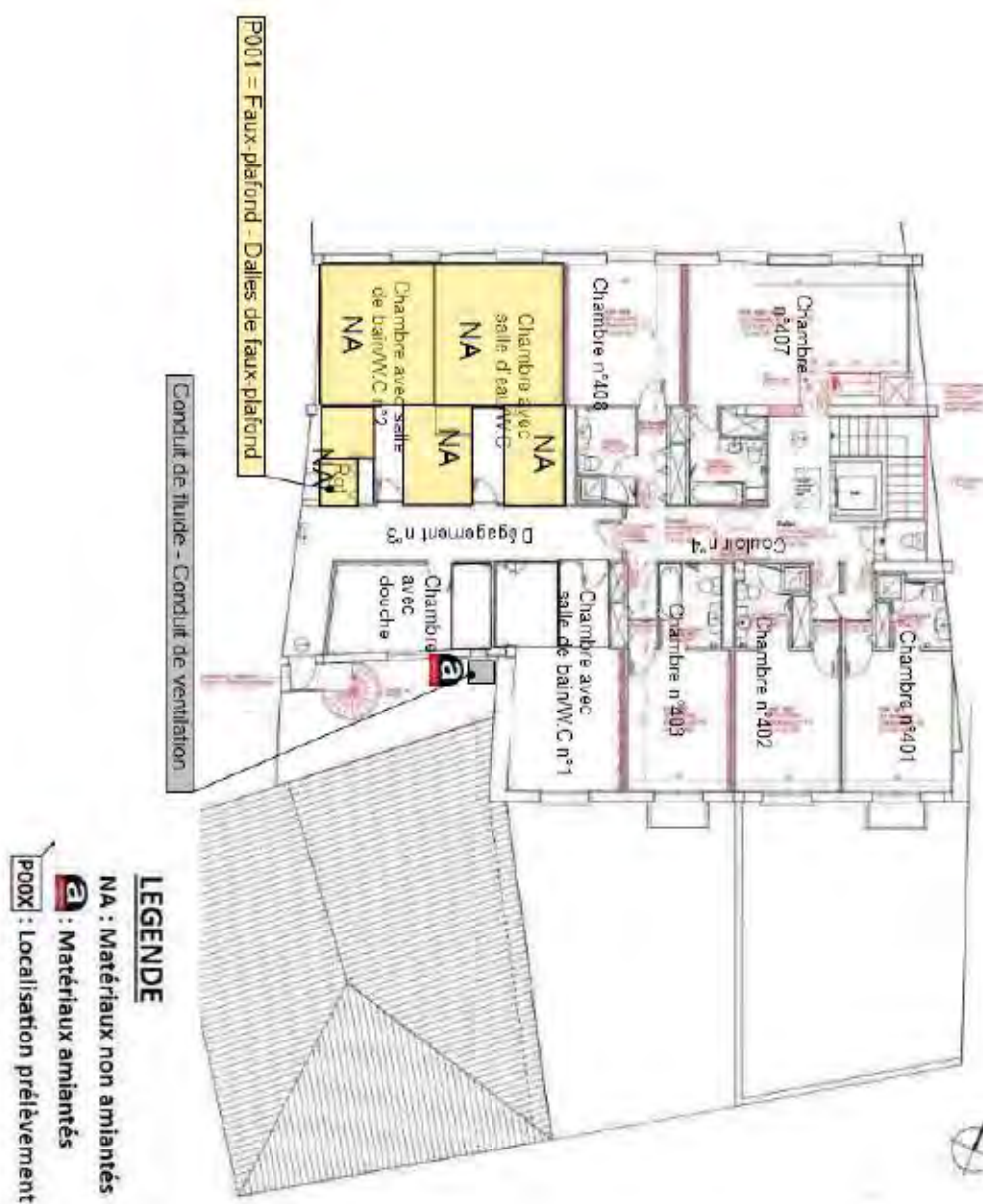


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	6/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : NIVEAU 4



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

E.21589786.0.PDF



Parc Ariane – Bâtiment I - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.00.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'adhésion au COFRAC atteste de la conformité des laboratoires avec les valeurs de référence par l'attribution d'un label identifié par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT052306-6943 EN DATE DU 21/06/2023 **RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SARL SESO
RESULTATS AMIANTE
50 Rue Chapelet
64200 BIARRITZ

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0523-6877
Echantillon ITGA : IT052306-6943
Reçu au laboratoire le : 19/06/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement rétranscrites ci-dessous.

Commande	LC12F23A-1632-5281-60-133452918
Dossier client	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry + - 3 rue Robert Wlérick - 40000 - MONT-DE-MARSAN
Echantillon	P001 - Dalles de faux-plafond - Niveau 4 (partie privative) - Rangement - Plafond - Faux-plafond
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
* Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige non séparable	MOLP + META (A) le 21/06/2023 nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : TOL (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Rémi BAKOTO Analyste

La reproduction de ce rapport d'expertise est autorisée sous réserve de la forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul document possédable et sorti du client. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les données pendant 18 ans.

ISSR 004 rev.28

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment I - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.00.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



Accréditation du COFRAC attestée de la conformité des laboratoires pour les analyses couvertes par l'accréditation qui sont mentionnées sur le symbole.

RAPPORT D'ESSAI N° IT052306-6944 EN DATE DU 21/06/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SARL SESO
RESULTATS AMIANTE
50 Rue Chapelet
64200 BIARRITZ

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0523-6877
Echantillon ITGA : IT052306-6944
Reçu au laboratoire le : 19/06/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement rétranscrites ci-dessous.

Commande	LC12F23A-1632-5281-60-133452918
Dossier client	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry + - 3 rue Robert Wlérick - 40000 - MONT-DE-MARSAN
Echantillon	P002 - Calorifugeage - Niveau -1 - Garage - D - Conduit de fluide
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
* Matériau plâtreux blanc hétérogène	META (A) le 21/06/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres minérales distingues par M. (2) Analyse : LGA.

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les ordres d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

Validé par : Rémi BAKOTO Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai sans autorisation écrite de l'organisme qui l'a émis est formellement interdite ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul document possédable et sortant du client. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les résultats pendant 18 ans.

URR 104 rev.28

Page 1 / 1





Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.88.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



Le laboratoire ITGA, attesté de la conformité des données avec les valeurs déclarées par l'acheteur, est certifié par le sigle L.

RAPPORT D'ESSAI N° IT052306-6945 EN DATE DU 21/06/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SARL SESO
RESULTATS AMIANTE
50 Rue Chapelet
64200 BIARRITZ

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0523-6877
Echantillon ITGA : IT052306-6945
Reçu au laboratoire le : 19/06/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement rétranscrites ci-dessous.

Commande	LC12F23A-1632-5281-60-133452918
Dossier client	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry + - 3 rue Robert Wlérick - 40000 - MONT-DE-MARSAN
Echantillon	P003 - Enduit projeté - Niveau -1 - Garage - Plafond - Plafond
Description ITGA	Enduit beige en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit beige en vrac	META (A) le 21/06/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)		Analyste : YUN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches récupérées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Rémi BAKOTO Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai sans autorisation écrite du laboratoire est formellement interdite ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul document personnel et écrit du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les données pendant 18 ans.

ISSR 004 rev.28

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment I - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.00.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



Accréditation du COFRAC, atteste de la conformité des laboratoires pour les analyses couvertes par l'accréditation qui sont identifiées par le symbole : 

RAPPORT D'ESSAI N° IT052306-6946 EN DATE DU 21/06/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SARL SESO
RESULTATS AMIANTE
50 Rue Chapellet
64200 BIARRITZ

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0523-6877
Echantillon ITGA : IT052306-6946
Reçu au laboratoire le : 19/06/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement rétranscrites ci-dessous.

Commande	LC12F23A-1632-5281-60-133452918
Dossier client	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry + - 3 rue Robert Wlérick - 40000 - MONT-DE-MARSAN
Echantillon	P004 - Bardoux bitumineux - Niveau 0 - Patio - Eléments extérieurs - Toiture
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec gravillons

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
* Matériau bitumineux noir avec gravillons	META (B) le 21/06/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Ambiant non détecté (1)	-	Analyste : LSA

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Rémi BAKOTO Analyste

La reproduction de ce rapport d'expertise sans autorisation écrite de l'organisme qui a émis le rapport est formellement interdite ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul document personnel et écrit du client. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ISO 9001 rev.2015

Page 1 / 1



ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A

Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES FAUX-PLAFONDS N° 1

En cas de présence avérée d'amiante dans les faux-plafonds
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date du contrôle	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau -1
Pièce ou zone homogène	Plonge intérieure
Repérage	Plafond
Matériau	Dalles de faux-plafond
Destination déclarée du local	Plonge intérieure
Conclusion	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des faux-plafonds

Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des faux-plafonds
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des faux-plafonds

Protection physique	Etat de dégradation	Niveau d'exposition aux circulations d'air	Niveau d'exposition aux chocs et vibrations	Résultat d'évaluation
Protection physique étanche ☐				1
	Faux-plafond en mauvais état ☐			3
Protection physique non étanche ou ☒			Faible ☒	1

		Faible ☒ Moyen ☐ Fort ☐	1 3
Faux-plafond avec dégradation(s) locale(s) ☒	Moyen ☐ Fort ☐	Faible ☐ Moyen ☐ Fort ☐	1 1 3
		Faible ☐ Moyen ☐ Fort ☐	1 2 3
Faux-plafond en bon état ☐		Faible ☐ Moyen ☐ Fort ☐	1 1 2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

En cas de présence avérée d'amiante dans un matériau de liste B,
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Conclusions possibles	
EP	Evaluation périodique
AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
AC2	Action corrective de 2 nd niveau

« Evaluation périodique »

Lorsque : le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations, l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque : le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations, l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

« Action corrective de second niveau »

Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

Cette action corrective de second niveau consiste à :

- a) prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner, l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du Code de la santé publique ;
- b) procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 1

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau 3
Pièce ou zone homogène	Pièce (42)
Elément	Bardage
Matériau / Produit	Plaques
Repérage	Eléments extérieurs (chien assis)
Destination déclarée du local	Pièce (42)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau non dégradé ☐		Risque de dégradation faible ou à terme ☐	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☒		Risque faible d'extension de la dégradation ☒	EP
		Ponctuelle ☒	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
	Généralisée ☐			AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 2

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau 3
Pièce ou zone homogène	Pièce (41)
Elément	Bardage
Matériau / Produit	Plaques
Repérage	Eléments extérieurs (chien assis)
Destination déclarée du local	Pièce (41)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☐		Risque de dégradation faible ou à terme ☐	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒			Risque faible d'extension de la dégradation ☒	EP
		Ponctuelle ☒	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☒		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 3

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau 3
Pièce ou zone homogène	Débarras
Elément	Bardage
Matériau / Produit	Plaques
Repérage	Eléments extérieurs (chien assis)
Destination déclarée du local	Débarras
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau non dégradé ☐		Risque de dégradation faible ou à terme ☐	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☒			
		Ponctuelle ☒	Risque faible d'extension de la dégradation ☒	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2	
		Généralisée ☐		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 4

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau 0
Pièce ou zone homogène	Office
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Conduit de ventilation
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Office
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau non dégradé ☒		Risque de dégradation faible ou à terme ☒	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐	Ponctuelle ☐	Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
	Généralisée ☐			AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 5

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau 0
Pièce ou zone homogène	Office
Elément	Meuble
Matériau / Produit	Panneaux de cloisons
Repérage	C
Destination déclarée du local	Office
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau non dégradé ☒		Risque de dégradation faible ou à terme ☒	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐	Ponctuelle ☐	Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
	Généralisée ☐		AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 6

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau 0
Pièce ou zone homogène	Plonge extérieure
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Conduit de ventilation
Repérage	Façade
Destination déclarée du local	Plonge extérieure
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐	Matériau non dégradé ☒			EP
			Risque de dégradation faible ou à terme ☒	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau dégradé ☐	Ponctuelle ☐	Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 7

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau 0
Pièce ou zone homogène	Cage d'escalier accès plonge
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Conduit de ventilation
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Cage d'escalier accès plonge
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
	Matériau non dégradé ☒		Risque de dégradation faible ou à terme ☒	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐		Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 8

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau -1
Pièce ou zone homogène	Garage
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Conduit de ventilation
Repérage	F
Destination déclarée du local	Garage
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau non dégradé ☒		Risque de dégradation faible ou à terme ☒	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Matériau dégradé ☐	Risque d'extension rapide de la dégradation ☐
		Généralisée ☐		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 9

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau -1
Pièce ou zone homogène	Stockage
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Conduit de ventilation
Repérage	D
Destination déclarée du local	Stockage
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau non dégradé ☒		Risque de dégradation faible ou à terme ☒	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
	Matériau dégradé ☐	Ponctuelle ☐	Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
	Généralisée ☐		AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 10

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau -1
Pièce ou zone homogène	Dégagement n°4
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Conduit de ventilation
Repérage	D
Destination déclarée du local	Dégagement n°4
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau non dégradé ☒		Risque de dégradation faible ou à terme ☒	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
		Ponctuelle ☐	Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Matériau dégradé ☐	Risque d'extension rapide de la dégradation ☐
		Généralisée ☐		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 11

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	LC12F23A A
Date de l'évaluation	12/06/2023
Bâtiment	Hôtel 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Etage	Niveau -1
Pièce ou zone homogène	Cave à vin
Elément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Conduit de ventilation
Repérage	F
Destination déclarée du local	Cave à vin
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche ☐	Matériau non dégradé ☒			EP
			Risque de dégradation faible ou à terme ☒	EP
			Risque de dégradation rapide ☐	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau dégradé ☐	Ponctuelle ☐	Risque faible d'extension de la dégradation ☐	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation ☐	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation ☐	AC2
		Généralisée ☐		AC2

ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

CERTIFICAT DE SURFACE UTILE BRUTE

Ordonnance n°2011-1539 du 16 novembre 2011, décret n°2011-2054 du 29 décembre 2011, Circulaire du 3 février 2012 relative au respect des modalités de calcul de la surface de plancher des constructions.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Hôtel Référence Cadastre : AB - 185 Adresse : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN	Propriété de: SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry 3 Rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN Mission effectuée le : 12/06/2023 Date de l'ordre de mission : 12/06/2023 N° Dossier : LC12F23A C
Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à : Total : 2316,68 m² (Deux mille trois cent seize mètres carrés soixante-huit)	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL			
Pièce ou Local	Étage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Palier n°1	Niveau 1	20,960 m²	0,000 m²
Salle de réunions	Niveau 1	33,760 m²	0,000 m²
Couloir n°1	Niveau 1	45,070 m²	0,000 m²
Chambre n°107	Niveau 1	32,850 m²	0,000 m²
Chambre n°101	Niveau 1	21,790 m²	0,000 m²
Chambre n°102	Niveau 1	21,860 m²	0,000 m²
Chambre n°103	Niveau 1	22,070 m²	0,000 m²
Chambre n°104	Niveau 1	25,020 m²	0,000 m²
Chambre n°110	Niveau 1	22,580 m²	0,000 m²
Chambre n°109	Niveau 1	22,180 m²	0,000 m²
Chambre n°108	Niveau 1	22,610 m²	0,000 m²
Couloir n°2	Niveau 2	38,810 m²	0,000 m²
Lingerie n°1 (archives)	Niveau 1	11,810 m²	0,000 m²
Chambre n°207	Niveau 2	33,350 m²	0,000 m²
Chambre n°201	Niveau 2	21,130 m²	0,000 m²
Chambre n°202	Niveau 2	22,080 m²	0,000 m²
Chambre n°203	Niveau 2	22,490 m²	0,000 m²
Chambre n°204	Niveau 2	25,240 m²	0,000 m²
Lingerie n°2	Niveau 2	13,000 m²	0,000 m²
Chambre n°210	Niveau 2	25,160 m²	0,000 m²
Chambre n°209	Niveau 2	22,370 m²	0,000 m²
Chambre n°208	Niveau 2	24,000 m²	0,000 m²
Couloir n°3	Niveau 3	39,340 m²	0,000 m²
W.C. n°1	Niveau 2	1,350 m²	0,000 m²
Chambre n°307	Niveau 3	33,430 m²	0,000 m²
Chambre n°301	Niveau 3	21,250 m²	0,000 m²
Chambre n°302	Niveau 3	22,320 m²	0,000 m²
Chambre n°303	Niveau 3	22,420 m²	0,000 m²
Chambre n°304	Niveau 3	25,100 m²	0,000 m²
Lingerie n°3	Niveau 3	12,350 m²	0,000 m²
W.C. n°2	Niveau 3	1,310 m²	0,000 m²
Chambre n°310	Niveau 3	25,500 m²	0,000 m²
Chambre n°309	Niveau 3	22,760 m²	0,000 m²
Chambre n°308	Niveau 3	24,000 m²	0,000 m²
Couloir n°4	Niveau 4	18,420 m²	0,000 m²
Chambre n°407	Niveau 4	33,650 m²	0,000 m²
Chambre n°401	Niveau 4	21,440 m²	0,000 m²
Chambre n°402	Niveau 4	22,170 m²	0,000 m²

LC12F23A C

1/3

Chambre n°403	Niveau 4	22,280 m ²	0,000 m ²
Chambre n°408	Niveau 4	23,870 m ²	0,000 m ²
Dégagement n°1	Niveau 1	29,700 m ²	0,000 m ²
Pièce (10)	Niveau 1	29,960 m ²	0,000 m ²
Ancien W.C n°1	Niveau 1	1,000 m ²	0,000 m ²
Ancien W.C n°2	Niveau 1	0,970 m ²	0,000 m ²
Pièce (8)	Niveau 1	14,960 m ²	0,000 m ²
Pièce (9)	Niveau 1	17,260 m ²	0,000 m ²
Cage d'escalier	Niveau 1	11,320 m ²	0,000 m ²
Pièce (6)	Niveau 1	31,680 m ²	0,000 m ²
Débarras sous escalier n°1	Niveau 1	1,870 m ²	2,060 m ²
Pièce (5)	Niveau 1	22,070 m ²	0,000 m ²
Palier n°2	Niveau 2	40,250 m ²	0,000 m ²
Pièce (34)	Niveau 2	22,570 m ²	0,000 m ²
Pièce (33)	Niveau 2	13,750 m ²	0,000 m ²
Pièce (32)	Niveau 2	15,590 m ²	0,000 m ²
Pièce (31)	Niveau 2	31,880 m ²	0,000 m ²
Ancien W.C n°3	Niveau 2	1,040 m ²	0,000 m ²
Ancien W.C n°4	Niveau 2	1,020 m ²	0,000 m ²
Ancienne douche	Niveau 2	1,450 m ²	0,000 m ²
Pièce (20)	Niveau 2	16,000 m ²	0,000 m ²
Pièce (19)	Niveau 2	14,230 m ²	0,000 m ²
Pièce (18)	Niveau 2	14,930 m ²	0,000 m ²
Pièce (17)	Niveau 2	16,880 m ²	0,000 m ²
Pièce (16)	Niveau 2	31,040 m ²	0,000 m ²
Palier n°3	Niveau 3	24,110 m ²	0,000 m ²
Pièce (42)	Niveau 3	11,920 m ²	12,680 m ²
Pièce (41)	Niveau 3	14,600 m ²	13,670 m ²
Lingerie n°4	Niveau 3	27,780 m ²	0,000 m ²
Débarras	Niveau 3	9,270 m ²	9,060 m ²
Pièce (40)	Niveau 3	18,120 m ²	0,000 m ²
Pièce (39)	Niveau 3	15,750 m ²	0,000 m ²
Pièce (38)	Niveau 3	15,750 m ²	0,000 m ²
Pièce (37)	Niveau 3	16,230 m ²	0,000 m ²
Pièce (36)	Niveau 3	11,470 m ²	0,000 m ²
Pièce (35)	Niveau 3	16,450 m ²	0,000 m ²
Hall	Niveau 0	48,030 m ²	0,000 m ²
Salon	Niveau 0	41,710 m ²	0,000 m ²
Réception	Niveau 0	6,720 m ²	0,000 m ²
Bureau n°1	Niveau 0	21,430 m ²	0,000 m ²
Bureau n°2	Niveau 0	37,570 m ²	0,000 m ²
Couloir n°5	Niveau 0	67,030 m ²	0,000 m ²
Sanitaires	Niveau 0	20,120 m ²	0,000 m ²
Cage d'escalier accès garage	Niveau 0	1,240 m ²	0,000 m ²
Cage d'escalier accès étages	Niveau 0	0,970 m ²	0,000 m ²
Salle de réceptions	Niveau 0	140,290 m ²	0,000 m ²
Office	Niveau 0	14,940 m ²	0,000 m ²
Cuisine	Niveau 0	70,810 m ²	0,000 m ²
Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0	3,000 m ²	0,000 m ²
Dégagement n°2	Niveau 0	11,860 m ²	0,000 m ²
W.C. n°3	Niveau 0	2,610 m ²	0,000 m ²
Pièce frigo	Niveau 0	1,670 m ²	0,000 m ²
Passe	Niveau 0	14,800 m ²	0,000 m ²
Salle de restaurant	Niveau 0	81,710 m ²	0,000 m ²
Dégagement n°3	Niveau 4 (partie privative)	19,540 m ²	0,000 m ²
Chambre avec salle de bain/W.C n°1	Niveau 4 (partie privative)	24,570 m ²	0,000 m ²
Chambre avec douche	Niveau 4 (partie privative)	12,400 m ²	0,000 m ²
Rangement	Niveau 4 (partie privative)	2,890 m ²	0,000 m ²

Chambre avec salle de bain/W.C n°2	Niveau 4 (partie privative)	28,590 m ²	0,000 m ²
Chambre avec salle d'eau/W.C	Niveau 4 (partie privative)	22,880 m ²	0,000 m ²
Stockage	Niveau -1	26,830 m ²	0,000 m ²
Chaudière	Niveau -1	10,410 m ²	0,000 m ²
Local n°1	Niveau -1	5,760 m ²	0,000 m ²
Dégagement n°4	Niveau -1	12,200 m ²	0,000 m ²
Plonge intérieure	Niveau -1	26,230 m ²	0,000 m ²
Local n°2	Niveau -1	5,320 m ²	0,000 m ²
Cave à vin	Niveau -1	12,800 m ²	0,000 m ²
Circulation	Niveau -1	4,810 m ²	0,000 m ²
Cave à eau	Niveau -1	7,900 m ²	0,000 m ²
Débaras sous escalier n°2	Niveau 0	1,020 m ²	3,600 m ²
Total		2316,680 m²	41,070 m²

JUSTIFICATION DES SURFACES DEDUITES

Pièce ou Local	Étage	Surface Hors Carrez	Justification
Débaras sous escalier n°1	Niveau 1	2,060 m ²	Hauteur < 1,80 m
Pièce (42)	Niveau 3	12,680 m ²	Hauteur < 1,80 m
Pièce (41)	Niveau 3	13,670 m ²	Hauteur < 1,80 m
Débaras	Niveau 3	9,060 m ²	Hauteur < 1,80 m
Débaras sous escalier n°2	Niveau 0	3,600 m ²	Hauteur < 1,80 m
Total		41,070 m²	

Annexes & Dépendances	Étage	Surface Hors Carrez
Plonge extérieure	Niveau 0	14,870 m ²
Terrasse	Niveau 0	66,620 m ²
Garage	Niveau -1	156,320 m ²
Cave sous salon	Niveau -1	8,340 m ²
Total		246,150 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle est valable tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Il appartient aux intéressés aidés en cela de leur notaire de contrôler que la totalité des surfaces mesurées ont bien le caractère de surface privative au regard du règlement de copropriété. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par SESO qu'à titre indicatif.

L'authenticité du (ou des) lot(s) désigné(s) n'ayant pu être vérifiée, le donneur d'ordre déclare que les pièces mesurées sont en adéquation avec les lots définis par le titre de propriété ; **oui** ☒ **non** ☐

C COMMENTAIRES
Néant

CACHET ET SIGNATURE
Signature  Fait à MONT DE MARSAN, le 12/06/2023 Le Technicien : Laurent CASAS Nom du responsable : DELAYRE Laurent

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP																																	
Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible). Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...) Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière). La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie																																	
B Objet du CREP																																	
☒ Les parties privatives ☒ Occupées Par des enfants mineurs : ☐ Oui ☒ Non Nombre d'enfants de moins de 6 ans :	☒ Avant la vente ☐ Ou avant la mise en location																																
☐ Ou les parties communes d'un immeuble	☐ Avant travaux																																
C Adresse du bien	D Propriétaire																																
3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN	Nom : SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry Adresse : 3 Rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN																																
E Commanditaire de la mission																																	
Nom : SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry Qualité :	Adresse : 3 Rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN																																
F L'appareil à fluorescence X																																	
Nom du fabricant de l'appareil : FONDIS Modèle de l'appareil : FeN X 2 N° de série : 2-389	Nature du radionucléide : CADMIUM 109 Date du dernier chargement de la source : 04/04/2019 Activité de la source à cette date : 850 Mbq																																
G Dates et validité du constat																																	
N° Constat : LC12F23A P Date du constat : 12/06/2023	Date du rapport : 12/06/2023 Date limite de validité : 11/06/2024																																
H Conclusion																																	
Classement des unités de diagnostic :																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Total</th> <th colspan="2">Non mesurées</th> <th colspan="2">Classe 0</th> <th colspan="2">Classe 1</th> <th colspan="2">Classe 2</th> <th colspan="2">Classe 3</th> </tr> <tr> <th>Nombre</th> <th>%</th> <th>Nombre</th> <th>%</th> <th>Nombre</th> <th>%</th> <th>Nombre</th> <th>%</th> <th>Nombre</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1319</td> <td>286</td> <td>21,68 %</td> <td>738</td> <td>55,95 %</td> <td>65</td> <td>4,93 %</td> <td>98</td> <td>7,43 %</td> <td>132</td> <td>10,01 %</td> </tr> </tbody> </table>	Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	1319	286	21,68 %	738	55,95 %	65	4,93 %	98	7,43 %	132	10,01 %	
Total		Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3																							
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%																							
1319	286	21,68 %	738	55,95 %	65	4,93 %	98	7,43 %	132	10,01 %																							
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.																																	
Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.																																	
En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.																																	
I Auteur du constat																																	
Signature 	Cabinet : SESO Nom du responsable : DELAYRE Laurent Nom du diagnostiqueur : CASAS Laurent Organisme d'assurance : GAN ASSURANCES Police : 191.284.059																																

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES.....3

ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB	3
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION 3

L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	7

METHODOLOGIE EMPLOYEE.....7

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	8
STRATEGIE DE MESURAGE	8
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	8

PRESENTATION DES RESULTATS 8

CROQUIS.....10

RESULTATS DES MESURES 16

COMMENTAIRES.....93

LES SITUATIONS DE RISQUE 93

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	94

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES.....94

ANNEXES 95

ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB	96

1	RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb - Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique	

2	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1	L'auteur du constat
Nom et prénom de l'auteur du constat : CASAS Laurent	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : LCC QUALIXPERT, 17 rue Borrel 81100 CASTRES Numéro de Certification de qualification : C2043 Date d'obtention : 05/10/2022

2.2	Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)
Autorisation ASN (DGSNR) : T400287 Nom du titulaire : SESO	Date d'autorisation : 08/10/2021 Expire le : 21/06/2027
Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : CITE Anthony	

2.3	Etalonnage de l'appareil
Fabricant de l'étalon : auto-calibration N° NIST de l'étalon :	Concentration : 1 mg/cm² Incertitude : 0,2 mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début du CREP	1	12/06/2023	1
En fin du CREP	1773	12/06/2023	1
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4	Le laboratoire d'analyse éventuel
Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC

2.5	Description de l'ensemble immobilier
Année de construction : 1880 Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 2 Nombre de niveaux : 5

2.6	Le bien objet de la mission
Adresse : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN Type : Hôtel Nombre de Pièces : Référence Cadastre : AB - 185	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etagé : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Commerce

2.7	Occupation du bien
L'occupant est ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :

2.8	Liste des locaux visités	
N°	Local	Etage

1	Palier n°1	Niveau 1
2	Salle de réunions	Niveau 1
3	Couloir n°1	Niveau 1
4	Chambre n°107	Niveau 1
5	Chambre n°101	Niveau 1
6	Chambre n°102	Niveau 1
7	Chambre n°103	Niveau 1
8	Chambre n°104	Niveau 1
9	Chambre n°110	Niveau 1
10	Chambre n°109	Niveau 1
11	Chambre n°108	Niveau 1
12	Couloir n°2	Niveau 2
13	Lingerie n°1 (archives)	Niveau 1
14	Chambre n°207	Niveau 2
15	Chambre n°201	Niveau 2
16	Chambre n°202	Niveau 2
17	Chambre n°203	Niveau 2
18	Chambre n°204	Niveau 2
19	Lingerie n°2	Niveau 2
20	Chambre n°210	Niveau 2
21	Chambre n°209	Niveau 2
22	Chambre n°208	Niveau 2
23	Couloir n°3	Niveau 3
24	W.C. n°1	Niveau 2
25	Chambre n°307	Niveau 3
26	Chambre n°301	Niveau 3
27	Chambre n°302	Niveau 3
28	Chambre n°303	Niveau 3
29	Chambre n°304	Niveau 3
30	Lingerie n°3	Niveau 3
31	W.C. n°2	Niveau 3
32	Chambre n°310	Niveau 3
33	Chambre n°309	Niveau 3
34	Chambre n°308	Niveau 3
35	Couloir n°4	Niveau 4
36	Chambre n°407	Niveau 4
37	Chambre n°401	Niveau 4
38	Chambre n°402	Niveau 4
39	Chambre n°403	Niveau 4
40	Chambre n°408	Niveau 4
43	Dégagement n°1	Niveau 1
44	Pièce (10)	Niveau 1
45	Ancien W.C n°1	Niveau 1
46	Ancien W.C n°2	Niveau 1
47	Pièce (8)	Niveau 1
48	Pièce (9)	Niveau 1
49	Cage d'escalier	Niveau 1

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

50	Pièce (6)	Niveau 1
51	Débarras sous escalier n°1	Niveau 1
52	Pièce (5)	Niveau 1
53	Palier n°2	Niveau 2
54	Pièce (34)	Niveau 2
55	Pièce (33)	Niveau 2
56	Pièce (32)	Niveau 2
57	Pièce (31)	Niveau 2
58	Ancien W.C n°3	Niveau 2
59	Ancien W.C n°4	Niveau 2
60	Ancienne douche	Niveau 2
61	Pièce (20)	Niveau 2
62	Pièce (19)	Niveau 2
63	Pièce (18)	Niveau 2
64	Pièce (17)	Niveau 2
65	Pièce (16)	Niveau 2
66	Palier n°3	Niveau 3
67	Pièce (42)	Niveau 3
68	Pièce (41)	Niveau 3
69	Lingerie n°4	Niveau 3
70	Débarras	Niveau 3
71	Pièce (40)	Niveau 3
72	Pièce (39)	Niveau 3
73	Pièce (38)	Niveau 3
74	Pièce (37)	Niveau 3
75	Pièce (36)	Niveau 3
76	Pièce (35)	Niveau 3
77	Combles perdus (partie ancienne)	Niveau 4
78	Hall	Niveau 0
79	Salon	Niveau 0
80	Réception	Niveau 0
81	Bureau n°1	Niveau 0
82	Bureau n°2	Niveau 0
83	Couloir n°5	Niveau 0
84	Sanitaires	Niveau 0
85	Cage d'escalier accès garage	Niveau 0
86	Cage d'escalier accès étages	Niveau 0
87	Salle de réceptions	Niveau 0
88	Office	Niveau 0
89	Cuisine	Niveau 0
90	Plonge extérieure	Niveau 0
91	Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0
92	Dégagement n°2	Niveau 0
93	W.C. n°3	Niveau 0
94	Pièce frigo	Niveau 0
95	Passe	Niveau 0
96	Salle de restaurant	Niveau 0

97	Terrasse	Niveau 0
98	Dégagement n°3	Niveau 4 (partie privative)
99	Chambre avec salle de bain/W.C n°1	Niveau 4 (partie privative)
100	Chambre avec douche	Niveau 4 (partie privative)
101	Rangement	Niveau 4 (partie privative)
102	Chambre avec salle de bain/W.C n°2	Niveau 4 (partie privative)
103	Chambre avec salle d'eau/W.C	Niveau 4 (partie privative)
104	Garage	Niveau -1
105	Stockage	Niveau -1
106	Chaufferie	Niveau -1
107	Local n°1	Niveau -1
108	Dégagement n°4	Niveau -1
109	Plonge intérieure	Niveau -1
110	Local n°2	Niveau -1
111	Cave à vin	Niveau -1
112	Circulation	Niveau -1
113	Cave à eau	Niveau -1
114	Débarras sous escalier n°2	Niveau 0
115	Cave sous salon	Niveau -1
116	Patio	Niveau 0

2.9 Liste des locaux non visités

N°	Local	Etage	Justification
41	Machinerie ascenseur	Niveau 5	Non concerné, pas à usage d'habitation.
42	Combles perdus (partie récente)	Niveau 5	Non concerné, pas à usage d'habitation.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1^{er} janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm^2 .

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm^2) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm^2) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm^2), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm^2), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm^2 ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à $1,5 \text{ mg/g}$.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

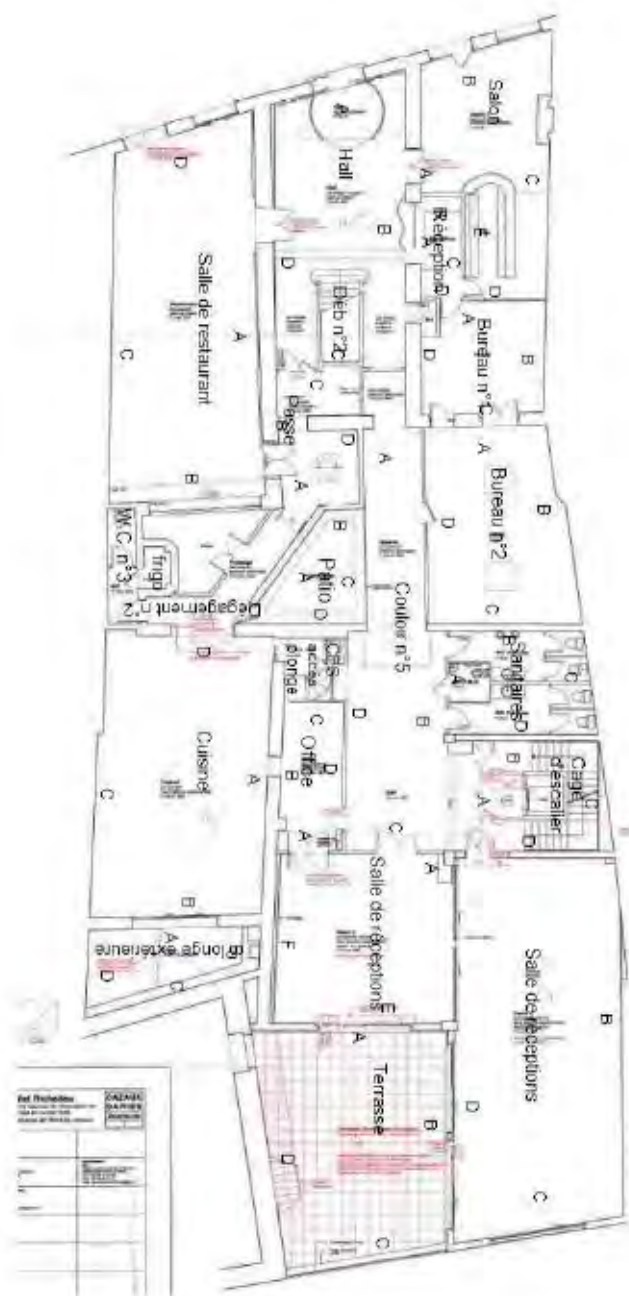
Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

NIVEAU -1



NIVEAU 0

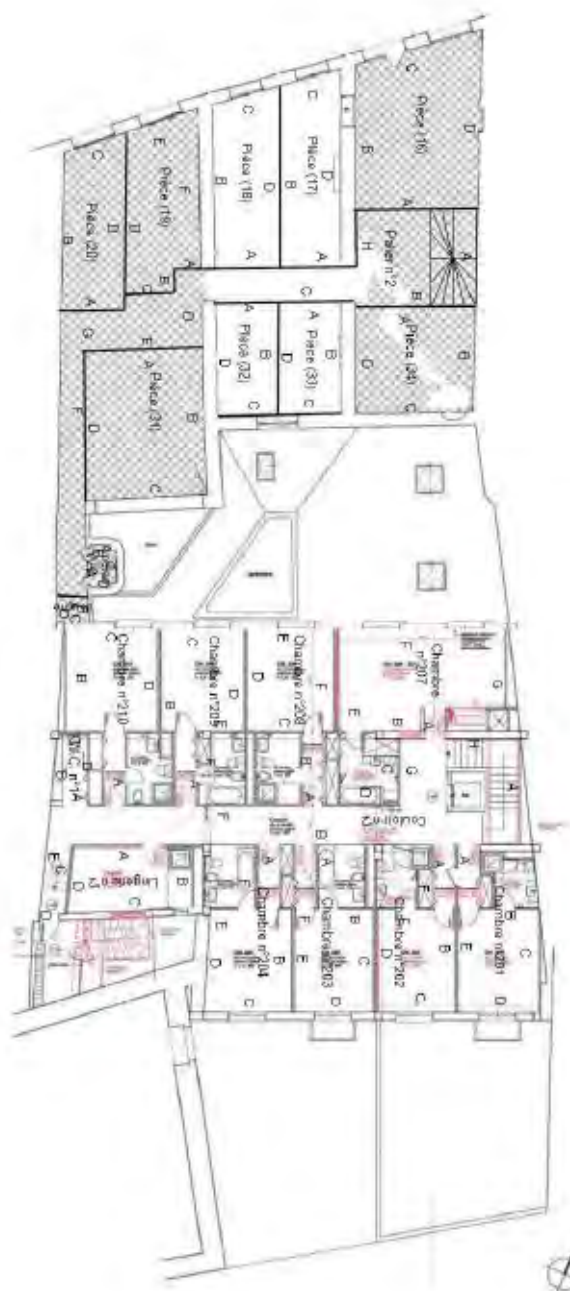


NIVEAU 1



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

NIVEAU 2



NIVEAU 3



NIVEAU 4



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Garage (Niveau -1)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1646	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,08	0		
1647						Droite			0,09			
1648	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0		
1649						Droite			0,36			
1650	C	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,29	0		
1651						Droite			0,32			
1652	D	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,33	0		
1653						Droite			0,16			
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1654	E	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,12	0		
1655						Droite			0,09			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1656	F	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,09	0		
1657						Droite			0,21			
1658	Plafond	Plafond		Enduit	Peinture	Gauche			0,05	0		
1659						Droite			0,19			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Stockage (Niveau -1)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
1660	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,5	0	
1661						Droite			0,09		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
1662	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0	
1663						Droite			0,23		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1664	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1665					Droite			0,14			
1666	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1667					Droite			0,14			
1668	Plafond	Plafond	Enduit	Peinture	Gauche			0,31	0		
1669					Droite			0,16			
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chaufferie (Niveau -1)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1670	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0		
1671						Droite			0,08			
1672	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,5	0		
1673						Droite			0,11			
1674	C	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0		
1675						Droite			0,52			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1676	D	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1677						Droite			0,13			
1678	Plafond	Plafond		Enduit	Peinture	Gauche			0,31	0		
1679						Droite			0,21			
Nombre total d'unités de diagnostic				7		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local n°1 (Niveau -1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1680	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0	
1681					Droite			0,37		
1682	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,05	0	
1683					Droite			0,39		
1684	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0	
1685					Droite			0,38		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1686	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,56	0	
1687					Droite			0,39		
	Plafond	Plafond	Béton							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°4 (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1688	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,54	0		
1689						Droite			0,14			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1690	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0		
1691						Droite			0,53			
1698	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,7	3		
1692	C	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,09	0		
1693						Droite			0,24			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1694	D	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,35	0		
1695						Droite			0,1			
1696	Plafond	Plafond		Hourdis		Gauche			0,07	0		
1697						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				9		Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		11,11 %

Local : Plonge intérieure (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1709	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture	Gauche			0,21	0	
1710					Droite			0,61		
	A	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1701	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,57	0	
1702					Droite			0,59		
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1703	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,47	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1704					Droite			0,09			
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
1705	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,4	0		
1706					Droite			0,57			
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
1707	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1708					Droite			0,37			
1699	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1700					Droite			0,51			
Nombre total d'unités de diagnostic			10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local n°2 (Niveau -1)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1711	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,9	3		
1712	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1713						Droite			0,65			
1714	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1715						Droite			0,09			
1716	C	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,3	0		
1717						Droite			0,14			
1720	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,32	0		
1721						Droite			0,55			
1718	D	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,09	0		
1719						Droite			0,59			
1722	Plafond	Plafond		Béton		Gauche			0,59	0		
1723						Droite			0,48			
Nombre total d'unités de diagnostic				7		Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		14,29 %

Local : Cave à vin (Niveau -1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Mur	Enduit lissé							Non peint
	B	Mur	Enduit lissé							Non peint
	C	Mur	Enduit lissé							Non peint

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	D	Mur	Enduit lissé							Non peint
	Plafond	Plafond	Enduit							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Circulation (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1724	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture	Gauche			0,61	0	
1725					Droite			0,18		
1726	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0	
1727					Droite			0,45		
1738	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0	
1739					Droite			0,21		
1728	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,65	0	
1729					Droite			0,27		
1730	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,63	0	
1731					Droite			0,02		
1732	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,47	0	
1733					Droite			0,02		
1734	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,03	0	
1735					Droite			0,09		
1736	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,65	0	
1737					Droite			0,32		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Cave à eau (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture						Elément récent
1740	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
1741					Droite			0,36		
	B	Mur	Enduit lissé							Non peint
	C	Mur	Enduit lissé							Non peint
1742	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0	
1743					Droite			0,2		
1744	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,19	0	
1745					Droite			0,1		

Nombre total d'unités de diagnostic	6	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %

Local : Cave sous salon (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1757	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0	
1758					Droite			0,1		
1759	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0	
1760					Droite			0,31		
1761	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,68	0	
1762					Droite			0,1		
1763	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0	
1764					Droite			0,58		
	Plafond	Plafond	Béton							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic		5		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Hall (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1318	A	Bloc-porte (extérieur) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,38	0	
1319						Droite		0,1		
1320	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,3	0	
1321						Droite		0,1		
1322	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,59	0	
1323					Droite			0,26		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1324	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,05	0	
1325					Droite			0,24		
1326	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
1327					Droite			0,35		
1334	D	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,45	0	
1335						Droite		0,21		
1328	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1329					Droite			0,09		
1330	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,24	0	
1331					Droite			0,09		
1336	Toutes zones	Ensemble des balustres	Métal	Peinture	Gauche	ND		5,7	1	
1337	Toutes zones	Ensemble des contre-marches	Bois	Vernis	Gauche			0,35	0	
1338					Droite			0,41		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1339	Toutes zones	Ensemble des marches	Bois	Vernis	Gauche			0,69	0	
1340					Droite			0,12		
1341	Toutes zones	Limon	Bois	Vernis	Gauche			0,08	0	
1342					Droite			0,11		
1332	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,03	0	
1333					Droite			0,09		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salon (Niveau 0)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture						Elément récent
1343	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,46	0	
1344					Droite			0,35		
1345	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,63	0	
1346					Droite			0,68		
	B	Porte-fenêtre (extérieure) n°1	Métal							Elément récent
	B	Porte-fenêtre (extérieure) n°2	Métal							Elément récent
	B	Porte-fenêtre (intérieure) n°1	Métal							Elément récent
	B	Porte-fenêtre (intérieure) n°2	Métal							Elément récent
1347	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1348					Droite			0,1		
1349	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
1350					Droite			0,1		
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture						Elément récent
1351	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1352					Droite			0,34		
1353	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,04	0	
1354					Droite			0,1		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1355	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,4	0	
1356					Droite			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Réception (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent		
1359	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0			
1360					Droite			0,08				
1361	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,42	0			
1362					Droite			0,69				
1363	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0			
1364					Droite			0,22				
1365	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,52	0			
1366					Droite			0,09				
1367	Plafond	Plafond	Lambris	Vernis	Gauche			0,14	0			
1368					Droite			0,63				
1357	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0			
1358					Droite			0,49				
Nombre total d'unités de diagnostic				7		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Bureau n°1 (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
1375	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0	
1376					Droite			0,31		
1377	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,65	0	
1378					Droite			0,25		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Métal							Elément récent
1373	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,17	0	
1374					Droite			0,27		
1371	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0	
1372					Droite			0,03		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1379	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,64	0	
1380					Droite			0,39		
1381	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,31	0	
1382					Droite			0,11		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
1369	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,13	0	
1370					Droite			0,46		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Bureau n°2 (Niveau 0)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Métal							Elément récent	
1383	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0		
1384						Droite			0,1			
1385	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,27	0		
1386						Droite			0,1			
1387	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1388						Droite			0,1			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Métal							Elément récent	
1389	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,41	0		
1390						Droite			0,59			
	Plafond	Faux-plafond		Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement	
1391	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,25	0		
1392						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Couloir n°5 (Niveau 0)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1394	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,65	0	
1395					Droite			0,11		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1396	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1397						Droite			0,04			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	C	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1398	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
1399						Droite			0,25			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°8	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1400	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1401						Droite			0,09			
1402	E	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0		
1403						Droite			0,33			
1393	F	Bloc-porte (intérieur) n°9	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		25	1		
1404	F	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1405						Droite			0,55			
1406	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,04	0		
1407						Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				16		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Sanitaires (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1408	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0	
1409					Droite			0,09		
1410	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1411					Droite			0,1		
1412	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0	
1413					Droite			0,08		
1414	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1415					Droite			0,39		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
1416	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,44	0	
1417					Droite			0,31		
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Cage d'escalier accès garage (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent	
1418	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0		
1419					Droite			0,1			
1420	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
1421					Droite			0,62			
1422	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,04	0		
1423					Droite			0,05			
1424	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
1425					Droite			0,55			
1426	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
1427					Droite			0,11			
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cage d'escalier accès étages (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture						Elément récent
1428	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,39	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1429					Droite			0,2		
1430	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,57	0	
1431					Droite			0,14		
1432	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1433					Droite			0,41		
1434	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,42	0	
1435					Droite			0,09		
1436	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1437					Droite			0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de réceptions (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1438	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0	
1439					Droite			0,09		
1440	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1441					Droite			0,48		
1442	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1443					Droite			0,11		
	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1444	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,32	0	
1445					Droite			0,32		
	D	Porte-fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	D	Porte-fenêtre (extérieure) n°3	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	D	Porte-fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	D	Porte-fenêtre (intérieure) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1446	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,37	0	
1447					Droite			0,51		
	E	Porte-fenêtre (extérieure) n°4	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	E	Porte-fenêtre (intérieure) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1448	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,03	0	
1449					Droite			0,27		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Office (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1450	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0	
1451					Droite			0,41		
1452	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,69	0	
1453					Droite			0,37		
1454	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,3	0	
1455					Droite			0,23		
1456	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1457					Droite			0,51		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cuisine (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
	B	Porte-fenêtre (extérieure)	PVC							Elément récent
	B	Porte-fenêtre (intérieure)	PVC							Elément récent
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1458	D	Bloc-porte dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
1459					Droite			0,23		
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Plonge extérieure (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1460	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,34	0	
1461					Droite			0,06		
	A	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1462	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,42	0	
1463					Droite			0,11		
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1464	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,22	0	
1465					Droite			0,65		
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1466	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,03	0	
1467					Droite			0,09		
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cage d'escalier accès plonge (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1468	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,33	0	
1469					Droite			0,04		
1470	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0	
1471					Droite			0,45		
1472	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1473					Droite			0,55		
1474	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
1475					Droite			0,49		
1476	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1477					Droite			0,05		
Nombre total d'unités de diagnostic			5	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°2 (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1478	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1479						Droite			0,1			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1480	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0		
1481						Droite			0,08			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1482	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1483						Droite			0,13			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1484	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,67	0		
1485						Droite			0,17			
1488	E	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1489						Droite			0,2			
1490	F	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,03	0		
1491						Droite			0,35			
1486	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,46	0		
1487						Droite			0,08			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : W.C. n°3 (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1492	A	Bloc-porte Dormant et	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1493		(intérieur) ouvrant intérieur			Droite			0,13			
1498	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1499					Droite			0,68			
1500	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,3	0		
1501					Droite			0,55			
1502	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,19	0		
1503					Droite			0,11			
1496	D	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,07	0		
1497					Droite			0,09			
1494	D	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,49	0		
1495					Droite			0,09			
1504	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1505					Droite			0,1			
1506	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,45	0		
1507					Droite			0,16			
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Pièce frigo (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
1508	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,39	0		
1509						Droite			0,09			
1510	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0			
1511					Droite			0,08				
1512	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0			
1513					Droite			0,2				
1514	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,06	0			
1515					Droite			0,62				
1516	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0			
1517					Droite			0,3				
1518	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,33	0			
1519					Droite			0,05				
Nombre total d'unités de diagnostic				6		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Passe (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1522	A	Bloc-porte Dormant et	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1523		(intérieur) n°1	ouvrant intérieur			Droite			0,14			
	A	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
1524	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,02	0		
1525						Droite			0,21			
	B	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
1526	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,57	0		
1527						Droite			0,09			
	C	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
	D	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
	Plafond	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	Plafond	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1520	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,2	0		
1521						Droite			0,32			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de restaurant (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture						Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture						Elément récent
1528	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,07	0	
1529					Droite			0,17		
1530	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0	
1531					Droite			0,13		
1532	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0	
1533					Droite			0,07		
1534	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,63	0	
1535					Droite			0,64		
	D	Porte-fenêtre (extérieure) n°1	Métal							Elément récent
	D	Porte-fenêtre (extérieure) n°2	Métal							Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	D	Porte-fenêtre (intérieure) n°1	Métal							Elément récent	
	D	Porte-fenêtre (intérieure) n°2	Métal							Elément récent	
1536	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,54	0		
1537					Droite			0,11			
1538	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,41	0		
1539					Droite			0,58			
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement	
1540	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
1541					Droite			0,31			
Nombre total d'unités de diagnostic			14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Terrasse (Niveau 0)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1542	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,34	0		
1543					Droite			0,3			
1544	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1545					Droite			0,29			
1546	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,59	0		
1547					Droite			0,08			
Nombre total d'unités de diagnostic			3		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Débarras sous escalier n°2 (Niveau 0)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1746	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,9	1	
1747	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,21	0	
1748					Droite			0,35		
1749	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,62	0	
1750					Droite			0,25		
1751	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1752					Droite			0,21		
1753	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,14	0	
1754					Droite			0,49		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1755	Plafond	Plafond	Escalier bois	Peinture	Gauche			0,57	0	
1756					Droite			0,57		
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Patio (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1765	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,08	0	
1766					Droite			0,2		
1767	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,16	0	
1768					Droite			0,1		
1769	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,64	0	
1770					Droite			0,12		
1771	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,21	0	
1772					Droite			0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Palier n°1 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
11	A	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,9	1	
6	A	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		7,6	1	
5	A	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		10	1	
12	A	Fenêtre (intérieure) Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		4,3	1	
8	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		10	1	
2	B	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		8,5	1	
9	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		12	1	
3	C	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		17	1	
7	C	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	ND		4,5	1	
10	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		8,6	1	
4	D	Bloc-porte (intérieur) n°3 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		15	1	
13	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		6,8	1	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
15	Toutes zones	Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,9	1	
14	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	ND		8,6	1	
Nombre total d'unités de diagnostic			15	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de réunions (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
16	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		21	1	
23	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0	
24					Droite			0,65		
25	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
26					Droite			0,51		
39	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	ND		6,4	1	
40	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	ND		8,3	1	
27	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,65	0	
28					Droite			0,68		
20	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
21					Droite			0,13		
33	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°2 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,42	0	
34					Droite			0,34		
18	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,62	0	
19					Droite			0,65		
37	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°1 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	ND		21	1	
35	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
36					Droite			0,08		
38	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°2 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	ND		20	1	
22	C	Porte-fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		18	1	
32	C	Porte-fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		19	1	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
17	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND	25	1	
29	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0	
30					Droite			0,08		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Non peint
31	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	ND		12	1	
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Couloir n°1 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
41	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
42					Droite			0,18		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
43	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
44					Droite			0,63		
45	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,32	0	
46					Droite			0,33		
47	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
48					Droite			0,07		
49	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,15	0	
50					Droite			0,3		
	F	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
63	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0	
64					Droite			0,09		
51	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
52					Droite			0,64		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°8	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°9	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
59	H	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0		
60						Droite			0,3			
57	I	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,69	0		
58						Droite			0,11			
	J	Bloc-porte (intérieur) n°10	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
61	J	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
62						Droite			0,11			
53	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,7	0		
54						Droite			0,48			
55	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
56						Droite			0,32			
Nombre total d'unités de diagnostic				22		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°107 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
67	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
68					Droite			0,15		
69	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
70					Droite			0,49		
71	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0	
72					Droite			0,08		
73	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,62	0	
74					Droite			0,32		
75	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
76					Droite			0,37		
77	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,2	0	
78					Droite			0,62		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	G	Fenêtre n°1	PVC							Elément récent	
	G	Fenêtre n°2	PVC							Elément récent	
65	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,59	0		
66					Droite			0,3			
83	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
84					Droite			0,33			
79	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
80					Droite			0,3			
81	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,63	0		
82					Droite			0,68			
Nombre total d'unités de diagnostic			14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°101 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
85	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
86						Droite			0,34			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
87	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
88						Droite			0,19			
89	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
90						Droite			0,08			
91	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
92						Droite			0,44			
	E	Fenêtre n°1		PVC							Elément récent	
93	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
94						Droite			0,43			
95	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
96						Droite			0,1			
97	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,15	0		
98						Droite			0,1			
99	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,05	0		
100						Droite			0,03			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre n°102 (Niveau 1)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
101	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0		
102						Droite			0,1			
103	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
104						Droite			0,68			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
105	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,18	0		
106						Droite			0,08			
107	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0		
108						Droite			0,39			
109	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,38	0		
110						Droite			0,53			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
111	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0		
112						Droite			0,08			
113	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
114						Droite			0,19			
115	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,68	0		
116						Droite			0,32			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°103 (Niveau 1)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
117	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0	
118						Droite			0,08		
119	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
120						Droite			0,26		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
121	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0	
122						Droite			0,61		
123	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,37	0	
124						Droite			0,09		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent	
125	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0		
126					Droite			0,7			
127	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
128					Droite			0,2			
129	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
130					Droite			0,23			
131	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,23	0		
132					Droite			0,31			
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°104 (Niveau 1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
133	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0	
134					Droite			0,1		
135	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
136					Droite			0,08		
153	C	Garde-corps balcon Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,1	0	
154					Droite			0,09		
137	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0	
138					Droite			0,32		
	C	Porte-fenêtre	PVC							Elément récent
139	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,16	0	
140					Droite			0,09		
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
141	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,33	0	
142					Droite			0,44		
143	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
144					Droite			0,27		
145	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
146					Droite			0,11		
147	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,35	0	
148					Droite			0,69		
149	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
150					Droite			0,09		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
151	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0	
152					Droite			0,44		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°110 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
155	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0		
156						Droite			0,1			
157	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,53	0		
158						Droite			0,44			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
159	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
160						Droite			0,49			
161	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0		
162						Droite			0,09			
163	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,17	0		
164						Droite			0,16			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
165	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,31	0		
166						Droite			0,09			
167	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,51	0		
168						Droite			0,22			
169	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,45	0		
170						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°109 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
171	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
172					Droite			0,08		
173	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,57	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
174					Droite			0,18			
	C	Fenêtre	PVC							Elément récent	
175	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
176					Droite			0,05			
177	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
178					Droite			0,1			
179	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
180					Droite			0,42			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent	
181	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,36	0		
182					Droite			0,18			
183	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,45	0		
184					Droite			0,45			
185	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,38	0		
186					Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°108 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
187	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,37	0	
188					Droite			0,09		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
189	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,34	0	
190					Droite			0,09		
191	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0	
192					Droite			0,05		
193	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0	
194					Droite			0,67		
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent
195	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0	
196					Droite			0,5		
197	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,28	0	
198					Droite			0,67		
199	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
200					Droite			0,14		
201	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,51	0	
202					Droite			0,13		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Lingerie n°1 (archives) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
227	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture	Gauche			0,68	0		
228					Droite			0,1			
233	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,14	0		
234					Droite			0,08			
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
235	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
236					Droite			0,23			
231	C	Fenêtre (extérieure)	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
232					Droite			0,15			
229	C	Fenêtre (intérieure)	Bois	Peinture	Gauche			0,61	0		
230					Droite			0,45			
237	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
238					Droite			0,63			
239	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,51	0		
240					Droite			0,24			
241	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
242					Droite			0,61			
243	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
244					Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°1 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture						Elément récent
702	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0	
703					Droite			0,09		
699	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	12	2	

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
704	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	ND		5,4	1		
700	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,3	2		
701	C	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,3	3		
717	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3		
719	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3		
716	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,6	3		
718	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3		
705	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Grattage	6,5	2		
32	D	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche					Elément récent	
706	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
707		Droite					0,66					
708	E	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3		
709	F	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Faïencage	4,5	3		
711	G	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,7	3		
713	G	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,24	0		
714		Droite					0,47					
712	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,5	2		
715	H	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Grattage	4,7	2		
	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m	
710	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	5,6	2		
Nombre total d'unités de diagnostic				21		Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3		38,10 %

Local : Pièce (10) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
720	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		6,7	1	
724	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,49	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
725					Droite			0,09		
726	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,52	0	
727					Droite			0,37		
738	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	4,5	2	
739	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	4,5	2	
722	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,5	3
734	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3
721	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	9,1	2
735	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,9	2
740	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3
737	C	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	12	3
723	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3
741	C	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,3	3
733	C	Fenêtre n°2	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3
736	C	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Cloquage	8,8	3
728	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,31	0	
729					Droite			0,11		
730	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,63	0	
731					Droite			0,53		
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
732	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,3	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			19		Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3	42,11 %

Local : Ancien W.C n°1 (Niveau 1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
746	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	8,6	2
742	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,5	3
	B	Mur		Plâtre	Faïence					Absence de revêtement
743	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Fissures	5,9	3
748	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,6	1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
747	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		6	1	
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
744	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	7,5	2	
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
745	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	8,2	2	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		18,18 %

Local : Ancien W.C n°2 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
749	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,8	2	
750	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,9	3	
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
751	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,8	3	
754	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,8	1	
755	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,8	1	
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
752	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,5	3	
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
753	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	6,8	2	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		27,27 %

Local : Pièce (8) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
756	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3	
757	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
758					Droite			0,07		
771	B	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,7	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
759	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,65	0	
760					Droite			0,06		
765	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Fissures	4,5	3	
772	C	Garde-corps balcon	Métal	Peinture	Gauche	ND		12	1	
761	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0	
762					Droite			0,48		
768	C	Porte-fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		6,8	1	
769	C	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,1	1	
766	C	Porte-fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,6	2	
767	C	Porte-fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,8	2	
763	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,02	0	
764					Droite			0,66		
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
770	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,2	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		21,43 %

Local : Pièce (9) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
780	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3	
789	A	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,9	2	
781	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,45	0	
782					Droite			0,49		
783	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,6	0	
784					Droite			0,08		
786	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Droite			0,1	0	
785					Gauche			0,61		
773	D	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	7,8	3	
774	D	Garde-corps balcon	Métal	Peinture	Gauche	ND		5,8	1	
787	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
788					Droite			0,1		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
775	D	Porte-fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	12	3	
776	D	Porte-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,8	1	
777	D	Porte-fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,9	3	
778	D	Porte-fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,9	2	
	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
779	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche	D	Faïençage	4,8	3	
Nombre total d'unités de diagnostic				14	Nombre d'unités de classe 3				5	% de classe 3	35,71 %

Local : Cage d'escalier (Niveau 1)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
790	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,49	0	
791						Droite			0,1		
803	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
804						Droite			0,09		
792	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,5	3	
805	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,59	0	
806						Droite			0,11		
793	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
807	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,28	0	
808						Droite			0,3		
794	D	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
809	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,29	0	
810						Droite			0,1		
	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
795	Toutes zones	Ensemble des balustrades		Métal	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,4	2	
796	Toutes zones	Ensemble des contre-marches		Bois	Peinture	Gauche			0,66	0	
797						Droite			0,09		
798	Toutes zones	Ensemble des marches		Bois	Peinture	Gauche			0,41	0	
799						Droite			0,09		
800	Toutes	Limon		Bois	Peinture	Gauche			0,23	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
801	zones				Droite			0,05		
802	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,4	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		21,43 %

Local : Pièce (6) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
811	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
813	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,36	0	
814					Droite			0,28		
816	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
817					Droite			0,11		
822	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,3	3	
812	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3	
823	C	Garde-corps balcon n°1	Métal	Peinture	Gauche	ND		5,4	1	
815	C	Garde-corps balcon n°2	Métal	Peinture	Gauche	ND		7,1	1	
818	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,3	0	
819					Droite			0,33		
826	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,6	2	
831	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°2 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2	
827	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,3	3	
832	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3	
824	C	Porte-fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,5	3	
825	C	Porte-fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,4	1	
829	C	Porte-fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3	
830	C	Porte-fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	8,8	2	
820	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,19	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
821					Droite			0,13		
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
828	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Crevasse	2,3	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			19	Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3		42,11 %

Local : Débarras sous escalier n°1 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
833	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,5	2	
834	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,12	0		
835					Droite			0,53			
836	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,33	0		
837					Droite			0,33			
838	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,07	0		
839					Droite			0,5			
840	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
841					Droite			0,61			
842	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
843					Droite			0,64			
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Pièce (5) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
844	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,6	2	
845	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
846					Droite			0,41		
847	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,31	0	
848					Droite			0,09		
853	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3	
854	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3	
855	C	Fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,4	3	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
856	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,9	3		
857	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,8	2		
858	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,3	2		
859	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3		
860	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,9	3		
861	C	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,4	3		
862	C	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,9	3		
849	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0			
850					Droite			0,11				
851	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0			
852					Droite			0,61				
	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m	
863	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	2,5	2		
Nombre total d'unités de diagnostic				17		Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3		47,06 %

Local : Couloir n°2 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
203	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0	
204					Droite			0,09		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
205	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
206					Droite			0,15		
207	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
208					Droite			0,09		
209	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
210						Droite			0,51			
211	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,16	0		
212						Droite			0,44			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
213	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
214						Droite			0,1			
215	G	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,14	0		
216						Droite			0,06			
	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°8	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°9	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
217	H	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0		
218						Droite			0,08			
219	I	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
220						Droite			0,52			
	J	Bloc-porte (intérieur) n°10	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
221	J	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,47	0		
222						Droite			0,08			
223	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
224						Droite			0,65			
225	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
226						Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				22		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°207 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
245	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,65	0	
246					Droite			0,09		
247	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,44	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
248					Droite			0,21		
249	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,54	0	
250					Droite			0,53		
251	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,12	0	
252					Droite			0,55		
253	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
254					Droite			0,46		
255	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,68	0	
256					Droite			0,09		
	G	Fenêtre n°1	PVC							Elément récent
	G	Fenêtre n°2	PVC							Elément récent
257	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0	
258					Droite			0,61		
259	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,12	0	
260					Droite			0,15		
261	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,48	0	
262					Droite			0,11		
263	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,17	0	
264					Droite			0,43		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°201 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
265	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
266					Droite			0,03		
267	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,31	0	
268					Droite			0,1		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
269	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
270					Droite			0,1		
271	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,12	0	
272					Droite			0,09		
277	E	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Gauche			0,09	0	
278					Droite			0,07		
273	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
274					Droite			0,56			
	E	Porte-fenêtre	PVC							Elément récent	
275	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
276					Droite			0,1			
279	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,01	0		
280					Droite			0,1			
281	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,38	0		
282					Droite			0,48			
Nombre total d'unités de diagnostic			12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°202 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
283	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,38	0		
284						Droite			0,09			
285	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,34	0		
286						Droite			0,25			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
287	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,28	0		
288						Droite			0,69			
289	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0		
290						Droite			0,14			
291	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
292						Droite			0,34			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
293	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,52	0		
294						Droite			0,38			
295	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
296						Droite			0,1			
297	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,45	0		
298						Droite			0,52			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°203 (Niveau 2)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
299	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
300						Droite			0,64			
303	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
304						Droite			0,63			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
305	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0		
306						Droite			0,36			
307	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,33	0		
308						Droite			0,33			
301	E	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,5	0		
302						Droite			0,53			
309	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
310						Droite			0,09			
	E	Porte-fenêtre		PVC							Elément récent	
311	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
312						Droite			0,19			
313	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,61	0		
314						Droite			0,2			
315	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
316						Droite			0,01			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°204 (Niveau 2)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
317	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0	
318						Droite			0,09		
319	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
320						Droite			0,5		
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent
321	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
322						Droite			0,63		
323	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
324						Droite			0,09			
325	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
326						Droite			0,09			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
327	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
328						Droite			0,1			
329	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
330						Droite			0,66			
331	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,43	0		
332						Droite			0,3			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Lingerie n°2 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
333	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
334						Droite			0,38			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Métal	Peinture						Elément récent	
335	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0		
336						Droite			0,09			
347	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
348						Droite			0,32			
341	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
342						Droite			0,1			
337	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
338						Droite			0,09			
339	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,69	0		
340						Droite			0,11			
343	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
344						Droite			0,22			
345	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,16	0		
346						Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre n°210 (Niveau 2)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
349	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
350						Droite			0,09			
351	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,36	0		
352						Droite			0,37			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
353	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0		
354						Droite			0,62			
355	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
356						Droite			0,1			
357	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,65	0		
358						Droite			0,46			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
359	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
360						Droite			0,63			
361	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
362						Droite			0,47			
363	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,54	0		
364						Droite			0,22			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°209 (Niveau 2)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
365	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,4	0	
366						Droite			0,7		
367	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0	
368						Droite			0,24		
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent
369	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
370						Droite			0,1		
371	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
372						Droite			0,09		
373	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,41	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
374					Droite			0,12		
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
375	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,59	0	
376					Droite			0,09		
377	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
378					Droite			0,69		
379	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,67	0	
380					Droite			0,13		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°208 (Niveau 2)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
381	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0		
382					Droite			0,1				
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
383	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
384					Droite			0,04				
385	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,3	0		
386					Droite			0,07				
387	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
388					Droite			0,37				
	E	Fenêtre		PVC							Elément récent	
389	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,51	0		
390					Droite			0,55				
391	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
392					Droite			0,09				
393	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,06	0		
394					Droite			0,06				
395	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
396					Droite			0,46				
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : W.C. n°1 (Niveau 2)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
421	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,09	0		
422						Droite		0,1			
423	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
424					Droite		0,24				
425	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
426					Droite		0,04				
427	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
428					Droite		0,36				
429	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
430					Droite		0,13				
431	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,39	0		
432					Droite		0,18				
Nombre total d'unités de diagnostic				6		Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Palier n°2 (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
864	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,4	2
865	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,6	2	
874	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3
866	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3	
875	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,6	2
876	C	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	9,3	2
877	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,5	3
878	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	10	3
879	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	13	3
880	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	11	2
867	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,1	3	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	D	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
868	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
869					Droite			0,66		
870	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,4	3	
871	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3	
881	G	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,5	2
872	G	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,4	2	
882	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,7	2
873	H	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Grattage	8,3	2	
883	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	14	3	
884	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,4	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			21	Nombre d'unités de classe 3			9	% de classe 3		42,86 %

Local : Pièce (34) (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
885	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Fissures	10	3
886	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
887					Droite			0,06		
888	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0	
889					Droite			0,15		
894	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,5	2	
895	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,5	2	
896	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3
897	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	12	3
898	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,4	2
899	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,9	2
900	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND	5,4	1	
901	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,3	3

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
902	C	Fenêtre n°2 Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,2	2	
903	C	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,4	3	
890	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,21	0	
891					Droite			0,67		
906	D	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,1	1	
892	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,4	0	
893					Droite			0,34		
904	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ruine	8,3	3	
905	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Cloquage	3,3	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			7	% de classe 3		38,89 %

Local : Pièce (33) (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
907	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,7	2	
908	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
909					Droite			0,11		
917	B	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,4	1	
910	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,6	0	
911					Droite			0,17		
916	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	7,8	2	
918	C	Fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,6	3	
919	C	Fenêtre (intérieure) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,7	3	
920	C	Fenêtre n°1 Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,7	2	
921	C	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,9	3	
912	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
913					Droite			0,55		
914	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
915					Droite			0,1		
922	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,9	3	
923	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,52	0	
924					Droite			0,1		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	13	Nombre d'unités de classe 3	4	% de classe 3	30,77 %

Local : Pièce (32) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
925	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	4,9	2		
926	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
927						Droite			0,49			
928	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
929						Droite			0,11			
934	C	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	8	2		
937	C	Fenêtre	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		5,8	1		
938	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3		
935	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3		
936	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,2	2		
930	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
931						Droite			0,65			
932	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0		
933						Droite			0,1			
939	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,65	0		
940						Droite			0,57			
941	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,16	0		
942						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		16,67 %

Local : Pièce (31) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
943	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND	5,8	1	
944	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0	
945					Droite			0,08		
946	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,26	0	
947					Droite			0,53		
952	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,8	1	
953	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,3	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
954	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3		
955	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,7	3		
956	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,8	2		
957	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	2,4	2		
958	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		12	1		
959	C	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	ND		8,7	1		
960	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,8	3		
961	C	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		12	1		
962	C	Fenêtre n°2	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,6	3		
963	C	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,5	3		
948	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0		
949						Droite			0,06			
950	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,15	0		
951						Droite			0,19			
	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m	
964	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche				0,14	0		
965					Droite				0,41			
Nombre total d'unités de diagnostic				19		Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		26,32 %

Local : Ancien W.C n°3 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
966	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,9	3	
967	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,3	3	
	B	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
968	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,3	3	
971	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Cloquage	8,3	3	
972	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	3,8	2	
	C	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
969	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Cloquage	3,4	3	
	D	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
970	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,8	2	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		45,45 %

Local : Ancien W.C n°4 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
973	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
974	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Cloquage	6,4	3	
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
975	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
978	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,3	3	
979	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,3	2	
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
976	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	3,4	2	
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
977	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		45,45 %

Local : Ancienne douche (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
980	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
981					Droite			0,54		
982	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,59	0	
983					Droite			0,1		
989	B	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,6	3	
990	B	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2	
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
984	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,04	0	
985					Droite			0,08		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
986	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,68	0	
987					Droite			0,09		
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
988	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Cloquage	7,9	3	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3	18,18 %

Local : Pièce (20) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
991	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,5	3		
1009	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,3	2		
992	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0		
993						Droite			0,25			
994	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0		
995						Droite			0,1			
996	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,63	0		
997						Droite			0,6			
1000	D	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	7,9	3		
1003	D	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,9	3		
1004	D	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,9	2		
1001	D	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	11	2		
1010	D	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,8	3		
1002	D	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,3	1		
998	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
999						Droite			0,1			
1005	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1006						Droite			0,08			
1007	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
1008						Droite			0,32			
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		28,57 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Pièce (19) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1011	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,8	2		
1013	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0		
1014						Droite			0,09			
1015	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,19	0		
1016						Droite			0,16			
1017	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
1018						Droite			0,1			
1012	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,8	3		
1019	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
1020						Droite			0,22			
1021	E	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	11	2		
1024	E	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,8	2		
1025	E	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3		
1022	E	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,9	2		
1033	E	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,7	3		
1023	E	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,8	1		
1029	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
1030						Droite			0,35			
1031	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1032						Droite			0,59			
1026	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,31	0		
1027						Droite			0,69			
1028	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	4,3	3		
Nombre total d'unités de diagnostic				16		Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		25,00 %

Local : Pièce (18) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1034	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,8	2
1035	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0	
1036					Droite			0,38		
1037	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,41	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1038					Droite			0,24			
1043	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	7,6	2		
1046	C	Fenêtre Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		8,8	1		
1047	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,8	3		
1048	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,8	1		
1044	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,2	2		
1045	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,8	2		
1039	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,62	0		
1040					Droite			0,08			
1041	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0		
1042					Droite			0,1			
1049	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,52	0		
1050					Droite			0,1			
1051	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,41	0		
1052					Droite			0,19			
Nombre total d'unités de diagnostic			13		Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		7,69 %

Local : Plèce (17) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1053	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,7	2	
1054	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1055					Droite			0,68		
1056	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1057					Droite			0,35		
1062	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	11	2	
1063	C	Fenêtre Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,9	2	
1064	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,9	3	
1065	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,3	1	
1066	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,9	3	
1067	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,7	2	
1058	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
1059					Droite			0,42		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1060	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,46	0		
1061					Droite			0,09			
1068	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,39	0		
1069					Droite			0,28			
1070	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,36	0		
1071					Droite			0,44			
Nombre total d'unités de diagnostic			13		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		15,38 %

Local : Pièce (16) (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1072	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2	
1073	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
1074					Droite			0,14		
1075	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1076					Droite			0,47		
1081	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,9	3	
1090	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,9	3	
1085	C	Fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,9	3	
1094	C	Fenêtre (extérieure) n°2 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,9	2	
1086	C	Fenêtre (intérieure) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,3	1	
1095	C	Fenêtre (intérieure) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,7	1	
1082	C	Fenêtre n°1 Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		11	1	
1083	C	Fenêtre n°1 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3	
1084	C	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,1	1	
1091	C	Fenêtre n°2 Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		8,9	1	
1092	C	Fenêtre n°2 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3	
1093	C	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,8	1	
1077	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,47	0	
1078					Droite			0,38		
1079	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,52	0	
1080					Droite			0,15		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1087	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0	
1088					Droite			0,04		
1089	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,4	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			19	Nombre d'unités de classe 3			6	% de classe 3		31,58 %

Local : Couloir n°3 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
397	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0	
398					Droite			0,63		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
399	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
400					Droite			0,47		
401	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,6	0	
402					Droite			0,51		
403	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,55	0	
404					Droite			0,69		
405	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
406					Droite			0,52		
	F	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
407	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
408					Droite			0,32		
409	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0	
410					Droite			0,08		
	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	H	Bloc-porte (intérieur) n°8	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°9	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
411	H	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
412						Droite			0,11			
413	I	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
414						Droite			0,59			
	J	Bloc-porte (intérieur) n°10	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
415	J	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0		
416						Droite			0,15			
417	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,22	0		
418						Droite			0,51			
419	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
420						Droite			0,35			
Nombre total d'unités de diagnostic				22		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°307 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
433	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
434					Droite			0,21		
435	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,54	0	
436					Droite			0,56		
437	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0	
438					Droite			0,58		
439	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,07	0	
440					Droite			0,09		
441	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
442					Droite			0,58		
443	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,34	0	
444					Droite			0,43		
	G	Fenêtre n°1	PVC							Elément récent
	G	Fenêtre n°2	PVC							Elément récent
445	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,46	0	
446					Droite			0,27		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
447	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
448					Droite			0,49			
449	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,49	0		
450					Droite			0,08			
451	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,26	0		
452					Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic			14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°301 (Niveau 3)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
453	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
454						Droite			0,49			
455	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,66	0		
456						Droite			0,08			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
457	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
458						Droite			0,33			
459	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
460						Droite			0,1			
	E	Fenêtre		PVC							Elément récent	
461	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
462						Droite			0,62			
463	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
464						Droite			0,1			
465	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
466						Droite			0,1			
467	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
468						Droite			0,6			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°302 (Niveau 3)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
469	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0		
470						Droite			0,03			
471	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
472						Droite			0,64			
481	C	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,06	0		
482						Droite			0,33			
473	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,45	0		
474						Droite			0,15			
	C	Porte-fenêtre		PVC							Elément récent	
475	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0		
476						Droite			0,26			
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
477	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,54	0		
478						Droite			0,31			
479	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
480						Droite			0,46			
483	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
484						Droite			0,48			
485	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
486						Droite			0,46			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°303 (Niveau 3)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
487	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0	
488						Droite			0,4		
489	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0	
490						Droite			0,09		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
491	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
492						Droite			0,1		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
493	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
494					Droite			0,12			
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent	
495	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,07	0		
496					Droite			0,49			
497	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,49	0		
498					Droite			0,43			
499	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
500					Droite			0,54			
501	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,18	0		
502					Droite			0,39			
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°304 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
503	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,44	0	
504					Droite			0,47		
505	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,02	0	
506					Droite			0,62		
515	C	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche		0,1	0	
516						Droite		0,41		
507	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,5	0	
508					Droite			0,57		
	C	Porte-fenêtre	PVC							Elément récent
509	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0	
510					Droite			0,41		
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
511	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,2	0	
512					Droite			0,48		
513	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,55	0	
514					Droite			0,53		
517	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
518					Droite			0,63		
519	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,04	0	
520					Droite			0,25		

Nombre total d'unités de diagnostic	12	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %

Local : Lingerie n°3 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
521	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,46	0		
522						Droite			0,7			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Métal	Peinture						Elément récent	
523	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,05	0		
524						Droite			0,25			
529	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
530						Droite			0,09			
531	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
532						Droite			0,13			
525	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,26	0		
526						Droite			0,66			
527	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0		
528						Droite			0,33			
533	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,58	0		
534						Droite			0,25			
535	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,29	0		
536						Droite			0,68			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : W.C. n°2 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
537	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0	
538					Droite			0,42		
539	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,47	0	
540					Droite			0,27		
541	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
542					Droite			0,1		
543	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0	
544					Droite			0,16		
545	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,63	0	
546					Droite			0,31		
547	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
548					Droite			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°310 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
549	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0		
550						Droite			0,67			
551	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
552						Droite			0,1			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
553	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,4	0		
554						Droite			0,5			
555	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
556						Droite			0,49			
557	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,35	0		
558						Droite			0,2			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
559	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
560						Droite			0,37			
561	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,6	0		
562						Droite			0,18			
563	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,5	0		
564						Droite			0,49			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°309 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
565	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,64	0	
566					Droite			0,09		
567	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
568					Droite			0,32		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	C	Fenêtre	PVC							Elément récent
569	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0	
570					Droite			0,24		
571	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,53	0	
572					Droite			0,35		
573	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,17	0	
574					Droite			0,09		
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
575	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,28	0	
576					Droite			0,55		
577	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,54	0	
578					Droite			0,1		
579	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,63	0	
580					Droite			0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°308 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
581	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
582					Droite			0,1		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
583	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
584					Droite			0,42		
585	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
586					Droite			0,1		
587	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
588					Droite			0,09		
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent
589	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,16	0	
590					Droite			0,09		
591	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,33	0	
592					Droite			0,08		
593	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,21	0	
594					Droite			0,11		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
595	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,69	0		
596					Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Palier n°3 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1144	A	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,04	0	
1145					Droite			0,51		
1112	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,58	0	
1113					Droite			0,34		
1096	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture	Gauche			0,22	0	
1097					Droite			0,38		
1114	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1115					Droite			0,11		
1116	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,21	0	
1117					Droite			0,12		
1098	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture	Gauche			0,51	0	
1099					Droite			0,08		
1100	D	Bloc-porte (intérieur) n°3	Bois	Peinture	Gauche			0,13	0	
1101					Droite			0,04		
1118	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,03	0	
1119					Droite			0,11		
1102	E	Bloc-porte (intérieur) n°4	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0	
1103					Droite			0,15		
1120	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,22	0	
1121					Droite			0,49		
1104	F	Bloc-porte (intérieur) n°5	Bois	Peinture	Gauche			0,33	0	
1105					Droite			0,28		
1122	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1123					Droite			0,09		
1130	G	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,47	0	
1131					Droite			0,41		
1106	H	Bloc-porte (intérieur) n°6	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
1107					Droite			0,69		
1134	H	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,3	0	
1135					Droite			0,43		
1128	H	Placard	Bois	Peinture	Gauche			0,02	0	
1129					Droite			0,05		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1108	I	Bloc-porte (intérieur) n°7	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
1109					Droite			0,25			
1138	I	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1139					Droite			0,09			
1110	J	Bloc-porte (intérieur) n°8	Bois	Peinture	Gauche			0,44	0		
1111					Droite			0,11			
1136	J	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1137					Droite			0,25			
1142	K	Bloc-porte (intérieur) n°9	Bois	Peinture	Gauche			0,32	0		
1143					Droite			0,59			
1132	K	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1133					Droite			0,39			
1140	L	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,7	0		
1141					Droite			0,35			
1124	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,42	0		
1125					Droite			0,15			
1126	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,41	0		
1127					Droite			0,27			
Nombre total d'unités de diagnostic				25		Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Pièce (42) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1146	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	12	3	
1151	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1152					Droite			0,1		
1153	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,36	0	
1154					Droite			0,54		
1149	C	Fenêtre (extérieure)	Bois	Peinture	Gauche			0,26	0	
1150					Droite			0,22		
1147	C	Fenêtre (intérieure)	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0	
1148					Droite			0,19		
1155	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,52	0	
1156					Droite			0,65		
1157	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0	
1158					Droite			0,34		
1159	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1160					Droite			0,19		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	8	Nombre d'unités de classe 3	1	% de classe 3	12,50 %

Local : Pièce (41) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1161	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
1162	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
1163					Droite			0,49			
1164	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,68	0		
1165					Droite			0,09			
1170	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,05	0		
1171						Droite		0,47			
1172	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,24	0		
1173						Droite		0,11			
1166	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1167					Droite			0,04			
1168	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,14	0		
1169					Droite			0,2			
1174	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0		
1175					Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		12,50 %

Local : Lingerie n°4 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1178	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,7	3	
1182	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0	
1183					Droite			0,31		
1184	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1185					Droite			0,1		
1180	B	Placard n°1	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,9	2	
1179	C	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,7	3	
1186	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0	
1187					Droite			0,23		
1188	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,02	0	
1189					Droite			0,09		
1181	D	Placard n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,5	2	
1190	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,22	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1191					Droite			0,38		
1176	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,29	0	
1177					Droite			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		20,00 %

Local : Débarras (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
1192	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,9	2		
1193	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,06	0			
1194					Droite			0,31				
1195	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0			
1196					Droite			0,65				
1201	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,21	0		
1202						Droite			0,22			
1203	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,68	0		
1204						Droite			0,54			
1197	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,27	0			
1198					Droite			0,41				
1199	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,51	0			
1200					Droite			0,09				
1205	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0			
1206					Droite			0,01				
Nombre total d'unités de diagnostic				8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Pièce (40) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1207	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,9	2	
1208	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,38	0	
1209					Droite			0,61		
1210	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,15	0	
1211					Droite			0,09		
1212	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
1213					Droite			0,1		
1216	D	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,9	3	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1219	D	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	10	3	
1220	D	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,8	3	
1217	D	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Pulvéruence	5,9	3	
1224	D	Fenêtre n°1 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,9	2	
1218	D	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	6,9	2	
1214	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1215					Droite			0,41		
1221	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,26	0	
1222					Droite			0,64		
1223	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,6	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		38,46 %

Local : Pièce (39) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1225	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,8	2	
1226	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,49	0	
1227					Droite			0,1		
1228	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0	
1229					Droite			0,09		
1234	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3	
1237	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3	
1238	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,3	2	
1239	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,2	2	
1235	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,2	3	
1236	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,5	3	
1230	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1231					Droite			0,67		
1232	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0	
1233					Droite			0,1		
1240	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,58	0	
1241					Droite			0,42		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1242	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Faïençage	7,3	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3	38,46 %	

Local : Pièce (38) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1243	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,6	2	
1244	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
1245					Droite			0,09		
1246	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,33	0	
1247					Droite			0,41		
1252	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3	
1253	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3	
1254	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,2	2	
1255	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2	
1256	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,3	3	
1257	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	8,3	3	
1248	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,21	0	
1249					Droite			0,09		
1250	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,47	0	
1251					Droite			0,39		
1258	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1259					Droite			0,08		
1260	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	2,5	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3	30,77 %	

Local : Pièce (37) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1261	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,3	3	
1262	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0	
1263					Droite			0,65		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
1264	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,5	0			
1265					Droite			0,08				
1266	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,55	0			
1267					Droite			0,08				
1270	D	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,3	1			
1271	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	8,3	2			
1272	D	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,3	3			
1273	D	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,6	1			
1274	D	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3		
1275	D	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3		
1268	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0			
1269					Droite			0,23				
1276	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0			
1277					Droite			0,35				
1278	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,44	0			
1279					Droite			0,66				
Nombre total d'unités de diagnostic				13		Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		30,77 %

Local : Pièce (36) (Niveau 3)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1280	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,5	2	
1281	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0	
1282					Droite			0,25		
1283	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,18	0	
1284					Droite			0,41		
1289	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,5	1	
1290	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,5	3	
1291	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,5	2	
1292	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,3	1	
1293	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,4	2	
1294	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,4	2	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1285	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1286					Droite			0,69		
1287	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1288					Droite			0,55		
1295	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1296					Droite			0,09		
1297	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
1298					Droite			0,4		
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		7,69 %

Local : Pièce (35) (Niveau 3)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1299	A	Bloc-porte	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,5	3		
1300	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0		
1301						Droite			0,56			
1308	B	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,4	3		
1309	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3		
1310	B	Fenêtre	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	2,3	2		
1311	B	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,2	1		
1312	B	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2		
1313	B	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,5	2		
1302	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,3	0		
1303						Droite			0,08			
1304	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
1305						Droite			0,16			
1306	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0		
1307						Droite			0,56			
1314	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,66	0		
1315						Droite			0,19			
1316	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,44	0		
1317						Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				13		Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		23,08 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Couloir n°4 (Niveau 4)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
597	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0		
598						Droite			0,68			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
599	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,52	0		
600						Droite			0,55			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
601	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,41	0		
602						Droite			0,25			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
603	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
604						Droite			0,11			
605	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,16	0		
606						Droite			0,41			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
607	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
608						Droite			0,63			
	Plafond	Faux-plafond		Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement	
609	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,23	0		
610						Droite			0,56			
Nombre total d'unités de diagnostic				15		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°407 (Niveau 4)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent	
611	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
612					Droite			0,46			
613	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0		
614					Droite			0,27			
615	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
616					Droite			0,65			
617	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,07	0		
618					Droite			0,09			
619	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0		
620					Droite			0,08			
621	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,36	0		
622					Droite			0,09			
	G	Fenêtre n°1	PVC							Elément récent	
	G	Fenêtre n°2	PVC							Elément récent	
623	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,17	0		
624					Droite			0,45			
625	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
626					Droite			0,09			
627	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,15	0		
628					Droite			0,07			
629	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
630					Droite			0,48			
Nombre total d'unités de diagnostic				14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°401 (Niveau 4)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
631	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0	
632					Droite			0,1		
633	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0	
634					Droite			0,09		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
635	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0	
636					Droite			0,1		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations				
637	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0					
638					Droite			0,12						
643	E	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche		0,1	0					
644						Droite		0,61						
639	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0					
640					Droite		0,63							
	E	Porte-fenêtre	PVC							Elément récent				
641	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0					
642					Droite		0,12							
645	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0					
646					Droite		0,1							
647	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,14	0					
648					Droite		0,1							
Nombre total d'unités de diagnostic			12		Nombre d'unités de classe 3			0	%		de classe 3		0,00 %	

Local : Chambre n°402 (Niveau 4)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
649	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
650					Droite			0,04		
651	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
652					Droite			0,34		
	C	Fenêtre	PVC							Elément récent
653	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0	
654					Droite			0,09		
655	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,2	0	
656					Droite			0,59		
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
657	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
658					Droite			0,42		
659	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
660					Droite			0,34		
661	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,26	0	
662					Droite			0,64		
663	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,54	0	
664					Droite			0,08		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	11	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°403 (Niveau 4)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
665	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,44	0		
666						Droite			0,1			
667	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
668						Droite			0,49			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
669	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
670						Droite			0,4			
671	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0		
672						Droite			0,11			
677	E	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,11	0		
678						Droite			0,57			
673	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
674						Droite			0,09			
	E	Porte-fenêtre		PVC							Elément récent	
675	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,51	0		
676						Droite			0,25			
679	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,6	0		
680						Droite			0,04			
681	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,7	0		
682						Droite			0,22			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°408 (Niveau 4)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
683	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0	
684					Droite			0,07		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
685	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
686					Droite			0,09		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
687	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,66	0		
688					Droite			0,6			
689	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
690					Droite			0,11			
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent	
691	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
692					Droite			0,69			
693	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0		
694					Droite			0,1			
695	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,38	0		
696					Droite			0,6			
697	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,59	0		
698					Droite			0,13			
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°3 (Niveau 4 (partie privative))

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1548	A	Bloc-porte (extérieur) n°1	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
1549					Droite			0,1		
1550	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
1551					Droite			0,09		
1562	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1563					Droite			0,23		
1552	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture	Gauche			0,44	0	
1553					Droite			0,08		
1554	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Bois	Peinture	Gauche			0,49	0	
1555					Droite			0,11		
1564	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,4	0	
1565					Droite			0,23		
1566	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,5	0	
1567					Droite			0,08		
	D	Bloc-porte	PVC							Elément récent
1556	D	Bloc-porte (intérieur) n°4	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0	
1557					Droite			0,06		
1558	D	Bloc-porte (intérieur) n°5	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
1559					Droite			0,53		
1560	D	Bloc-porte (intérieur) n°6	Bois	Peinture	Gauche			0,55	0	
1561					Droite			0,61		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1568	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0	
1569					Droite			0,43		
1570	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1571					Droite			0,13		
1572	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1573					Droite			0,09		
1574	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,33	0	
1575					Droite			0,1		
1576	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
1577					Droite			0,44		
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre avec salle de bain/W.C n°1 (Niveau 4 (partie privative))

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1578	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,29	0		
1579						Droite			0,08			
1580	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,63	0		
1581						Droite			0,1			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
1582	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1583						Droite			0,2			
1584	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,44	0		
1585						Droite			0,67			
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1586	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
1587						Droite			0,52			
1588	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,6	0		
1589						Droite			0,65			
1590	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1591						Droite			0,49			
1592	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,01	0		
1593						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre avec douche (Niveau 4 (partie privative))												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1594	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0		
1595						Droite			0,13			
1596	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
1597						Droite			0,12			
	C	Fenêtre n°1		PVC							Elément récent	
	C	Fenêtre n°2		PVC							Elément récent	
1598	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
1599						Droite			0,65			
1600	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1601						Droite			0,1			
1602	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,14	0		
1603						Droite			0,66			
1604	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
1605						Droite			0,62			
Nombre total d'unités de diagnostic				9		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Rangement (Niveau 4 (partie privative))										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1606	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,1	0	
1607						Droite		0,69		
1608	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,43	0	
1609					Droite			0,59		
1610	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,01	0	
1611					Droite			0,4		
1612	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1613					Droite			0,25		
1614	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1615					Droite			0,69		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre avec salle de bain/W.C n°2 (Niveau 4 (partie privative))

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1616	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1617						Droite			0,1			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1618	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1619						Droite			0,08			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
1620	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,53	0		
1621						Droite			0,11			
1622	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0		
1623						Droite			0,1			
1624	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,62	0		
1625						Droite			0,61			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1626	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0		
1627						Droite			0,03			
	Plafond	Faux-plafond		Dalles de faux-plafond							Non peint	
1628	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1629						Droite			0,21			
1630	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,69	0		
1631						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre avec salle d'eau/W.C (Niveau 4 (partie privative))

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1632	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,55	0	
1633					Droite			0,65		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1634	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
1635					Droite			0,08				
	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
1636	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
1637					Droite			0,13				
1638	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0		
1639					Droite			0,09				
1640	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1641					Droite			0,02				
	F	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1642	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
1643					Droite			0,01				
	Plafond	Faux-plafond		Dalles de faux-plafond							Non peint	
	Plafond	Plafond			Moquette						Absence de revêtement	
1644	Toutes zones	Plinthes		Bois	Papier peint	Gauche			0,64	0		
1645					Droite			0,43				
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES
Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	☐	☒
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	☐	☒

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	☐	☒
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	☐	☒
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	☐	☒

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : ☐ Oui ☒ Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB



Distribution :

Assistance technique

Maintenance d'équipements
scientifiques

II Usage maximal des sources Cd-109

dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée d'utilisation maximale de 60 mois (source 850 MBq) avant un nécessaire remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Fondis Electronic
Rue de la Digue 11
93800 NOGENT-LE-ROTONDEUR
Tel : +33 (0) 1 30 67 17 19
Fax : +33 (0) 1 30 67 17 25
E-mail : fondis@fondis.fr
SOS Environnement 2 608 400 6 - Green 428 885 857 0000 - MAPS 4000 4 111 1111 - FR 18 408 885 857 - Louis (V) 111111 - 11111111



Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement
et de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en ligne* par	SESO
Numéro de dossier	LC12F23A
Date de réalisation	12/06/2023
Localisation du bien	3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN
Section cadastrale	000 AB 185
Altitude	40.71m
Données GPS	Latitude 43.892332 - Longitude -0.501229
Désignation du vendeur	SARL RICHELIEU
Désignation de l'acquéreur	

* Document réalisé en ligne par **SESO** qui assume la responsabilité de la localisation et de la détermination de l'exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES				
Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 1 - Très faible			EXPOSÉ **	-
Commune à potentiel radon de niveau 3			NON EXPOSÉ **	-
Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols			NON EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet de Surpression	Approuvé le 20/10/2010	NON EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet Thermique	Approuvé le 20/10/2010	NON EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet Toxique	Approuvé le 20/10/2010	NON EXPOSÉ **	-
INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE				
-	Feux de forêts	Informatif ⁽¹⁾	NON EXPOSÉ **	-
-	Inondation	Informatif ⁽¹⁾	NON EXPOSÉ	-
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif ⁽¹⁾	EXPOSÉ **	-

** Réponses automatiques générées par le système.

⁽¹⁾ À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'Imprimé Officiel.

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Risques et Pollutions**
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
Extrait Cadastral
Zonage réglementaire sur la Sismicité
Cartographies des risques auxquelles l'immeuble est exposé
Annexes : Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé
Annexes : Arrêtés

Etat des risques et pollutions
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement
et de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral
n° 2019-1231 du 11/09/2019 mis à jour le

Adresse de l'immeuble
3 rue Robert Wlérick
40000 MONT DE MARSAN

Cadastre
000 AB 185

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N
prescrit ☐ anticipé ☐ approuvé ☐ date
1 oui ☐ non ☒

1 si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :
inondation ☐ crue torrentielle ☐ mouvements de terrain ☐ avalanches ☐ sécheresse / argile ☐
cyclone ☐ remontée de nappe ☐ feux de forêt ☐ séisme ☐ volcan ☐

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN
2 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés
oui ☐ non ☒

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M
prescrit ☐ anticipé ☐ approuvé ☐ date
3 si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :
mouvements de terrain ☐ autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM
4 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés
oui ☐ non ☒

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPRT prescrit et non encore approuvé
5 si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique ☐ effet thermique ☐ effet de surpression ☐ projection ☐ risque industriel ☐

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé
oui ☐ non ☒

> L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement
oui ☐ non ☒

> L'immeuble est situé en zone de prescription
6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés
oui ☐ non ☒

6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente
oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en
zone 1 très faible ☒ zone 2 faible ☐ zone 3 modérée ☐ zone 4 moyenne ☐ zone 5 forte ☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3
oui ☐ non ☒

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS)
NC* ☐ oui ☐ non ☒
* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Situation de l'immeuble au regard d'une zone exposée au recul du trait de côte

> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte
NC* ☐ à l'horizon de 30 ans ☐ à un horizon entre 30 et 100 ans ☐ non ☒
* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de la commune)

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T**

** catastrophe naturelle, minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente
oui ☒ non ☐

Extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte Sismicité, Carte Effet de Surpression, Carte Effet Thermique, Carte Effet Toxique

Vendeur - Acquéreur

Vendeur SARL RICHELIEU

Acquéreur

Date 12/06/2023 Fin de validité 12/12/2023

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
en application du chapitre IV de l'article L125-5 du Code de l'environnement

Préfecture : Landes
Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN
En date du : 12/06/2023

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Date de début	Date de Fin	Publication	JO	Indemnisé
Inondations et coulées de boue	19/07/1983	27/07/1983	15/11/1983	18/11/1983	
Inondations et coulées de boue	31/08/1991	31/08/1991	29/07/1992	15/08/1992	
Inondations et coulées de boue	31/05/1992	31/05/1992	06/11/1992	18/11/1992	
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	
Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	
Inondations par remontées de nappe phréatique	01/12/2020	28/02/2021	17/01/2022	12/02/2022	
Inondations et coulées de boue	27/12/2020	02/01/2021	10/02/2021	13/02/2021	

Cochez les cases **Indemnisé** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements.

Etabli le : Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : SARL RICHELIEU Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs.

Définition juridique d'une catastrophe naturelle :
Phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables.
Cette définition est différente de celle de l'article 1er de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui indique: "sont considérés comme effets des catastrophes naturelles [...] les dommages matériels directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises". La catastrophe est ainsi indépendante du niveau des dommages causés. La notion "d'intensité anormale" et le caractère "naturel" d'un phénomène relèvent d'une décision interministérielle qui déclare "l'état de catastrophe naturelle".
Source : Guide Général PPR

Extrait Cadastral

Département : Landes

Commune : MONT DE MARSAN

Parcelles : 000 AB 185

Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr

IMG REPERE

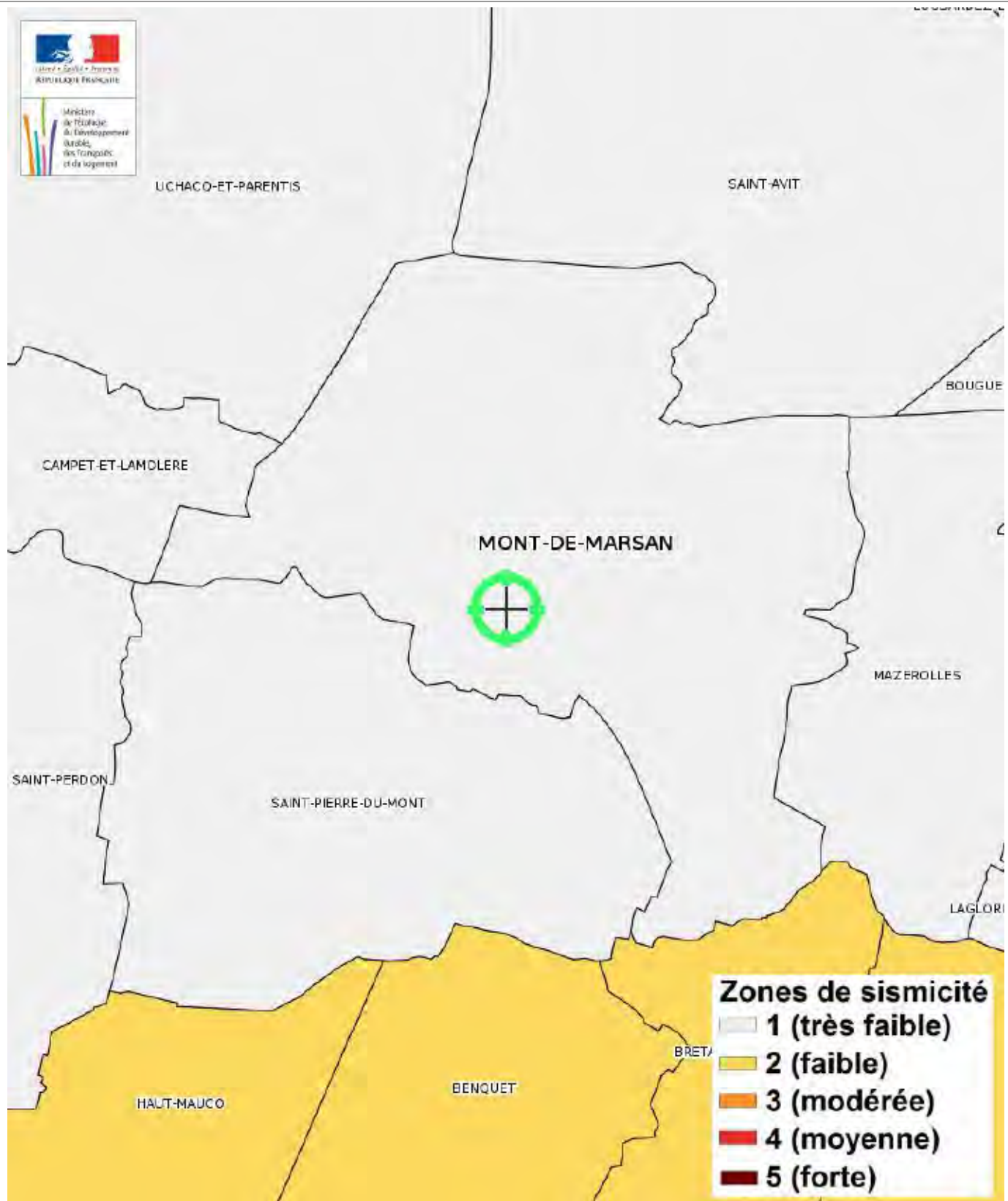


Zonage réglementaire sur la Sismicité

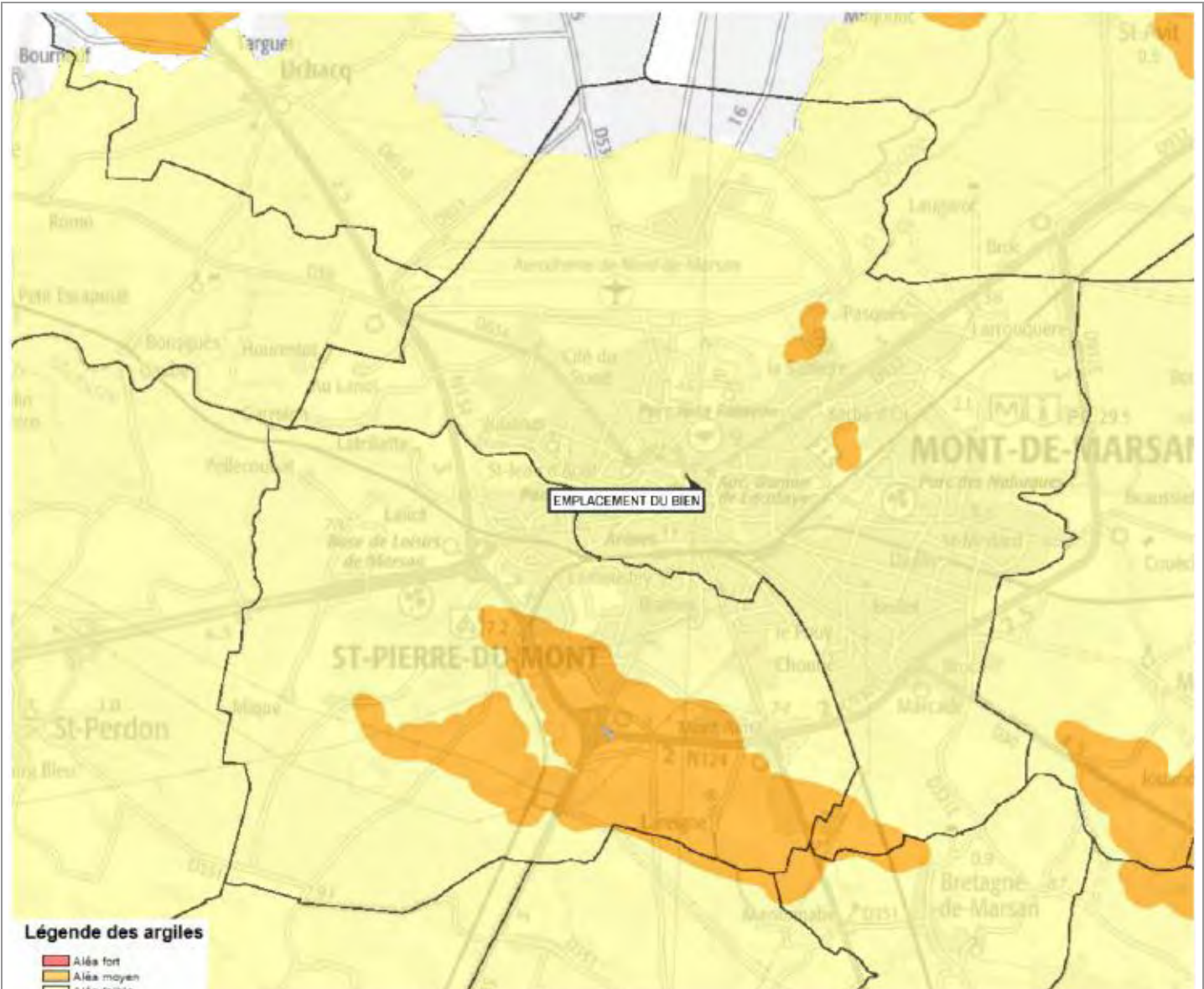
Département : Landes

Commune : MONT DE MARSAN

Zonage réglementaire sur la Sismicité : Zone 1 - Très faible



Carte
Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)



Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Informatif

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



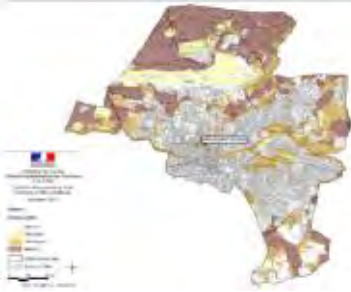
Légende Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)
Carte réglementaire
Source BRGM

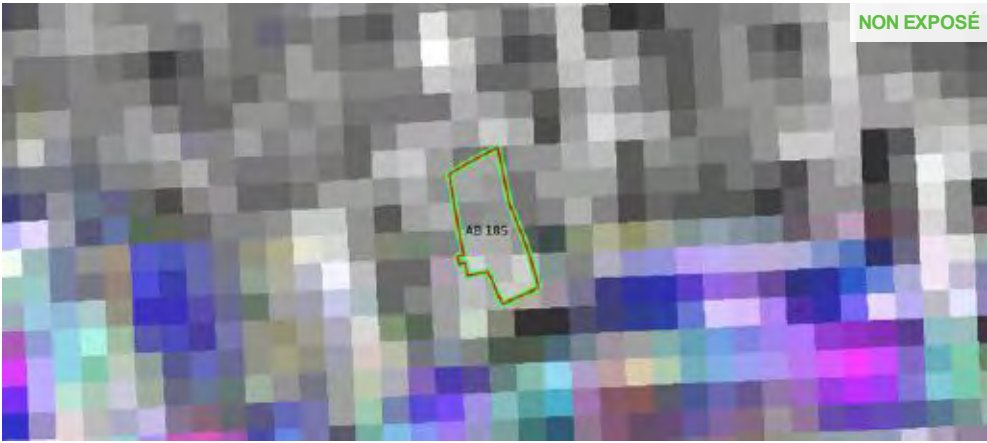
- Aléa fort**
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa moyen**
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa faible**
Non concerné par la loi ELAN

*Obligation pour le vendeur de fournir une étude géotechnique préalable en cas de vente d'un terrain non bâti constructible.

Annexes

Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé

	Zoom extrait de la carte originale ci-contre  NON EXPOSÉ Feux de forêts Informatif

	Zoom extrait de la carte originale ci-contre  NON EXPOSÉ Inondation Informatif

 Effet de Surpression Approuvé le 20/10/2010 Effet Thermique Approuvé le 20/10/2010 Effet Toxique Approuvé le 20/10/2010	NON EXPOSÉ

Annexes

Arrêtés



PRÉFECTURE DES LANDES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
2ème Bureau
PR/DRLP/2010/N° 561

**ARRÊTÉ PORTANT APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉ À L'ÉTABLISSEMENT SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE DE DÉPÔT
À MONT-DE-MARSAN**

Le Préfet des Landes,

VU le code de l'environnement notamment ses articles L-515-15 à L-515-25 et ses articles R515-39 à R515-50 relatifs aux plans de prévention des risques technologiques ;

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L-126-1, L-211-1, L-230-1 et L-300-2 ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment ses articles L-15-6 à L-15-8 ;

VU la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 modifié relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées soumises à autorisation ;

VU l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation ;

VU les arrêtés préfectoraux en date du 26 octobre 1967, 2 juillet 1980, 27 octobre 2000, 4 août 2005 réglementant l'exploitation des installations du site SPD de Mont de Marsan,

VU le arrêté préfectoral en date du 04 août 2005 prescrivant à la société SPD la remise d'une étude de dangers à la société SPD ;

VU l'étude de dangers remise le 4 août 2006 et complétée les 05 février 2008 et 19 septembre 2008 ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2008, portant création du comité local d'information et de concertation autour de l'établissement SPD à Mont de Marsan ;

VU la circulaire interministérielle du 27 juillet 2005 relative au rôle des services de l'équipement dans les domaines de la prévention des risques technologiques et naturels ;

VU la circulaire ministérielle du 3 octobre 2005 relative à la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques, et notamment son annexe 2 définissant les critères d'exclusion de certains phénomènes dangereux du PPRT ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2008, prorogé par l'arrêté préfectoral du 31 mars 2010, prescrivant l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques autour de l'établissement SPD à Mont de Marsan ;

VU l'avis favorable du Comité Local d'Information et Concertation dans sa séance du 15 décembre 2009 ;

Préfecture des Landes - 40023 Mont de Marsan Cedex - Tél. 05 58 06 58 06 - Fax 05 58 33 33 33

Annexes

Arrêtés

VU l'avis favorable de la société SPD par courrier en date du 30 décembre 2009 informant de la modification de l'implantation des cuvettes de rétentions du site,

VU l'avis réputé favorable du conseil municipal de Mont de Marsan ;

VU l'avis réputé favorable de la communauté d'agglomération du Marsan ;

VU la décision du Président du Tribunal Administratif de Pau en date du 6 mai 2010 portant désignation du commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté préfectoral n°PR/DRLP/2010 n°287 du 25 mai 2010 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique du 14 juin 2010 au 13 juillet 2010 inclut sur ce projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques ;

VU le rapport établi par le Commissaire Enquêteur et son avis favorable au projet de plan en date du 7 août 2010 ;

VU le rapport de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes en date du 19 octobre 2010 ;

VU les pièces du dossier ;

Sur proposition du directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine et du directeur départemental des Territoires et de la Mer des Landes,

ARRETE

Article 1 :

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques associé à l'établissement SPD à Mont de Marsan annexé au présent arrêté est approuvé.

Article 2 :

Ce plan vaut servitude d'utilité publique au sens de l'article L. 125.1 du Code de l'Urbanisme. Il devra être annexé au plan local d'urbanisme de la commune de Mont de Marsan dans le délai de 3 mois prévu par ce même article L. 125.1.

Article 3 :

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques comprend :

- une note de présentation décrivant les installations ou stockages à l'origine des risques, la nature et l'intensité de ceux-ci et exposant les raisons qui ont conduit à délimiter le périmètre d'exposition aux risques ;
- des documents graphiques faisant apparaître le périmètre d'exposition aux risques et les zones et secteurs mentionnés respectivement aux articles L. 515-15 et L. 515-16 du code de l'environnement ;
- un règlement comportant, en tant que de besoin, pour chaque zone ou secteur :
 - les mesures d'interdiction et les prescriptions mentionnées au I de l'article L. 515-16 du code de l'environnement ;
 - l'instauration du droit d'expropriation ou du droit de préemption ;
 - les mesures de protection des populations prévues au IV de l'article L. 515-16 du code de l'environnement
- les recommandations tendant à renforcer la protection des populations formidées en application du V de l'article L. 515-16 du code de l'environnement.

Article 4 : Un exemplaire du présent arrêté est notifié aux personnes et organismes associés suivants

- > la société SPD exploitant les installations à l'origine du risque,
- > la commune de Mont de Marsan
- > la communauté d'agglomération du Marsan
- > le comité local d'information et de concertation créé autour de l'établissement

Il doit être affiché pendant un mois dans la mairie de Mont de Marsan, ainsi qu'au siège de la communauté d'agglomération du Marsan (établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme sur le territoire concerné)

Annexes

Arrêtés

Mention de cet affichage sera insérée, par les soins du Préfet, dans le journal SUD OUEST.

Il sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Un exemplaire du plan approuvé est tenu à disposition du public à la préfecture, dans la mairie de Mont de Marsan, au siège de la communauté d'agglomération du Marsan ainsi que par voie électronique sur le site : www.lesquers.fr/planidc-2019-2021

Article 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine, le Directeur départemental des Territoires et de la Mer des Landes, Madame la maire de Mont de Marsan, la Présidente de la communauté d'agglomération du Marsan sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de la date d'opposabilité du document (publication au recueil des actes administratifs du département, mesures de publicité).

Mont de Marsan, le 20 octobre 2019

LE PREFET,



Evance RICHARD

Annexes

Arrêtés



PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Aménagement et Risques

Bureau Risques et Défense

Arrêté n°DDTM/SAR/BRD 2019-1231

**RELATIF
A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS
IMMOBILIERS
SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

SUR LA COMMUNE de MONT-DE-MARSAN

Le préfet,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 125-5 et R125-23 à R. 125-27 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention des risques ;

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en service des SIS ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 nommant M. Frédéric VEAUX, préfet des Landes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDTM/SAR/BRD 2019-1226 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département des Landes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°181 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques sur la commune de MONT-DE-MARSAN ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCCPAT 2019-43 du 17 janvier 2019 relatif à la création de secteurs d'information sur les sols (SIS) pour l'établissement public de coopération intercommunale – communauté d'agglomération Mont-de-Marsan Agglomération ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires et de la mer,

DDTM des Landes – 351, boulevard St Médard – BP369 – 64012 Mont de Marsan cedex
Tél. 05.58.51.30.00 – Fax. 05.58.51.30.10 adresse internet : www.landes.gouv.fr

Annexes

Arrêtés

ARRÊTE :

Article 1

Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune de MONT-DE-MARSAN sont indiqués dans le dossier d'information annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques auxquels la commune est exposée sur tout ou partie de son territoire ;
- la liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer ;
- le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune.

Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en mairie de MONT-DE-MARSAN, préfecture, et sous-préfecture.

Le dossier d'information est accessible sur le site internet des services de l'État dans les Landes : <http://www.landes.gouv.fr>

Article 2

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions mentionnées à l'article L 125-5 du Code de l'environnement.

Article 3

Copie du présent arrêté et du dossier d'information est adressée à monsieur le maire de la commune de MONT-DE-MARSAN et à la chambre interdépartementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie. Il sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département et sera mentionné dans un journal diffusé dans le département.

Article 4

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°181 du 27 avril 2011.

Article 5

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet, le directeur départemental des territoires et de la mer, le maire de la commune de MONT-DE-MARSAN, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 6

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois.

Mont-de-Marsan, le 11 SEP. 2019

Frédéric VEAUX

Annexes

Arrêtés



Direction départementale
des territoires et de la mer
Service aménagement et risques

Arrêté DDTM40/SAR/BPRD n° 2021-1209

relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques
naturels et technologiques majeurs sur le département des Landes

La préfète,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et R125-23 à R.125-27 ;

VU le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

VU le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention des risques ;

VU le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

VU le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des secteurs d'information sur les sols (SIS) ;

VU l'arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français en application de l'article L. 1333-22 du code de la santé publique créé par l'ordonnance n° 2016-128 du 10 février 2016 – art 38 ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDTM/SAR/BRD 2019-1226 du 11 septembre 2019 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques dans le département des Landes ;

SUR PROPOSITION de la directrice départementale des territoires et de la mer,

Annexes

Arrêtés

ARRÊTE :

Article 1

L'obligation d'information prévue au I et II de l'article L125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes listées en annexe du présent arrêté.

Article 2

Les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'informations. Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables à la mairie concernée et sur le site Internet des services de l'Etat dans les Landes : www.land.es.gouv.fr.

Article 3

L'obligation d'information prévue au IV de l'article L125-5 du code de l'environnement, s'applique pour l'ensemble des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune dans lequel se situe le bien. Ceux-ci sont consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée.

Article 4

La liste des communes et les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions mentionnées à l'article R 125-25 du code de l'environnement.

Article 5

Les deux obligations d'information pour les vendeurs ou les bailleurs, définies aux articles 1 et 3, s'appliquent à compter du premier jour du quatrième mois suivant la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs du département des Landes.

Article 6

Ce présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n° DDTM/SAR/BRD 2019-1226 du 11 septembre 2019.

Article 7

Une copie du présent arrêté et de la liste annexée est adressée à la chambre interdépartementale des notaires et aux maires des communes concernées.
Il sera affiché en mairie. Il est publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département et mentionné dans le journal Sud Ouest.
Il est accessible sur le site Internet des services de l'Etat : www.land.es.gouv.fr.
Il en sera de même à chaque mise à jour.

Article 8

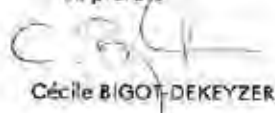
Le secrétaire général de la préfecture, la directrice de cabinet, la sous-préfet de Dax, la directrice départementale des territoires et de la mer et les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 9

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Mont-de-Marsan, le 30 AOUT 2021

La préfète



Cécile BIGOT-DEKEYZER

Annexes

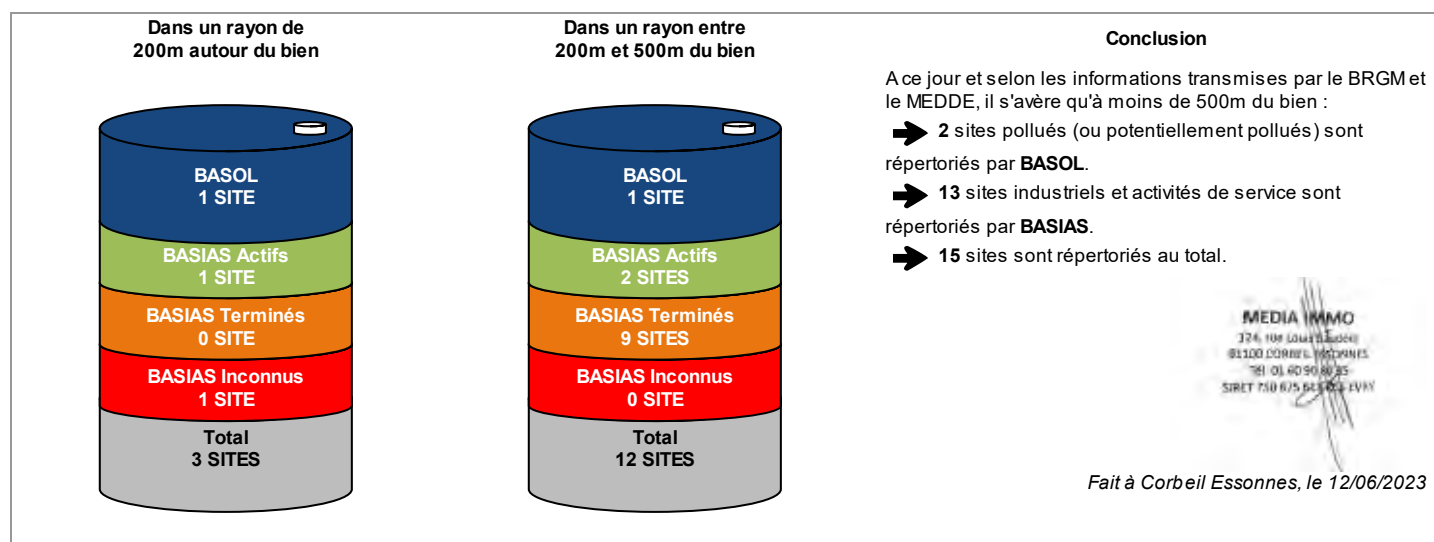
Arrêtés

N° INSEE	Communes	PPRN prescrit	PPRN approuvé	PPRT	Zonage sismique	Randon	SIS
40188	MOMUY						
40189	MONGET				Moderé		
40190	MONSEGUR				Moderé		
40191	MONTAUT				Moderé		
40192	MONT-DE-MARSAU				Faible		
40194	MONTFORT-EN-CHALOSSE			Technologique	Très faible		X
40195	MONTGAILLARD				Faible		
40196	MONTSOUE				Faible		
40198	MORGANX				Faible		
40199	MOUSCARDES				Moderé		
40201	MUORON				Moderé		
40202	NARROSSE				Faible		
40203	NASSIET			Inondation	Faible		
40204	NERBIS				Moderé		
40206	NOUSSE				Faible		
40206	OEYREGAYE				Faible		
40207	OYRELUY			Inondation	Moderé		
40208	ONARD			Inondation	Faible		
40209	ONDRES			Inondation	Faible		
40211	ORIST				Moderé		
40212	ORTHEVIELLE				Moderé	Zone 2	
40213	ORX				Moderé		
40214	OSSAGES				Moderé		
40216	OZOURT				Moderé		
40217	PARENTIS EN BORN				Moderé		
40219	PAYROS-CAZAUTETS				Très faible	Zone 2	X
40220	PECORADE				Faible		
40222	PEY				Faible	Zone 2	
40223	PEYRE				Moderé		
40224	PEYREHORADE				Moderé		
40225	PHILONDENX			Inondation	Moderé		
40226	PIMBO				Moderé		
40228	POMAREZ				Moderé		
40230	PONTONX-SUR-L'ADOUR				Moderé		
40231	PORT-DE-LANNE				Faible		X
					Moderé		

Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*



Réalisé en ligne** par	Media Immo
Pour le compte de	SESO
Numéro de dossier	LC12F23A
Date de réalisation	12/06/2023
Localisation du bien	3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN
Section cadastrale	AB 185
Altitude	40.71m
Données GPS	Latitude 43.892332 - Longitude -0.501229
Désignation du vendeur	SARL RICHELIEU
Désignation de l'acquéreur	



* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL, BASIAS, CASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS**, **BASOL** et **CASIAS**
(gérées par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Risques de Pollution des Sols**
Qu'est-ce que l'ERPS ?
Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien
Inventaire des sites **BASOL** / **BASIAS** situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à l'échelle cadastrale.

Quels sont les derniers changements ?

Le décret n° 2022-1289 du 1er octobre 2022 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques vient renforcer le formalisme de l'état de pollution des sols. Depuis le 1er janvier 2023, l'ERP doit mentionner le dernier arrêté pris par le préfet sur l'existence d'un SIS, la date d'élaboration, le numéro des parcelles concernées, ainsi que des dispositions réglementaires, tout en reprenant les informations à disposition dans le système d'information géographique (art R125-26 du Code de l'environnement).

Que signifient BASOL, BASIAS et CASIAS ?

➡ **BASOL** : BAse de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➡ **BASIAS** : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

➡ **CASIAS** : Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Service, présentant l'historique des activités industrielles ou de services que se sont succédé au cours du temps. **CASIAS ne préjuge pas d'une pollution effective des sols des établissements recensés.**

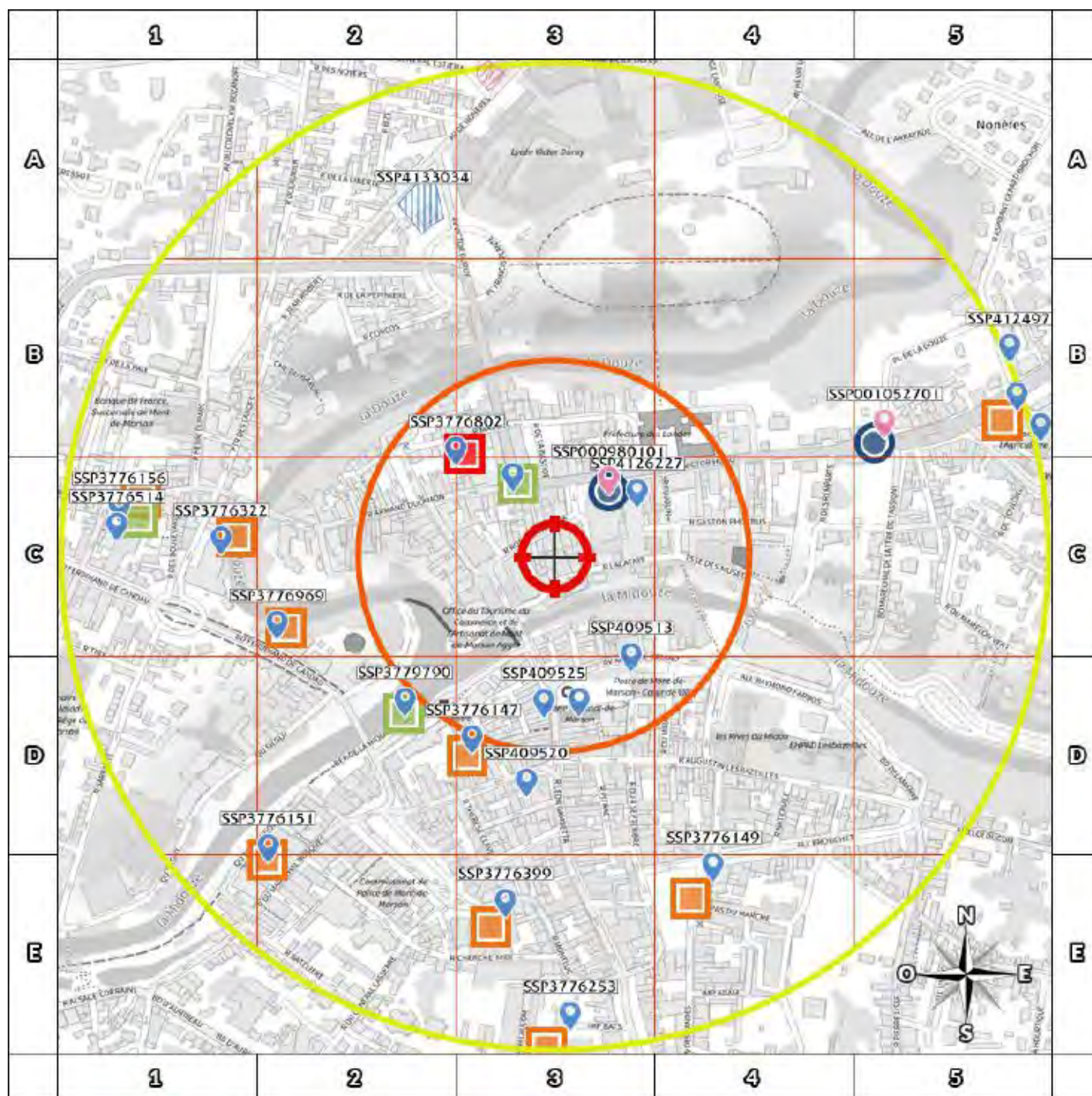
Que propose Media Immo ?

Media Immo vous transmet, à titre informatif, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**, et sur **CASIAS**.

Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015)

Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



-  BASOL : BAse de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués)
-  BASIAS en activité : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est terminée : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est inconnue : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  Sites CASIAS : Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Service

-  Emplacement du bien
-  Zone de 200m autour du bien
-  Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement polluée) situés à moins de 500m du bien représentés par les pictos   et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Le descriptif complet des sites CASIAS est consultable sur le site <https://georisques.gouv.fr/>.

Inventaire des sites BASOL / BASIAS

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Distance (Environ)
	Bouneau Marcel	Dépôt permanent de poudre de chasse et cartouches Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	81 m
	TEMBOURY		85 m
	Maison d'arrêt de Mont de Marsan	Dépôt de fuel Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	136 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Distance (Environ)
	Base aérienne 118	Dépôt d'essence aérien Transports aériens (aérodromes);Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	219 m
	Gaxie Clément	Fonderie de suif, fabrique de chandelles Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z);Fabrication de produits explosifs et inflammables (allumettes, feux d'artifice, poudre,...)	219 m
	Masse Alain	Garage Garages, ateliers, mécanique et soudure	278 m
	Marrant Jean Mme	Tannerie Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	319 m
	ELF ANTAR - Mt de Mn (Station service)		341 m
	Tourneau Narcisse	Fonderie de métaux Fonderie	371 m
	Sarrat et Cie Ets	Atelier de travail des métaux et rectification des moteurs (atelier électriques) Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres;Fabrication et réparation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	379 m
	Lannelongue Henri	Atelier de forgeage des métaux Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	418 m
	Pédarré Maurice Ets	Atelier de carrosserie Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, platiqes (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	419 m
	Bourgeois et Cie	Générateur d'acétylène Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z	420 m
	Merle (M.) - Caltex Sté / Union Industrielle des Pétroles - Elf Distribution (Sté)	Station service Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	470 m
	Persillon et Cie	Garage Garages, ateliers, mécanique et soudure	495 m

Nom	Activité des sites non localisés
	Aucun site non localisé

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*



Réalisé en ligne** par	Media Immo
Pour le compte de	SESO
Numéro de dossier	LC12F23A
Date de réalisation	12/06/2023
Localisation du bien	3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN
Section cadastrale	AB 185
Altitude	40.71m
Données GPS	Latitude 43.892332 - Longitude -0.501229
Désignation du vendeur	SARL RICHELIEU
Désignation de l'acquéreur	

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée, à l'adresse postale, à leurs coordonnées précises ou leur valeur initiale.

*** Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à les informations rendues publiques par l'Etat.**

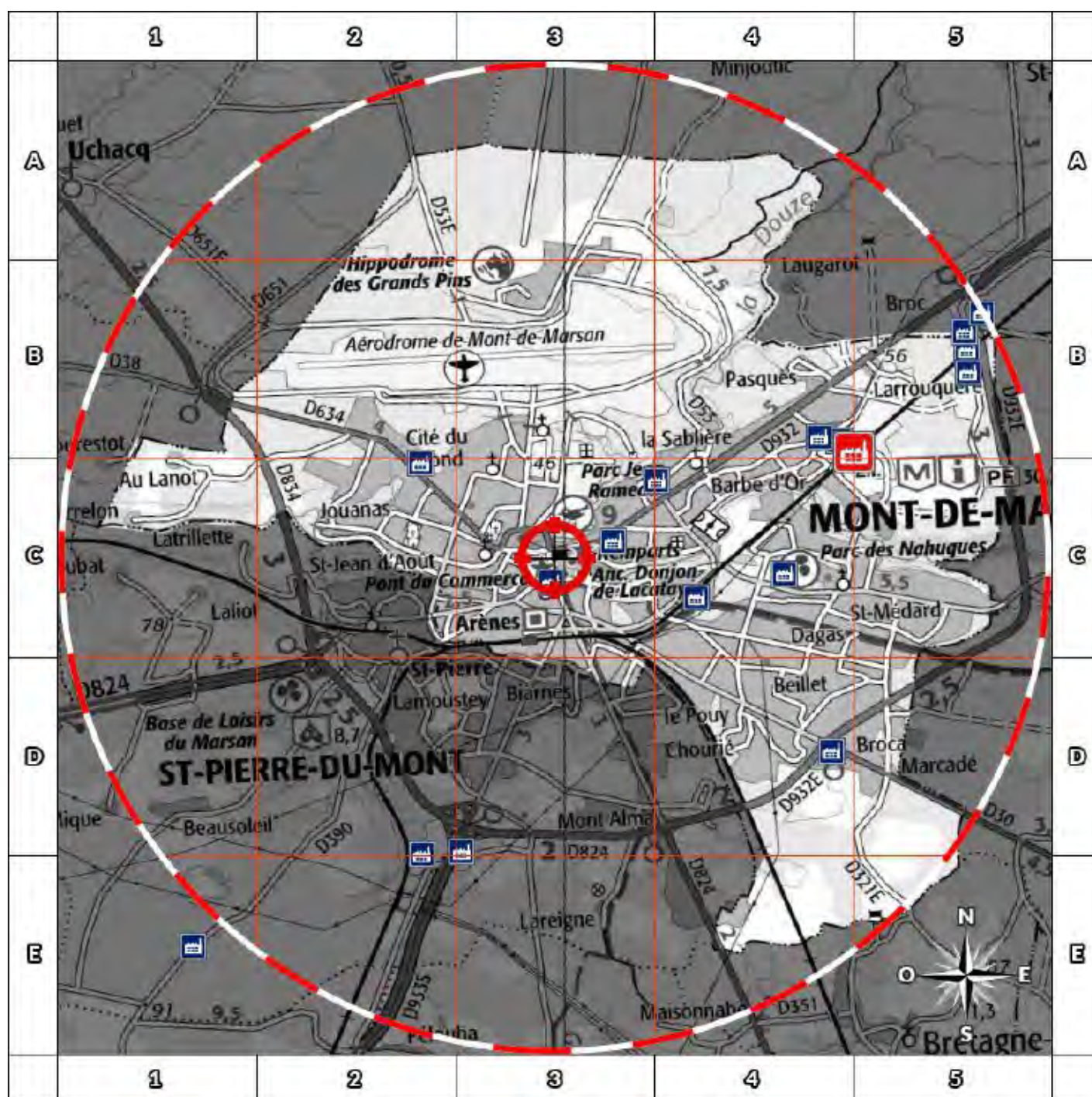
**** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ICPE du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.**

SOMMAIRE

Synthèse des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Cartographie des ICPE
Inventaire des ICPE

Cartographie des ICPE

Commune de MONT DE MARSAN



 Usine Seveso	 Elevage de porc
 Usine non Seveso	 Elevage de bovin
 Carrière	 Elevage de volaille
 Emplacement du bien	 Zone de 5000m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement situées à moins de 5000m du bien représentées par les pictos      et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des ICPE

Commune de MONT DE MARSAN

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Coordonnées Précises	SAS DECONS	66 rue Monge ZA Pémégan 40000 MONT DE MARSAN	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	SCALANDES	Lieu-dit Pémégan 40000 MONT DE MARSAN	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	MONTTOISE DU BOIS S.A.	59 bis, route de Sabres B.P. 247 40000 MONT DE MARSAN	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	REFUGE MATOU	RUE MIAOU 40000 MONT DE MARSAN	En construction	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Valeur Initiale	PARC ANIMALIER DE NAHUQUES	avenue de Villeneuve 40000 MONT DE MARSAN	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	LA MONTTOISE D'ABATTAGE & BEVIMO	108, rue de la ferme de Fatigue 40000 MONT DE MARSAN	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	SODILANDES - Mt de Mn	1234 avenue du Vignau Rocade Est - BP609 40000 MONT DE MARSAN	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Valeur Initiale	SOLEAL SAS	B.P. N° 27 HAUT-MAUCO 40000 MONT DE MARSAN	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	SAICA NATUR SUD	ZI de la Mi-Carrère 601, rue de la Ferme du Carboué 40000 MONT DE MARSAN	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COLAS Sud-Ouest	49, rue du Docteur Grouille 40000 MONT DE MARSAN	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	COVERIS RIGID France -exPACCOR Packaging	Zone Industrielle Mi-Carrère 40000 MONT DE MARSAN	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	SPD (Sté Pétrolière de Dépôts)	827, Rue de la Ferme de Carboué ZI Mi-Carrère 40000 MONT DE MARSAN	En fonctionnement	Seveso Seuil Haut
				Autorisation	OUI

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
Aucun ICPE à plus de 5000m du bien sur la commune MONT DE MARSAN			

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en ligne* par	SESO
Numéro de dossier	LC12F23A
Date de réalisation	12/06/2023
Localisation du bien	3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN
Section cadastrale	AB 185
Altitude	40.71m
Données GPS	Latitude 43.892332 - Longitude -0.501229
Désignation du vendeur	SARL RICHELIEU
Désignation de l'acquéreur	

* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ENSA du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT

Non exposé	000 AB 185

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Nuisances Sonores Aériennes**
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Cartographie
Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodrômes

Etat des nuisances sonores aériennes
 En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral n° du mis à jour le

Adresse de l'immeuble 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN	Cadastre AB 185

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB 1 oui ☐ non ☒

révisé ☐ approuvé ☐ date

1 si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation 2 oui ☐ non ☒

2 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB 1 oui ☐ non ☒

révisé ☐ approuvé ☐ date

1 si oui, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A ¹ forte ☐	zone B ² forte ☐	zone C ³ modérée ☐	zone D ⁴ ☐

1 (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

2 (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 et 62)

3 (entre la limite extérieur de la zone B et la courbe d'indice Lden choisie entre 57 et 55)

4 (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quaterbis A du code général des impôts (et sous réserve des dispositions de l'article L. 112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances prises en compte

Consultation en ligne sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>
 Plan disponible en Prefecture et/ou en Mairie de MONT DE MARSAN

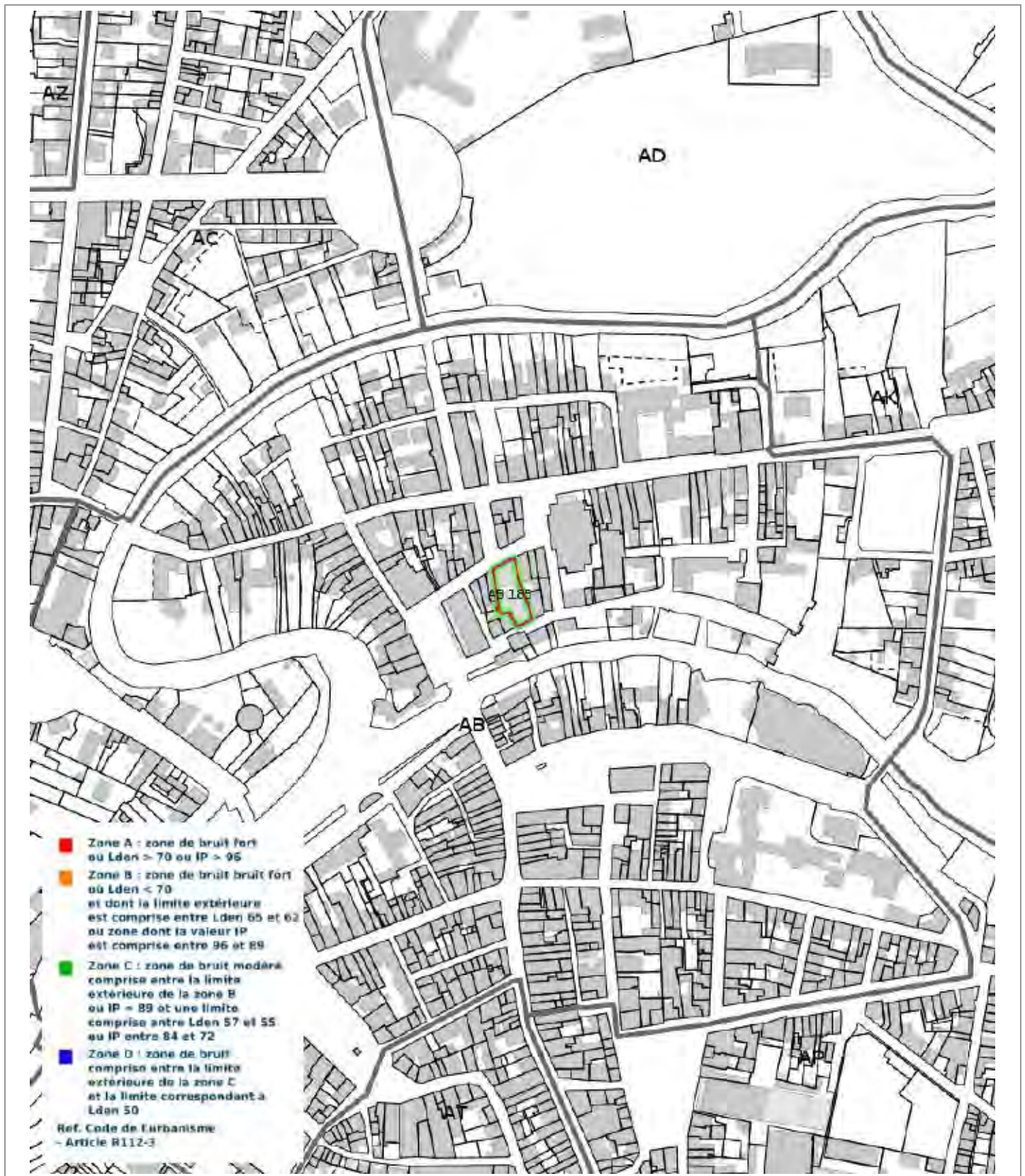
Vendeur - Acquéreur

Vendeur	SARL RICHELIEU	
Acquéreur		
Date	12/06/2023	Fin de validité 12/12/2023

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostics technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être annexé à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Information sur les nuisances sonores aériennes. Pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologiques et solidaire <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/>

Cartographie du Plan d'Exposition au Bruit



Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aéroports



PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AERODROMES

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aéroport, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées	si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil			
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants	si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores			

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	autorisé sous conditions	Non autorisé

© DGAC 2004

SYNTHESE DES ATTESTATIONS

RAPPORT N° LC12F23A

Attestation sur l'honneur

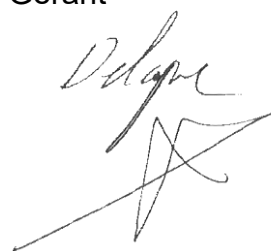
Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Laurent DELAYRE, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),*
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000€ par sinistre et 500 000€ par année d'assurance),*
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.*

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent DELAYRE
Gérant



Attestation d'assurance RCP



**ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE
DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS**

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurance, **GAN ASSURANCES**, dont le Siège Social est situé au 8-10, RUE D'ASTORG - 75383 PARIS CEDEX 08, atteste que :

Nom ou raison sociale : D'EXPERTISE DU SUD-OUEST 5650
Adresse ou Siège Social : 50 rue chapelet
64200 BIASTETZ

est titulaire d'un contrat d'assurance n°191.284.059/ 308597971803, à effet du 01/08/2019, par l'intermédiaire de
AGENCE BAYONNE SAINT ANDRE - code A16410 - n° ORIAS 17005133, garantissant la Responsabilité Civile
Professionnelle dans le cadre de ses activités de Diagnostiqueurs immobiliers mentionnées à « OUT » ci-après :

Nature des prestations	Usage des locaux	
	Habitation	Professionnel
Diagnostic amiante (DTA hors recherche et diagnostic amiante dans les voiries, activités d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante)	OUI	OUI
Dont parties privatives (DAPP)	OUI	OUI
Pré diagnostic amiante	OUI	OUI
Etat de l'installation intérieure de gaz	OUI	NON
Etat de l'installation intérieure d'électricité	OUI	NON
DPE (Diagnostic de performance énergétique)	OUI	OUI
ERNT (Etat des Risques Naturels et Technologiques)	OUI	OUI
CREP (Constat de risques d'exposition au plomb)	OUI	OUI
Diagnostic d'assainissement	OUI	NON
Etat relatif à la présence de termites	OUI	OUI
Etat relatif à la présence de mûrue	OUI	OUI
Diagnostic de repérage du radon	NON	NON
Etat parasitaire (autres que termites et mûrues)	OUI	OUI
Diagnostic légionellose	NON	NON
Diagnostic lié à l'accessibilité pour les personnes handicapées	NON	NON
Etat des lieux (Loi SRU)	NON	NON
Diagnostic décence ou certificat d'habitabilité (SRU)	NON	NON
Diagnostic d'immeuble en copropriété (Loi SRU)	OUI	OUI
Détermination des millièmes de copropriété	OUI	OUI
Métrage des bâtiments (CARREZ)	OUI	OUI
Métrage de la surface habitable (Boutin)	OUI	OUI
Diagnostic ascenseur (à l'exclusion de tout Contrôle Technique)	NON	NON
Diagnostic de sécurité des piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif	NON	NON
Contrôles techniques assujettis à investissements dans l'immobilier locatif	NON	NON

Info Acquisti
 Contatti & Prenotazioni: **Chiusavilla di M. S. Giovanni** - **049/26.99.40** (049/26.99.41) - **032.764.34.33** (032.764.34.34) - **032.764.34.35**
 Email: **info@chiusavilla.com** - **info@chiusavilla.it**
 Pagine web: **www.chiusavilla.com** - **www.chiusavilla.it**
 Prenotazioni per la Guida dei musei e itinerari di Chiusavilla di M. S. Giovanni: **049/26.99.40** (049/26.99.41) - **032.764.34.33** (032.764.34.34) - **032.764.34.35**
 Chiusavilla di M. S. Giovanni - **049/26.99.40** (049/26.99.41) - **032.764.34.33** (032.764.34.34) - **032.764.34.35**



anden		
Diagnostics liés à investissements dans l'immobilier locatif neuf	NON	NON
Contrôles techniques assujettis à obtention de prêts bancaires réglementés	NON	NON
Missions d'expertises confiées à titre amiable ou judiciaire	OUI	OUI
Diagnostic acoustique	NON	NON
Diagnostic monoxyde de carbone (hors diagnostic gaz obligatoire)	NON	NON
DTG (Diagnostic technique global)	OUI	OUI
Accessoire à un diagnostic assuré		
Diagnostic air	NON	NON
Thermographie (outil de mesure)	NON	NON
Infiltrométrie (outil de mesure)	NON	NON
Porte soufflante (Test)	NON	NON
Relevé dimensionnel et élaboration de plan en 3D	NON	NON
Etat des lieux locatifs (amiable) mandaté par le propriétaire	NON	NON
Diagnostic humidité (en accessoire à un DPE ou un état de salubrité)	NON	NON
Diagnostic étanchéité eaux	NON	NON

Ce contrat est conforme aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France notamment :

- à l'Ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005 modifiée,
- et aux dispositions du Décret n°2006-114 du 5 septembre 2006.

Il est entendu que la garantie n'est effective que pour les personnes physiques certifiées ou morales employant des personnes physiques certifiées ou constituées de personnes physiques certifiées.

La présente attestation est valable du 01/01/2023 au 31/12/2023 inclus sous réserve que la garantie soit en vigueur.

La présente attestation ne constitue qu'une présomption de garantie.

Elle ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BAYONNE, le 03/01/2023
Pour Gan Assurances, l'Agent général

Mathieu BELOT
Agent Général d'Assurance
10, rue Frédéric Bastiat
64100 BAYONNE
Tél : 05 59 46 40 04
Mail : bayonne@mathieu.be

Données de contact :
 Compagnie des Produits Chimiques de la Région de la Vallée de la Loire (CPLV) - 100 rue de la Vallée de la Loire - 44300 Nantes - France
 Téléphone : 02 51 00 00 00 - Fax : 02 51 00 00 01 - E-mail : cplv@cplv.fr
 Site Web : www.cplv.fr

Coordonnées de la Direction Régionale de l'Environnement de la Région de la Vallée de la Loire (DREVAL) :
 100 rue de la Vallée de la Loire - 44300 Nantes - France
 Téléphone : 02 51 00 00 00 - Fax : 02 51 00 00 01 - E-mail : dreval@dreval.fr

Certificat de compétences



Certificat N° C2043

Monsieur Laurent CASAS

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

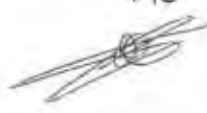
dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 13/10/2018 au 12/10/2023	Arrêté du 8 juillet 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Amiante sans nuisance	Certificat valable Du 05/10/2022 au 04/10/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable Du 05/10/2022 au 04/10/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 05/10/2022 au 04/10/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable Du 03/10/2022 au 02/10/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 03/11/2022 au 02/11/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le lundi 26 septembre 2022

Marjerie ALBERT
Directrice Administrative

P10



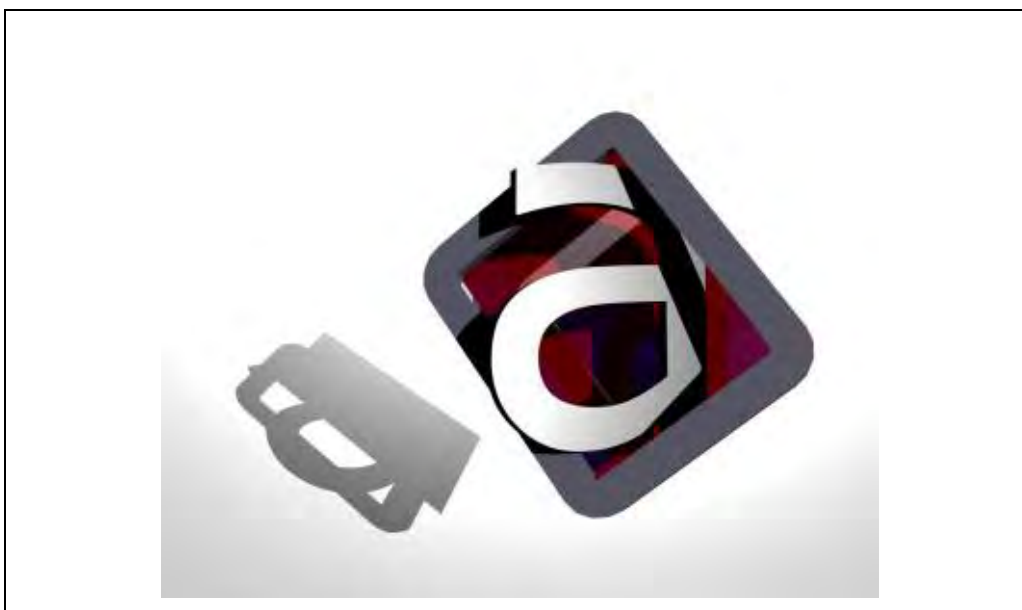
Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

V19 Certification de compétence version 14/08/22

LCC QUALIXPERT 31100 CASTRES
Tél : 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
ou capital 8000 - APE 7124 ZLX Castres CERTIF 037 000 000 0

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

Hôtel
3 rue Robert Wlérick
40000 MONT-DE-MARSAN



Date de création du DTA : 12/06/2023
à partir des documents transmis par SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry

Nom de l'opérateur : Laurent CASAS

Amiante

Sommaire

1. Renseignements généraux.....	4
Renseignements sur le bâtiment	5
2. Rapports de repérages.....	6
2.1. Enregistrements chronologiques des rapports à partir du présent DTA	7
2.2. Rapports de repérage d'amiante et de diagnostic d'état de conservation	8
2.3. Plans de repérage amiante	10
3. Travaux de confinement ou de retrait d'amiante et mesures conservatoires mises en œuvre.....	18
3.1. Enregistrements chronologiques des travaux	19
3.2. Documents justificatifs des travaux	20
4. Consignes générales de sécurité et procédures d'intervention	24
4.1. Consignes générales de sécurité	25
4.2. Enregistrement des procédures d'intervention	28
4.3. Procédures d'intervention	29
5. Fiche récapitulative du DTA	31

1.Renseignements généraux

Renseignements sur le bâtiment

Adresse du bâtiment	Hôtel - 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN

Activité(s)	Commerce
Date de délivrance du permis de construire	1880
Date d'achèvement de la construction	1880

Propriétaire :	SARL <Prénom prop.> présentée par M. PANTELThierry 3 Rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Donneur d'ordre :	SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry 3 Rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN

Dépositaire du dossier technique amiante :	
Nom	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry (SARL)
Adresse	3 Rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
Téléphone	

2. Rapports de repérages

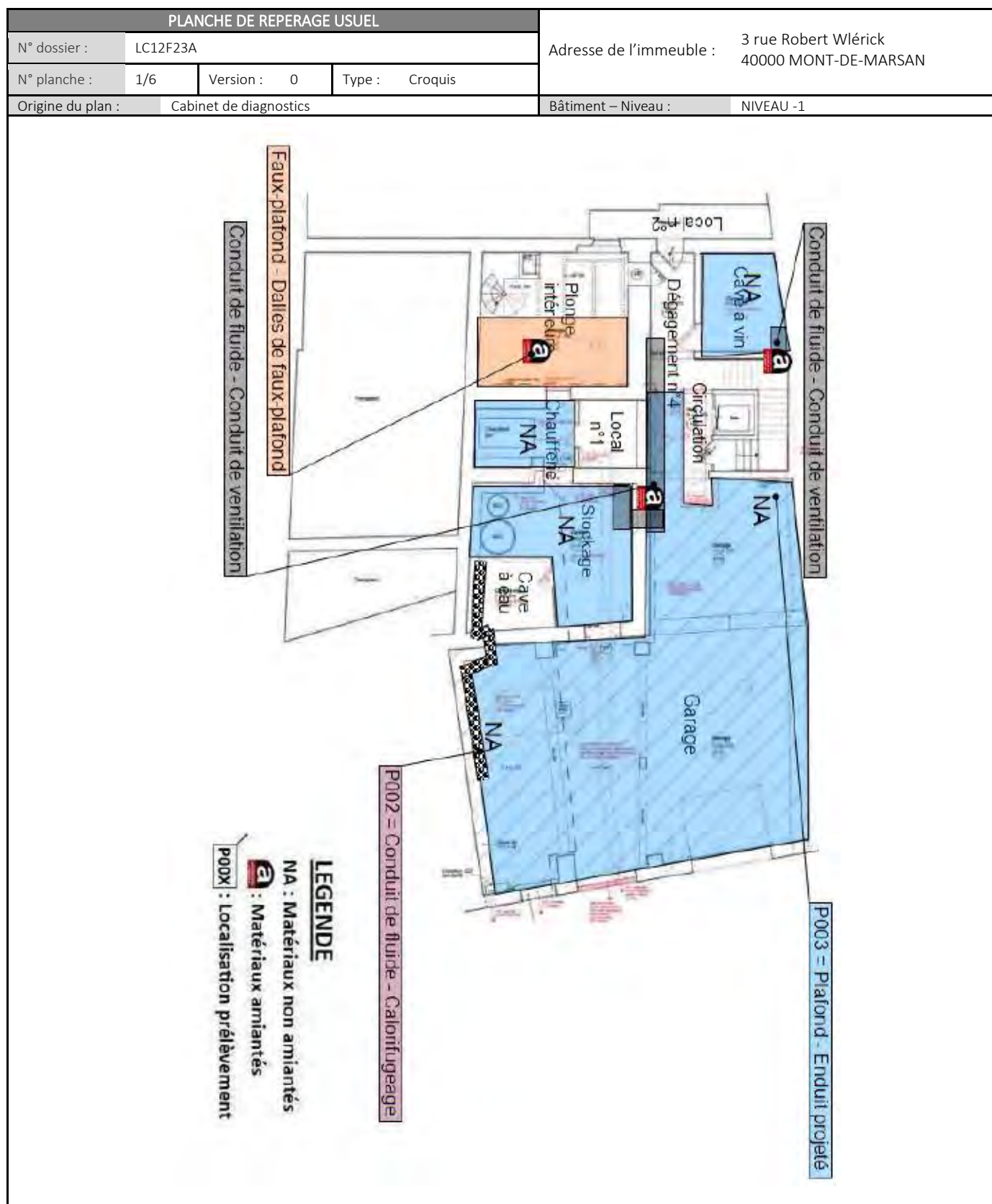
2.2. Rapports de repérage d'amiante et de diagnostic d'état de conservation

Chaque rapport est présenté dans son intégralité dans l'ordre du tableau d'enregistrement chronologique des rapports.

INSERER
LES RAPPORTS

2.3. Plans de repérage amiante

Les plans de l'ensemble des rapports sont insérés de façon chronologique.



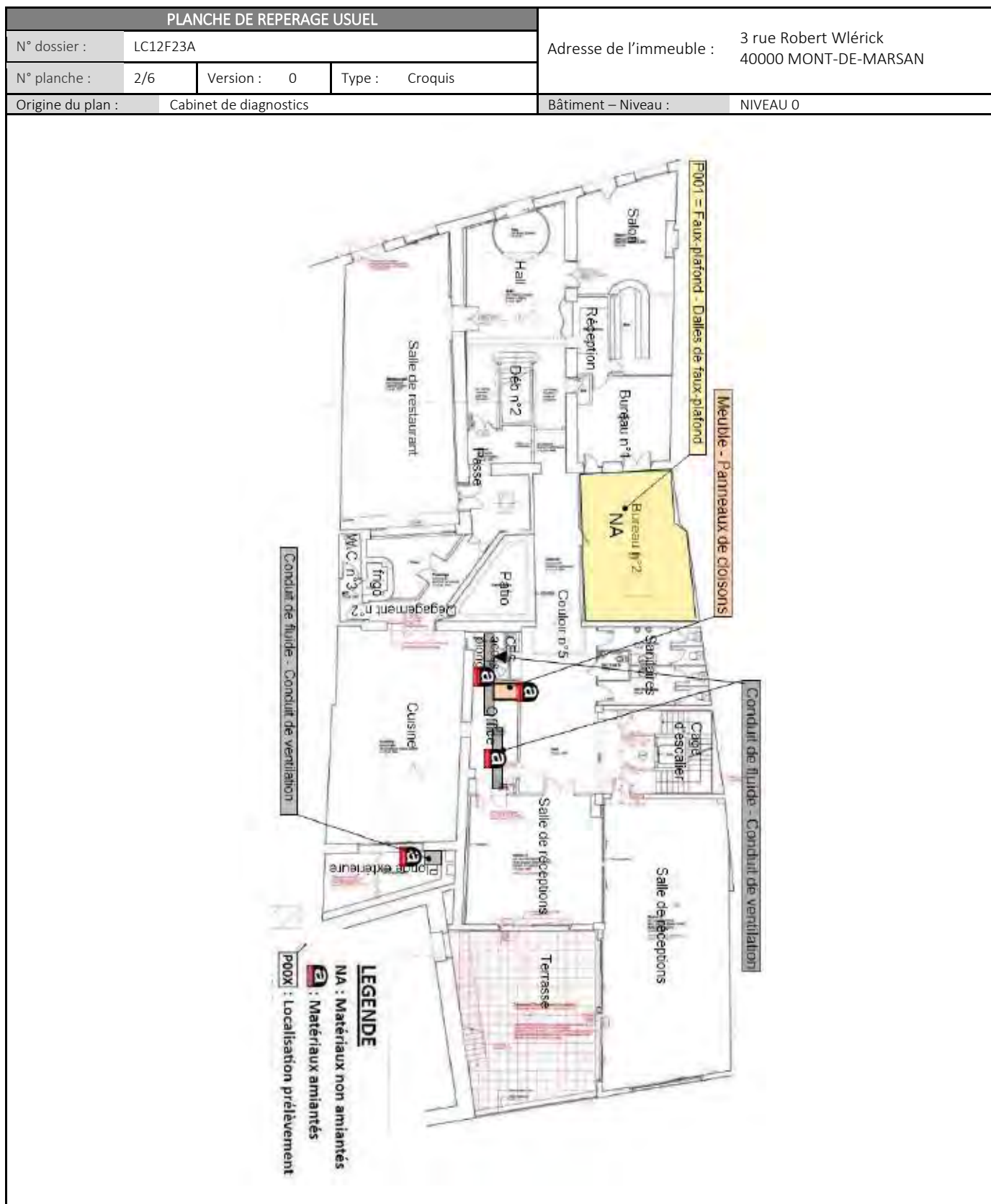


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	3/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : NIVEAU 1



LEGENDE
NA : Matériaux non amiantés
B : Matériaux amiantés

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	4/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau : NIVEAU 2

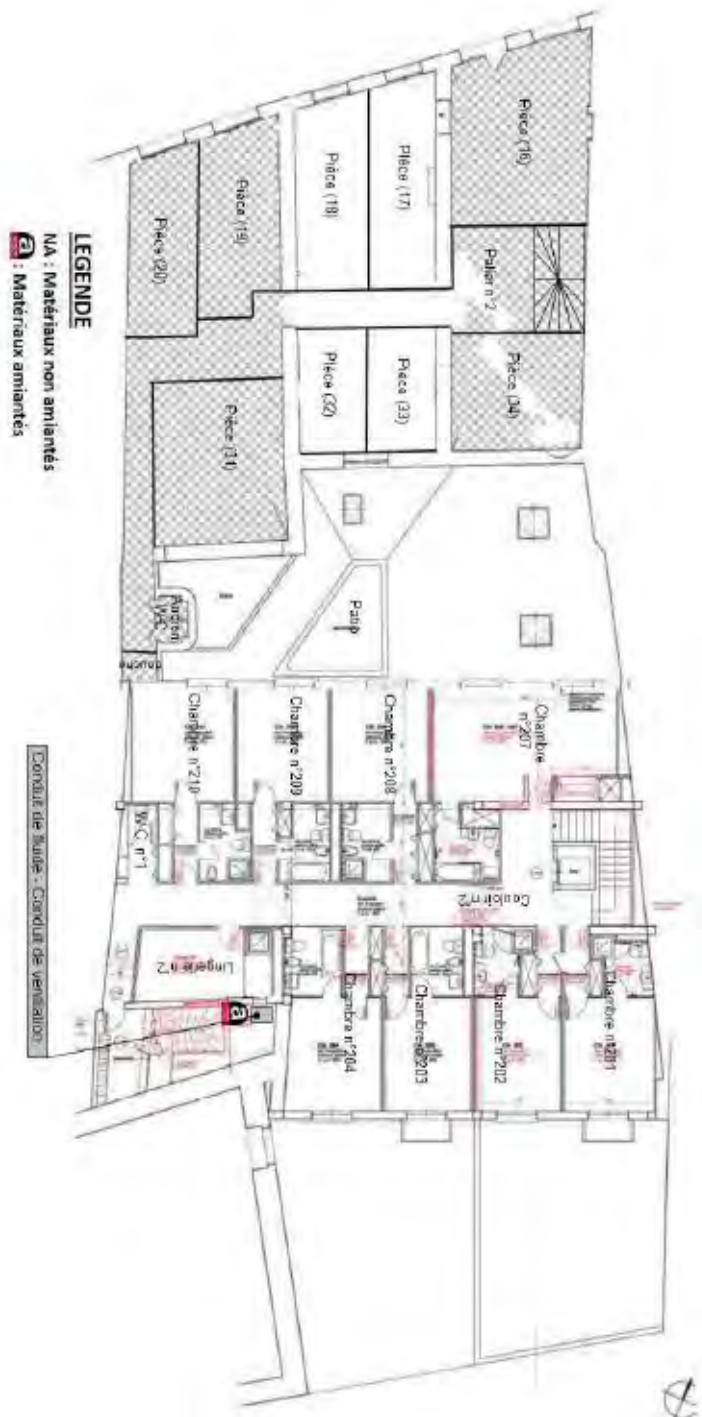


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	5/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : NIVEAU 3

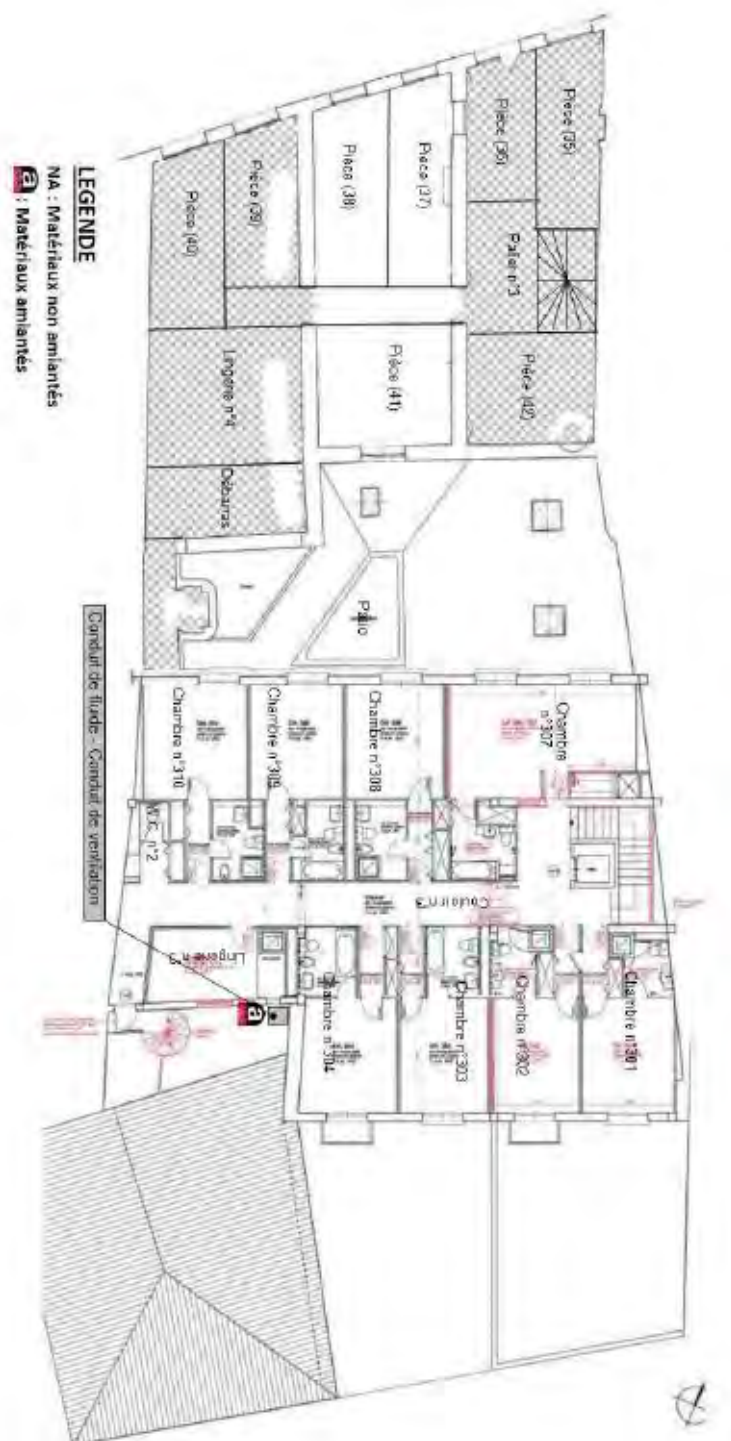
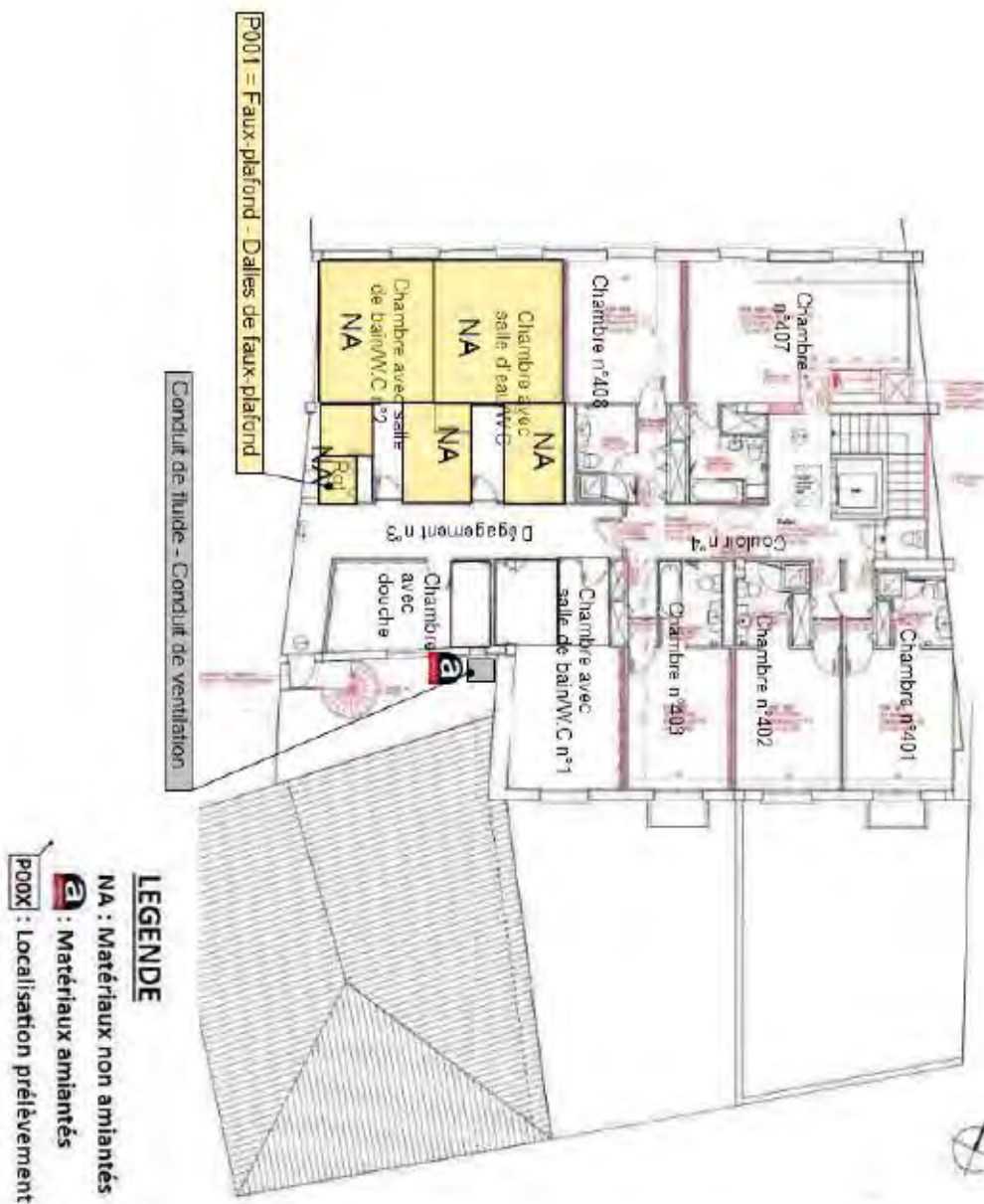


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	6/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau : NIVEAU 4



3.Travaux de confinement ou de retrait d'amiante et mesures conservatoires mises en œuvre

3.1. Enregistrements chronologiques des travaux

Fiche n°	Localisation des travaux	Nature des travaux	Nature des matériaux	Entreprises intervenantes	Date de début	Date de fin
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						

Amiante

3.2. Documents justificatifs des travaux

Figurent ici les :

- procès-verbaux de réception de travaux,
- les bordereaux de suivi de déchets,
- les rapports de mesures d'empoussièrement libératoires et de restitution réglementaires et autres,
- les rapports d'examens visuels des surfaces traitées après travaux réglementaires et autres.

Ils sont présentés dans leur intégralité dans l'ordre du tableau d'enregistrement chronologique des travaux, après une page de garde d'identification des travaux correspondants (*fiche travaux*).

Fiche n° ...

Identification des travaux réalisés

Nature des travaux et des matériaux	Localisation des travaux	Entreprises intervenantes	Date de début	Date de fin

Liste des documents justificatifs et références

Fiche n° ...

Identification des travaux réalisés

Nature des travaux et des matériaux	Localisation des travaux	Entreprises intervenantes	Date de début	Date de fin

Liste des documents justificatifs et références

INSERER
LES DOCUMENTS
CORRESPONDANT
A CHAQUE OPERATION
DE TRAVAUX

4. Consignes générales de sécurité et procédures d'intervention

4.1. Consignes générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui

se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

4.3. Procédures d'intervention

Les procédures d'interventions sont présentées dans l'ordre du tableau d'enregistrement chronologique.

INSERER
LES PROCEDURES
D'INTERVENTION

5.Fiche récapitulative du DTA

INSERER
LA FICHE RECAP

FICHE RECAPITULATIVE DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE (DTA)

Date de création : 12/06/2023	Réf. du présent DTA : LC12F23A A
Historique des dates de mise à jour :	

1 – IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE, DU DETENTEUR ET DES MODALITES DE CONSULTATION DU DTA

1a - Propriétaire

Nom : **SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry**
 Adresse : **3 Rue Robert Wlérick**
40000 MONT-DE-MARSAN

1b - Etablissement

Immeuble bâti pour lequel le DTA a été constitué (préciser son nom exact et sa localisation le cas échéant) :

Nature du bâtiment :	Hôtel	Adresse :	3 rue Robert Wlérick
Nombre de Pièces :			40000 MONT-DE-MARSAN
Etage :			
Numéro de Lot :		Bâtiment :	
Référence Cadastre :	AB - 185	Escalier :	
Date du permis de construire :	1880	Porte :	
	1880		

1c - Détenteur du dossier technique amiante :

Nom :	SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	Adresse :	3 Rue Robert Wlérick
			40000 MONT-DE-MARSAN
Fonction :		Téléphone :	
Service :			

1d - Modalités de consultation de ce dossier :

Lieu (dont les possibilités de consultation sur support dématérialisé) :
 Horaires :
 Contact, si différent du détenteur du dossier :

1e - Conclusion

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

SOMMAIRE

1 – IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE, DU DETENTEUR ET DES MODALITES DE CONSULTATION DU DTA	1
1a - Propriétaire	1
1b - Etablissement	1
1c - Détenteur du dossier technique amiante :	1
1d - Modalités de consultation de ce dossier :	1
1e - Conclusion.....	1
2 – RAPPORTS DE REPERAGE.....	3
3 – LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE BATI AYANT DONNE LIEU AU REPERAGE.....	4
4 – IDENTIFICATION DE MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	6
4a- Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante	6
4b- Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante	7
5 – LES EVALUATIONS PERIODIQUES	7
5a- Evaluation obligatoire des matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante*	7
5b- Evaluation des matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante.....	7
6 – TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT – MESURES CONSERVATOIRES.....	7
6a- Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante	7
6b- Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante	7
7 – LES RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	8
8 – PLANS ET/OU PHOTOS ET/OU CROQUIS	10

2 – RAPPORTS DE REPERAGE

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société	Opérateur de repérage	Objet du repérage
LC12F23A	12/06/2023	SESO	CASAS Laurent	Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»
1666/RIC	30/12/2005	3D MDM EXPERTISES	Mme BANNIER	Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»

3 – LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE BATI AYANT DONNE LIEU AU REPERAGE

Date de repérage : 12/06/2023

N° de référence : LC12F23A

Type de repérage : Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»

Repérage des matériaux de la liste A : Oui

(au titre de l'article R.1334-20 du code de la santé publique)

Repérage des matériaux de la liste B : Oui

(au titre de l'article R.1334-21 du code de la santé publique)

Autres repérages (préciser) :

Liste des parties de l'immeuble bâti visitées (1) :

(1) Tous les locaux doivent être obligatoirement visités.

N°	Local / partie d'immeuble	Etage
1	Palier n°1	Niveau 1
2	Salle de réunions	Niveau 1
3	Couloir n°1	Niveau 1
4	Chambre n°107	Niveau 1
5	Chambre n°101	Niveau 1
6	Chambre n°102	Niveau 1
7	Chambre n°103	Niveau 1
8	Chambre n°104	Niveau 1
9	Chambre n°110	Niveau 1
10	Chambre n°109	Niveau 1
11	Chambre n°108	Niveau 1
12	Couloir n°2	Niveau 2
13	Lingerie n°1 (archives)	Niveau 1
14	Chambre n°207	Niveau 2
15	Chambre n°201	Niveau 2
16	Chambre n°202	Niveau 2
17	Chambre n°203	Niveau 2
18	Chambre n°204	Niveau 2
19	Lingerie n°2	Niveau 2
20	Chambre n°210	Niveau 2
21	Chambre n°209	Niveau 2
22	Chambre n°208	Niveau 2
23	Couloir n°3	Niveau 3
24	W.C. n°1	Niveau 2
25	Chambre n°307	Niveau 3
26	Chambre n°301	Niveau 3
27	Chambre n°302	Niveau 3
28	Chambre n°303	Niveau 3
29	Chambre n°304	Niveau 3
30	Lingerie n°3	Niveau 3
31	W.C. n°2	Niveau 3
32	Chambre n°310	Niveau 3
33	Chambre n°309	Niveau 3
34	Chambre n°308	Niveau 3
35	Couloir n°4	Niveau 4
36	Chambre n°407	Niveau 4
37	Chambre n°401	Niveau 4
38	Chambre n°402	Niveau 4
39	Chambre n°403	Niveau 4
40	Chambre n°408	Niveau 4
41	Machinerie ascenseur	Niveau 5
42	Combles perdus (partie récente)	Niveau 5
43	Dégagement n°1	Niveau 1
44	Pièce (10)	Niveau 1
45	Ancien W.C n°1	Niveau 1
46	Ancien W.C n°2	Niveau 1
47	Pièce (8)	Niveau 1
48	Pièce (9)	Niveau 1
49	Cage d'escalier	Niveau 1
50	Pièce (6)	Niveau 1
51	Débarras sous escalier n°1	Niveau 1

Amiante

LC12F23A A

4/15

SESO

411, boulevard Antoine Lacaze - 40000 MONT DE MARSAN
- Courriel : contact@seso.pro - Site web : www.seso-expertises.fr



N°	Local / partie d'immeuble	Etage
52	Pièce (5)	Niveau 1
53	Palier n°2	Niveau 2
54	Pièce (34)	Niveau 2
55	Pièce (33)	Niveau 2
56	Pièce (32)	Niveau 2
57	Pièce (31)	Niveau 2
58	Ancien W.C n°3	Niveau 2
59	Ancien W.C n°4	Niveau 2
60	Ancienne douche	Niveau 2
61	Pièce (20)	Niveau 2
62	Pièce (19)	Niveau 2
63	Pièce (18)	Niveau 2
64	Pièce (17)	Niveau 2
65	Pièce (16)	Niveau 2
66	Palier n°3	Niveau 3
67	Pièce (42)	Niveau 3
68	Pièce (41)	Niveau 3
69	Lingerie n°4	Niveau 3
70	Débarras	Niveau 3
71	Pièce (40)	Niveau 3
72	Pièce (39)	Niveau 3
73	Pièce (38)	Niveau 3
74	Pièce (37)	Niveau 3
75	Pièce (36)	Niveau 3
76	Pièce (35)	Niveau 3
77	Combles perdus (partie ancienne)	Niveau 4
78	Hall	Niveau 0
79	Salon	Niveau 0
80	Réception	Niveau 0
81	Bureau n°1	Niveau 0
82	Bureau n°2	Niveau 0
83	Couloir n°5	Niveau 0
84	Sanitaires	Niveau 0
85	Cage d'escalier accès garage	Niveau 0
86	Cage d'escalier accès étages	Niveau 0
87	Salle de réceptions	Niveau 0
88	Office	Niveau 0
89	Cuisine	Niveau 0
90	Plonge extérieure	Niveau 0
91	Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0
92	Dégagement n°2	Niveau 0
93	W.C. n°3	Niveau 0
94	Pièce frigo	Niveau 0
95	Passe	Niveau 0
96	Salle de restaurant	Niveau 0
97	Terrasse	Niveau 0
98	Dégagement n°3	Niveau 4 (partie privative)
99	Chambre avec salle de bain/W.C n°1	Niveau 4 (partie privative)
100	Chambre avec douche	Niveau 4 (partie privative)
101	Rangement	Niveau 4 (partie privative)
102	Chambre avec salle de bain/W.C n°2	Niveau 4 (partie privative)
103	Chambre avec salle d'eau/W.C	Niveau 4 (partie privative)
104	Garage	Niveau -1
105	Stockage	Niveau -1
106	Chaufferie	Niveau -1
107	Local n°1	Niveau -1
108	Dégagement n°4	Niveau -1
109	Plonge intérieure	Niveau -1
110	Local n°2	Niveau -1
111	Cave à vin	Niveau -1
112	Circulation	Niveau -1
113	Cave à eau	Niveau -1
114	Débarras sous escalier n°2	Niveau 0
115	Cave sous salon	Niveau -1
116	Patio	Niveau 0

Liste des parties de l'immeuble bâti non visitées devant donner lieu à une prochaine visite (2) : Aucun

(2) Pour les locaux non visités, permettre leur identification et en indiquer le motif (exemple : locaux inaccessibles, clefs absentes...) et, lorsqu'elle est

LC12F23A A

5/15

SESO

411, boulevard Antoine Lacaze - 40000 MONT DE MARSAN
- Courriel : contact@seso.pro - Site web : www.seso-expertises.fr



connue, la date du repérage complémentaire programmé.

Date de repérage : 30/12/2005	N° de référence : 1666/RIC
Type de repérage : Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»	
Repérage des matériaux de la liste A : Non (au titre de l'article R.1334-20 du code de la santé publique)	
Repérage des matériaux de la liste B : Non (au titre de l'article R.1334-21 du code de la santé publique)	
Autres repérages (préciser) : Dossier Technique Amiante	
Liste des parties de l'immeuble bâti visitées (1) : Tous (1) Tous les locaux doivent être obligatoirement visités.	
Liste des parties de l'immeuble bâti non visitées devant donner lieu à une prochaine visite (2) : Aucun (2) Pour les locaux non visités, permettre leur identification et en indiquer le motif (exemple : locaux inaccessibles, clefs absentes...) et, lorsqu'elle est connue, la date du repérage complémentaire programmé.	

4 – IDENTIFICATION DE MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

4a- Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de repérage : 12/06/2023	N° de référence : LC12F23A
Type de repérage : Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»	

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Etat de conservation (1)	Mesures obligatoires associées (évaluation périodique, mesure d'empoussièrement ou travaux de retrait ou confinement)
109	Plonge intérieure	Niveau -1	Faux-plafond	Plafond	Dalles de faux-plafond	1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des faux-plafonds

(1) Matériaux liste A : l'état de conservation est défini par un score 1,2 ou 3 en application de grilles d'évaluation définies réglementairement, 3 étant le moins bon score et 1 le meilleur.

4b- Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de repérage : 12/06/2023	N° de référence : LC12F23A
Type de repérage : Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»	

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau ou Produit	Etat de conservation (2)	Mesures préconisées par l'opérateur
67	Pièce (42)	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	EP	Evaluation périodique
68	Pièce (41)	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	EP	Evaluation périodique
70	Débarras	Niveau 3	Bardage	Eléments extérieurs (chien assis)	Plaques	EP	Evaluation périodique
88	Office	Niveau 0	Conduit de fluide	Plafond	Conduit de ventilation	EP	Evaluation périodique
			Meuble	C	Panneaux de cloisons	EP	Evaluation périodique
90	Plonge extérieure	Niveau 0	Conduit de fluide	Façade	Conduit de ventilation	EP	Evaluation périodique
91	Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0	Conduit de fluide	Plafond	Conduit de ventilation	EP	Evaluation périodique
104	Garage	Niveau -1	Conduit de fluide	F	Conduit de ventilation	EP	Evaluation périodique
105	Stockage	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Conduit de ventilation	EP	Evaluation périodique
108	Dégagement n°4	Niveau -1	Conduit de fluide	D	Conduit de ventilation	EP	Evaluation périodique
111	Cave à vin	Niveau -1	Conduit de fluide	F	Conduit de ventilation	EP	Evaluation périodique

(2) Matériaux liste B : Conclusion conforme à la réglementation en vigueur au moment de la réalisation du repérage.

5 – LES EVALUATIONS PERIODIQUES

5a- Evaluation obligatoire des matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante*

Néant

* L'évaluation périodique de l'état de conservation est effectuée tous les 3 ans. Pour l'état intermédiaire de dégradation, des mesures d'empoussièrement sont réalisées.

5b- Evaluation des matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Néant

6 – TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT – MESURES CONSERVATOIRES

6a- Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Néant

6b- Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Néant

Amiante

7 – LES RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	2/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau : NIVEAU 0



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	3/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : NIVEAU 1



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	4/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : NIVEAU 2

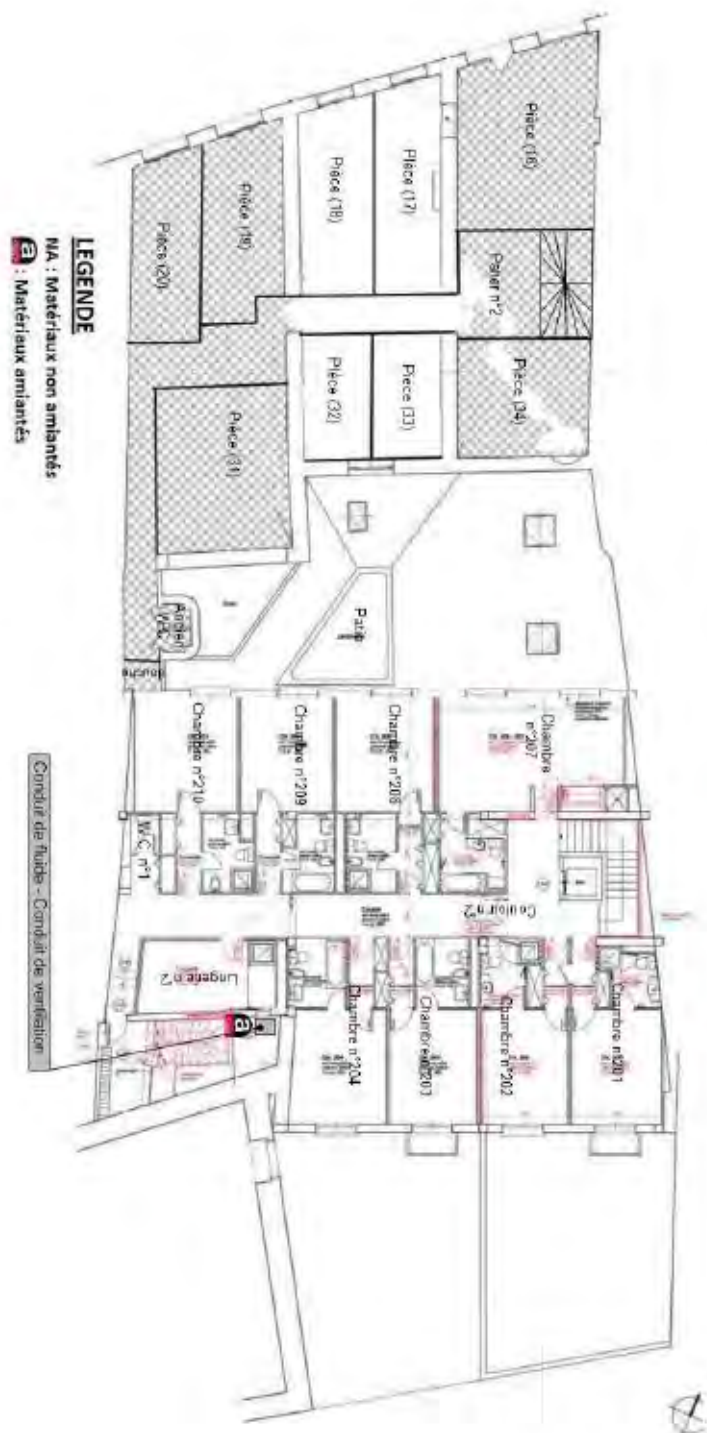


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	5/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : NIVEAU 3

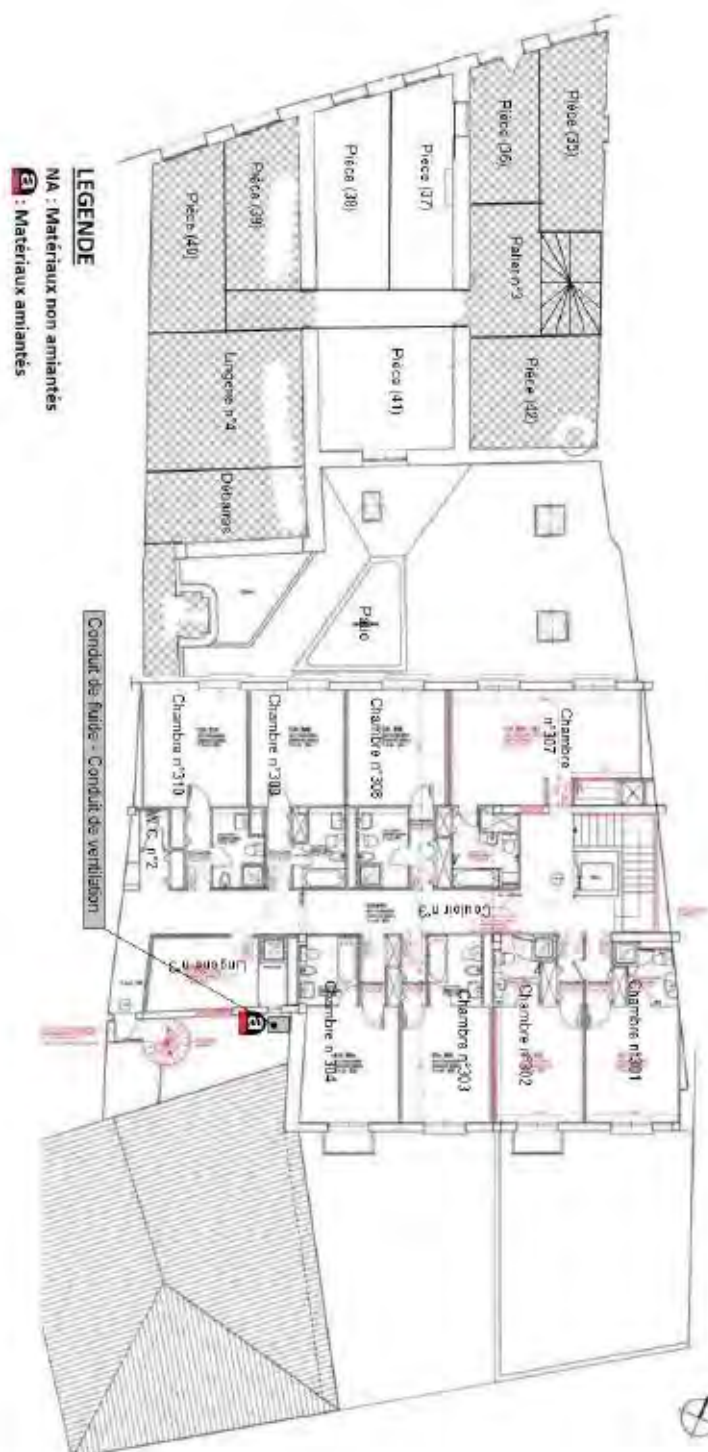
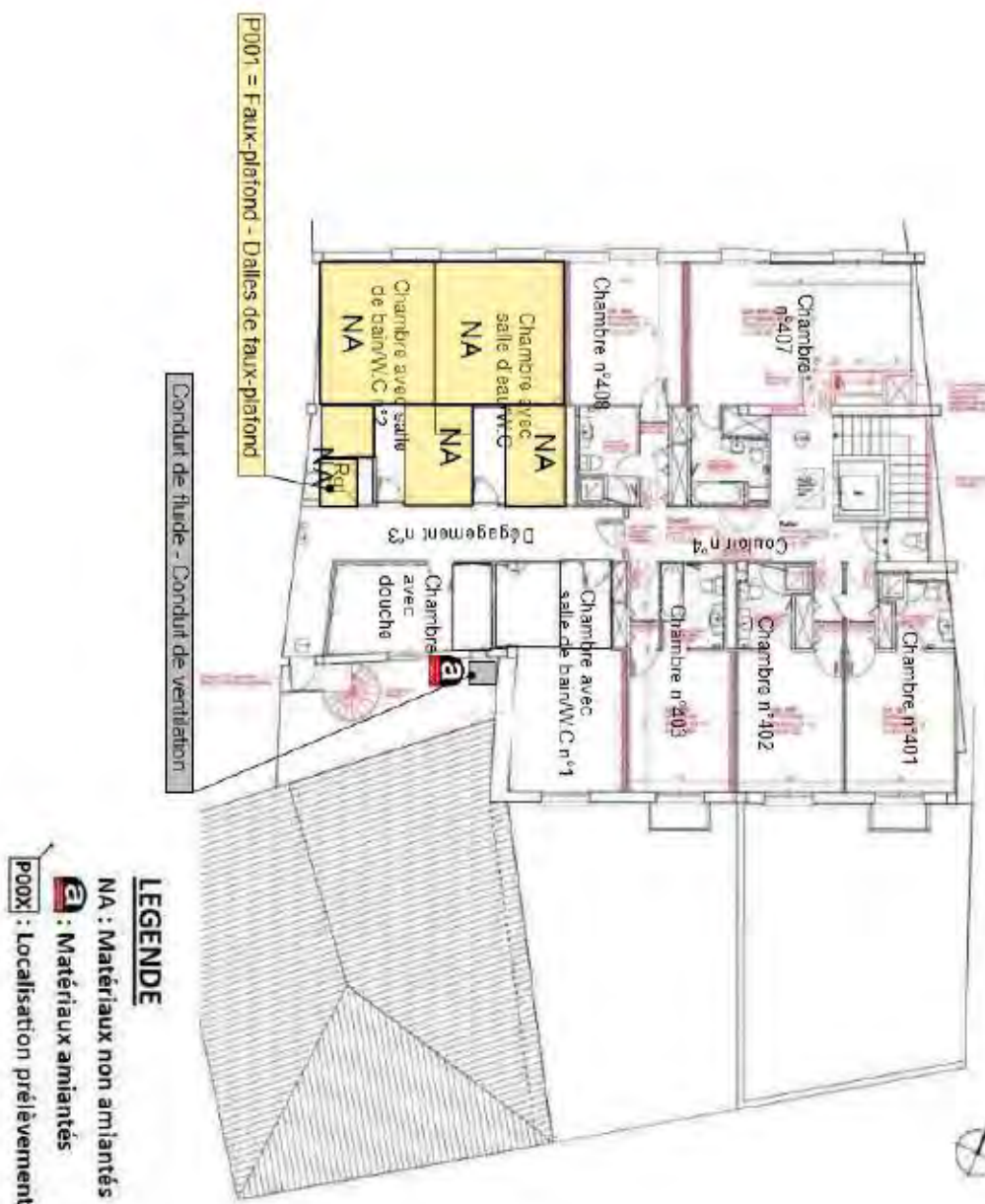


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN
N° dossier :	LC12F23A			
N° planche :	6/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : NIVEAU 4



DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : AC13K24A

Mission réalisée le 13/11/2024



PROPRIÉTAIRE

SARL LE RICHELIEU représentée par M.
PANTEL Thierry
3 Rue Robert Wlérick
40000 MONT-DE-MARSAN

BIEN CONCERNÉ

Hôtel
3 rue Robert Wlérick
40000 MONT-DE-MARSAN

SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

*Ce document ne peut être annexé seul à un acte authentique et ne peut se substituer aux rapports de diagnostics originaux.
La présente note de synthèse ne dispense pas la lecture complète des rapports qui composent le DDT.*

INFORMATIONS GÉNÉRALES		DOSSIER N° AC13K24A
Type de bien : Hôtel Adresse : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN	Réf. cadastrale(s) : AB - 185 Date de construction : 1880 Date d'intervention : 13/11/2024	
	ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES Le présent examen fait état de présence d'indice d'infestation de termites au niveau du bâti le jour de la visite, voir détail paragraphe D du rapport.	Validité du rapport : 12/05/2025
	CONSTAT DE RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence et Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence.	Validité du rapport : 12/11/2025
	ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS Niveau sismicité 1 : OUI Commune à potentiel radon de niveau 3 : NON Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols : NON Feux de forêts : NON Inondation : NON Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) : OUI Effet de Surpression : NON Effet Thermique : NON Effet Toxique : NON	Validité du rapport : 12/05/2025

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **Hôtel** Descriptif du bien : **Hôtel Restaurant**
 Adresse : **3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN** Encombrement constaté : **Bâtiment meublé le jour de la visite**
 Situation du lot ou des lots de copropriété
 Référence Cadastre : **AB - 185** Mitoyenneté : **OUI** Bâti : **OUI**
 Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme. Document(s) joint(s) : **Néant**

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry**
 Qualité :
 Adresse : **3 Rue Robert Wlérick**
40000 MONT-DE-MARSAN

- Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :
 Qualité :
 Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **Le propriétaire**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **CITE Anthony**
 Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL SESO**
 Adresse : **411, boulevard Antoine Lacaze 40000 MONT DE MARSAN**
 N° SIRET : **42158576100115**
 N° certificat de qualification : **C2038**
 Date d'obtention : **05/10/2022**
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **LCC QUALIXPERT**
17 rue Borrel
81100 CASTRES

Organisme d'assurance professionnelle : **GAN ASSURANCES**

N° de contrat d'assurance : **191.284.059**

Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2024**

RESULTATS

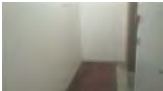
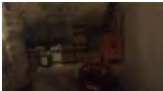
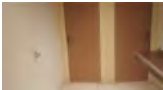
Le présent examen fait état de présence d'indice d'infestation de termites au niveau du bâti le jour de la visite, voir détail paragraphe D du rapport.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

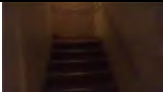


D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :		
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Niveau -1		
Garage 	Menuiseries bloc-porte n°1 - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte n°2 - Métal	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Poteau - Béton	Absence d'indices
Stockage 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Plâtre	Absence d'indices
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indices
Chauderie 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Enduit Peinture	Absence d'indices
Local n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Parpaing	Absence d'indices
	Plafond - Béton	Absence d'indices
Dégagement n°4 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Hourdis	Absence d'indices
Plonge intérieure 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Béton Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
	Escalier - Béton	Absence d'indices
Local n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices

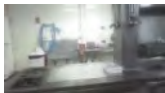
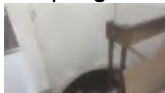
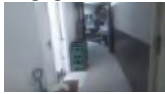
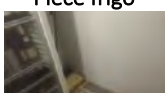


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Cave à vin 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé	Absence d'indices
	Plafond - Enduit	Absence d'indices
Circulation 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Cave à eau 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
Sanitaires 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Cave sous salon 	Escalier - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Tomettes	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Béton	Absence d'indices
Niveau 0		
Hall 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
Salon 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Lambris Vernis	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - Aluminium	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Cage d'escalier accès étages	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices

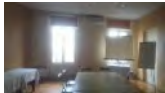
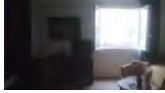


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Escalier - Béton	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Réception 	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Lambris Vernis	Absence d'indices
Bureau n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Bureau n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Couloir n°5 	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Aluminium	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Cage d'escalier accès garage 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Escalier - Béton	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Salle de réceptions 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Office 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Dalles de sol	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices

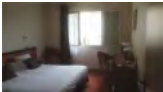
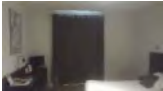


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Cuisine 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Plonge extérieure 	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Béton	Absence d'indices
Cage d'escalier accès plonge 	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Enduit lissé Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Dégagement n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
W.C. n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Parois - Enduit projeté Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Enduit projeté Peinture	Absence d'indices
Pièce frigo 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Passe 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Polycarbonate	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Salle de restaurant 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Boiserie murale Vernis	Absence d'indices
	Plancher - Parquet	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)

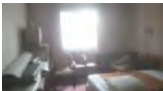


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - Aluminium	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Terrasse 	Garde-corps - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
	Escalier - Métal	Absence d'indices
Débarras sous escalier n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Tomettes	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Escalier bois Peinture	Absence d'indices
Patio 	Plancher - Gravier	Absence d'indices
	Parois - Enduit Peinture	Absence d'indices
Niveau 1		
Palier n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indices
Salle de réunions 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Index d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Couloir n°1 	Menuiseries bloc-porte n°1 - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Aluminium	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte n°2 - Aluminium	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Chambre n°107 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices

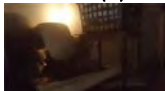


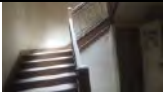
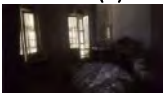
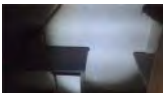
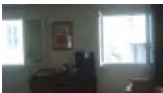
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Chambre n°101 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°102 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°103 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°104 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices



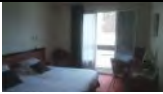
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°110 	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
Chambre n°109 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°108 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Lingerie n°1 (archives) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Dégagement n°1	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices



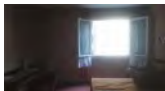
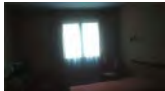
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (10) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Ancien W.C n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Ancien W.C n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
Pièce (8) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (9) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets (côté rue)
	Porte-fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Baguette d'angle - Bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois (porte-fenêtre)
Cage d'escalier	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Escalier - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (6) 	Baguette d'angle - Bois Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets (côté rue)
	Porte-fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Débaras sous escalier n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (5) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Niveau 2		
Couloir n°2 	Menuiseries bloc-porte n°1 - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
Chambre n°207 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°201	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices

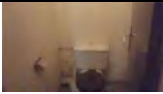
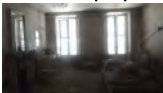
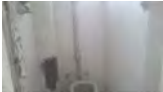


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Pièce (34) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Chambre n°202 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°203 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°204 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices

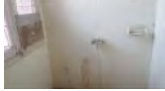
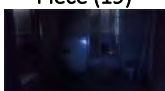
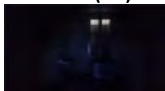


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Lingerie n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Chambre n°210 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°209 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°208 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
W.C. n°1	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices

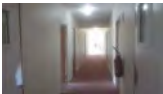
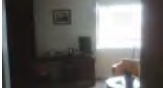


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Palier n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (33) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (32) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (31) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Ancien W.C n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
Ancien W.C n°4 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices

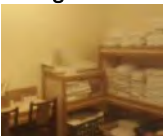
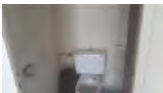


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Ancienne douche 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
Pièce (20) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Linteau - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Plafond - Lattis	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (19) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Concrétions (côté rue)
Pièce (18) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Baguette d'angle - Bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
Pièce (17) 	Baguette d'angle - Bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (16)	Baguette d'angle - Bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices



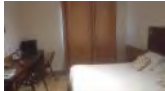
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Niveau 3		
Couloir n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
Chambre n°307 	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°301 	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°302 	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°303	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°304 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
Lingerie n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Faïence	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
W.C. n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°310 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices

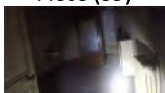
Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



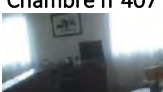
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°309 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°308 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Palier n°3 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Placard - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (42) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Pièce (41) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
Lingerie n°4 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

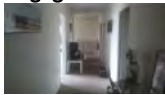


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Placard - Bois Peinture	Absence d'indices
Débarras 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
Pièce (40) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets (côté rue)
	Menuiseries fenêtre - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Solive - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Élément de charpente - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (39) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Élément de charpente - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Solive - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (38) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois (côté rue)
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions, Orifices obturés ou non (côté rue)
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (37) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Concrétions (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Linteau - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)

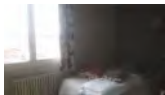


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Baguette d'angle - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
Pièce (36) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (côté rue)
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Pièce (35) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Altérations dans le bois, Concrétions (centre pièce)
	Plinthes - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Concrétions (côté rue)
	Solive - Bois	Absence d'indices
Niveau 4		
Couloir n°4 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
Chambre n°407 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°401 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices

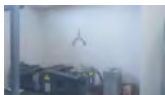
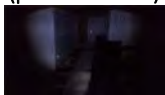


Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°402 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°403 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Porte-fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre n°408 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Combles perdus (partie ancienne) 	Parois - Brique	Absence d'indices
	Plancher - Solives bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois, Concrétions
	Parois - Pierre	Absence d'indices
	Charpente - Bois	Indice d'infestation de Termites souterrains (Reticulitermes) : Cordonnets, Altérations dans le bois, Concrétions
Niveau 4 (partie privative)		
Dégagement n°3 	Menuiseries bloc-porte n°1 - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries bloc-porte n°2 - PVC	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Toile de verre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Chambre avec salle de bain/W.C n°1 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtres - PVC	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre avec douche 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtres - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Rangement 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
Chambre avec salle de bain/W.C n°2 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtres - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indices
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Chambre avec salle d'eau/W.C 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtres - PVC	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Faux-plafond - Dalles de faux-plafond	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Moquette	Absence d'indices



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indices
	Parois - Faïence	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Niveau 5		
Machinerie ascenseur 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Béton	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Béton	Absence d'indices
Combles perdus (partie récente) 	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Laine minérale	Absence d'indices
	Parois - Hourdis brique	Absence d'indices
	Plafond - Brique	Absence d'indices

CATEGORIE DE TERMITES EN CAUSE
Termites souterrains (Reticulitermes)

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E	IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION

Pièce(s) non contrôlée(s) en totalité car encombrée(s) par des matériaux ou du mobilier entreposés.

F	IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Cas général :

Les parties d'ouvrages et éléments bois incorporés dans la structure du bâtiment (doublage des parois, espaces intérieurs des cloisons, gaines ou espaces techniques non visitables) ne sont pas contrôlés faute d'accessibilité, notre mission n'autorisant pas de démontage ou de sondage destructif.

Les faces de bois des éléments de structure, de menuiserie, d'ornement en contact avec la maçonnerie ne sont pas vérifiés car non visibles et non accessibles par conception.

Les éléments recouverts ou inaccessibles (sol, mur, plafond) par du revêtement fixé ou collé, par du mobilier pondéreux ne sont pas examinés par manque d'accessibilité.

Autre cas spécifique à la mission :

Poutres bois non examinées car masquées par un coffrage plâtre.

Les planchers bois non examinés car masqués par des revêtements de sol.

Les solives bois non examinées car masquées entre plafonds et planchers.

Les bois de charpente sous les plafonds rampants non examinés car masqués par un doublage plâtre (partie ancienne).



G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES
1. Examen visuel des parties visibles et accessibles : Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensembles des éléments de bois ; Examen des produits cellulotiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ; Examen des matériaux non cellulotiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtements de sol ou muraux, etc.) ; Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides-sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.). 2. Sondage mécanique des bois visibles et accessibles : Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés, les sondages sont approfondis et, si nécessaire, destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc. L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation. 3. Matériel utilisé : Poinçon, échelle, lampe torche...
H CONSTATATIONS DIVERSES
Indice d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois au niveau de l'ensemble des bois de la partie ancienne du bâtiment (charpente, solives, planchers, linteaux, huisseries). Dégradations dues à du champignon de pourriture au niveau des plafonds, des bois de charpente et des planchers de la partie ancienne du bâtiment. Nous notons la présence d'infiltrations d'eau au niveau de la toiture de la partie ancienne du bâtiment. Ce désordre doit être traité rapidement afin d'éviter une altération biologique des bois et éviter le développement d'insectes nidificateurs. Nous notons la présence d'injecteurs de traitement au niveau de la partie ancienne du bâtiment, en l'absence de document attestant que ce dernier a été réalisé par un professionnel, il appartient aux intéressés de s'assurer de sa bonne réalisation, de son efficacité et de sa garantie. Au vu des constatations concernant les agents de dégradations biologiques du bois et des termites, nous conseillons au(x) intéressé(s) de se rapprocher d'un homme de l'art qui déterminera les mesures techniques à mettre en oeuvre pour mettre fin aux désordres engendrés par les insectes et les champignons et qui vérifiera la résistance mécanique des bois.
NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.
I NOTES ET MENTIONS
Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au 12/05/2025. Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission. Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux. Note 1 : Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ; Note 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation. Note 3: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état. Note 4: Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC QUALIXPERT 17 rue Borrel 81100 CASTRES .



J DEVOIR DE CONSEIL

Le département étant classé infesté par arrêté préfectoral, il est recommandé d'éviter le stockage de bois à même la terre ou contre un bâtiment, d'empêcher les infiltrations d'eau et de combattre l'humidité. Il convient d'être conscient de la soudaineté possible d'une infestation.

- En cas de travaux, vu le niveau d'infestation du département, il est conseillé de faire réaliser un traitement du bâti (également si le bien a fait l'objet d'un traitement qui n'est plus sous garantie).
- En cas d'indices d'infestation de termites sans présence d'individus et en l'absence de traitement curatif sous garantie, prévoir une surveillance régulière ou une action de traitement adéquat.
- En cas de présence de termites, mettre en œuvre une action curative après déclaration en mairie (Cf note 2).

K CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur  SESO Société d'Expertises du Sud-Ouest 50 rue Chapelet 64200 BIARRITZ Tél. 05 59 27 00 96 - Fax 05 59 30 02 71	Référence : AC13K24A T Fait à : MONT DE MARSAN, le : 13/11/2024 Visite effectuée le : 13/11/2024 Durée de la visite : 8h 00 Nom du responsable : DELAYRE Laurent Opérateur : Nom : CITE Prénom : Anthony

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

NOTE 1 : Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

NOTE 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R.133-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

NOTE 3 : Conformément à l'article L.271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.



CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP					
Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible). Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...) Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière). La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie					
B Objet du CREP					
☒ Les parties privatives ☒ Occupées Par des enfants mineurs : ☐ Oui ☒ Non Nombre d'enfants de moins de 6 ans :	☒ Avant la vente ☐ Ou avant la mise en location				
☐ Ou les parties communes d'un immeuble	☐ Avant travaux				
C Adresse du bien	D Propriétaire				
3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN	Nom : SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry Adresse : 3 Rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN				
E Commanditaire de la mission					
Nom : SARL LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry Qualité :	Adresse : 3 Rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN				
F L'appareil à fluorescence X					
Nom du fabricant de l'appareil : FONDIS Modèle de l'appareil : FENX 2 N° de série : 2-389	Nature du radionucléide : CADMIUM 109 Date du dernier chargement de la source : 04/04/2019 Activité de la source à cette date : 850 Mbq				
G Dates et validité du constat					
N° Constat : AC13K24A P Date du constat : 13/11/2024	Date du rapport : 13/11/2024 Date limite de validité : 12/11/2025				
H Conclusion					
Classement des unités de diagnostic :					
Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %
1319	286 21,68 %	738 55,95 %	65 4,93 %	98 7,43 %	132 10,01 %
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.					
Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.					
En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.					
I Auteur du constat					
Signature 		Cabinet : SESO Nom du responsable : DELAYRE Laurent Nom du diagnostiqueur : CITE Anthony Organisme d'assurance : GAN ASSURANCES Police : 191.284.059			

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES 3

ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB	3
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION 3

L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	7

METHODOLOGIE EMPLOYEE 7

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	8
STRATEGIE DE MESURAGE	8
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	8

PRESENTATION DES RESULTATS 8

CROQUIS 10

RESULTATS DES MESURES 16

COMMENTAIRES 93

LES SITUATIONS DE RISQUE 93

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	94

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES 94

ANNEXES 95

ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB	96

1	RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb - Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique	

2	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1	L'auteur du constat
Nom et prénom de l'auteur du constat : CITE Anthony	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : LCC QUALIXPERT, 17 rue Borrel 81100 CASTRES Numéro de Certification de qualification : C2038 Date d'obtention : 05/10/2022

2.2	Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)
Autorisation ASN (DGSNR) : T400287 Nom du titulaire : SESO	Date d'autorisation : 08/10/2021 Expire le : 21/06/2027
Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : CITE Anthony	

2.3	Etalonnage de l'appareil
Fabricant de l'étalon : auto-calibration N° NIST de l'étalon :	Concentration : 1 mg/cm² Incertitude : 0,2 mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début du CREP	1	12/06/2023	1
En fin du CREP	1773	12/06/2023	1
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4	Le laboratoire d'analyse éventuel
Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC

2.5	Description de l'ensemble immobilier
Année de construction : 1880 Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 2 Nombre de niveaux : 5

2.6	Le bien objet de la mission
Adresse : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT-DE-MARSAN Type : Hôtel Nombre de Pièces : Référence Cadastre : AB - 185	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etag : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Commerce

2.7	Occupation du bien
L'occupant est ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :

2.8	Liste des locaux visités	
N°	Local	Etage

1	Palier n°1	Niveau 1
2	Salle de réunions	Niveau 1
3	Couloir n°1	Niveau 1
4	Chambre n°107	Niveau 1
5	Chambre n°101	Niveau 1
6	Chambre n°102	Niveau 1
7	Chambre n°103	Niveau 1
8	Chambre n°104	Niveau 1
9	Chambre n°110	Niveau 1
10	Chambre n°109	Niveau 1
11	Chambre n°108	Niveau 1
12	Couloir n°2	Niveau 2
13	Lingerie n°1 (archives)	Niveau 1
14	Chambre n°207	Niveau 2
15	Chambre n°201	Niveau 2
16	Chambre n°202	Niveau 2
17	Chambre n°203	Niveau 2
18	Chambre n°204	Niveau 2
19	Lingerie n°2	Niveau 2
20	Chambre n°210	Niveau 2
21	Chambre n°209	Niveau 2
22	Chambre n°208	Niveau 2
23	Couloir n°3	Niveau 3
24	W.C. n°1	Niveau 2
25	Chambre n°307	Niveau 3
26	Chambre n°301	Niveau 3
27	Chambre n°302	Niveau 3
28	Chambre n°303	Niveau 3
29	Chambre n°304	Niveau 3
30	Lingerie n°3	Niveau 3
31	W.C. n°2	Niveau 3
32	Chambre n°310	Niveau 3
33	Chambre n°309	Niveau 3
34	Chambre n°308	Niveau 3
35	Couloir n°4	Niveau 4
36	Chambre n°407	Niveau 4
37	Chambre n°401	Niveau 4
38	Chambre n°402	Niveau 4
39	Chambre n°403	Niveau 4
40	Chambre n°408	Niveau 4
43	Dégagement n°1	Niveau 1
44	Pièce (10)	Niveau 1
45	Ancien W.C n°1	Niveau 1
46	Ancien W.C n°2	Niveau 1
47	Pièce (8)	Niveau 1
48	Pièce (9)	Niveau 1
49	Cage d'escalier	Niveau 1

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

50	Pièce (6)	Niveau 1
51	Débarras sous escalier n°1	Niveau 1
52	Pièce (5)	Niveau 1
53	Palier n°2	Niveau 2
54	Pièce (34)	Niveau 2
55	Pièce (33)	Niveau 2
56	Pièce (32)	Niveau 2
57	Pièce (31)	Niveau 2
58	Ancien W.C n°3	Niveau 2
59	Ancien W.C n°4	Niveau 2
60	Ancienne douche	Niveau 2
61	Pièce (20)	Niveau 2
62	Pièce (19)	Niveau 2
63	Pièce (18)	Niveau 2
64	Pièce (17)	Niveau 2
65	Pièce (16)	Niveau 2
66	Palier n°3	Niveau 3
67	Pièce (42)	Niveau 3
68	Pièce (41)	Niveau 3
69	Lingerie n°4	Niveau 3
70	Débarras	Niveau 3
71	Pièce (40)	Niveau 3
72	Pièce (39)	Niveau 3
73	Pièce (38)	Niveau 3
74	Pièce (37)	Niveau 3
75	Pièce (36)	Niveau 3
76	Pièce (35)	Niveau 3
77	Combles perdus (partie ancienne)	Niveau 4
78	Hall	Niveau 0
79	Salon	Niveau 0
80	Réception	Niveau 0
81	Bureau n°1	Niveau 0
82	Bureau n°2	Niveau 0
83	Couloir n°5	Niveau 0
84	Sanitaires	Niveau 0
85	Cage d'escalier accès garage	Niveau 0
86	Cage d'escalier accès étages	Niveau 0
87	Salle de réceptions	Niveau 0
88	Office	Niveau 0
89	Cuisine	Niveau 0
90	Plonge extérieure	Niveau 0
91	Cage d'escalier accès plonge	Niveau 0
92	Dégagement n°2	Niveau 0
93	W.C. n°3	Niveau 0
94	Pièce frigo	Niveau 0
95	Passe	Niveau 0
96	Salle de restaurant	Niveau 0

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

97	Terrasse	Niveau 0
98	Dégagement n°3	Niveau 4 (partie privative)
99	Chambre avec salle de bain/W.C n°1	Niveau 4 (partie privative)
100	Chambre avec douche	Niveau 4 (partie privative)
101	Rangement	Niveau 4 (partie privative)
102	Chambre avec salle de bain/W.C n°2	Niveau 4 (partie privative)
103	Chambre avec salle d'eau/W.C	Niveau 4 (partie privative)
104	Garage	Niveau -1
105	Stockage	Niveau -1
106	Chaufferie	Niveau -1
107	Local n°1	Niveau -1
108	Dégagement n°4	Niveau -1
109	Plonge intérieure	Niveau -1
110	Local n°2	Niveau -1
111	Cave à vin	Niveau -1
112	Circulation	Niveau -1
113	Cave à eau	Niveau -1
114	Débarras sous escalier n°2	Niveau 0
115	Cave sous salon	Niveau -1
116	Patio	Niveau 0

2.9 Liste des locaux non visités

N°	Local	Etage	Justification
41	Machinerie ascenseur	Niveau 5	Non concerné, pas à usage d'habitation.
42	Combles perdus (partie récente)	Niveau 5	Non concerné, pas à usage d'habitation.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1^{er} janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm².

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

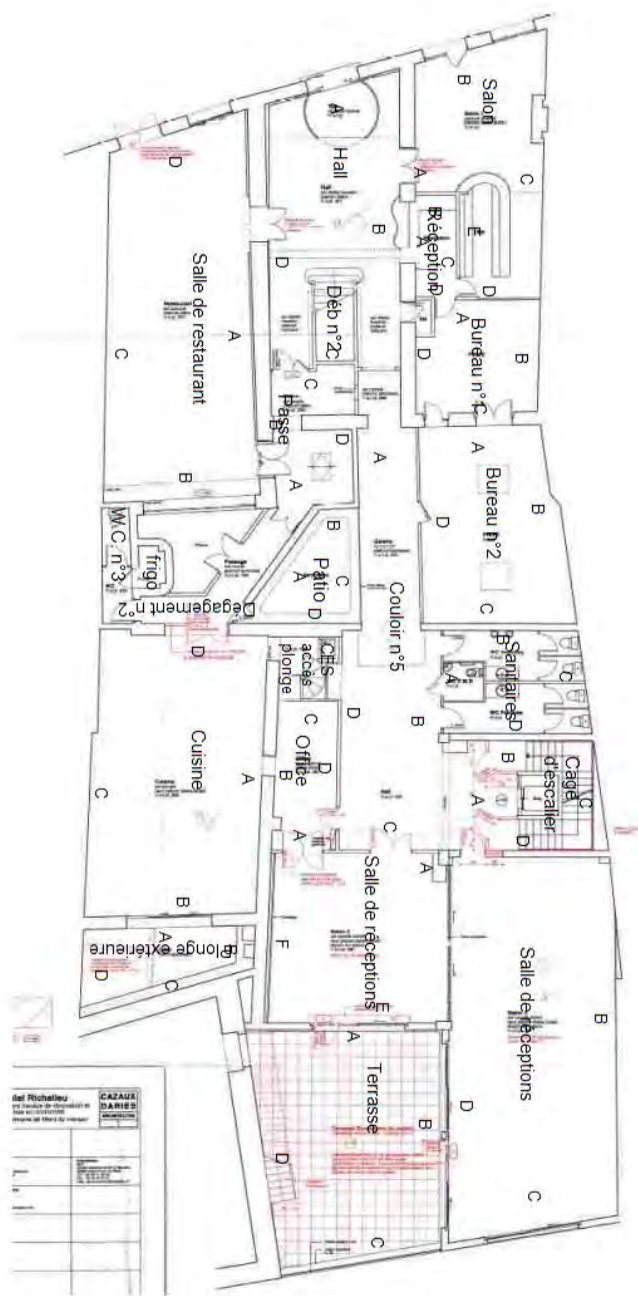
Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

NIVEAU -1



NIVEAU 0

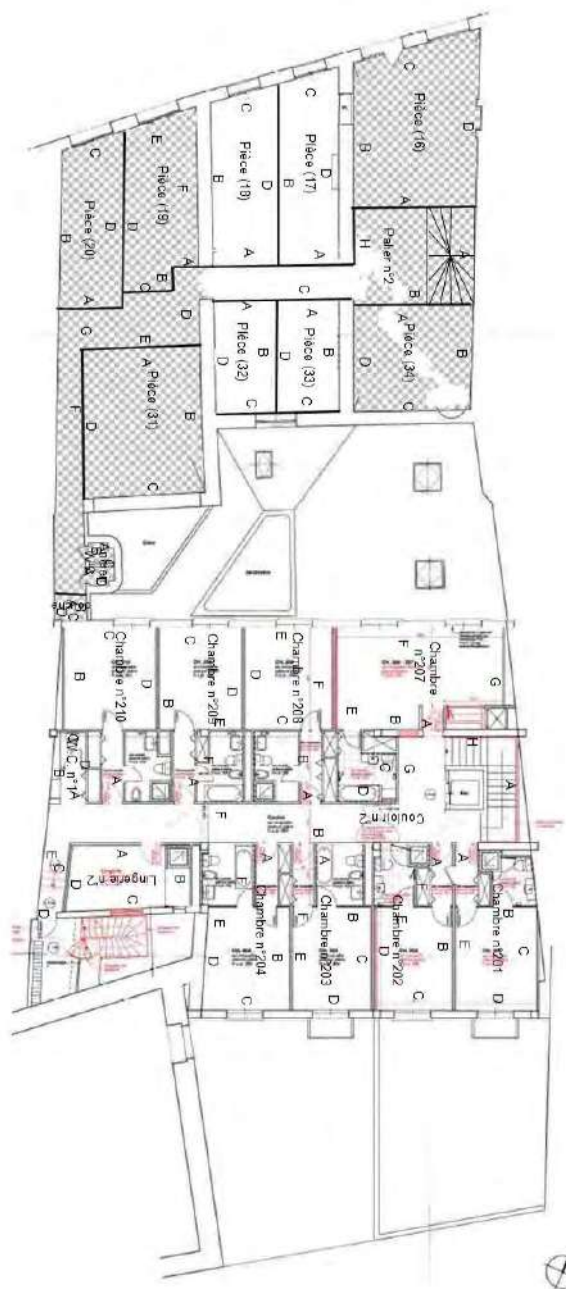


Constat des Risques d'Exposition au Plomb

NIVEAU 1



NIVEAU 2



NIVEAU 3



NIVEAU 4



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Garage (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1646	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,08	0		
1647						Droite			0,09			
1648	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0		
1649						Droite			0,36			
1650	C	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,29	0		
1651						Droite			0,32			
1652	D	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,33	0		
1653						Droite			0,16			
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1654	E	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,12	0		
1655						Droite			0,09			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1656	F	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,09	0		
1657						Droite			0,21			
1658	Plafond	Plafond		Enduit	Peinture	Gauche			0,05	0		
1659						Droite			0,19			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Stockage (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1660	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,5	0	
1661					Droite			0,09		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1662	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0	
1663					Droite			0,23		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1664	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1665					Droite			0,14			
1666	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1667					Droite			0,14			
1668	Plafond	Plafond	Enduit	Peinture	Gauche			0,31	0		
1669					Droite			0,16			
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chaufferie (Niveau -1)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1670	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0		
1671						Droite			0,08			
1672	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,5	0		
1673						Droite			0,11			
1674	C	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0		
1675						Droite			0,52			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1676	D	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1677						Droite			0,13			
1678	Plafond	Plafond		Enduit	Peinture	Gauche			0,31	0		
1679						Droite			0,21			
Nombre total d'unités de diagnostic				7		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local n°1 (Niveau -1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1680	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0	
1681					Droite			0,37		
1682	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,05	0	
1683					Droite			0,39		
1684	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0	
1685					Droite			0,38		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1686	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,56	0	
1687					Droite			0,39		
	Plafond	Plafond	Béton							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°4 (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1688	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,54	0		
1689						Droite			0,14			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1690	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0		
1691						Droite			0,53			
1698	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,7	3		
1692	C	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,09	0		
1693						Droite			0,24			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1694	D	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,35	0		
1695						Droite			0,1			
1696	Plafond	Plafond		Hourdis		Gauche			0,07	0		
1697						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				9		Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		11,11 %

Local : Plonge intérieure (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1709	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture	Gauche			0,21	0	
1710					Droite			0,61		
	A	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1701	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,57	0	
1702					Droite			0,59		
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1703	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,47	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1704					Droite			0,09			
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
1705	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,4	0		
1706					Droite			0,57			
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
1707	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1708					Droite			0,37			
1699	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1700					Droite			0,51			
Nombre total d'unités de diagnostic			10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local n°2 (Niveau -1)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1711	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,9	3		
1712	A	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1713						Droite			0,65			
1714	B	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1715						Droite			0,09			
1716	C	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,3	0		
1717						Droite			0,14			
1720	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,32	0		
1721						Droite			0,55			
1718	D	Mur		Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,09	0		
1719						Droite			0,59			
1722	Plafond	Plafond		Béton		Gauche			0,59	0		
1723						Droite			0,48			
Nombre total d'unités de diagnostic				7		Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		14,29 %

Local : Cave à vin (Niveau -1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Mur	Enduit lissé							Non peint
	B	Mur	Enduit lissé							Non peint
	C	Mur	Enduit lissé							Non peint

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	D	Mur	Enduit lissé							Non peint
	Plafond	Plafond	Enduit							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Circulation (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1724	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,61	0		
1725						Droite			0,18			
1726	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0		
1727						Droite			0,45			
1738	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
1739						Droite			0,21			
1728	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,65	0		
1729						Droite			0,27			
1730	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,63	0		
1731						Droite			0,02			
1732	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,47	0		
1733						Droite			0,02			
1734	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,03	0		
1735						Droite			0,09			
1736	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,65	0			
1737					Droite			0,32				
Nombre total d'unités de diagnostic				8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cave à eau (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture						Elément récent
1740	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
1741					Droite			0,36		
	B	Mur	Enduit lissé							Non peint
	C	Mur	Enduit lissé							Non peint
1742	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0	
1743					Droite			0,2		
1744	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,19	0	
1745					Droite			0,1		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	6	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %

Local : Cave sous salon (Niveau -1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1757	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0	
1758					Droite			0,1		
1759	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,11	0	
1760					Droite			0,31		
1761	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,68	0	
1762					Droite			0,1		
1763	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0	
1764					Droite			0,58		
	Plafond	Plafond	Béton							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic		5		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Hall (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1318	A	Bloc-porte (extérieur) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,38	0	
1319						Droite		0,1		
1320	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,3	0	
1321						Droite		0,1		
1322	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,59	0	
1323					Droite			0,26		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1324	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,05	0	
1325					Droite			0,24		
1326	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
1327					Droite			0,35		
1334	D	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,45	0	
1335						Droite		0,21		
1328	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1329					Droite			0,09		
1330	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,24	0	
1331					Droite			0,09		
1336	Toutes zones	Ensemble des balustres	Métal	Peinture	Gauche	ND		5,7	1	
1337	Toutes zones	Ensemble des contre-marches	Bois	Vernis	Gauche			0,35	0	
1338					Droite			0,41		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1339	Toutes zones	Ensemble des marches	Bois	Vernis	Gauche			0,69	0	
1340					Droite			0,12		
1341	Toutes zones	Limon	Bois	Vernis	Gauche			0,08	0	
1342					Droite			0,11		
1332	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,03	0	
1333					Droite			0,09		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salon (Niveau 0)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture						Elément récent
1343	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,46	0	
1344					Droite			0,35		
1345	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,63	0	
1346					Droite			0,68		
	B	Porte-fenêtre (extérieure) n°1	Métal							Elément récent
	B	Porte-fenêtre (extérieure) n°2	Métal							Elément récent
	B	Porte-fenêtre (intérieure) n°1	Métal							Elément récent
	B	Porte-fenêtre (intérieure) n°2	Métal							Elément récent
1347	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1348					Droite			0,1		
1349	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
1350					Droite			0,1		
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture						Elément récent
1351	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1352					Droite			0,34		
1353	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,04	0	
1354					Droite			0,1		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1355	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,4	0	
1356					Droite			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Réception (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1359	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1360					Droite			0,08		
1361	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,42	0	
1362					Droite			0,69		
1363	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1364					Droite			0,22		
1365	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,52	0	
1366					Droite			0,09		
1367	Plafond	Plafond	Lambris	Vernis	Gauche			0,14	0	
1368					Droite			0,63		
1357	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
1358					Droite			0,49		
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Bureau n°1 (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
1375	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0	
1376					Droite			0,31		
1377	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,65	0	
1378					Droite			0,25		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Métal							Elément récent
1373	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,17	0	
1374					Droite			0,27		
1371	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0	
1372					Droite			0,03		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1379	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,64	0	
1380					Droite			0,39		
1381	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,31	0	
1382					Droite			0,11		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
1369	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,13	0	
1370					Droite			0,46		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Bureau n°2 (Niveau 0)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Métal							Elément récent	
1383	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0		
1384						Droite			0,1			
1385	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,27	0		
1386						Droite			0,1			
1387	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1388						Droite			0,1			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Métal							Elément récent	
1389	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,41	0		
1390						Droite			0,59			
	Plafond	Faux-plafond		Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement	
1391	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,25	0		
1392						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Couloir n°5 (Niveau 0)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1394	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,65	0	
1395					Droite			0,11		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1396	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1397						Droite			0,04			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	C	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1398	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
1399						Droite			0,25			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°8	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1400	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1401						Droite			0,09			
1402	E	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0		
1403						Droite			0,33			
1393	F	Bloc-porte (intérieur) n°9	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		25	1		
1404	F	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1405						Droite			0,55			
1406	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,04	0		
1407						Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				16		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Sanitaires (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent	
1408	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0		
1409					Droite			0,09			
1410	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1411					Droite			0,1			
1412	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
1413					Droite			0,08			
1414	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1415					Droite			0,39			
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement	
1416	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,44	0		
1417					Droite			0,31			
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cage d'escalier accès garage (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent	
1418	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0		
1419					Droite			0,1			
1420	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
1421					Droite			0,62			
1422	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,04	0		
1423					Droite			0,05			
1424	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
1425					Droite			0,55			
1426	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
1427					Droite			0,11			
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cage d'escalier accès étages (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture						Elément récent
1428	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,39	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1429					Droite			0,2			
1430	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,57	0		
1431					Droite			0,14			
1432	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1433					Droite			0,41			
1434	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,42	0		
1435					Droite			0,09			
1436	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1437					Droite			0,11			
Nombre total d'unités de diagnostic			6		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de réceptions (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1438	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0	
1439					Droite			0,09		
1440	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1441					Droite			0,48		
1442	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1443					Droite			0,11		
	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1444	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,32	0	
1445					Droite			0,32		
	D	Porte-fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	D	Porte-fenêtre (extérieure) n°3	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	D	Porte-fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	D	Porte-fenêtre (intérieure) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1446	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,37	0	
1447					Droite			0,51		
	E	Porte-fenêtre (extérieure) n°4	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	E	Porte-fenêtre (intérieure) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1448	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,03	0	
1449					Droite			0,27		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Office (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1450	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0	
1451					Droite			0,41		
1452	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,69	0	
1453					Droite			0,37		
1454	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,3	0	
1455					Droite			0,23		
1456	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1457					Droite			0,51		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cuisine (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
	B	Porte-fenêtre (extérieure)	PVC							Elément récent
	B	Porte-fenêtre (intérieure)	PVC							Elément récent
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1458	D	Bloc-porte dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
1459					Droite			0,23		
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Plonge extérieure (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1460	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,34	0	
1461					Droite			0,06		
	A	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1462	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,42	0	
1463					Droite			0,11		
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1464	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,22	0	
1465					Droite			0,65		
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
1466	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,03	0	
1467					Droite			0,09		
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cage d'escalier accès plonge (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1468	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,33	0	
1469					Droite			0,04		
1470	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0	
1471					Droite			0,45		
1472	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1473					Droite			0,55		
1474	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
1475					Droite			0,49		
1476	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1477					Droite			0,05		
Nombre total d'unités de diagnostic			5	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°2 (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1478	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1479						Droite			0,1			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1480	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0		
1481						Droite			0,08			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1482	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1483						Droite			0,13			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1484	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,67	0		
1485						Droite			0,17			
1488	E	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1489						Droite			0,2			
1490	F	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,03	0		
1491						Droite			0,35			
1486	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,46	0		
1487						Droite			0,08			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : W.C. n°3 (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1492	A	Bloc-porte	Dormant et	Bois	Peinture	Gauche		0,1	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations				
1493		(intérieur) ouvrant intérieur			Droite			0,13						
1498	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0					
1499					Droite			0,68						
1500	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,3	0					
1501					Droite			0,55						
1502	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,19	0					
1503					Droite			0,11						
1496	D	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,07	0					
1497						Droite					0,09			
1494	D	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,49	0					
1495						Droite					0,09			
1504	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0					
1505					Droite			0,1						
1506	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,45	0					
1507					Droite			0,16						
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3			0	%		de classe 3		0,00 %	

Local : Pièce frigo (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1508	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,39	0	
1509						Droite		0,09		
1510	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche		0,35	0		
1511					Droite		0,08			
1512	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche		0,09	0		
1513					Droite		0,2			
1514	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche		0,06	0		
1515					Droite		0,62			
1516	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche		0,11	0		
1517					Droite		0,3			
1518	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche		0,33	0		
1519					Droite		0,05			
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Passe (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1522	A	Bloc-porte	Dormant et	Bois	Peinture	Gauche		0,08	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1523		(intérieur) n°1	ouvrant intérieur			Droite			0,14			
	A	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
1524	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,02	0		
1525						Droite			0,21			
	B	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
1526	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,57	0		
1527						Droite			0,09			
	C	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
	D	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
	Plafond	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	Plafond	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1520	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,2	0		
1521						Droite			0,32			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de restaurant (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture						Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture						Elément récent
1528	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,07	0	
1529					Droite			0,17		
1530	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0	
1531					Droite			0,13		
1532	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0	
1533					Droite			0,07		
1534	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,63	0	
1535					Droite			0,64		
	D	Porte-fenêtre (extérieure) n°1	Métal							Elément récent
	D	Porte-fenêtre (extérieure) n°2	Métal							Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	D	Porte-fenêtre (intérieure) n°1	Métal							Elément récent	
	D	Porte-fenêtre (intérieure) n°2	Métal							Elément récent	
1536	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,54	0		
1537					Droite			0,11			
1538	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,41	0		
1539					Droite			0,58			
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement	
1540	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
1541					Droite			0,31			
Nombre total d'unités de diagnostic			14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Terrasse (Niveau 0)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1542	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,34	0		
1543					Droite			0,3			
1544	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,1	0		
1545					Droite			0,29			
1546	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,59	0		
1547					Droite			0,08			
Nombre total d'unités de diagnostic			3		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Débarras sous escalier n°2 (Niveau 0)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1746	A	Bloc-porte Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,9	1	
1747	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,21	0	
1748					Droite			0,35		
1749	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,62	0	
1750					Droite			0,25		
1751	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1752					Droite			0,21		
1753	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,14	0	
1754					Droite			0,49		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1755	Plafond	Plafond	Escalier bois	Peinture	Gauche			0,57	0	
1756					Droite			0,57		
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Patio (Niveau 0)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1765	A	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,08	0	
1766					Droite			0,2		
1767	B	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,16	0	
1768					Droite			0,1		
1769	C	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,64	0	
1770					Droite			0,12		
1771	D	Mur	Enduit lissé	Peinture	Gauche			0,21	0	
1772					Droite			0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Palier n°1 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
11	A	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,9	1	
6	A	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		7,6	1	
5	A	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		10	1	
12	A	Fenêtre (intérieure) Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		4,3	1	
8	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		10	1	
2	B	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		8,5	1	
9	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		12	1	
3	C	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		17	1	
7	C	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	ND		4,5	1	
10	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		8,6	1	
4	D	Bloc-porte (intérieur) n°3 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		15	1	
13	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		6,8	1	

AC13K24A P

34/96

SESO

411, boulevard Antoine Lacaze - 40000 MONT DE MARSAN
- Courriel : contact@seso.pro - Site web : www.seso-expertises.fr

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
15	Toutes zones	Cimaise	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,9	1	
14	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	ND		8,6	1	
Nombre total d'unités de diagnostic			15	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de réunions (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
16	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		21	1	
23	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0	
24					Droite			0,65		
25	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
26					Droite			0,51		
39	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	ND		6,4	1	
40	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	ND		8,3	1	
27	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,65	0	
28					Droite			0,68		
20	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
21					Droite			0,13		
33	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°2 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,42	0	
34					Droite			0,34		
18	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,62	0	
19					Droite			0,65		
37	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°1 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	ND		21	1	
35	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
36					Droite			0,08		
38	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°2 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	ND		20	1	
22	C	Porte-fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		18	1	
32	C	Porte-fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		19	1	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
17	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND	25	1	
29	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0	
30					Droite			0,08		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Non peint
31	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	ND		12	1	
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Couloir n°1 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
41	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
42					Droite			0,18		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
43	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
44					Droite			0,63		
45	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,32	0	
46					Droite			0,33		
47	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
48					Droite			0,07		
49	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,15	0	
50					Droite			0,3		
	F	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
63	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0	
64					Droite			0,09		
51	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
52					Droite			0,64		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°8	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°9	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
59	H	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0		
60						Droite			0,3			
57	I	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,69	0		
58						Droite			0,11			
	J	Bloc-porte (intérieur) n°10	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
61	J	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
62						Droite			0,11			
53	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,7	0		
54						Droite			0,48			
55	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
56						Droite			0,32			
Nombre total d'unités de diagnostic				22		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°107 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
67	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
68					Droite			0,15		
69	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
70					Droite			0,49		
71	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0	
72					Droite			0,08		
73	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,62	0	
74					Droite			0,32		
75	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
76					Droite			0,37		
77	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,2	0	
78					Droite			0,62		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	G	Fenêtre n°1	PVC							Elément récent	
	G	Fenêtre n°2	PVC							Elément récent	
65	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,59	0		
66					Droite			0,3			
83	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
84					Droite			0,33			
79	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
80					Droite			0,3			
81	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,63	0		
82					Droite			0,68			
Nombre total d'unités de diagnostic			14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°101 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
85	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
86						Droite			0,34			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
87	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
88						Droite			0,19			
89	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
90						Droite			0,08			
91	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
92						Droite			0,44			
	E	Fenêtre n°1		PVC							Elément récent	
93	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
94						Droite			0,43			
95	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
96						Droite			0,1			
97	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,15	0		
98						Droite			0,1			
99	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,05	0		
100						Droite			0,03			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre n°102 (Niveau 1)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
101	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0		
102						Droite			0,1			
103	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
104						Droite			0,68			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
105	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,18	0		
106						Droite			0,08			
107	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0		
108						Droite			0,39			
109	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,38	0		
110						Droite			0,53			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
111	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0		
112						Droite			0,08			
113	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
114						Droite			0,19			
115	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,68	0		
116						Droite			0,32			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°103 (Niveau 1)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
117	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0	
118						Droite			0,08		
119	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
120						Droite			0,26		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
121	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0	
122						Droite			0,61		
123	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,37	0	
124						Droite			0,09		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent	
125	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0		
126					Droite			0,7			
127	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
128					Droite			0,2			
129	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,23	0		
130					Droite			0,23			
131	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,23	0		
132					Droite			0,31			
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°104 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
133	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0	
134					Droite			0,1		
135	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
136					Droite			0,08		
153	C	Garde-corps balcon Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,1	0	
154					Droite			0,09		
137	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0	
138					Droite			0,32		
	C	Porte-fenêtre	PVC							Elément récent
139	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,16	0	
140					Droite			0,09		
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
141	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,33	0	
142					Droite			0,44		
143	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
144					Droite			0,27		
145	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
146					Droite			0,11		
147	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,35	0	
148					Droite			0,69		
149	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
150					Droite			0,09		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
151	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0	
152					Droite			0,44		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°110 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
155	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0		
156					Droite			0,1			
157	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,53	0		
158					Droite			0,44			
	C	Fenêtre	PVC							Elément récent	
159	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
160					Droite			0,49			
161	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0		
162					Droite			0,09			
163	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,17	0		
164					Droite			0,16			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
165	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,31	0		
166					Droite			0,09			
167	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,51	0		
168					Droite			0,22			
169	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,45	0		
170					Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°109 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
171	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
172					Droite			0,08		
173	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,57	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
174					Droite			0,18		
	C	Fenêtre	PVC							Elément récent
175	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
176					Droite			0,05		
177	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
178					Droite			0,1		
179	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
180					Droite			0,42		
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
181	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,36	0	
182					Droite			0,18		
183	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,45	0	
184					Droite			0,45		
185	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,38	0	
186					Droite			0,09		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°108 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
187	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,37	0	
188					Droite			0,09		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
189	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,34	0	
190					Droite			0,09		
191	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0	
192					Droite			0,05		
193	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0	
194					Droite			0,67		
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent
195	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0	
196					Droite			0,5		
197	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,28	0	
198					Droite			0,67		
199	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
200					Droite			0,14		
201	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,51	0	
202					Droite			0,13		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Lingerie n°1 (archives) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
227	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture	Gauche			0,68	0		
228					Droite			0,1			
233	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,14	0		
234					Droite			0,08			
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement	
235	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
236					Droite			0,23			
231	C	Fenêtre (extérieure)	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
232					Droite			0,15			
229	C	Fenêtre (intérieure)	Bois	Peinture	Gauche			0,61	0		
230					Droite			0,45			
237	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
238					Droite			0,63			
239	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,51	0		
240					Droite			0,24			
241	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
242					Droite			0,61			
243	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
244					Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°1 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture						Elément récent
702	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0	
703					Droite			0,09		
699	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	12	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
704	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	ND		5,4	1		
700	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,3	2		
701	C	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,3	3		
717	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3		
719	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3		
716	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,6	3		
718	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3		
705	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Grattage	6,5	2		
32	D	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche					Elément récent	
706	D	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
707						Droite			0,66			
708	E	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3		
709	F	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Faïencage	4,5	3		
711	G	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,7	3		
713	G	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche			0,24	0		
714						Droite			0,47			
712	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,5	2		
715	H	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Grattage	4,7	2		
	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m	
710	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	5,6	2		
Nombre total d'unités de diagnostic				21		Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3		38,10 %

Local : Pièce (10) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
720	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		6,7	1	
724	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,49	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
725					Droite			0,09		
726	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,52	0	
727					Droite			0,37		
738	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	4,5	2	
739	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	4,5	2	
722	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,5	3
734	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3
721	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	9,1	2
735	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,9	2
740	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3
737	C	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	12	3
723	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3
741	C	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,3	3
733	C	Fenêtre n°2	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3
736	C	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Cloquage	8,8	3
728	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,31	0	
729					Droite			0,11		
730	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,63	0	
731					Droite			0,53		
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
732	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,3	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			19		Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3	42,11 %

Local : Ancien W.C n°1 (Niveau 1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
746	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	8,6	2
742	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,5	3
	B	Mur		Plâtre	Faïence					Absence de revêtement
743	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Fissures	5,9	3
748	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,6	1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
747	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		6	1	
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
744	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	7,5	2	
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
745	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	8,2	2	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		18,18 %

Local : Ancien W.C n°2 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
749	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,8	2	
750	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,9	3	
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
751	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,8	3	
754	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,8	1	
755	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,8	1	
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
752	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,5	3	
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
753	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	6,8	2	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		27,27 %

Local : Pièce (8) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
756	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3	
757	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
758					Droite			0,07		
771	B	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,7	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
759	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,65	0	
760					Droite			0,06		
765	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Fissures	4,5	3	
772	C	Garde-corps balcon	Métal	Peinture	Gauche	ND		12	1	
761	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0	
762					Droite			0,48		
768	C	Porte-fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		6,8	1	
769	C	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,1	1	
766	C	Porte-fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,6	2	
767	C	Porte-fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,8	2	
763	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,02	0	
764					Droite			0,66		
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
770	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,2	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		21,43 %

Local : Pièce (9) (Niveau 1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
780	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3	
789	A	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,9	2	
781	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,45	0	
782					Droite			0,49		
783	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,6	0	
784					Droite			0,08		
786	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Droite			0,1	0	
785					Gauche			0,61		
773	D	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	7,8	3	
774	D	Garde-corps balcon	Métal	Peinture	Gauche	ND		5,8	1	
787	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
788					Droite			0,1		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
775	D	Porte-fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	12	3	
776	D	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,8	1	
777	D	Porte-fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,9	3	
778	D	Porte-fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,9	2	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
779	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Faïençage	4,8	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		35,71 %

Local : Cage d'escalier (Niveau 1)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
790	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,49	0	
791					Droite			0,1		
803	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
804					Droite			0,09		
792	B	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,5	3	
805	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,59	0	
806					Droite			0,11		
793	C	Bloc-porte (intérieur) n°3 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
807	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,28	0	
808					Droite			0,3		
794	D	Bloc-porte (intérieur) n°4 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
809	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,29	0	
810					Droite			0,1		
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
795	Toutes zones	Ensemble des balustres	Métal	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,4	2	
796	Toutes zones	Ensemble des contre-marches	Bois	Peinture	Gauche			0,66	0	
797					Droite			0,09		
798	Toutes zones	Ensemble des marches	Bois	Peinture	Gauche			0,41	0	
799					Droite			0,09		
800	Toutes	Limon	Bois	Peinture	Gauche			0,23	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
801	zones				Droite			0,05		
802	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,4	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		21,43 %

Local : Pièce (6) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
811	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
813	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,36	0	
814					Droite			0,28		
816	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
817					Droite			0,11		
822	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,3	3	
812	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3	
823	C	Garde-corps balcon n°1	Métal	Peinture	Gauche	ND		5,4	1	
815	C	Garde-corps balcon n°2	Métal	Peinture	Gauche	ND		7,1	1	
818	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,3	0	
819					Droite			0,33		
826	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,6	2	
831	C	Porte-fenêtre (extérieure) n°2 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2	
827	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,3	3	
832	C	Porte-fenêtre (intérieure) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3	
824	C	Porte-fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,5	3	
825	C	Porte-fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,4	1	
829	C	Porte-fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3	
830	C	Porte-fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	8,8	2	
820	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,19	0	

AC13K24A P

49/96

SESO

411, boulevard Antoine Lacaze - 40000 MONT DE MARSAN
- Courriel : contact@seso.pro - Site web : www.seso-expertises.fr

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
821					Droite			0,13		
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
828	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Crevasse	2,3	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			19	Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3		42,11 %

Local : Débarras sous escalier n°1 (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
833	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,5	2		
834	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,12	0			
835					Droite			0,53				
836	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,33	0			
837					Droite			0,33				
838	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,07	0			
839					Droite			0,5				
840	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0			
841					Droite			0,61				
842	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0			
843					Droite			0,64				
Nombre total d'unités de diagnostic				6		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Pièce (5) (Niveau 1)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
844	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,6	2	
845	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
846					Droite			0,41		
847	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,31	0	
848					Droite			0,09		
853	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3	
854	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3	
855	C	Fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,4	3	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
856	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,9	3		
857	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,8	2		
858	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,3	2		
859	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3		
860	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,9	3		
861	C	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,4	3		
862	C	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,9	3		
849	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0		
850						Droite			0,11			
851	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
852						Droite			0,61			
	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m	
863	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	2,5	2		
Nombre total d'unités de diagnostic				17		Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3		47,06 %

Local : Couloir n°2 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
203	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0	
204					Droite			0,09		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
205	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
206					Droite			0,15		
207	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
208					Droite			0,09		
209	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
210						Droite			0,51			
211	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,16	0		
212						Droite			0,44			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
213	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
214						Droite			0,1			
215	G	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,14	0		
216						Droite			0,06			
	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°8	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°9	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
217	H	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0		
218						Droite			0,08			
219	I	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
220						Droite			0,52			
	J	Bloc-porte (intérieur) n°10	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
221	J	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,47	0		
222						Droite			0,08			
223	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
224						Droite			0,65			
225	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
226						Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				22		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°207 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
245	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,65	0	
246					Droite			0,09		
247	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,44	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
248					Droite			0,21			
249	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,54	0		
250					Droite			0,53			
251	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,12	0		
252					Droite			0,55			
253	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
254					Droite			0,46			
255	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,68	0		
256					Droite			0,09			
	G	Fenêtre n°1	PVC							Elément récent	
	G	Fenêtre n°2	PVC							Elément récent	
257	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0		
258					Droite			0,61			
259	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,12	0		
260					Droite			0,15			
261	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,48	0		
262					Droite			0,11			
263	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,17	0		
264					Droite			0,43			
Nombre total d'unités de diagnostic			14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°201 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture						Elément récent
265	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
266					Droite			0,03		
267	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,31	0	
268					Droite			0,1		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture						Elément récent
269	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
270					Droite			0,1		
271	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,12	0	
272					Droite			0,09		
277	E	Garde-corps balcon	Métal	Peinture	Gauche			0,09	0	
278					Droite			0,07		
273	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
274					Droite			0,56			
	E	Porte-fenêtre	PVC							Elément récent	
275	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
276					Droite			0,1			
279	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,01	0		
280					Droite			0,1			
281	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,38	0		
282					Droite			0,48			
Nombre total d'unités de diagnostic			12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°202 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
283	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,38	0		
284						Droite			0,09			
285	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,34	0		
286						Droite			0,25			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
287	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,28	0		
288						Droite			0,69			
289	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0		
290						Droite			0,14			
291	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
292						Droite			0,34			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
293	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,52	0		
294						Droite			0,38			
295	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
296						Droite			0,1			
297	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,45	0		
298						Droite			0,52			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°203 (Niveau 2)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
299	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
300						Droite			0,64			
303	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
304						Droite			0,63			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
305	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0		
306						Droite			0,36			
307	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,33	0		
308						Droite			0,33			
301	E	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,5	0		
302						Droite			0,53			
309	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
310						Droite			0,09			
	E	Porte-fenêtre		PVC							Elément récent	
311	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
312						Droite			0,19			
313	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,61	0		
314						Droite			0,2			
315	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
316						Droite			0,01			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°204 (Niveau 2)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
317	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0	
318						Droite			0,09		
319	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
320						Droite			0,5		
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent
321	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
322						Droite			0,63		
323	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
324						Droite			0,09			
325	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
326						Droite			0,09			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
327	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
328						Droite			0,1			
329	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
330						Droite			0,66			
331	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,43	0		
332						Droite			0,3			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Lingerie n°2 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
333	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
334						Droite			0,38			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Métal	Peinture						Elément récent	
335	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0		
336						Droite			0,09			
347	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
348						Droite			0,32			
341	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
342						Droite			0,1			
337	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
338						Droite			0,09			
339	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,69	0		
340						Droite			0,11			
343	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
344						Droite			0,22			
345	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,16	0		
346						Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre n°210 (Niveau 2)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
349	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
350						Droite			0,09			
351	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,36	0		
352						Droite			0,37			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
353	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0		
354						Droite			0,62			
355	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
356						Droite			0,1			
357	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,65	0		
358						Droite			0,46			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
359	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
360						Droite			0,63			
361	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
362						Droite			0,47			
363	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,54	0		
364						Droite			0,22			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°209 (Niveau 2)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
365	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,4	0	
366						Droite			0,7		
367	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0	
368						Droite			0,24		
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent
369	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
370						Droite			0,1		
371	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
372						Droite			0,09		
373	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,41	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
374					Droite			0,12			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent	
375	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,59	0		
376					Droite			0,09			
377	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
378					Droite			0,69			
379	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,67	0		
380					Droite			0,13			
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°208 (Niveau 2)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
381	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0		
382					Droite			0,1				
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
383	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
384					Droite			0,04				
385	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,3	0		
386					Droite			0,07				
387	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
388					Droite			0,37				
	E	Fenêtre		PVC							Elément récent	
389	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,51	0		
390					Droite			0,55				
391	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
392					Droite			0,09				
393	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,06	0		
394					Droite			0,06				
395	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
396					Droite			0,46				
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : W.C. n°1 (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
421	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,09	0	
422						Droite		0,1		
423	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche		0,08	0		
424					Droite		0,24			
425	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche		0,08	0		
426					Droite		0,04			
427	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche		0,09	0		
428					Droite		0,36			
429	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche		0,23	0		
430					Droite		0,13			
431	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche		0,39	0		
432					Droite		0,18			
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Palier n°2 (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
864	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,4	2
865	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,6	2	
874	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3
866	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3	
875	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,6	2
876	C	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	9,3	2
877	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,5	3
878	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	10	3
879	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	13	3
880	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	11	2
867	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,1	3	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	D	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
868	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
869					Droite			0,66		
870	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,4	3	
871	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3	
881	G	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,5	2
872	G	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,4	2	
882	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,7	2
873	H	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Grattage	8,3	2	
883	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	14	3	
884	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,4	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			21		Nombre d'unités de classe 3			9	% de classe 3	42,86 %

Local : Pièce (34) (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
885	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Fissures	10	3
886	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
887					Droite			0,06		
888	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0	
889					Droite			0,15		
894	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,5	2	
895	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,5	2	
896	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3
897	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	12	3
898	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,4	2
899	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,9	2
900	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND	5,4	1	
901	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,3	3

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
902	C	Fenêtre n°2 Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,2	2	
903	C	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,4	3	
890	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,21	0	
891					Droite			0,67		
906	D	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,1	1	
892	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,4	0	
893					Droite			0,34		
904	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ruine	8,3	3	
905	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Cloquage	3,3	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			7	% de classe 3		38,89 %

Local : Pièce (33) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
907	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,7	2	
908	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
909					Droite			0,11		
917	B	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,4	1	
910	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,6	0	
911					Droite			0,17		
916	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	7,8	2	
918	C	Fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,6	3	
919	C	Fenêtre (intérieure) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,7	3	
920	C	Fenêtre n°1 Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	5,7	2	
921	C	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,9	3	
912	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
913					Droite			0,55		
914	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
915					Droite			0,1		
922	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,9	3	
923	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,52	0	
924					Droite			0,1		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	13	Nombre d'unités de classe 3	4	% de classe 3	30,77 %

Local : Pièce (32) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
925	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	4,9	2	
926	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
927						Droite			0,49		
928	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
929						Droite			0,11		
934	C	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	8	2	
937	C	Fenêtre	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		5,8	1	
938	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3	
935	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3	
936	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,2	2	
930	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
931						Droite			0,65		
932	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0	
933						Droite			0,1		
939	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,65	0	
940						Droite			0,57		
941	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,16	0	
942						Droite			0,1		

Nombre total d'unités de diagnostic	12	Nombre d'unités de classe 3	2	% de classe 3	16,67 %

Local : Pièce (31) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
943	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND	5,8	1	
944	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0	
945					Droite			0,08		
946	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,26	0	
947					Droite			0,53		
952	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,8	1	
953	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,3	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
954	C	Fenêtre (extérieure) n°1	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,8	3		
955	C	Fenêtre (extérieure) n°2	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,7	3		
956	C	Fenêtre (intérieure) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,8	2		
957	C	Fenêtre (intérieure) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	2,4	2		
958	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		12	1		
959	C	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	ND		8,7	1		
960	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,8	3		
961	C	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		12	1		
962	C	Fenêtre n°2	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,6	3		
963	C	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,5	3		
948	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0			
949					Droite			0,06				
950	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,15	0			
951					Droite			0,19				
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture							Non mesuré, hauteur > 3m	
964	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,14	0			
965					Droite			0,41				
Nombre total d'unités de diagnostic				19		Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		26,32 %

Local : Ancien W.C n°3 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
966	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,9	3	
967	A	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,3	3	
	B	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
968	B	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,3	3	
971	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Cloquage	8,3	3	
972	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	3,8	2	
	C	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
969	C	Mur		Plâtre	Peinture	Gauche	D	Cloquage	3,4	3	
	D	Mur		Plâtre	Faïence						Absence de revêtement

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
970	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,8	2	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		45,45 %

Local : Ancien W.C n°4 (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
973	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
974	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Cloquage	6,4	3	
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
975	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
978	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,3	3	
979	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,3	2	
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
976	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	3,4	2	
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
977	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		45,45 %

Local : Ancienne douche (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
980	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
981					Droite			0,54		
982	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,59	0	
983					Droite			0,1		
989	B	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,6	3	
990	B	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2	
	B	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
984	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,04	0	
985					Droite			0,08		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	C	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
986	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,68	0	
987					Droite			0,09		
	D	Mur	Plâtre	Faïence						Absence de revêtement
988	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Cloquage	7,9	3	
	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture						Non mesuré, hauteur > 3m
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3	18,18 %

Local : Pièce (20) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
991	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,5	3		
1009	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,3	2		
992	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0		
993						Droite			0,25			
994	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0		
995						Droite			0,1			
996	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,63	0		
997						Droite			0,6			
1000	D	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	7,9	3		
1003	D	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,9	3		
1004	D	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,9	2		
1001	D	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	11	2		
1010	D	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,8	3		
1002	D	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,3	1		
998	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
999						Droite			0,1			
1005	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1006						Droite			0,08			
1007	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
1008						Droite			0,32			
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		28,57 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Pièce (19) (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1011	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,8	2
1013	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
1014					Droite			0,09		
1015	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,19	0	
1016					Droite			0,16		
1017	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1018					Droite			0,1		
1012	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,8	3
1019	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1020					Droite			0,22		
1021	E	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	11	2
1024	E	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,8	2
1025	E	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3
1022	E	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,9	2
1033	E	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,7	3
1023	E	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,8	1
1029	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
1030					Droite			0,35		
1031	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1032					Droite			0,59		
1026	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,31	0	
1027					Droite			0,69		
1028	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	4,3	3
Nombre total d'unités de diagnostic			16		Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3	25,00 %

Local : Pièce (18) (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1034	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,8	2
1035	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0	
1036					Droite			0,38		
1037	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,41	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1038					Droite			0,24			
1043	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	7,6	2		
1046	C	Fenêtre Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		8,8	1		
1047	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,8	3		
1048	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,8	1		
1044	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,2	2		
1045	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,8	2		
1039	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,62	0		
1040					Droite			0,08			
1041	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0		
1042					Droite			0,1			
1049	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,52	0		
1050					Droite			0,1			
1051	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,41	0		
1052					Droite			0,19			
Nombre total d'unités de diagnostic			13		Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		7,69 %

Local : Plèce (17) (Niveau 2)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1053	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,7	2	
1054	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1055					Droite			0,68		
1056	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1057					Droite			0,35		
1062	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	11	2	
1063	C	Fenêtre Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,9	2	
1064	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,9	3	
1065	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,3	1	
1066	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,9	3	
1067	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,7	2	
1058	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
1059					Droite			0,42		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations				
1060	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,46	0					
1061					Droite			0,09						
1068	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,39	0					
1069					Droite			0,28						
1070	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,36	0					
1071					Droite			0,44						
Nombre total d'unités de diagnostic			13		Nombre d'unités de classe 3			2	%		de classe 3		15,38 %	

Local : Pièce (16) (Niveau 2)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1072	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2	
1073	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
1074					Droite			0,14		
1075	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1076					Droite			0,47		
1081	C	Baguette d'angle n°1	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,9	3	
1090	C	Baguette d'angle n°2	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,9	3	
1085	C	Fenêtre (extérieure) n°1 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,9	3	
1094	C	Fenêtre (extérieure) n°2 Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,9	2	
1086	C	Fenêtre (intérieure) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,3	1	
1095	C	Fenêtre (intérieure) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,7	1	
1082	C	Fenêtre n°1 Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		11	1	
1083	C	Fenêtre n°1 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	7,4	3	
1084	C	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,1	1	
1091	C	Fenêtre n°2 Allège	Plâtre	Peinture	Gauche	ND		8,9	1	
1092	C	Fenêtre n°2 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,8	3	
1093	C	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		2,8	1	
1077	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,47	0	
1078					Droite			0,38		
1079	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,52	0	
1080					Droite			0,15		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1087	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0	
1088					Droite			0,04		
1089	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,4	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			19	Nombre d'unités de classe 3			6	% de classe 3		31,58 %

Local : Couloir n°3 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
397	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0	
398					Droite			0,63		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	B	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
399	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
400					Droite			0,47		
401	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,6	0	
402					Droite			0,51		
403	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,55	0	
404					Droite			0,69		
405	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
406					Droite			0,52		
	F	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
407	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
408					Droite			0,32		
409	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0	
410					Droite			0,08		
	H	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	H	Bloc-porte (intérieur) n°8	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	H	Bloc-porte (intérieur) n°9	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
411	H	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
412						Droite			0,11			
413	I	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
414						Droite			0,59			
	J	Bloc-porte (intérieur) n°10	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
415	J	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0		
416						Droite			0,15			
417	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,22	0		
418						Droite			0,51			
419	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
420						Droite			0,35			
Nombre total d'unités de diagnostic				22		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°307 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
433	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
434					Droite			0,21		
435	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,54	0	
436					Droite			0,56		
437	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0	
438					Droite			0,58		
439	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,07	0	
440					Droite			0,09		
441	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
442					Droite			0,58		
443	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,34	0	
444					Droite			0,43		
	G	Fenêtre n°1	PVC							Elément récent
	G	Fenêtre n°2	PVC							Elément récent
445	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,46	0	
446					Droite			0,27		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
447	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
448					Droite			0,49		
449	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,49	0	
450					Droite			0,08		
451	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,26	0	
452					Droite			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°301 (Niveau 3)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
453	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
454						Droite			0,49			
455	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,66	0		
456						Droite			0,08			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
457	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
458						Droite			0,33			
459	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0		
460						Droite			0,1			
	E	Fenêtre		PVC							Elément récent	
461	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
462						Droite			0,62			
463	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
464						Droite			0,1			
465	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
466						Droite			0,1			
467	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
468						Droite			0,6			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°302 (Niveau 3)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
469	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0		
470						Droite			0,03			
471	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
472						Droite			0,64			
481	C	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,06	0		
482						Droite			0,33			
473	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,45	0		
474						Droite			0,15			
	C	Porte-fenêtre		PVC							Elément récent	
475	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0		
476						Droite			0,26			
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
477	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,54	0		
478						Droite			0,31			
479	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
480						Droite			0,46			
483	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
484						Droite			0,48			
485	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
486						Droite			0,46			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°303 (Niveau 3)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
487	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0	
488						Droite			0,4		
489	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0	
490						Droite			0,09		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
491	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
492						Droite			0,1		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
493	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
494					Droite			0,12			
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent	
495	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,07	0		
496					Droite			0,49			
497	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,49	0		
498					Droite			0,43			
499	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
500					Droite			0,54			
501	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,18	0		
502					Droite			0,39			
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°304 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
503	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,44	0	
504					Droite			0,47		
505	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,02	0	
506					Droite			0,62		
515	C	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche		0,1	0	
516						Droite		0,41		
507	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,5	0	
508					Droite			0,57		
	C	Porte-fenêtre	PVC							Elément récent
509	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0	
510					Droite			0,41		
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
511	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,2	0	
512					Droite			0,48		
513	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,55	0	
514					Droite			0,53		
517	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
518					Droite			0,63		
519	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,04	0	
520					Droite			0,25		

Nombre total d'unités de diagnostic	12	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %

Local : Lingerie n°3 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
521	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,46	0		
522						Droite			0,7			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Métal	Peinture						Elément récent	
523	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,05	0		
524						Droite			0,25			
529	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0		
530						Droite			0,09			
531	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
532						Droite			0,13			
525	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,26	0		
526						Droite			0,66			
527	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0		
528						Droite			0,33			
533	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,58	0		
534						Droite			0,25			
535	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,29	0		
536						Droite			0,68			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : W.C. n°2 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
537	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0	
538					Droite			0,42		
539	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,47	0	
540					Droite			0,27		
541	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0	
542					Droite			0,1		
543	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0	
544					Droite			0,16		
545	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,63	0	
546					Droite			0,31		
547	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,55	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
548					Droite			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°310 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
549	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0		
550						Droite			0,67			
551	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
552						Droite			0,1			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
553	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,4	0		
554						Droite			0,5			
555	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
556						Droite			0,49			
557	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,35	0		
558						Droite			0,2			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
559	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0		
560						Droite			0,37			
561	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,6	0		
562						Droite			0,18			
563	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,5	0		
564						Droite			0,49			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°309 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
565	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,64	0	
566					Droite			0,09		
567	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
568					Droite			0,32		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	C	Fenêtre	PVC							Elément récent	
569	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,25	0		
570					Droite			0,24			
571	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,53	0		
572					Droite			0,35			
573	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,17	0		
574					Droite			0,09			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent	
575	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,28	0		
576					Droite			0,55			
577	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,54	0		
578					Droite			0,1			
579	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,63	0		
580					Droite			0,11			
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°308 (Niveau 3)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
581	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
582					Droite			0,1		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
583	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
584					Droite			0,42		
585	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0	
586					Droite			0,1		
587	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
588					Droite			0,09		
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent
589	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,16	0	
590					Droite			0,09		
591	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,33	0	
592					Droite			0,08		
593	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,21	0	
594					Droite			0,11		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
595	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,69	0		
596					Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Palier n°3 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1144	A	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,04	0	
1145					Droite			0,51		
1112	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,58	0	
1113					Droite			0,34		
1096	B	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture	Gauche			0,22	0	
1097					Droite			0,38		
1114	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1115					Droite			0,11		
1116	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,21	0	
1117					Droite			0,12		
1098	D	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture	Gauche			0,51	0	
1099					Droite			0,08		
1100	D	Bloc-porte (intérieur) n°3	Bois	Peinture	Gauche			0,13	0	
1101					Droite			0,04		
1118	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,03	0	
1119					Droite			0,11		
1102	E	Bloc-porte (intérieur) n°4	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0	
1103					Droite			0,15		
1120	E	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,22	0	
1121					Droite			0,49		
1104	F	Bloc-porte (intérieur) n°5	Bois	Peinture	Gauche			0,33	0	
1105					Droite			0,28		
1122	F	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1123					Droite			0,09		
1130	G	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,47	0	
1131					Droite			0,41		
1106	H	Bloc-porte (intérieur) n°6	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
1107					Droite			0,69		
1134	H	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,3	0	
1135					Droite			0,43		
1128	H	Placard	Bois	Peinture	Gauche			0,02	0	
1129					Droite			0,05		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1108	I	Bloc-porte (intérieur) n°7	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0		
1109					Droite			0,25			
1138	I	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,11	0		
1139					Droite			0,09			
1110	J	Bloc-porte (intérieur) n°8	Bois	Peinture	Gauche			0,44	0		
1111					Droite			0,11			
1136	J	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1137					Droite			0,25			
1142	K	Bloc-porte (intérieur) n°9	Bois	Peinture	Gauche			0,32	0		
1143					Droite			0,59			
1132	K	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1133					Droite			0,39			
1140	L	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,7	0		
1141					Droite			0,35			
1124	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,42	0		
1125					Droite			0,15			
1126	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,41	0		
1127					Droite			0,27			
Nombre total d'unités de diagnostic				25		Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Pièce (42) (Niveau 3)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1146	A	Bloc-porte (intérieur)	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	12	3	
1151	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1152					Droite			0,1		
1153	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,36	0	
1154					Droite			0,54		
1149	C	Fenêtre (extérieure)	Bois	Peinture	Gauche			0,26	0	
1150					Droite			0,22		
1147	C	Fenêtre (intérieure)	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0	
1148					Droite			0,19		
1155	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,52	0	
1156					Droite			0,65		
1157	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0	
1158					Droite			0,34		
1159	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1160					Droite			0,19		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	8	Nombre d'unités de classe 3	1	% de classe 3	12,50 %

Local : Pièce (41) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1161	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	11	3	
1162	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0		
1163					Droite			0,49			
1164	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,68	0		
1165					Droite			0,09			
1170	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,05	0		
1171						Droite					0,47
1172	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,24	0		
1173						Droite					0,11
1166	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1167					Droite			0,04			
1168	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,14	0		
1169					Droite			0,2			
1174	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,17	0		
1175					Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		12,50 %

Local : Lingerie n°4 (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1178	A	Bloc-porte (intérieur) n°1 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,7	3	
1182	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,18	0	
1183					Droite			0,31		
1184	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1185					Droite			0,1		
1180	B	Placard n°1	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,9	2	
1179	C	Bloc-porte (intérieur) n°2 Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	9,7	3	
1186	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,35	0	
1187					Droite			0,23		
1188	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,02	0	
1189					Droite			0,09		
1181	D	Placard n°2	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,5	2	
1190	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,22	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1191					Droite			0,38		
1176	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,29	0	
1177					Droite			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		20,00 %

Local : Débaras (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
1192	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,9	2		
1193	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,06	0			
1194					Droite			0,31				
1195	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0			
1196					Droite			0,65				
1201	C	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,21	0		
1202						Droite			0,22			
1203	C	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche			0,68	0		
1204						Droite			0,54			
1197	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,27	0			
1198					Droite			0,41				
1199	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,51	0			
1200					Droite			0,09				
1205	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0			
1206					Droite			0,01				
Nombre total d'unités de diagnostic				8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Pièce (40) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1207	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	8,9	2	
1208	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,38	0	
1209					Droite			0,61		
1210	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,15	0	
1211					Droite			0,09		
1212	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
1213					Droite			0,1		
1216	D	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,9	3	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1219	D	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	10	3	
1220	D	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,8	3	
1217	D	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Pulvérulence	5,9	3	
1224	D	Fenêtre n°1 Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,9	2	
1218	D	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	6,9	2	
1214	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1215					Droite			0,41		
1221	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,26	0	
1222					Droite			0,64		
1223	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,6	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		38,46 %

Local : Pièce (39) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1225	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	7,8	2	
1226	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,49	0	
1227					Droite			0,1		
1228	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0	
1229					Droite			0,09		
1234	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,6	3	
1237	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3	
1238	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	6,3	2	
1239	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,2	2	
1235	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	6,2	3	
1236	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,5	3	
1230	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1231					Droite			0,67		
1232	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0	
1233					Droite			0,1		
1240	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,58	0	
1241					Droite			0,42		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1242	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	D	Faïençage	7,3	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3	38,46 %	

Local : Pièce (38) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1243	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,6	2	
1244	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,11	0	
1245					Droite			0,09		
1246	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,33	0	
1247					Droite			0,41		
1252	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3	
1253	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3	
1254	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	3,2	2	
1255	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2	
1256	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,3	3	
1257	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ruine	8,3	3	
1248	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,21	0	
1249					Droite			0,09		
1250	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,47	0	
1251					Droite			0,39		
1258	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1259					Droite			0,08		
1260	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche	EU	Grattage	2,5	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3	30,77 %	

Local : Pièce (37) (Niveau 3)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1261	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,3	3	
1262	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0	
1263					Droite			0,65		

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1264	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,5	0		
1265						Droite			0,08			
1266	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,55	0		
1267						Droite			0,08			
1270	D	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	ND		4,3	1		
1271	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	EU	Microfissures	8,3	2		
1272	D	Fenêtre	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,3	3		
1273	D	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		5,6	1		
1274	D	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3		
1275	D	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	5,4	3		
1268	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1269						Droite			0,23			
1276	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1277						Droite			0,35			
1278	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,44	0		
1279						Droite			0,66			
Nombre total d'unités de diagnostic				13		Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		30,77 %

Local : Pièce (36) (Niveau 3)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1280	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,5	2	
1281	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,06	0	
1282					Droite			0,25		
1283	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,18	0	
1284					Droite			0,41		
1289	C	Baguette d'angle	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,5	1	
1290	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	4,5	3	
1291	C	Fenêtre Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,5	2	
1292	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		4,3	1	
1293	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,4	2	
1294	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	5,4	2	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1285	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1286					Droite			0,69			
1287	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
1288					Droite			0,55			
1295	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0		
1296					Droite			0,09			
1297	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0		
1298					Droite			0,4			
Nombre total d'unités de diagnostic			13		Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		7,69 %

Local : Pièce (35) (Niveau 3)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1299	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	3,5	3		
1300	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0		
1301						Droite			0,56			
1308	B	Baguette d'angle		Bois	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	2,4	3		
1309	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	Gauche	D	Ecaillage	8,3	3		
1310	B	Fenêtre	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche	EU	Usure	2,3	2		
1311	B	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	Gauche	ND		3,2	1		
1312	B	Fenêtre (extérieure)	Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,3	2		
1313	B	Fenêtre (intérieure)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche	EU	Usure	4,5	2		
1302	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,3	0		
1303						Droite			0,08			
1304	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,61	0		
1305						Droite			0,16			
1306	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0		
1307						Droite			0,56			
1314	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,66	0		
1315						Droite			0,19			
1316	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,44	0		
1317						Droite			0,09			
Nombre total d'unités de diagnostic				13		Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		23,08 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Couloir n°4 (Niveau 4)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
597	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,43	0		
598						Droite			0,68			
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	B	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
599	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,52	0		
600						Droite			0,55			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°5	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
601	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,41	0		
602						Droite			0,25			
	D	Bloc-porte (intérieur) n°6	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
603	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
604						Droite			0,11			
605	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,16	0		
606						Droite			0,41			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°7	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
607	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
608						Droite			0,63			
	Plafond	Faux-plafond		Dalles de faux-plafond							Absence de revêtement	
609	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,23	0		
610						Droite			0,56			
Nombre total d'unités de diagnostic				15		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°407 (Niveau 4)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent	
611	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
612					Droite			0,46			
613	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0		
614					Droite			0,27			
615	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
616					Droite			0,65			
617	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,07	0		
618					Droite			0,09			
619	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,48	0		
620					Droite			0,08			
621	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,36	0		
622					Droite			0,09			
	G	Fenêtre n°1	PVC							Elément récent	
	G	Fenêtre n°2	PVC							Elément récent	
623	G	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,17	0		
624					Droite			0,45			
625	H	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
626					Droite			0,09			
627	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,15	0		
628					Droite			0,07			
629	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,1	0		
630					Droite			0,48			
Nombre total d'unités de diagnostic				14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°401 (Niveau 4)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
631	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0	
632					Droite			0,1		
633	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,39	0	
634					Droite			0,09		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
635	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0	
636					Droite			0,1		

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
637	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
638						Droite			0,12			
643	E	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,1	0		
644						Droite			0,61			
639	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,27	0		
640						Droite			0,63			
	E	Porte-fenêtre		PVC							Elément récent	
641	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0		
642						Droite			0,12			
645	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
646						Droite			0,1			
647	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,14	0		
648						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°402 (Niveau 4)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
649	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
650					Droite			0,04		
651	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
652					Droite			0,34		
	C	Fenêtre	PVC							Elément récent
653	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0	
654					Droite			0,09		
655	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,2	0	
656					Droite			0,59		
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
657	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
658					Droite			0,42		
659	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
660					Droite			0,34		
661	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,26	0	
662					Droite			0,64		
663	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,54	0	
664					Droite			0,08		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	11	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°403 (Niveau 4)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
665	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,44	0		
666						Droite			0,1			
667	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
668						Droite			0,49			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
669	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
670						Droite			0,4			
671	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,56	0		
672						Droite			0,11			
677	E	Garde-corps balcon	Garde-corps	Métal	Peinture	Gauche			0,11	0		
678						Droite			0,57			
673	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
674						Droite			0,09			
	E	Porte-fenêtre		PVC							Elément récent	
675	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,51	0		
676						Droite			0,25			
679	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,6	0		
680						Droite			0,04			
681	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,7	0		
682						Droite			0,22			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°408 (Niveau 4)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
683	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,23	0	
684					Droite			0,07		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
685	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0	
686					Droite			0,09		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations				
687	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,66	0					
688					Droite			0,6						
689	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0					
690					Droite			0,11						
	E	Fenêtre	PVC							Elément récent				
691	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0					
692					Droite			0,69						
693	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,03	0					
694					Droite			0,1						
695	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,38	0					
696					Droite			0,6						
697	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,59	0					
698					Droite			0,13						
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	%		de classe 3		0,00 %	

Local : Dégagement n°3 (Niveau 4 (partie privative))

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1548	A	Bloc-porte (extérieur) n°1	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
1549					Droite			0,1		
1550	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Bois	Peinture	Gauche			0,08	0	
1551					Droite			0,09		
1562	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1563					Droite			0,23		
1552	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Bois	Peinture	Gauche			0,44	0	
1553					Droite			0,08		
1554	B	Bloc-porte (intérieur) n°3	Bois	Peinture	Gauche			0,49	0	
1555					Droite			0,11		
1564	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,4	0	
1565					Droite			0,23		
1566	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,5	0	
1567					Droite			0,08		
	D	Bloc-porte	PVC							Elément récent
1556	D	Bloc-porte (intérieur) n°4	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0	
1557					Droite			0,06		
1558	D	Bloc-porte (intérieur) n°5	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
1559					Droite			0,53		
1560	D	Bloc-porte (intérieur) n°6	Bois	Peinture	Gauche			0,55	0	
1561					Droite			0,61		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1568	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,58	0	
1569					Droite			0,43		
1570	E	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1571					Droite			0,13		
1572	F	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0	
1573					Droite			0,09		
1574	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,33	0	
1575					Droite			0,1		
1576	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,11	0	
1577					Droite			0,44		
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre avec salle de bain/W.C n°1 (Niveau 4 (partie privative))

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1578	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,29	0		
1579						Droite			0,08			
1580	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,63	0		
1581						Droite			0,1			
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
1582	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1583						Droite			0,2			
1584	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,44	0		
1585						Droite			0,67			
	E	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1586	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
1587						Droite			0,52			
1588	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,6	0		
1589						Droite			0,65			
1590	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0		
1591						Droite			0,49			
1592	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,01	0		
1593						Droite			0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre avec douche (Niveau 4 (partie privative))												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1594	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,04	0			
1595					Droite			0,13				
1596	B	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,22	0			
1597					Droite			0,12				
	C	Fenêtre n°1	PVC								Elément récent	
	C	Fenêtre n°2	PVC								Elément récent	
1598	C	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0			
1599					Droite			0,65				
1600	D	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0			
1601					Droite			0,1				
1602	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Gauche			0,14	0			
1603					Droite			0,66				
1604	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Gauche			0,09	0			
1605					Droite			0,62				
Nombre total d'unités de diagnostic				9		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Rangement (Niveau 4 (partie privative))										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1606	A	Bloc-porte (intérieur)	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Gauche		0,1	0	
1607						Droite		0,69		
1608	A	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,43	0	
1609					Droite			0,59		
1610	B	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,01	0	
1611					Droite			0,4		
1612	C	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,09	0	
1613					Droite			0,25		
1614	D	Mur	Plâtre	Peinture	Gauche			0,1	0	
1615					Droite			0,69		
	Plafond	Faux-plafond	Dalles de faux-plafond							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre avec salle de bain/W.C n°2 (Niveau 4 (partie privative))

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
1616	A	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1617						Droite			0,1		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
1618	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0	
1619						Droite			0,08		
	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent
1620	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,53	0	
1621						Droite			0,11		
1622	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0	
1623						Droite			0,1		
1624	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,62	0	
1625						Droite			0,61		
	F	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent
1626	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,13	0	
1627						Droite			0,03		
	Plafond	Faux-plafond		Dalles de faux-plafond							Non peint
1628	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Gauche			0,08	0	
1629						Droite			0,21		
1630	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,69	0	
1631						Droite			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic				14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre avec salle d'eau/W.C (Niveau 4 (partie privative))

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Bloc-porte (intérieur) n°1	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent
1632	A	Mur	Plâtre	Papier peint	Gauche			0,55	0	
1633					Droite			0,65		
	B	Bloc-porte (intérieur) n°2	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément récent

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
1634	B	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
1635						Droite			0,08			
	C	Bloc-porte (intérieur) n°3	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
	C	Fenêtre		PVC							Elément récent	
1636	C	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,08	0		
1637						Droite			0,13			
1638	D	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,42	0		
1639						Droite			0,09			
1640	E	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,09	0		
1641						Droite			0,02			
	F	Bloc-porte (intérieur) n°4	Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément récent	
1642	F	Mur		Plâtre	Papier peint	Gauche			0,1	0		
1643						Droite			0,01			
	Plafond	Faux-plafond		Dalles de faux-plafond							Non peint	
	Plafond	Plafond			Moquette						Absence de revêtement	
1644	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Gauche			0,64	0		
1645						Droite			0,43			
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé		NV : Non visible
	EU : Etat d'usage		D : Dégradé

7 COMMENTAIRES
Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	☐	☒
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	☐	☒

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	☐	☒
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	☐	☒
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	☐	☒

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : ☐ Oui ☒ Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB



Distribution

Assistance technique

Maintenance d'équipements
scientifiques

μ Usage maximal des sources Cd-109

dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- **Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de 850 MBq cette valeur limite est atteinte après 60 mois.**

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée d'utilisation maximale de 60 mois (source 850 MBq) avant un nécessaire remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Fondis Bioritech
25 avenue Duguy Troun
78960 VOISINS LE BRETONNEUX
Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondis-bioritech.com
Site : www.fondis-bioritech.com
SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 837 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 837 - Lieu de juridiction : Versailles



SYNTHESE DES ATTESTATIONS

RAPPORT N° AC13K24A

Attestation sur l'honneur

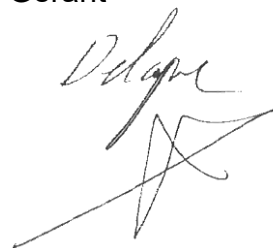
Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Laurent DELAYRE, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),*
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000€ par sinistre et 500 000€ par année d'assurance),*
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.*

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent DELAYRE
Gérant



Attestation d'assurance



ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurance, **GAN ASSURANCES**, dont le Siège Social est situé au 8-10, RUE D'ASTORG – 75383 PARIS CEDEX 08, atteste que :

Nom ou raison sociale : D'EXPERTISE DU SUD-OUEST SESO
Adresse ou Siège Social : 50 rue chapelet
64200 BIARRITZ

est titulaire d'un contrat d'assurance n°191.284.059/ 308597971803, à effet du 01/08/2019, par l'intermédiaire de AGENCE BAYONNE SAINT ANDRE - code A16410 - n° ORIAS 17005133, garantissant la Responsabilité Civile Professionnelle dans le cadre de ses activités de Diagnostiqueurs immobiliers mentionnées à « OUI » ci-après :

Nature des prestations	Usage des locaux	
	Habitation	Professionnel
Diagnostic amiante (DTA hors recherche et diagnostic amiante dans les voiries, activités d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante)	OUI	OUI
Dont parties privatives (DAPP)	OUI	OUI
Pré diagnostic amiante	OUI	OUI
Etat de l'installation intérieure de gaz	OUI	NON
Etat de l'installation intérieure d'électricité	OUI	NON
DPE (Diagnostic de performance énergétique)	OUI	OUI
ERNT (Etat des Risques Naturels et Technologiques)	OUI	OUI
CREP (Constat de risques d'exposition au plomb)	OUI	OUI
Diagnostic d'assainissement	OUI	NON
Etat relatif à la présence de termites	OUI	OUI
Etat relatif à la présence de mэрule	OUI	OUI
Diagnostic de repérage du radon	NON	NON
Etat parasitaire (autres que termites et mэрules)	OUI	OUI
Diagnostic légionellose	NON	NON
Diagnostic lié à l'accessibilité pour les personnes handicapées	NON	NON
Etat des lieux (Loi SRU)	NON	NON
Diagnostic décence ou certificat d'habitabilité (SRU)	NON	NON
Diagnostic d'immeuble en copropriété (Loi SRU)	OUI	OUI
Détermination des millièmes de copropriété	OUI	OUI
Métrage des bâtiments (CARREZ)	OUI	OUI
Métrage de la surface habitable (Boutin)	OUI	OUI
Diagnostic ascenseur (à l'exclusion de tout Contrôle Technique)	NON	NON
Diagnostic de sécurité des piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif	NON	NON
Contrôles techniques assujettis à investissements dans l'immobilier locatif	NON	NON

Gen Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurance. Société anonyme au capital de 100 000 000 € (entièrement versé) - RCS Paris 343 603 787 - APE : 6512Z
Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Tél. : 01 75 34 20 00 - www.gan.fr
Brevetés agréés par le Code des assurances et inscrits à l'Annuaire de Contrôle Professionnel de l'Assurance (ACPP) : 1 place de l'Indépendance 13 104 13 104 Paris Cedex 09
Associés : Hélios Investissements - Gen Assurances - 1 place Marcel Paul 92024 Nanterre - E-mail : rcs@genassurances.fr



ancien		
Diagnostics liés à investissements dans l'immobilier locatif neuf	NON	NON
Contrôles techniques assujettis à obtention de prêts bancaires réglementés	NON	NON
Missions d'expertises confiées à titre amiable ou judiciaire	OUI	OUI
Diagnostic acoustique	NON	NON
Diagnostic monoxyde de carbone (hors diagnostic gaz obligatoire)	NON	NON
DTG (Diagnostic technique global)	OUI	OUI
Accessoire à un diagnostic assuré		
Diagnostic air	NON	NON
Thermographie (outil de mesure)	NON	NON
Infiltrométrie (outil de mesure)	NON	NON
Porte soufflante (Test)	NON	NON
Relevé dimensionnel et élaboration de plan en 3D	NON	NON
Etat des lieux locatifs (amiable) mandaté par le propriétaire	NON	NON
Diagnostic humidité (en accessoire à un DPE ou un état de salubrité)	NON	NON
Diagnostic étanchéité eaux	NON	NON

Ce contrat est conforme aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France notamment :

- à l'Ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005 modifiée,
- et aux dispositions du Décret n°2006-114 du 5 septembre 2006.

Il est entendu que la garantie n'est effective que pour les personnes physiques certifiées ou morales employant des personnes physiques certifiées ou constituées de personnes physiques certifiées.

La présente attestation est valable du 01/01/2024 au 31/12/2024 inclus sous réserve que la garantie soit en vigueur.

La présente attestation ne constitue qu'une présomption de garantie.

Elle ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BAYONNE, le 27/12/2023
Pour Gan Assurances, l'Agent général

Matthieu BÉLOT
Agent Général d'Assurance
10, rue Frédéric Mistral
64100 BAYONNE
Tél : 05 59 46 40 00
Mail : bayonne-et-maire@gan.fr

Gan Assurances
Compagnie Française d'Assurance par le Crédit (S.A.) au capital de 100 000 000 € (anciennement GanAss)
Siège social : 38-40, rue d'Alsace - 75008 Paris - Tél : 01 70 69 20 00 - www.gan.fr
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) - Siège de l'ACPR : 32-34, Place de la Défense
Directeur Général : Jean-Marc Pélissier - Directeur Général Adjoint : Jean-Marc Pélissier - E-mail : jean-marc.pelissier@gan.fr

Certificat de compétences



QUALIXPERT
des diagnostiqueurs

Certificat N° C2038

Monsieur Anthony CITE

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :



cofrac
CERTIFICATION
DE PERSONNES
ACCREDITATION
N° 4-0004
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable Du 05/10/2022 au 04/10/2029	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 05/10/2022 au 04/10/2029	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Amiante sans mention	Certificat valable Du 11/12/2022 au 10/12/2029	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique individuel	Certificat valable Du 08/11/2022 au 07/11/2029	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 11/12/2022 au 10/12/2029	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 15/12/2023 au 14/12/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

Date d'établissement le dimanche 01 septembre 2024

Marjorie ALBERT



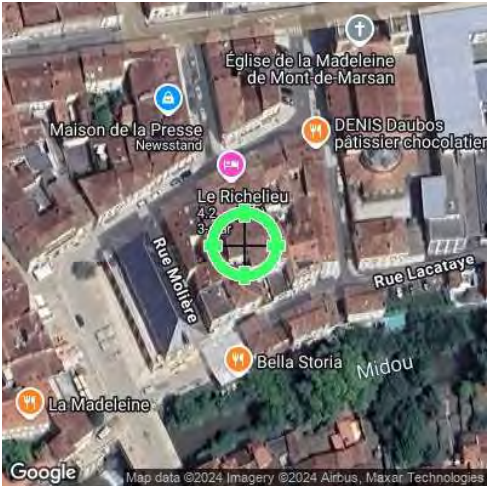
*Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
 Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.*

F09 Certification de compétence version N 010120

LCC 17 rue Borel - 31100 Castelnau
 Tél : 05 61 13 95 11 - www.qualixpert.com
 RCS au capital de 1000 euros - APE 7729B - MISE EN SERVICE DE LA CERTIFICATION

Etat des risques

En application des articles L 125-5, L 125-6, L125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement et de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en ligne* par	SESO
Numéro de dossier	AC13K24A
Date de réalisation	13/11/2024
Localisation du bien	3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN
Section cadastrale	000 AB 185
Altitude	40.71m
Données GPS	Latitude 43.892332 - Longitude -0.501229
Désignation du vendeur	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry
Désignation de l'acquéreur	

* Document réalisé en ligne par **SESO** qui assume la responsabilité de la localisation et de la détermination de l'exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES				
Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 1 - Très faible			EXPOSÉ **	-
Commune à potentiel radon de niveau 3			NON EXPOSÉ **	-
Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols			NON EXPOSÉ **	-
PPRi	Effet de Surpression	Approuvé le 20/10/2010	NON EXPOSÉ **	-
PPRi	Effet Thermique	Approuvé le 20/10/2010	NON EXPOSÉ **	-
PPRi	Effet Toxique	Approuvé le 20/10/2010	NON EXPOSÉ **	-
INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE				
-	Feux de forêts	Informatif ⁽¹⁾	NON EXPOSÉ **	-
-	Inondation	Informatif ⁽¹⁾	NON EXPOSÉ	-
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif ⁽¹⁾	EXPOSÉ **	-

** Réponses automatiques générées par le système.

⁽¹⁾ À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'Imprimé Officiel.

SOMMAIRE
Synthèse de votre Etat des Risques
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
Extrait Cadastral
Zonage réglementaire sur la Sismicité
Cartographies des risques auxquelles l'immeuble est exposé
Annexes : Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé
Annexes : Arrêtés

Etat des risques

En application des articles L 125-5, L 125-6, L125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement et de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral
n° 2024-285 du 09/08/2024 mis à jour le

Adresse de l'immeuble
3 rue Robert Wérick
40000 MONT DE MARSAN

Cadastre
000 AB 185

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N
prescrit ☐ anticipé ☐ approuvé ☐ date
1 oui ☐ non ☒
1 si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à : autres
inondation ☐ crue torrentielle ☐ mouvements de terrain ☐ avalanches ☐ sécheresse / argile ☐
cyclone ☐ remontée de nappe ☐ feux de forêt ☐ séisme ☐ volcan ☐
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN
2 oui ☐ non ☒
2 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M
prescrit ☐ anticipé ☐ approuvé ☐ date
3 oui ☐ non ☒
3 si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à : mouvements de terrain ☐ autres
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM
4 oui ☐ non ☒
4 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPRT prescrit et non encore approuvé
5 oui ☐ non ☒
5 si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique ☐ effet thermique ☐ effet de surpression ☐ projection ☐ risque industriel ☐
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé
oui ☐ non ☒
> L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement
oui ☐ non ☒
> L'immeuble est situé en zone de prescription
6 oui ☐ non ☒
6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐
6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en
zone 1 très faible ☒ zone 2 faible ☐ zone 3 modérée ☐ zone 4 moyenne ☐ zone 5 forte ☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3
oui ☐ non ☒

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS)
NC* ☐ oui ☐ non ☒
* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

> L'immeuble est situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par décret n°2024-531 du 10 juin 2024
oui ☐ non ☒
> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme.
NC* ☐ oui ☐ non ☒
* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de la commune)
Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :
> d'ici à trente ans ☐ > compris entre trente et cent ans ☐
> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ?
oui ☐ non ☐
> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ?
oui ☐ non ☐

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T**

> L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T
oui ☐ non ☐
** catastrophe naturelle, minière ou technologique

Documents à fournir obligatoirement

Carte Sismicité, Zonages Réglementaires, Règlements concernant le bien, Liste de arrêtés de Catastrophes Naturelles.

Vendeur - Acquéreur

Vendeur
LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry

Acquéreur

Date
13/11/2024

Fin de validité
13/05/2025

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés

en application du chapitre IV de l'article L125-5 du Code de l'environnement

Préfecture : Landes
Adresse de l'immeuble : 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN
En date du : 13/11/2024

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Date de début	Date de Fin	Publication	JO	Indemnisé
Inondations et coulées de boue	19/07/1983	27/07/1983	15/11/1983	18/11/1983	☐
Inondations et coulées de boue	31/08/1991	31/08/1991	29/07/1992	15/08/1992	☐
Inondations et coulées de boue	31/05/1992	31/05/1992	06/11/1992	18/11/1992	☐
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	☐
Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	☐
Inondations par remontées de nappe phréatique	01/12/2020	28/02/2021	17/01/2022	12/02/2022	☐
Inondations et coulées de boue	27/12/2020	02/01/2021	10/02/2021	13/02/2021	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2022	31/12/2022	21/07/2023	08/09/2023	☐
					☐

Cochez les cases Indemnisé si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements.

Etabli le :

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry

Acquéreur :

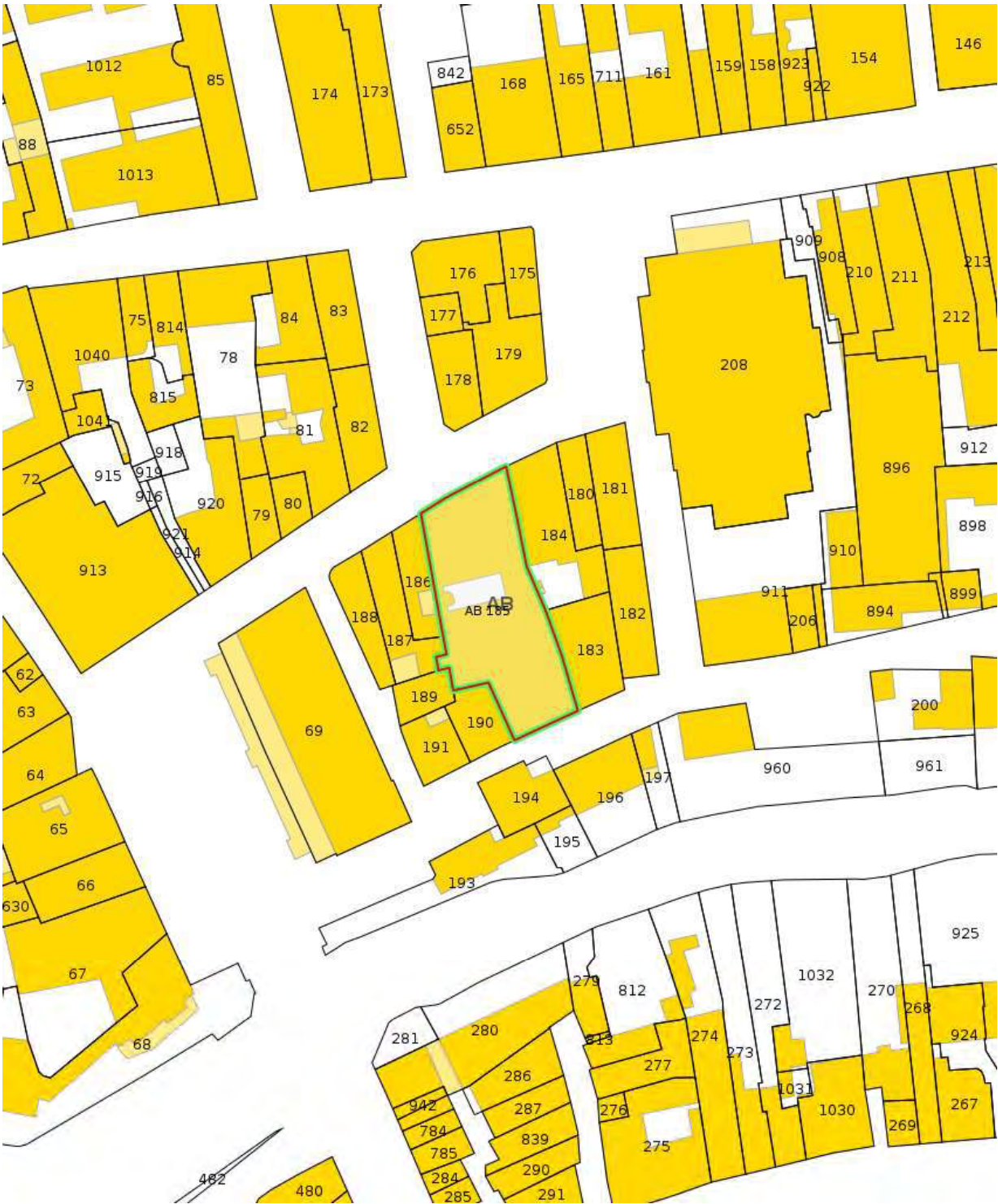
Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs.

Définition juridique d'une catastrophe naturelle :
Phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables.
Cette définition est différente de celle de l'article 1er de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui indique: "sont considérés comme effets des catastrophes naturelles [...] les dommages matériels directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises". La catastrophe est ainsi indépendante du niveau des dommages causés. La notion "d'intensité anormale" et le caractère "naturel" d'un phénomène relèvent d'une décision interministérielle qui déclare "l'état de catastrophe naturelle".
Source : Guide Général PPR

Extrait Cadastral

Département : Landes	Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr, Etalab
Commune : MONT DE MARSAN	

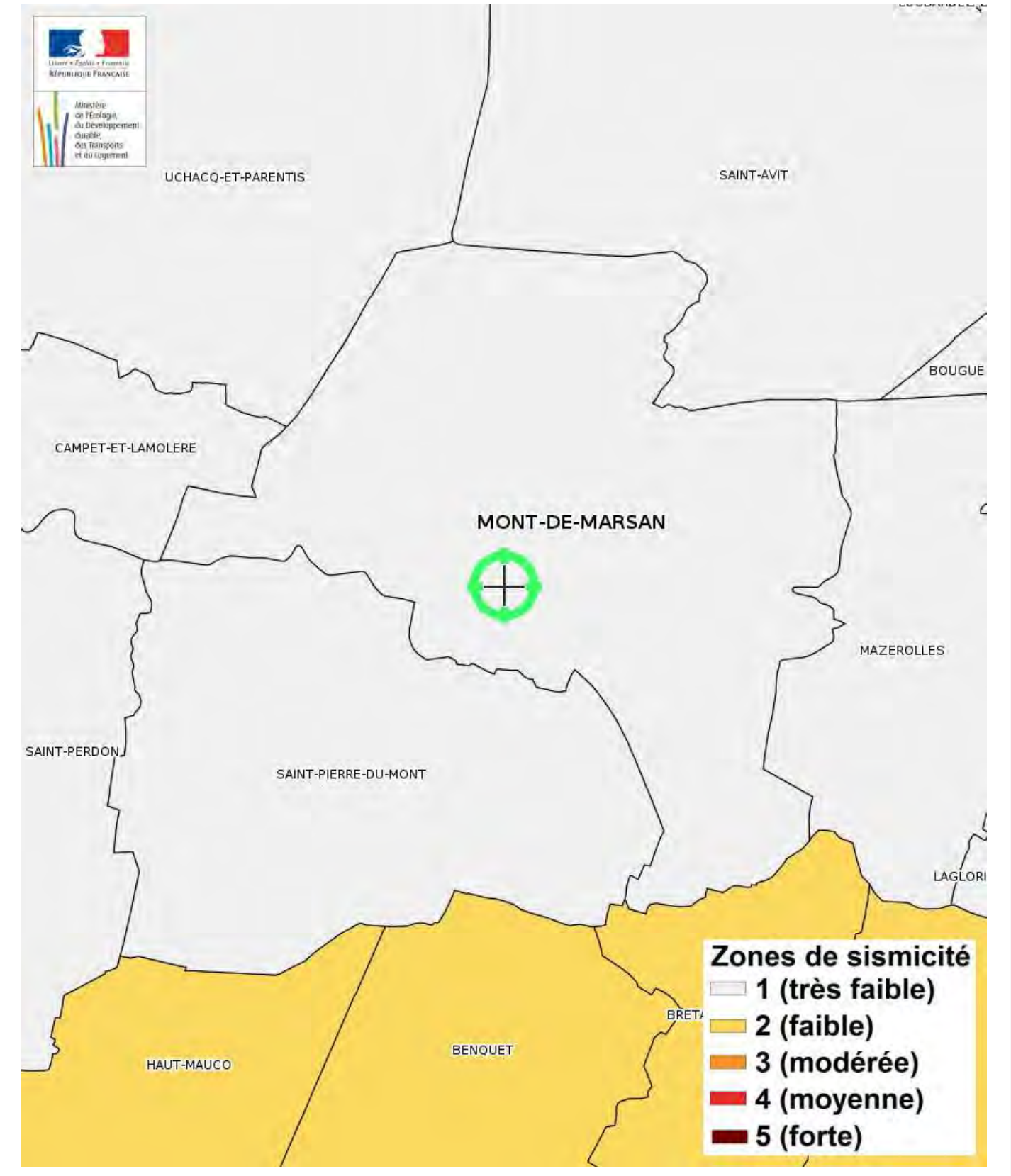
Parcelles : 000 AB 185



Zonage réglementaire sur la Sismicité

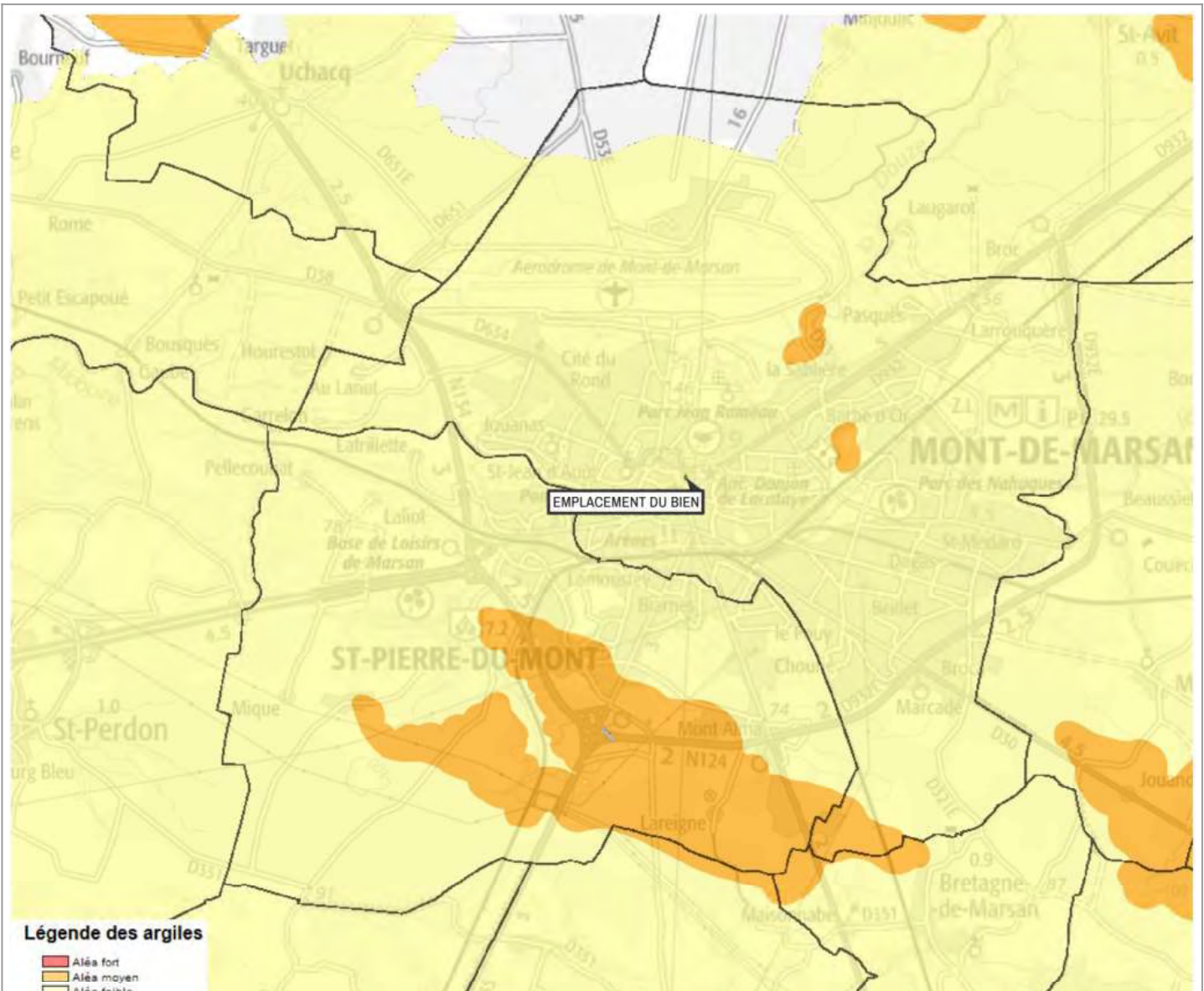
Département : LandesCommune : MONT DE MARSAN

Zonage réglementaire sur la Sismicité : Zone 1 - Très faible



Carte

Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)



Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Informatif

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



Légende Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)
Carte réglementaire
Source BRGM

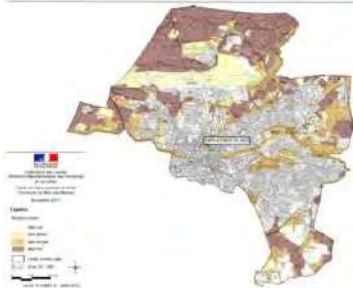
- Aléa fort**
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa moyen**
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa faible**
Non concerné par la loi ELAN

*Obligation pour le vendeur de fournir une étude géotechnique préalable en cas de vente d'un terrain non bâti constructible.

Annexes

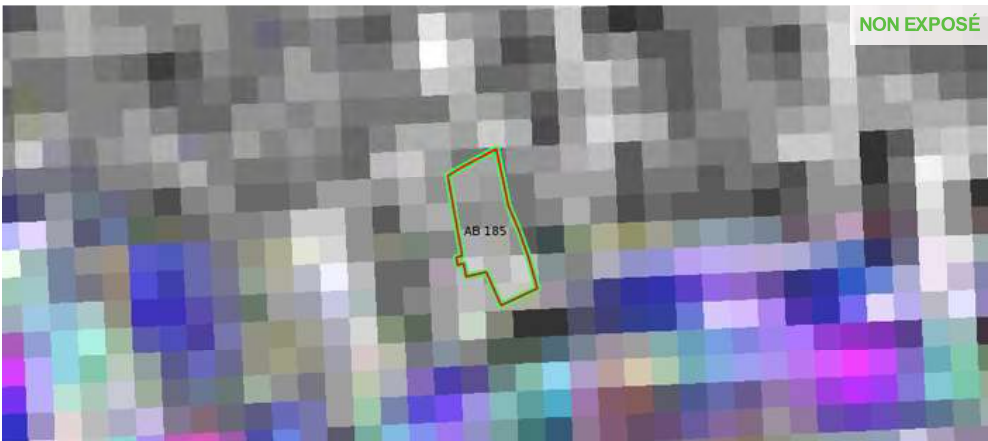
Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé

Zoom extrait de la carte originale ci-contre



Feux de forêts Informatif

Zoom extrait de la carte originale ci-contre



Inondation Informatif



NON EXPOSÉ

Effet de Surpression Approuvé le 20/10/2010
 Effet Thermique Approuvé le 20/10/2010
 Effet Toxique Approuvé le 20/10/2010

Annexes

Arrêtés



PRÉFECTURE DES LANDES

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES**
2ème Bureau
PR/DRLP/2010/N° 561

**ARRETE PORTANT APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES ASSOCIE A L'ETABLISSEMENT SOCIETE PETROLIERE DE DEPOT
A MONT-DE-MARSAN**

Le Préfet des Landes,

VU le code de l'environnement notamment ses articles L-515.15 à L-515.25 et ses articles R515-39 à R515-50 relatifs aux plans de prévention des risques technologiques ;

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.126-1, L.211-1, L.230-1 et L.300.2 ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment ses articles L.15-6 à L.15-8 ;

VU la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 modifié relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées soumises à autorisation ;

VU l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation ;

VU les arrêtés préfectoraux en date du 26 octobre 1967, 2 juillet 1980, 27 octobre 2000, 4 août 2005 réglementant l'exploitation des installations du site SPD de Mont de Marsan,

VU le arrêté préfectoral en date du 04 août 2005 prescrivant à la société SPD la remise d'une étude de dangers à la société SPD ;

VU l'étude de dangers remise le 4 août 2006 et complétée les 05 février 2008 et 19 septembre 2008 ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2008, portant création du comité local d'information et de concertation autour de l'établissement SPD à Mont de Marsan ;

VU la circulaire interministérielle du 27 juillet 2005 relative au rôle des services de l'équipement dans les domaines de la prévention des risques technologiques et naturel ;

VU la circulaire ministérielle du 3 octobre 2005 relative à la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques, et notamment son annexe 2 définissant les critères d'exclusion de certains phénomènes dangereux du PPRT ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2008, prorogé par l'arrêté préfectoral du 31 mars 2010, prescrivant l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques autour de l'établissement SPD à Mont de Marsan ;

VU l'avis favorable du Comité Local d'Information et Concertation dans sa séance du 15 décembre 2009 ;

Préfecture des Landes - 40021 Mont de Marsan Cedex - Tél. 05 58 06 58 06 - Fax 05 58 75 83 81

Annexes

Arrêtés

VU l'avis favorable de la société SPD par courrier en date du 30 décembre 2009 informant de la modification de l'implantation des cuvettes de rétentions du site;

VU l'avis réputé favorable du conseil municipal de Mont de Marsan ;

VU l'avis réputé favorable de la communauté d'agglomération du Marsan ;

VU la décision du Président du Tribunal Administratif de Pau en date du 6 mai 2010 portant désignation du commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté préfectoral n°PR/DRLP/2010 n°287 du 25 mai 2010 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique du 14 juin 2010 au 13 juillet 2010 inclus sur ce projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques ;

VU le rapport établi par le Commissaire Enquêteur et son avis favorable au projet de plan en date du 7 août 2010 ;

VU le rapport de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes en date du 19 octobre 2010 ;

VU les pièces du dossier ;

Sur proposition du directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine et du directeur départemental des Territoires et de la Mer des Landes;

ARRETE

Article 1 :

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques associé à l'établissement SPD à Mont de Marsan annexé au présent arrêté est approuvé.

Article 2 :

Ce plan vaut servitude d'utilité publique au sens de l'article L. 126.1 du Code de l'Urbanisme. Il devra être annexé au plan local d'urbanisme de la commune de Mont de Marsan dans le délai de 3 mois prévu par ce même article L. 126.1.

Article 3 :

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques comprend :

- une note de présentation décrivant les installations ou stockages à l'origine des risques, la nature et l'intensité de ceux-ci et exposant les raisons qui ont conduit à délimiter le périmètre d'exposition aux risques ;
- des documents graphiques faisant apparaître le périmètre d'exposition aux risques et les zones et secteurs mentionnés respectivement aux articles L. 515-15 et L. 515-16 du code de l'environnement ;
- un règlement comportant, en tant que de besoin, pour chaque zone ou secteur :
 - les mesures d'interdiction et les prescriptions mentionnées au I de l'article L. 515-16 du code de l'environnement ;
 - l'instauration du droit d'expropriation ou du droit de préemption ;
 - les mesures de protection des populations prévues au IV de l'article L. 515-16 du code de l'environnement
- les recommandations tendant à renforcer la protection des populations formulées en application du V de l'article L. 515-16 du code de l'environnement.

Article 4 : Un exemplaire du présent arrêté est notifié aux personnes et organismes associés suivants :

- la société SPD exploitant les installations à l'origine du risque,
- la commune de Mont de Marsan
- la communauté d'agglomération du Marsan
- le comité local d'information et de concertation créé autour de l'établissement

Il doit être affiché pendant un mois dans la mairie de Mont de Marsan, ainsi qu'au siège de la communauté d'agglomération du Marsan (établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme sur le territoire concerné).

Annexes

Arrêtés

Mention de cet affichage sera insérée, par les soins du Prefet, dans le journal SUD OUEST.

Il sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Un exemplaire du plan approuvé est tenu à disposition du public à la préfecture, dans la mairie de Mont de Marsan, au siège de la communauté d'agglomération du Marsan ainsi que par voie électronique sur le site : www.marsan-agglomeration.com/

Article 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine, le Directeur départemental des Territoires et de la Mer des Landes, Madame la maire de Mont de Marsan, la Présidente de la communauté d'agglomération du Marsan sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de la date d'opposabilité du document (publication au recueil des actes administratifs du département, mesures de publicité).

Mont de Marsan, le 20 octobre 2010

LE PREFET,



Evence RICHARD

Annexes

Arrêtés



PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Aménagement et Risques

Bureau Risques et Défense

Arrêté n°DDTM/SAR/BRD 2019-1231

**RELATIF
A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS
IMMOBILIERS
SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS
SUR LA COMMUNE de MONT-DE-MARSAN**

Le préfet,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R125-23 à R 125-27 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention des risques ;

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en service des SIS ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 nommant M. Frédéric VEAUX, préfet des Landes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDTM/SAR/BRD 2019-1226 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département des Landes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°181 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques sur la commune de MONT-DE-MARSAN ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2019-43 du 17 janvier 2019 relatif à la création de secteurs d'information sur les sols (SIS) pour l'établissement public de coopération intercommunal – communauté d'agglomération Mont-de-Marsan Agglomération ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires et de la mer,

DDTM des Landes – 351, boulevard St Médard – BP369 - 40012 Mont de Marsan cedex
Tél. 05.58.51.30.00 – Fax. 05.58.51.30.10 adresse internet : www.landes.gouv.fr

Annexes

Arrêtés

ARRÊTE :

Article 1

Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune de MONT-DE-MARSAN sont indiqués dans le dossier d'information annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques auxquels la commune est exposée sur tout ou partie de son territoire ;
- la liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer ;
- le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune.

Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en mairie de MONT-DE-MARSAN, préfecture, et sous-préfecture.

Le dossier d'information est accessible sur le site internet des services de l'État dans les Landes : <http://www.land.es.gouv.fr>

Article 2

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions mentionnées à l'article L 125-5 du Code de l'environnement.

Article 3

Copie du présent arrêté et du dossier d'information est adressée à monsieur le maire de la commune de MONT-DE-MARSAN et à la chambre interdépartementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie. Il sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département et sera mentionné dans un journal diffusé dans le département.

Article 4

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°181 du 27 avril 2011.

Article 5

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet, le directeur départemental des territoires et de la mer, le maire de la commune de MONT-DE-MARSAN, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 6

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois.

Mont-de-Marsan, le 11 SEP. 2019

Frédéric VEAUX

Annexes

Arrêtés



Direction départementale
des territoires et de la mer
Service aménagement et risques

Arrêté n°2024-285

portant abrogation de l'arrêté DDTM40/SAR/BPRD n° 2021-1209 du 30 août 2021 et
des arrêtés préfectoraux relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de
biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques

La préfète,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 125-5 et R. 125-23 à
R.125-27 ;
VU la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement
climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, et notamment son
article 236 ;
VU le décret n° 2022-1289 du 1^{er} octobre 2022 relatif à l'information des acquéreurs
et des locataires sur les risques ;
VU le décret du 12 janvier 2022 portant nomination de Madame Françoise TAHÉRI,
préfète des Landes ;

CONSIDÉRANT que la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 a abrogé le titre III de l'article
L.125-5 du code de l'environnement et que le préfet n'est plus tenu d'arrêter la liste
des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et
locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques ;
CONSIDÉRANT que la modification de l'article L. 125-5 du code de l'environnement est
entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 ;
CONSIDÉRANT que l'état des risques est désormais accessible sur le site internet
Géorisques, à partir de l'onglet sur l'état des risques réglementés pour l'information
des acquéreurs et des locataires (<https://erial.georisques.gouv.fr>) ;

SUR PROPOSITION de la directrice départementale des territoires et de la mer,

Annexes

Arrêtés

ARRÊTE :

Article 1 – Sont abrogés :

- l'arrêté préfectoral n° DDTM40/SAR/BPRD n°2021-1209 du 30 août 2021 relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques ;
- les 55 arrêtés préfectoraux portant information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques, listés en annexe au présent arrêté, qui précisent pour chaque commune les documents de référence pour établir un état des risques et pollutions.

Article 2 – Le site GEORISQUES, à partir de l'onglet ERRIAL (<https://errial.georisques.gouv.fr>), devient le site de référence pour la génération de l'état des risques et pollutions. Tout citoyen peut donc obtenir automatiquement un état pré-rempli des risques auxquels un bien immobilier est soumis.

Il appartient aux professionnels de l'immobilier, aux propriétaires et aux bailleurs de vérifier l'exactitude des informations contenues dans cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires – ERRIAL – et de les compléter à partir d'informations dont ils disposent sur le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Les informations relatives aux procédures des plans de prévention des risques naturels et technologiques sont accessibles sur le site des services de l'État dans les Landes.

Article 3 – Le présent arrêté sera adressé aux maires des communes concernées et à la chambre interdépartementale des notaires. Il sera affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs (RAA) de l'État dans le département et mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans les Landes.

Article 4 – La secrétaire générale de la préfecture, la directrice départementale des territoires et de la mer et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mont-de-Marsan, le 09 AOÛT 2024

Pour la préfète
La Secrétaire générale
Stéphanie MONTEUIL

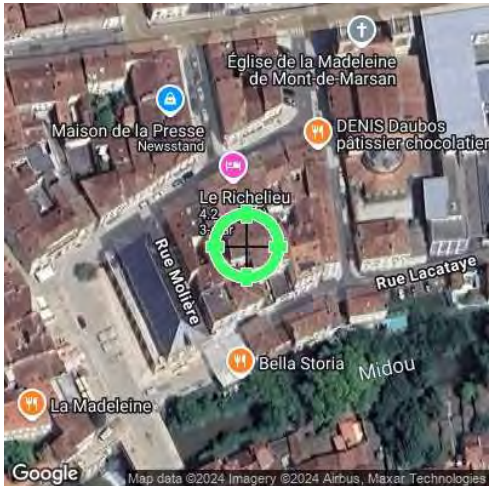
Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet, il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique, le Ministre chargé de la transition écologique ou le Préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'État. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Annexes

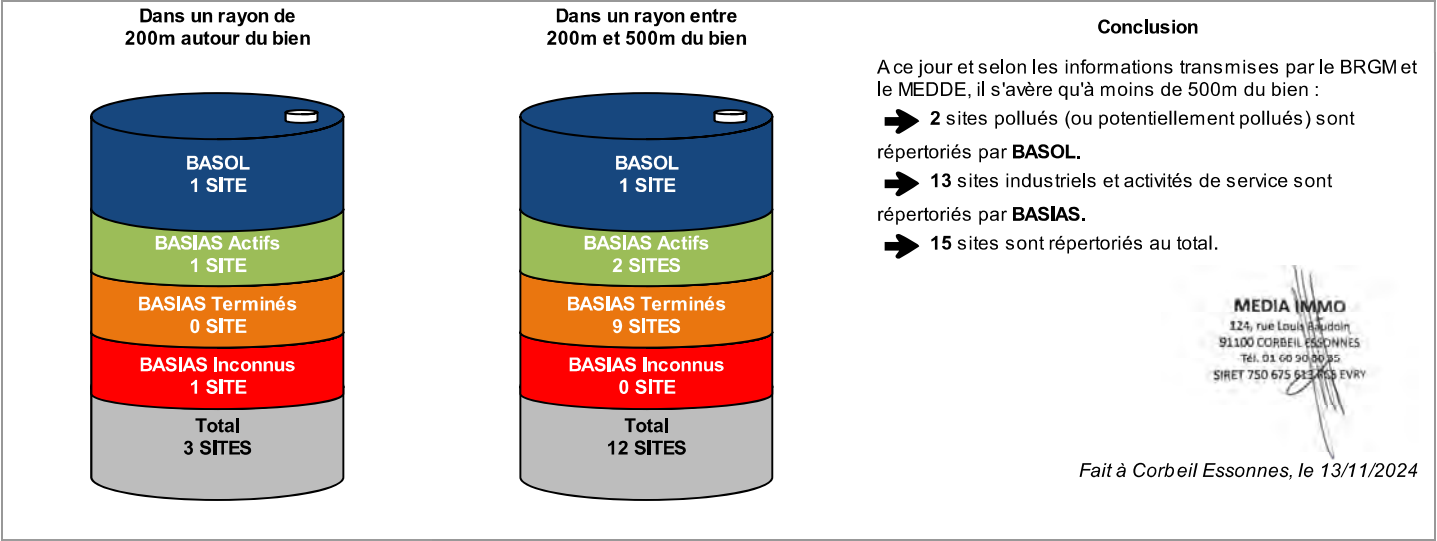
Arrêtés

n° INSEE	Communes	Arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques
40192	MONT-DE-MARSAN	DDTM/SAR/BRD 2019-1231
40194	MONTFORT-EN-CHALOSSE	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40195	MONTGAILLARD	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40196	MONTSOUE	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40198	MORGANX	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40199	MOUSCARDES	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40201	MUGRON	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40202	NARROSSE	DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°182
40203	NASSIET	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40204	NERBIS	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40205	NOUSSE	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40206	OEYREGAVE	DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°183
40207	OEYRELUY	DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°184
40208	ONARD	DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°185
40209	ONDRES	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40211	ORIST	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40212	ORTHEVIELLE	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40213	ORX	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40214	OSSAGES	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40216	OZOURT	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40217	PARENTIS EN BORN	DDTM/SAR/BRD 2019-1232
40219	PAYROS-CAZAUTETS	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40220	PECORADE	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40222	PEY	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40223	PEYRE	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40224	PEYREHORADE	DDTM/SCRPP/PRD 2011/n°186
40225	PHILONDENX	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40226	PIMBO	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40228	POMAREZ	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40230	PONTONX-SUR-L'ADOUR	DDTM/SAR/BRD 2019-1233
40231	PORT-DE-LANNE	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40232	POUDENX	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40233	POUILLON	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40235	POYANNE	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159
40236	POYARTIN	DDTM/SCRPP/PRD2011/n°159

Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*



Réalisé en ligne** par	Media Immo
Pour le compte de	SESO
Numéro de dossier	AC13K24A
Date de réalisation	13/11/2024
Localisation du bien	3 rue Robert Wierick 40000 MONT DE MARSAN
Section cadastrale	AB 185
Altitude	40.71m
Données GPS	Latitude 43.892332 - Longitude -0.501229
Désignation du vendeur	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry
Désignation de l'acquéreur	



* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL, BASIAS, CASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS**, **BASOL** et **CASIAS**
 (gérées par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

SOMMAIRE
Synthèse de votre Etat des Risques de Pollution des Sols
Qu'est-ce que l'ERPS ?
Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien
Inventaire des sites BASOL / BASIAS situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à l'échelle cadastrale.

Quels sont les derniers changements ?

Le décret n° 2022-1289 du 1er octobre 2022 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques vient renforcer le formalisme de l'état de pollution des sols. Depuis le 1er janvier 2023, l'ERP doit mentionner le dernier arrêté pris par le préfet sur l'existence d'un SIS, la date d'élaboration, le numéro des parcelles concernées, ainsi que des dispositions réglementaires, tout en reprenant les informations à disposition dans le système d'information géographique (art R125-26 du Code de l'environnement).

Que signifient BASOL, BASIAS et CASIAS ?

➡ **BASOL** : BAse de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➡ **BASIAS** : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

➡ **CASIAS** : Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Service, présentant l'historique des activités industrielles ou de services que se sont succédé au cours du temps. **CASIAS ne préjuge pas d'une pollution effective des sols des établissements recensés.**

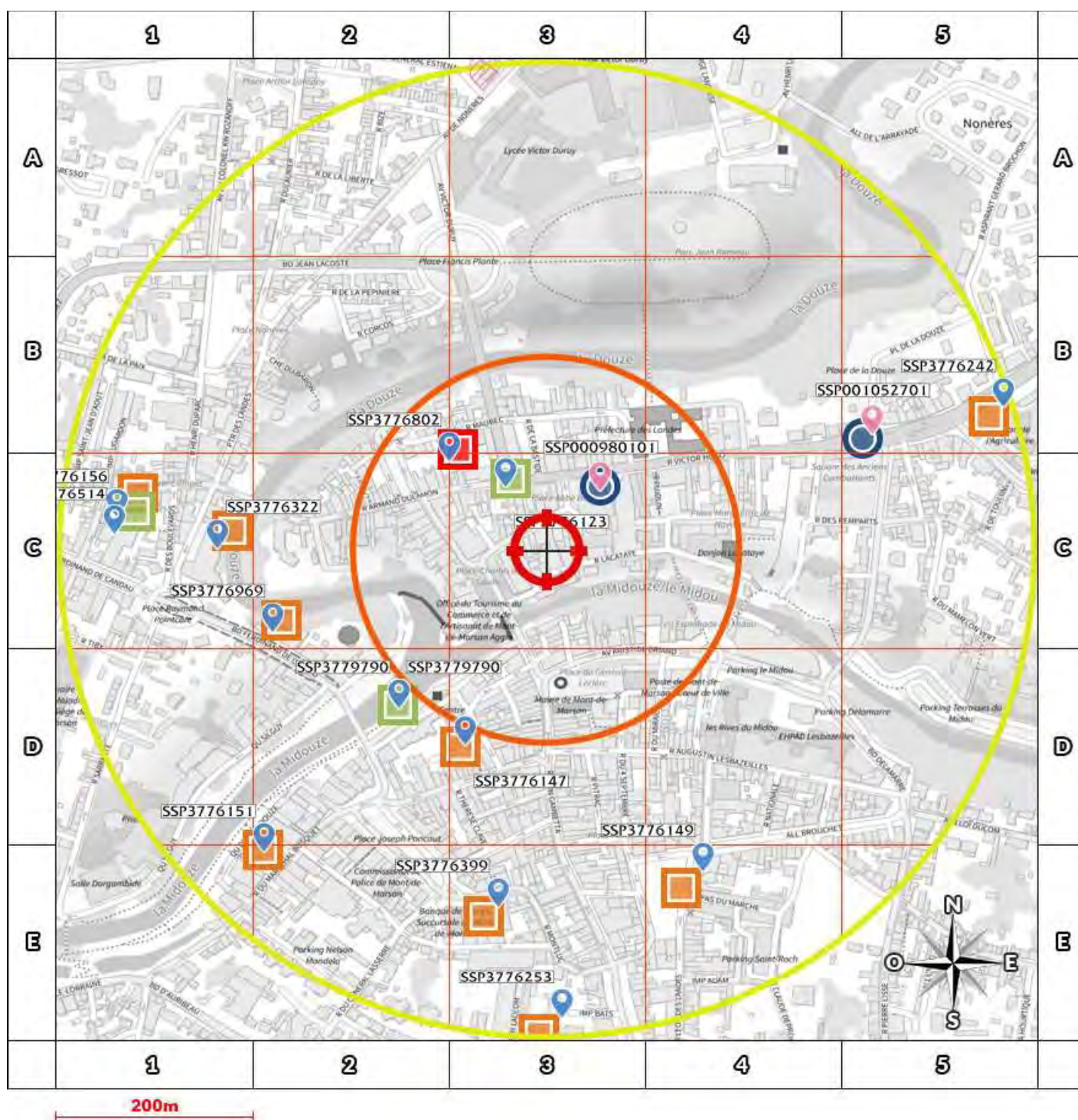
Que propose Media Immo ?

Media Immo vous transmet, à titre informatif, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données BASOL et BASIAS, et sur CASIAS.

Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015)

Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



- BASOL : BAse de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués)
- BASIAS en activité : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- BASIAS dont l'activité est terminée : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- BASIAS dont l'activité est inconnue : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- Sites CASIAS : Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- Emplacement du bien
- Zone de 200m autour du bien
- Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement polluée) situés à moins de 500m du bien représentés par les pictos et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Le descriptif complet des sites CASIAS est consultable sur le site <https://georisques.gouv.fr/>.

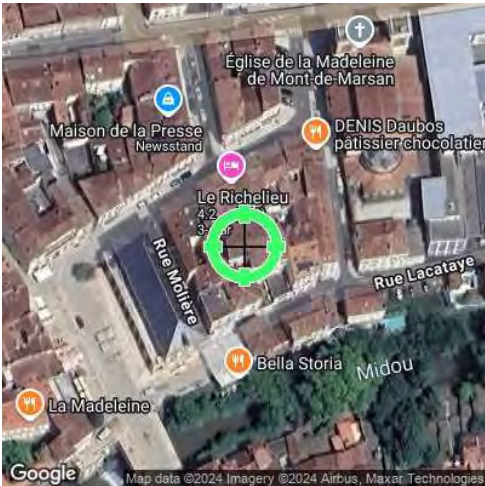
Inventaire des sites BASOL / BASIAS
situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Distance (Environ)
	Bouneau Marcel	Dépôt permanent de poudre de chasse et cartouches Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	81 m
	TEMBOURY		85 m
	Maison d'arrêt de Mont de Marsan	Dépôt de fuel Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	136 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Distance (Environ)
	Base aérienne 118	Dépôt d'essence aérien Transports aériens (aérodromes);Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	219 m
	Gaxie Clément	Fonderie de suif, fabrique de chandelles Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z);Fabrication de produits explosifs et inflammables (allumettes, feux d'artifice, poudre,...)	219 m
	Masse Alain	Garage Garages, ateliers, mécanique et soudure	278 m
	Marrant Jean Mme	Tannerie Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	319 m
	ELF ANTAR - Mt de Mn (Station service)		341 m
	Tourneau Narcisse	Fonderie de métaux Fonderie	371 m
	Sarrat et Cie Ets	Atelier de travail des métaux et rectification des moteurs (atelier électriques) Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres;Fabrication et réparation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	379 m
	Lannelongue Henri	Atelier de forgeage des métaux Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	418 m
	Pédarré Maurice Ets	Atelier de carrosserie Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, platiqes (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	419 m
	Bourgeois et Cie	Générateur d'acétylène Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z	420 m
	Merle (M.) - Caltex Sté / Union Industrielle des Pétroles - Elf Distribution (Sté)	Station service Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	470 m
	Persillon et Cie	Garage Garages, ateliers, mécanique et soudure	495 m

Nom	Activité des sites non localisés
Aucun site non localisé	

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*



Réalisé en ligne** par	Media Immo
Pour le compte de	SESO
Numéro de dossier	AC13K24A
Date de réalisation	13/11/2024
Localisation du bien	3 rue Robert Wierick 40000 MONT DE MARSAN
Section cadastrale	AB 185
Altitude	40.71m
Données GPS	Latitude 43.892332 - Longitude -0.501229
Désignation du vendeur	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry
Désignation de l'acquéreur	

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée, à l'adresse postale, à leurs coordonnées précises ou leur valeur initiale.

* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à les informations rendues publiques par l'Etat.

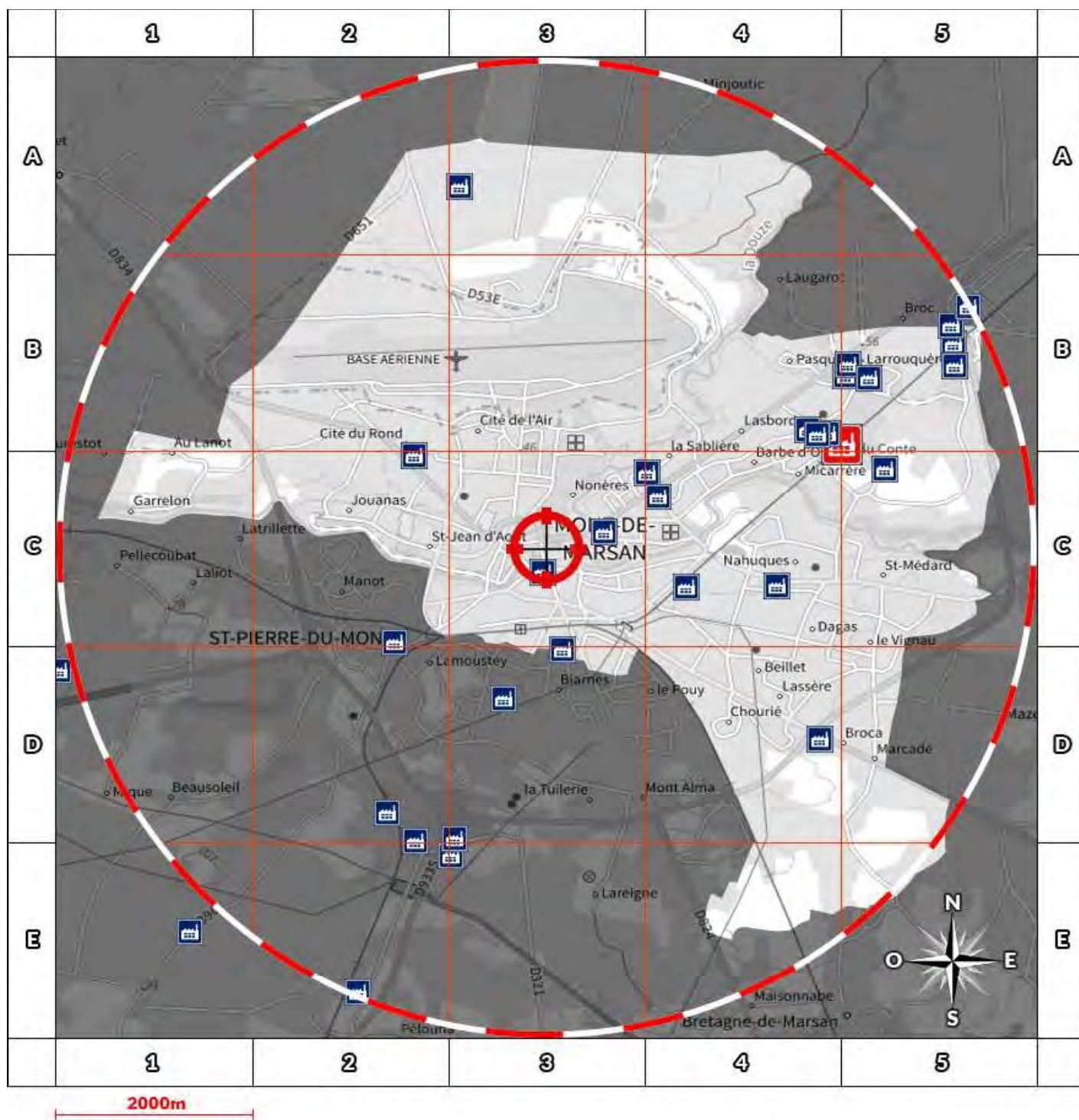
** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ICPE du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.

SOMMAIRE

- Synthèse des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- Cartographie des ICPE
- Inventaire des ICPE

Cartographie des ICPE

Commune de MONT DE MARSAN (40000)



	Usine Seveso		Elevage de porc
	Usine non Seveso		Elevage de bovin
	Carrière		Elevage de volaille
	Emplacement du bien		Zone de 5000m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement situées à moins de 5000m du bien représentées par les pictos      et .

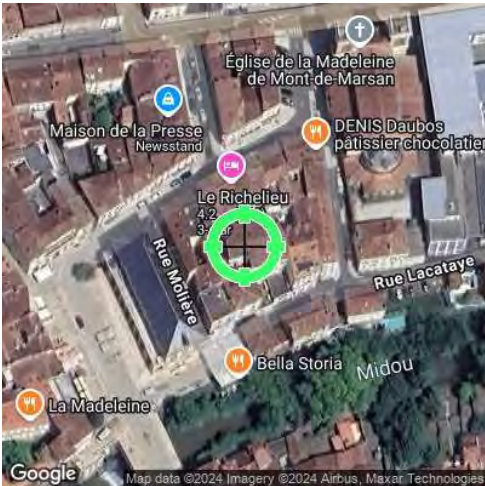
Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des ICPE
Commune de MONT DE MARSAN (40000)

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
<i>ICPE situées à moins de 5000m du bien</i>					
	Valeur Initiale	SAS DECONS	66 rue Monge ZA Pémégnan 40000 Mont-de-Marsan	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Société AUTO-CLEAN OCCAS	1781, avenue du Maréchal Juin 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	LA MONTOISE D'ABATTAGE & BEVIMO	108, rue de la ferme de Fatigue 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PARC ANIMALIER DE NAHUQUES	avenue de Villeneuve 40000 MONT DE MARSAN	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DUMAJE	410 AV DU PDT JOHN KENNEDY 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MNS AUTO	555 rue de la ferme de Larrouquère 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ERDF Direction Régionale Pyrénées Landes	236 avenue de Canenx BP 99 40002 MONT DE MARSAN	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GRAND FERRON	1200 avenue du Grand Ferron 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	REGIE des Eaux & Assainissement (Jouanas)	Jouanas 40000 Mont-de-Marsan	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	SICTOM DU MARSAN	Zone Industrielle du Conte 40000 Mont-de-Marsan	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	FIEST EMBAL	1640 Ferme de Carboué 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SOLEAL SAS	B.P. N° 27 HAUT-MAUCO 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MONTOISE DU BOIS S.A.	59 bis, route de Sabres B.P. 247 40000 Mont-de-Marsan	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SCALANDES	Lieu-dit Pémégnan 40000 Mont-de-Marsan	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	SODILANDES - Mt de Mn	1234 avenue du Vignau Rocade Est - BP609 40000 MONT DE MARSAN	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SPD (Sté Pétrolière de Dépôts)	827, Rue de la Ferme de Carboué ZI Mi-Carrère 40000 Mont-de-Marsan	En exploitation avec titre	Seveso Seuil Haut
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	SICTOM DU MARSAN - Mt de Mn	inconnu 40000 Mont-de-Marsan	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MAT-ADOUR (SARL)	1224, rue de la Ferme de Larrouquère 40000 MONT DE MARSAN	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COLAS Sud-Ouest	49, rue du Docteur Grouille 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TEMBOURY	Lieu-dit Le Bosquet 40000 MONT DE MARSAN	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SAICA NATUR SUD	ZI de la Mi-Carrère 601, rue de la Ferme du Carboué 40000 MONT DE MARSAN	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MARREL Sud-Ouest (Société)	Z.I. de Larrouquère 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PACCOR France SAS	Zone Industrielle Mi-Carrère 40000 Mont-de-Marsan	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SOCIETE LANDAISE DE DECAPAGE (S.L.D.)	669, rue de la Ferme du Carboué 40000 Mont-de-Marsan	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
Aucun ICPE à plus de 5000m du bien sur la commune MONT DE MARSAN			

Etat des nuisances sonores aériennes
En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en ligne* par	SESO
Numéro de dossier	AC13K24A
Date de réalisation	13/11/2024
Localisation du bien	3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN
Section cadastrale	AB 185
Altitude	40.71m
Données GPS	Latitude 43.892332 - Longitude -0.501229
Désignation du vendeur	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry
Désignation de l'acquéreur	

* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ENSA du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT	
Non exposé	000 AB 185

SOMMAIRE
Synthèse de votre Etat des Nuisances Sonores Aériennes
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Cartographie
Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodomes

Etat des nuisances sonores aériennes
 En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral n° du mis à jour le

Adresse de l'immeuble 3 rue Robert Wlérick 40000 MONT DE MARSAN	Cadastre AB 185

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB 1 ☐ oui ☒ non

☐ révisé ☐ approuvé ☐ date

1 si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation 2 ☐ oui ☒ non

2 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés ☐ oui ☐ non ☐

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB 1 ☐ oui ☒ non

☐ révisé ☐ approuvé ☐ date

1 si oui, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A ¹ forte ☐	zone B ² forte ☐	zone C ³ modérée ☐	zone D ⁴ ☐

1 (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)
2 (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 et 62)
3 (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisie entre 57 et 55)
4 (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quaterbis A du code général des impôts (et sous réserve des dispositions de l'article L. 112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances prises en compte

Consultation en ligne sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>
 Plan disponible en Prefecture et/ou en Mairie de MONT DE MARSAN

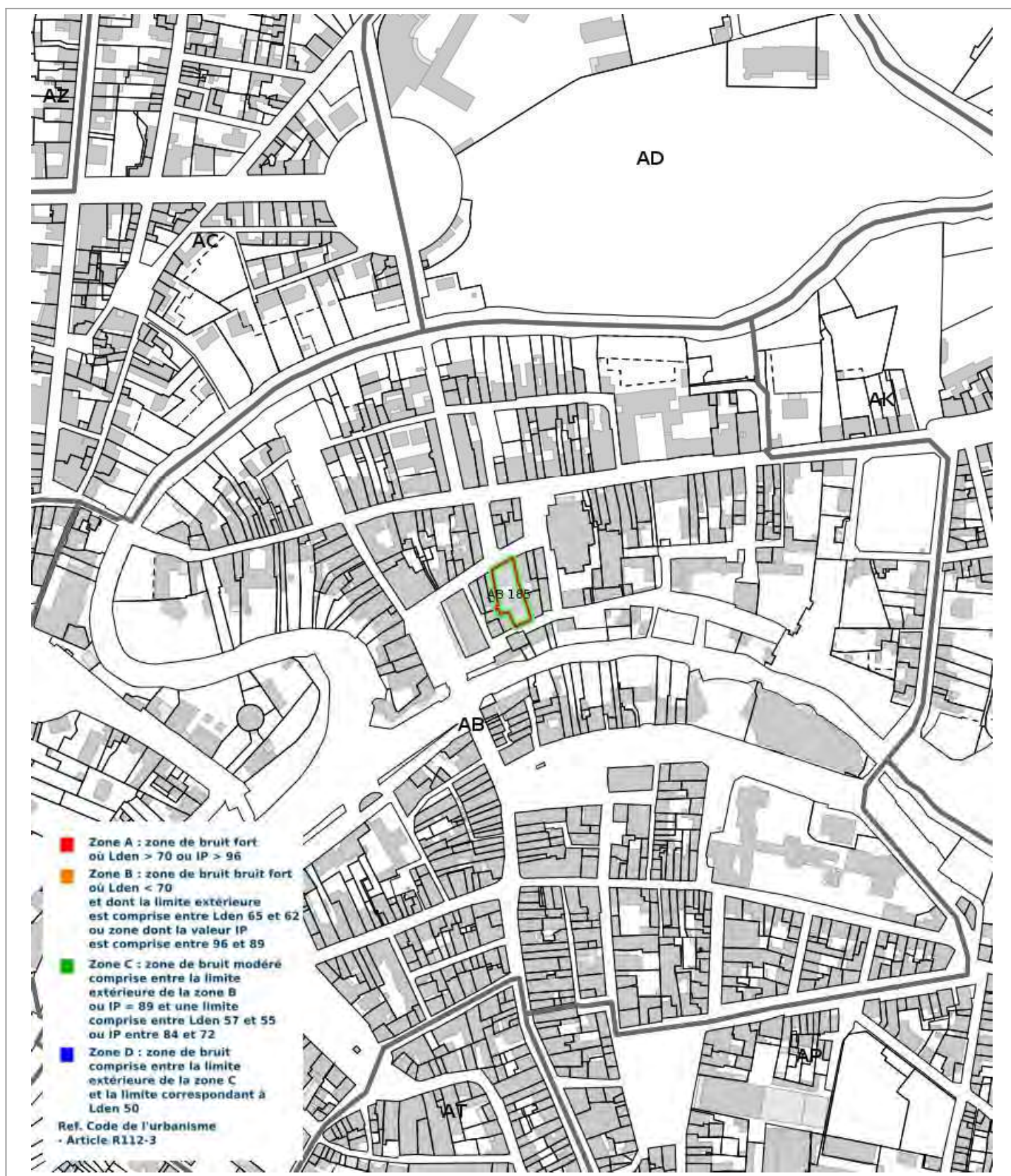
Vendeur - Acquéreur

Vendeur	LE RICHELIEU représentée par M. PANTELThierry	
Acquéreur		
Date	13/11/2024	Fin de validité 13/05/2025

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostics technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être annexé à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Information sur les nuisances sonores aériennes. Pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologiques et solidaire <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/>

Cartographie du Plan d'Exposition au Bruit



Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aéroports



PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AERODROMES

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aérodrome, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées			si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil	
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants			si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores	

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	autorisé sous conditions	Non autorisé

© DGAC 2004

GÉORISQUES

Rapport de risques

Adresse recherchée :

3 Rue Robert
Wlérick 40000
Mont-de-Marsan
(parcelle 000-AB-



Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

 INONDATION	à mon adresse : EXISTANT	sur ma commune : EXISTANT
 SÉISME	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE
 MOUVEMENTS DE TERRAIN	à mon adresse : INCONNU	sur ma commune : EXISTANT
 RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : MODÉRÉ
 FEU DE FORÊT	à mon adresse : EXISTANT	sur ma commune : EXISTANT
 RADON	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

 INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	à mon adresse : NON CONCERNÉ	sur ma commune : CONCERNÉ
 CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : CONCERNÉ
 POLLUTION DES SOLS	à mon adresse : CONCERNÉ	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation près de chez moi


 Risque à mon adresse **EXISTANT**


 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Légende



Risques liés aux remontées de nappe



Légende

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe : FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe : FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave : FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe : FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe : FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave : FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe : FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe : FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave : FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe : FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe : FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave : FAIBLE

Risque d'inondation près de chez moi

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Vous êtes situé dans une zone où il y a de fortes probabilités d'observer des débordements par remontée de nappe, ou au moins des inondations de cave.

- Votre niveau d'exposition est : Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave.
- L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



AZI : Midou

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2104714A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/12/2020	13/02/2021
INTE2201262A	Inondations Remontée Nappe	01/12/2020	12/02/2022
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9200495A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	18/11/1992
INTX9210273A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/08/1991	15/08/1992
NOR19831115	Mouvement de Terrain	19/07/1983	18/11/1983

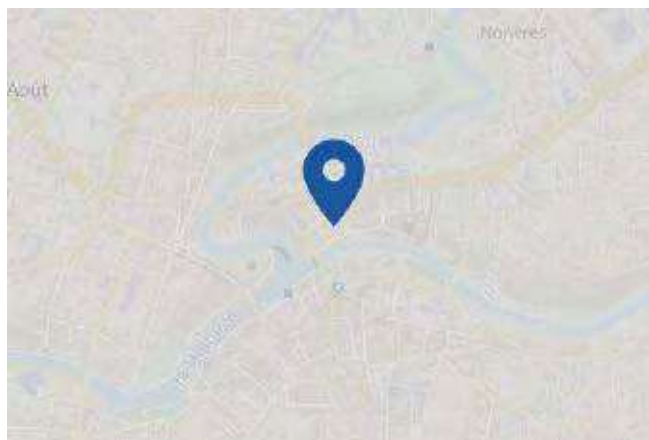
Risque de séisme près de chez moi


Risque à mon adresse **FAIBLE**


Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Légende



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique.

Risque de mouvements de terrain près de chez moi

 Risque à mon adresse **INCONNU**

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Légende



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM40**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)
[Tassements différentiels](#)

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19831115	Mouvement de Terrain	19/07/1983	18/11/1983

Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Légende



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **1/3**.
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

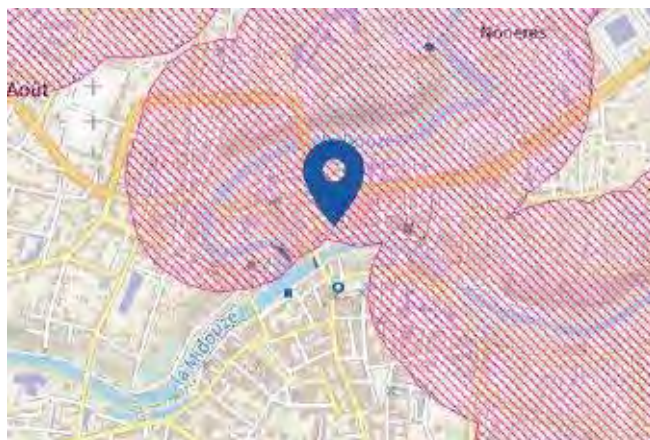
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	30/06/2022	07/09/2023

Risque de feu de forêt près de chez moi

 Risque à mon adresse **EXISTANT**

 Risque sur la commune **EXISTANT**

On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectares d'un seul tenant, est touché par le feu et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite par l'incendie.



Légende

Risque radon près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Légende



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible: recommandation obligations associées

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé, il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) près de chez moi

 Risque à mon adresse **NON CONCERNÉ**

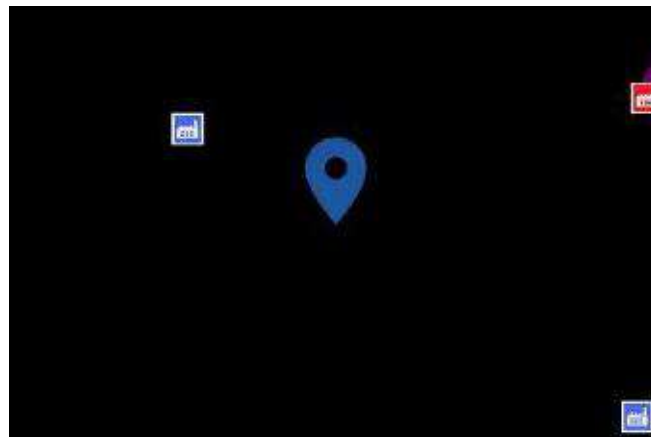
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Légende



Informations détaillées :



DDRM : DDRM40

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas : [Risque industriel](#)

4 installation(s) classée(s) manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SPD (Sté Pétrolière de Dépôts)	Seveso seuil haut
MONTOISE DU BOIS S.A.	Non Seveso
SCALANDES	Non Seveso
SODILANDES - Mt de Mn	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses près de chez moi

 Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène) et de la saumure (saumoduc).



Légende



Risque de pollution des sols près de chez moi

 Risque à mon adresse **CONCERNÉ**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Légende



Informations détaillées :

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune. Cliquer sur les liens de la colonne identifiant pour accéder à la fiche

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250 m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000980101	TEMBOURY	Clôturée

13 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3779790	Dépôt d'essence aérien	Indéterminé	
SSP3776969	Garage	En arrêt	
SSP3776802	Dépôt de fuel	Indéterminé	

Risque de pollution des sols près de chez moi

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3776514	Atelier de carrosserie	Indéterminé	
SSP3776399	Atelier de travail des métaux et rectification	En arrêt	
SSP3776322	Tannerie	En arrêt	
SSP3776253	Garage	En arrêt	
SSP3776242	Station service	En arrêt	
SSP3776156	Atelier de forgeage des métaux	En arrêt	
SSP3776151	Générateur d'acétylène	En arrêt	
SSP3776149	Fonderie de métaux	En arrêt	
SSP3776147	Fonderie de suif, fabrique de chandelles	En arrêt	
SSP3776123	Dépôt permanent de poudre de chasse et	Indéterminé	



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

Page 14 / 16 - rapport édité le 07/11/2024



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

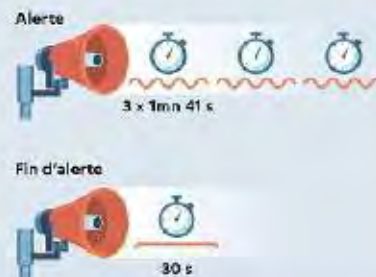
ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évittez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



Pourquoi une cartographie du potentiel radon ?

Le radon est présent en tout point du territoire et sa concentration dans les bâtiments est variable : de quelques becquerels par mètre-cube (Bq.m^{-3}) à plusieurs milliers de becquerels par mètre-cube.

Parmi les facteurs influençant les niveaux de concentrations mesurées dans les bâtiments, la géologie, en particulier la teneur en uranium des terrains sous-jacents, est l'un des plus déterminants. Elle détermine le potentiel radon des formations géologiques : sur une zone géographique donnée, plus le potentiel est important, plus la probabilité de présence de niveaux élevés dans les bâtiments est forte. Sur certains secteurs, l'existence de caractéristiques particulières du sous-sol (failles, ouvrages miniers, sources hydrothermales) peut constituer un facteur aggravant en facilitant les conditions de transfert du radon vers la surface et ainsi à modifier localement le potentiel.

La connaissance des caractéristiques des formations géologiques sur le territoire rend possible l'établissement d'une cartographie des zones sur lesquelles la présence de radon est la plus probable. Ce travail a été réalisé à la demande de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et a permis d'établir une cartographie du potentiel radon des formations géologiques du territoire métropolitain et de l'Outre-Mer.

[En savoir plus sur la cartographie du potentiel radon](#)

Le radon - épisode 3 : comment savoir s'il y a du radon dans ma mais



Découvrez la [playlist](#) radon

La cartographie du potentiel du radon des formations géologiques établie par l'IRSN a classé les communes en 3 catégories :

Catégorie 1 (jaune)

Les communes à potentiel radon de catégorie 1 sont celles localisées sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles. Ces formations correspondent notamment aux formations calcaires, sableuses et argileuses constitutives des grands bassins sédimentaires (bassin parisien, bassin aquitain) et à des formations volcaniques basaltiques (massif central, Polynésie française, Antilles...).

Sur ces formations, une grande majorité de bâtiments présente des concentrations en radon faibles. Les résultats de la [campagne nationale de mesure](#) en France métropolitaine montrent

seulement 20% des bâtiments dépassent 100 Bq.m⁻³ et moins de 2% dépassent 300 Bq.m⁻³

Catégorie 2 (jaune/orange)

Les communes à potentiel radon de catégorie 2 sont celles localisées sur des formations géologiques présentant des teneurs en uranium faibles mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments.

Les communes concernées sont notamment celles recoupées par des failles importantes ou sous-sol abrite des ouvrages miniers souterrains... Ces conditions géologiques particulières peuvent localement faciliter le transport du radon depuis la roche jusqu'à la surface du bâtiment, ce qui peut augmenter la probabilité de concentrations élevées dans les bâtiments.

Catégorie 3 (orange)

Les communes à potentiel radon de catégorie 3 sont celles qui, sur au moins une partie de leur superficie, présentent des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont élevées comparativement aux autres formations. Les formations concernées sont notamment celles constitutives de massifs granitiques (massif armoricain, massif central, Guyane) et certaines formations volcaniques (massif central, Polynésie française, Mayotte...) mais aussi certains grès et schistes noirs.

Sur ces formations plus riches en uranium, la proportion des bâtiments présentant des concentrations en radon élevées est plus importante que sur le reste du territoire. Les résultats de la [campagne nationale de mesure](#) en France métropolitaine montrent ainsi que plus de 4 % des bâtiments situés sur ces terrains dépassent 100 Bq.m^{-3} et plus de 10 % dépassent 300 Bq.m^{-3} .

Remarque : dans le cas des communes de superficie importante - comme c'est le cas pour certains Outre-Mer -, les formations concernées n'occupent parfois qu'une petite partie du territoire communal. Dans ce cas, la cartographie par commune ne représente pas la répartition réelle d'un territoire affectée par un potentiel radon mais, en quelque sorte, la probabilité sur le territoire d'une commune une source d'exposition au radon élevée, même très localisée.

de visualiser différentes zones au sein du territoire communal et de mieux apprécier le radon réel sur ce territoire, il convient de se référer à la cartographie représentée selon des formations géologiques.

[En savoir plus sur la cartographie du potentiel radon](#) .

Connaître le potentiel radon de sa commune

Guyane

Antilles françaises

Saint-Pierre-et-
Miquelon

Wallis et Futuna

Polynésie française

Nouvelle-Calédonie

L

A noter : notre outil cartographique ne fonctionne pas avec les versions antérieures à Internet Explorer 8.

Qu'en conclure pour mon habitation ?

Le potentiel radon fournit un niveau de risque relatif à l'échelle d'une commune, il ne pr concentrations présentes dans votre habitation, celles-ci dépendant de multiples autre (étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol, taux de renouvellement de l'air inté

Le fait que votre habitation soit localisée dans une commune à potentiel radon de caté pas forcément qu'elle présente des concentrations en radon importantes. Elle a toutef de risque d'en présenter que la même maison située dans une commune à potentiel ra

1. Les concentrations peuvent par ailleurs atteindre des niveaux très élevés pour des c architecturales ou des conditions de ventilation défavorables. Compte-tenu du risque s associé au radon, il est dans ce cas important d'évaluer plus précisément l'exposition à êtes soumis.

Evaluer votre exposition nécessite de réaliser un dépistage de votre habitation. Ce dép mesurer les concentrations du radon à l'aide de détecteurs (dosimètres radon) qu'il est placer soi-même. Pour que cette mesure soit représentative, elle doit être effectuée da vie principales, sur une durée de plusieurs semaines et de préférence sur la période hiv

[en savoir plus sur le protocole de mesure](#)). Le coût d'acquisition et de développement (s'élève à quelques dizaines d'euros.

Lorsque la concentration mesurée s'avère élevée, il est alors nécessaire de rechercher réduire l'exposition au radon. Ces solutions consistent à limiter l'entrée du radon dans le bâtiment en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment, et à éliminer le radon en favorisant le renouvellement de l'air intérieur (aération, ventilation).

[Plus d'informations sur les techniques de réduction du radon.](#)

Note : Dans le cas de certains lieux ouverts au public et de certains lieux de travail, ce contrôle est obligatoire et doit être effectué par des organismes agréés. Pour en savoir plus sur les obligations, voir :

[La réglementation.](#)

Comment se procurer un dosimètre radon et effectuer un dépistage

En France, plusieurs sociétés produisent des dosimètres radon et disposent de laboratoires pour les analyser. Vous pouvez contacter ces sociétés via leurs sites internet pour réaliser un dépistage :

- [Algade](#)
- [Pearl](#)
- [Radonova](#)
- [Eurofins](#)

Vous pouvez également contacter un organisme agréé pour la mesure du radon afin d'obtenir des mesures à votre domicile. Vous trouverez [la liste des organismes agréés sur le site de la sûreté nucléaire \(cf. liste des organismes agréés de niveau 1 option A\)](#).

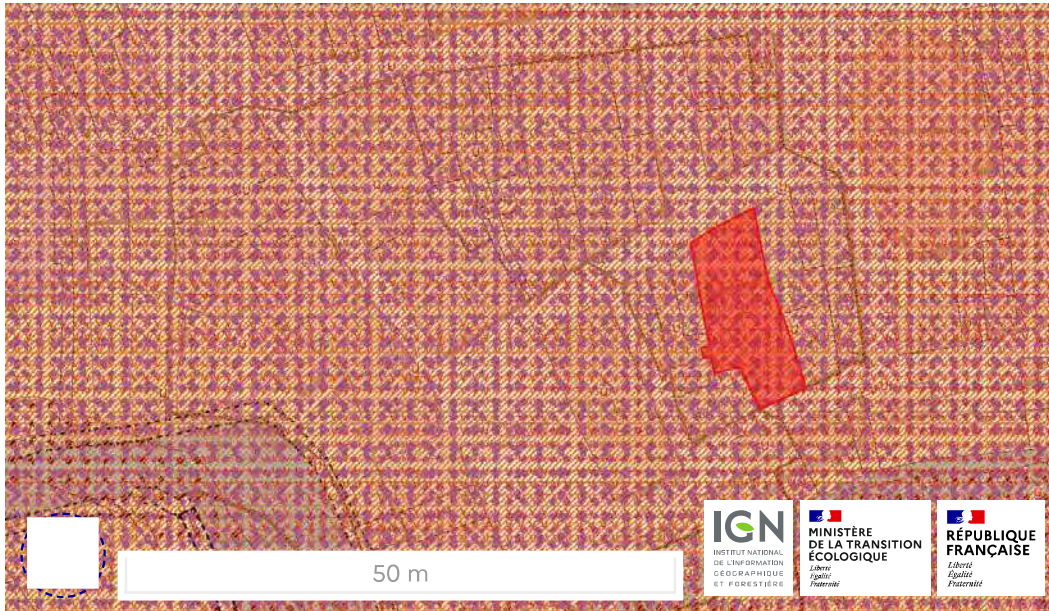
Quelle prévention en milieu professionnel ?

Depuis 1987, le radon est classé par le Centre international de recherche sur le cancer (Organisation mondiale de la santé) comme cancérigène certain pour le poumon. D'après les données épidémiologiques disponibles, il y aurait environ 3 000 cas de cancers du poumon attribués par an en France.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, la réglementation intègre ce risque dans la démarche de prévention des professionnels.

Retrouvez le dossier dédié [Le risque radon en milieu professionnel.](#)

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE



Informations

Département : 40

Commune : Mont-de-Marsan

Code Insee : 40192

Section : AB

Feuille : 1

Numéro de parcelle : 0185

Surface de la parcelle : 840.5 m²

Périmètre de la parcelle : 136.58 m

Légende

Zonage(s)



Parcelle classée U, Zone urbaine

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Qualité urbaine et architecturale



Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives latérales

Non réglementé



Emprise au sol maximale

Emprise au sol maximale: Non réglementé



Hauteur maximale

Hauteur maximale: R+5+attique

null



Autre : Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère

Autre: Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère: Niveau 1a (Centre-ville + Périmètre de protection monuments historiques)

Mixité sociale et fonctionnelle en zones urbaines ou à urbaniser



Mixité des destinations ou sous-destinations

Mixité des destinations ou sous-destinations: Centre-ville

SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE



Servitudes relatives aux monuments historiques (immeubles classés et inscrits, abords des monuments historiques) (AC1)

Prison



Servitudes aéronautiques de dégagement (civile) (T5)

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



SCOT DU MARSAN

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ

Ce document vous permet de savoir si votre bâtiment est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse : **3 rue Robert Wlérick, 40000 MONT-DE-MARSAN**

type de bien : Bâtiment A

année de construction : 1962

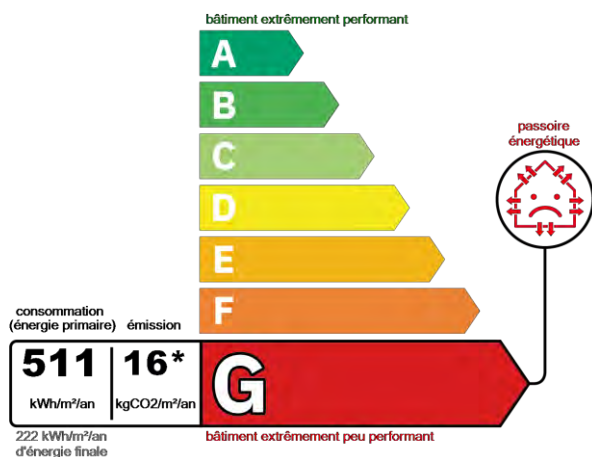
surface habitable : **589 m²**

propriétaire : LP PROMOTION 1052 représentée par Loic VALERIO

adresse : 25 Rue de Bayard, 31000 TOULOUSE

Performance énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du bâtiment et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce bâtiment émet 9954 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 51576 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du bâtiment

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre bâtiment et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **23 874 €** et **32 300 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

ATLANTIC CONTROLE

siège : 50, rue Chapelet

64200 BIARRITZ

diagnostiqueur :

Philippe MESNIER

tel : 05.59.52.20.93

email : contact@acontrele.fr

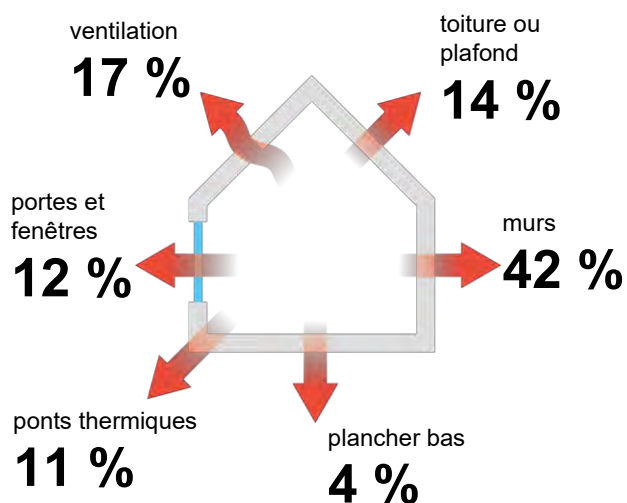
n° de certification : C0011

organisme de certification : LCC-Qualixpert



À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestation ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contacts » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE

MOYENNE

BONNE

TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture de fenêtres

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre bâtiment améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



bonne inertie du logement

Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture du bâtiment

Production d'énergies renouvelables

Ce bâtiment n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires photovoltaïques



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 électrique	236255 (102720 éf)	Entre 18 731€ et 25 341€	 78%
 eau chaude sanitaire	 électrique	62207 (27047 éf)	Entre 4 932€ et 6 672€	 21%
 refroidissement				 0%
 éclairage	 électrique	2 673 (1 162 éf)	Entre 212€ et 286€	 1%
 auxiliaires				 0%
énergie totale pour les usages recensés		301 136 kWh (130 929 kWh é.f.)	Entre 23 874€ et 32 300€ par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 78,05l par logement et par jour.

é.f. → énergie finale

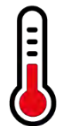
* Prix moyens des énergies indexés au sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

Recommandations d'usage pour votre bâtiment

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est en moyenne -22,4% sur votre facture

astuces (plus facile si le bâtiment dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 78,05l /jour

d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface d'un logement moyen (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

32l consommés en moins par jour,
c'est en moyenne -24% sur votre facture

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie

france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

Vue d'ensemble du bâtiment

	description	isolation
	murs Murs en pierre de taille et moellons Est Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Murs en pierre de taille et moellons Ouest Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Murs en pierre de taille et moellons Nord Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Murs en pierre de taille et moellons Sud Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Murs en blocs de béton creux Sud Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé	insuffisante
	plancher bas Dalle béton non isolée sur TP Dalle béton donnant sur Terre-plein, non isolé Dalle béton non isolé EXT Dalle béton donnant sur Extérieur, non isolé	moyenne
	toiture / plafond Plafond en plaque de plâtre COMBLES Plaques de plâtre donnant sur Combles perdus, non isolé	insuffisante
	portes et fenêtres Portes-fenêtres battantes sans soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture	insuffisante

Vue d'ensemble des équipements

[illegible]

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

accumulation Réseau non bouclé.
 Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1970, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.
 Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1970, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.
 Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1970, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.
 Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1970, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.
 Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1970, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.
 Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1970, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.
 Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1970, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.



ventilation

Ventilation par ouverture de fenêtres

Autres émetteurs à effet joule A001 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A002 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A003 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A004 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A101 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A102 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A103 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A104 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A105 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A201 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A202 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A203 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A204 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A205 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A206 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A301 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A302 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule A303 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements



pilotage

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

d'intermittence

Autres émetteurs à effet joule A304 :

Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre bâtiment sont essentiels.

type d'entretien



isolation

Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel.



vitrages

Fermer les volets de chaque pièce pendant la nuit .



radiateur

Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.



chauffe-eau

En cas d'inoccupation de plus d'une semaine, arrêter le ballon et faire une remise à température à plus de 60°C avant usage (légionelle).



ventilation

La ventilation mécanique ne doit jamais être arrêtée.
Ne jamais boucher les entrées d'air.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre bâtiment et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack  1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack  2 d'aller vers un bâtiment très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre bâtiment (voir packs de travaux  +  ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack  avant le pack ). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels montant estimé : 101321 à 153080 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'intérieur en IC (donne sur l'extérieur) : Isolation des murs extérieur par l'intérieur : En construction récente, ne jamais isoler un mur humide. Avant de poser l'isolant résoudre le problème d'humidité. En construction ancienne, ne pas poser de matériaux isolants étanches ou hygrophiles au risque de nuire à l'équilibre hygrothermique du bâtiment et détériorer l'isolant (utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau). Supprimer les travaux antérieurs inadaptés (en cas de prolifération d'algues et de moisissures ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée). Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' choisir un isolant avec un $R \geq 3,7 \text{ m}^2\text{K/W}$ En copropriété, les travaux d'isolation intérieure des murs sont à la discrétion du propriétaire	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
 toiture et combles	Isolation des combles perdus /isolant sur plancher MI & IC : Isolation de combles perdus Avant de poser un nouvel isolant, supprimer les travaux antérieurs inadaptés, en mauvais état ou mal posé. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2cm pour la ventilation de la charpente ou autre disposition selon le CPT3560 en vigueur. En cas de mise en œuvre d'un isolant soufflé, veiller à respecter les prescriptions du CPT3693 en vigueur. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface de plancher. Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' choisir un isolant avec un $R \geq 7 \text{ m}^2\text{K/W}$ (exigence de performance pour la zone climatique H2) Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima un $R \geq 7,5 \text{ m}^2\text{K/W}$ pour tout type d'isolant. Ne pas négliger l'isolation des faux combles, des cloisons de redressement et des combles perdus. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	Performance minimale MaPrimeRénov' $R \geq 7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
 portes et fenêtres	Remplacement des menuiseries $> 0,5 \text{ m}^2$ MI & IC : Remplacement des fenêtres et/ou portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov', choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ (U_w étant le coefficient de performance thermique de la menuiserie et de son vitrage) et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,36$. S'assurer de la présence d'entrée d'air pour assurer le renouvellement d'air	

Ventilation MI
VMC Hygro B



ventilation

: Installation d'une VMC hygro B:

L'équipement de ventilation influe sur les consommations de chauffage (débit de renouvellement d'air) et sur les consommations d'auxiliaires.

L'installation d'un système de ventilation mécanique contrôlé hygroréglable de type B permet une modulation du débit d'air extrait en fonction du taux d'humidité des pièces de service.

Des modules d'entrées d'air hygroréglables sont installés dans les pièces principales pour une gestion de la modulation d'entrées d'air neuf en fonction du taux d'humidité des pièces, les portes de distributions intérieures sont détalonnées d'au moins 1 cm. L'installation ne doit jamais être mise à l'arrêt. En présence d'une installation PAC air/air double service (Chauffage / climatisation) les modules d'entrées d'air hygroréglables type B ne sont pas compatibles en Monosplit ou Multisplit. L'installation de modules d'entrée d'air hygroréglables de type B est autorisée en présence d'une émission par gainable impérativement associé à un système zone contrôle (Shogun ZC) assurant une régulation terminale pièce par pièce (cf détail avis technique n°14.5/16-2186_V4).

2

Les travaux à envisager montant estimé : 15200 à 22800 €

lot

description

performance recommandée



chauffage

ELEC

Remplacement des anciens convecteurs/panneaux rayonnants 3***

Tarif unitaire à mettre à jour selon le nombre : Chauffage électrique : remplacement des anciens convecteurs par des panneaux rayonnants à minima dans les pièces principales. Prévoir l'installation de radiants de dernière génération avec un haut niveau de performance caractérisé par les labels 3 étoiles ou 3 étoiles "oeil" qui contribuent à une régulation plus précise et de fonctionnalités qui favorisent une économie d'énergie de l'ordre de 30% :

- détection de fenêtre ouverte et/ou de présence;
 - thermostat électronique au 1/10e de degré;
 - suivi de consommation sur le boîtier de commande;
 - sélection de fonctions ou programmation personnalisée en fonction de votre mode de vie;
 - pilotage centralisé avec fil pilote;
 - définition automatique d'une température de chauffe idéale.
- La chaleur est très intense à proximité de l'appareil, ce qui peut se révéler gênant dans les pièces de faible superficie. Il ne faut rien interposer entre le radiateur et les occupants sinon la sensation de chaleur est stoppée.



eau chaude sanitaire

Remplacement du ballon électrique existant : Remplacement du système de production d'ECS électrique

Si le ballon est vétuste, remplacer par un ballon qui garantit un bon niveau d'isolation type NFC 2 ou 3 étoiles de préférence vertical.

Le rendement de l'installation est augmenté en fonction:

- du rendement de distribution (ballon en volume chauffé ou non, puisage proche ou non),
- du rendement de stockage (volume du ballon, position et catégorie),
- du rendement de génération (électrique, CET, autre)

Si le ballon est situé hors volume chauffé calorifuger les canalisations d'eau chaude avec des coquilles isolantes,

assurer la bonne continuité du calorifugeage.

Commentaire:

Néant

Contexte réglementaire

La nouvelle loi Climat promulguée en août 2021 impose aux copropriétés — dont le permis de construire a été déposé avant le 1er janvier 2013 — de réaliser un diagnostic énergétique. Cette obligation s'étale sur plusieurs années en fonction de la taille de la résidence :

À partir de janvier 2024 pour les copropriétés de plus de 200 lots,

À partir de janvier 2025 pour les immeubles entre 50 et 200 lots,

À partir de janvier 2026 pour les copropriétés de moins de 50 lots.

En outre, ce DPE devra être renouvelé ou mis à jour tous les 10 ans, sauf dans le cas où un diagnostic réalisé après le 1er juillet 2021 montre que le bâtiment est classé A, B ou C.

Le DPE renseigne les copropriétaires sur l'état de la copropriété. Cette étude est une aide à la décision, puisqu'elle permet d'évaluer plus facilement la faisabilité d'opérations de rénovation énergétique. Ce document se constitue en effet :

- D'une description de l'état initial de la copropriété : caractéristiques du bâtiment, des systèmes de chauffage, de production d'eau chaude, éclairage, etc. ;
- D'une indication des consommations du bâtiment, des dépenses annuelles d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ;
- D'une étiquette énergie et d'une étiquette climat, de A (le meilleur) à G (le moins bon) ;
- De recommandations de travaux d'amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

Règles d'échantillonnage des appartements visités :

Le « DPE à l'immeuble » est établi sur la base de la visite d'un échantillon de logements.

Il est obligatoire que soient visités à minima :

- 1 logement de chaque typologie (T1, T2, T3, ...)
- 1 logement sur chaque type de plancher bas (sous-sol, terre-plein, vide sanitaire...)
- 1 logement en étage intermédiaire
- 1 logement sous chaque type de plancher haut (combles perdus, toiture terrasse, combles aménagés)

La visite de ces appartements doit par ailleurs permettre de déterminer les dimensions de chaque format de menuiseries de l'immeuble

En plus de ces règles, pour les immeubles de plus de 30 logements, le nombre d'appartements visités doit être :

- De 31 à 100 logements : **≥ 10%** du nombre total d'appartements de l'immeuble ;
- Plus de 100 logements : au minimum 10 logements et : **≥ 5%** du nombre total d'appartements de l'immeuble.

Calculs des consommations énergétiques de l'immeuble :

L'exploitation des données issues de l'échantillonnage passe par la définition d'un appartement « moyen » de l'immeuble.

La réalisation de l'échantillonnage permet après extrapolation de connaître le nombre d'appartements « moyens » équipés d'un type d'installation. Ces appartements « moyens » équipés d'un même type d'installation sont appelés sous ensemble de l'immeuble. Un appartement peut donc appartenir à plusieurs sous ensemble selon l'installation considérée.

A chaque appartement « moyen », on associe les caractéristiques du type de système observé, ainsi que le nombre d'appartements de l'échantillon équipé de ce type de système. Les caractéristiques des équipements feront l'objet d'une moyenne pondérée qui sera multipliée au rapport de la surface de l'appartement « moyen » sur la surface moyenne des appartements de l'échantillon équipés de ce type de système pour déterminer le système équipant l'appartement « moyen ».

Limite du DPE Immeuble :

- Les conseils ou travaux présentés dans ce rapport restent suggestifs et soumis à la décision finale du maître d'ouvrage / copropriétaires.
- L'estimation du coût des travaux n'intègre pas les travaux induits.

Les principales phases du parcours de rénovation énergétique :

- 1. Définition du projet de rénovation
Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document.
Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov.
Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous : [France-renov.gouv.fr/espaces-conseils.fr](https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseils.fr)
- 2. Demande d'aides financières
MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculée en fonction des revenus et de types de travaux réalisés.

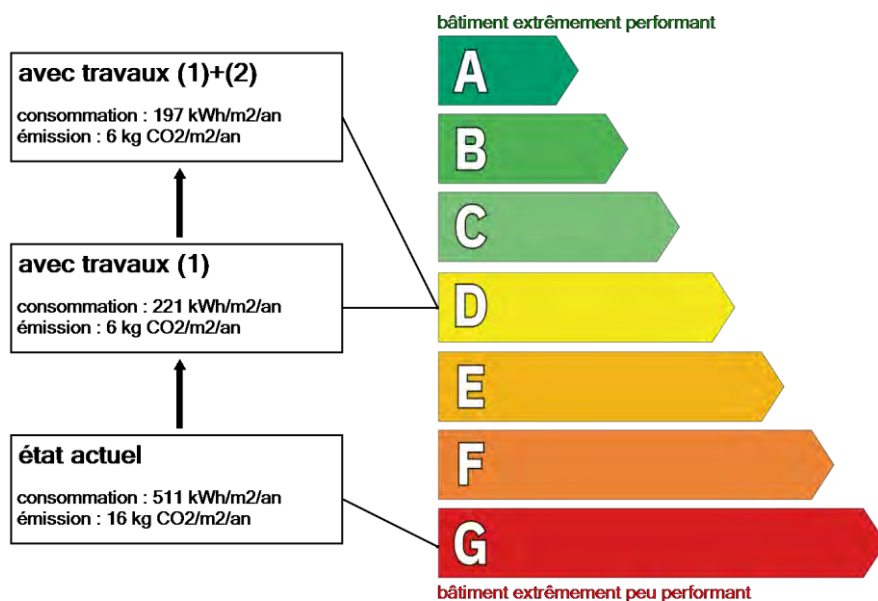
[France-renov.gouv.fr/aides/simulation](https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation)

- 3. Recherche des artisans et demande de devis
Pour trouver une entreprise, renseignez-vous autour de vous
Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
Ne signez pas les devis avant d'avoir demandés les aides
- 4. Validation des devis et demandes d'aides
Une fois la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.
- 5. Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides
Lorsque le chantier est apportant, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre dès le début du projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents artisans.
- 6. Réception des travaux
Lorsque les travaux sont terminés transmettez les factures sur votre espace MaPrimRénov' et effectuez votre demande de paiement.

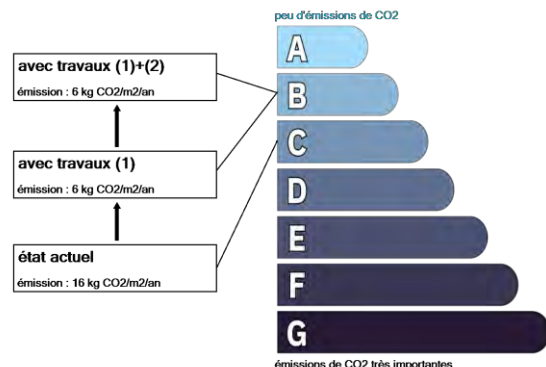
Faites de-mêmes pour les autres aides sollicitées.

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du bâtiment

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC-Qualixpert , 17 rue Borrel 81100 CASTRES

Référence du logiciel validé : AnalysImmo DPE 2021 4.1.1	Justificatifs fournis pour établir le DPE :
Référence du DPE : 2540E2846055J	Néant
Invariant fiscal du logement :	
Référence de la parcelle cadastrale : -	
Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021	
Date de visite du bien : 07/08/2025	
Numéro d'immatriculation de la copropriété:	

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Diagnostic réalisé à partir de la réglementation thermique existante établie par INGETUDES, 4 Chemin de l'Aviation 64200 BASSUSSARRY en date du 28/02/2025.

Les résultats chiffrés du DPE (consommations, montants des dépenses énergétiques,...) sont obtenus par calcul. Ces résultats peuvent être différents des relevés de consommations réels pour plusieurs raisons :

- Calculs basés sur un scénario d'utilisation conventionnelle, différent du scénario d'utilisation réelle (météo, horaires d'occupation, température de consigne, température homogène dans toutes les zones du bien, apports internes, intensité d'occupation réelle...);
- Certains éléments impactant les consommations réelles ne sont pas accessibles ou quantifiables par le technicien (mise en œuvre de l'isolation, mauvais fonctionnement d'un système, étanchéité à l'air réelle,...) et ne sont donc pas pris dans les calculs ;

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		40 - Landes
Altitude	 donnée en ligne	42
Type de bien	 observée ou mesurée	Immeuble collectif
Année de construction	 valeur estimée	1962
Surface de référence du logement	 observée ou mesurée	596,24
Surface de référence de l'immeuble	 document fourni	596,24
Nombre de niveaux de l'immeuble	 observée ou mesurée	4
Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	3,14
Nb. de logements du bâtiment	 observée ou mesurée	19

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Murs en pierre de taille et moellons Est	Surface	 observée ou mesurée 212,86 m²
	Matériau mur	 observée ou mesurée Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée 60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée Oui
	Inertie	 observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée absence de doublage

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Murs en pierre de taille et moellons Ouest	Orientation	observée ou mesurée Est
	Surface	observée ou mesurée 183,17 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Oui
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Ouest
	Surface	observée ou mesurée 160,24 m ²
Murs en pierre de taille et moellons Nord	Matériau mur	observée ou mesurée Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Oui
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Nord
	Surface	observée ou mesurée 152,24 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 60 cm
Murs en pierre de taille et moellons Sud	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Oui
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Sud
	Surface	observée ou mesurée 24,87 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Non
Murs en blocs de béton creux Sud	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Sud
	Surface	observée ou mesurée 237,31 m ²
	Type	observée ou mesurée Plaques de plâtre
	Plafond en plaque de plâtre COMBLES	
	Surface	observée ou mesurée 237,31 m ²
	Type	observée ou mesurée Plaques de plâtre
	Plafond en plaque de plâtre COMBLES	

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	127 m²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	139,7 m²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
Dalle béton non isolée sur TP	Surface	 observée ou mesurée	224,88 m²
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	72,11 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	224,88 m²
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Dalle béton non isolé EXT	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Terre-plein
	Surface	 observée ou mesurée	3,26 m²
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Fenêtres battantes BOIS RDC Nord mur pierre	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Surface de baies	 observée ou mesurée	10,05 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Portes fenêtres battantes BOIS NIV1 Nord pierre	Surface de baies	 observée ou mesurée	21,38 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	 observée ou mesurée	12,35 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Fenêtres battantes BOIS Sud mur pierre	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Baie masquée par une paroi latérale
	Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée	Non
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	 observée ou mesurée	10,2 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Portes-fenêtres battantes BOIS Sud mur pierre	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	 observée ou mesurée	5,16 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Portes-fenêtres battantes BOIS Sud mur béton	Surface de baies	 observée ou mesurée	4,73 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Baie masquée par une paroi latérale
	Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée	Non
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,43 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Double fenêtre	observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée Est
	Type de masque proches	observée ou mesurée Baie masquée par une paroi latérale
	Paroi latérale faisant obstacle au sud	observée ou mesurée Oui
	Type de masques lointains	observée ou mesurée Homogène
	Hauteur α	observée ou mesurée 12,5 °
	Présence de joints	observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Largeur approximative du dormant	observée ou mesurée 5 cm
Fenêtres battantes BOIS ETA Nord mur pierre	Surface de baies	observée ou mesurée 30,15 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée Non
	Double fenêtre	observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée Nord
	Type de masque proches	observée ou mesurée Absence de masque proche
	Type de masques lointains	observée ou mesurée Homogène
	Hauteur α	observée ou mesurée 12,5 °
	Présence de joints	observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Largeur approximative du dormant	observée ou mesurée 5 cm
Linéaire Dalle béton non isolée sur TP Murs en pierre de taille et moellons Est	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 17,8 m
Linéaire Dalle béton non isolée sur TP Murs en pierre de taille et moellons Nord	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 17,6 m
Linéaire Dalle béton non isolée sur TP Murs en pierre de taille et moellons Ouest	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 15,36 m
Linéaire Dalle béton non isolée sur TP Murs en pierre de taille et moellons Sud	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 11,35 m

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Dalle béton non isolée sur TP Murs en blocs de béton creux Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,61 m
Linéaire Portes-fenêtres battantes BOIS Sud mur béton Murs en blocs de béton creux Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtres battantes BOIS Sud mur pierre Murs en pierre de taille et moellons Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	74,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtres battantes BOIS RDC Nord mur pierre Murs en pierre de taille et moellons Nord	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	146,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtres battantes BOIS Est mur pierre Murs en pierre de taille et moellons Est	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Nord (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	105,23 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Est (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	65,78 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Ouest (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	87,85 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Sud (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	87,85 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Sud (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,46 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Est (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	54,65 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Ouest (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	47,11 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Sud (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	39,12 m

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Murs en blocs de béton creux Sud (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,4 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Nord (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	41,12 m

Fiche technique du bâtiment (suite)

équipements

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Autres émetteurs à effet joule A001	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A001
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	35,9 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	35,9 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (35,9m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A002	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A002
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	37,22 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	37,22 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (37,22m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A003	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A003
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	36,25 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	36,25 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Autres émetteurs à effet joule A004	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (36,25m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A004
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 30,83 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 30,83 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (30,83m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A101
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 28,19 m²
Autres émetteurs à effet joule A101	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 28,19 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (28,19m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A102
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 30,37 m²
Autres émetteurs à effet joule A102	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 30,37 m²

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Autres émetteurs à effet joule A103	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (30,37m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A103
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	34,15 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	34,15 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (34,15m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A104	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A104
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	36,93 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	36,93 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (36,93m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A105
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	19,35 m²
Autres émetteurs à effet joule A105	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	19,35 m²
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
Équipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (19,35m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A201	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A201
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 27,43 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 27,43 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Équipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (27,43m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A202	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A202
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 27,41 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 27,41 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Équipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (27,41m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A203	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A203
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 34,48 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	34,48 m²
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (34,48m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A204	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A204
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 43,27 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 43,27 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (43,27m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A205
Autres émetteurs à effet joule A205	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 27,14 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 27,14 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (27,14m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A206
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 19,1 m²

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	19,1 m ²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (19,1m ²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A301	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A301
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	28,92 m ²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	28,92 m ²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (28,92m ²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
Autres émetteurs à effet joule A302	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A302
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	29,55 m ²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	29,55 m ²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (29,55m ²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A303
Autres émetteurs à effet joule A303	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule A303

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 35,18 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 35,18 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (35,18m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule A304	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule A304
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 27,32 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 27,32 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (27,32m²): Pas de réseau de distribution
Chauffe-eau vertical Electrique A001	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A001
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A002	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A002
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A003	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A003
	Année installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée Autres ou inconnue
	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A004
Chauffe-eau vertical Electrique A004	Année installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée Autres ou inconnue
	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A101
	Année installation	 observée ou mesurée 1970
Chauffe-eau vertical Electrique A101	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Chauffe-eau vertical Electrique A102	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A102
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A103	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A103
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A104	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A104
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A105	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A105
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A201	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique A201
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	150 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A202	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique A202
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	150 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A203	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique A203
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A204	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique A204
	Année installation	 observée ou mesurée	1970

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A205	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A205
	Année installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A206	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A206
	Année installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A301	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique A301
	Année installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 100 L

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique A302	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique A302
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique A303
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
Chauffe-eau vertical Electrique A303	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique A304
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
Chauffe-eau vertical Electrique A304	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
	Type de ventilation	 observée ou mesurée	Ventilation par ouverture de fenêtres
	Q4Paconv/m²	 valeur par défaut	2
	Année installation	 valeur par défaut	1962
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Oui
	Menuiseries avec joints	 observée ou mesurée	Oui
Ventilation			

Fiche technique du bâtiment (suite)

logements visités

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Appartement A001	surface	 observée ou mesurée	35,9
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Rdc
Appartement A002	surface	 observée ou mesurée	37,22
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Rdc
Appartement A003	surface	 observée ou mesurée	36,25
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Rdc
Appartement A004	surface	 observée ou mesurée	30,83
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Rdc
Appartement A101	surface	 observée ou mesurée	28,19
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A102	surface	 observée ou mesurée	30,37
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A103	surface	 observée ou mesurée	34,15
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A104	surface	 observée ou mesurée	36,93
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A105	surface	 observée ou mesurée	19,35
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A201	surface	 observée ou mesurée	27,43
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A202	surface	 observée ou mesurée	27,41
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A203	surface	 observée ou mesurée	34,48
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A204	surface	 observée ou mesurée	43,27
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Appartement A205	surface	 observée ou mesurée	27,14
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement A206	surface	 observée ou mesurée	19,1
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Intermédiaire
sous combles	surface	 observée ou mesurée	28,92
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Dernier
Appartement A302	surface	 observée ou mesurée	29,55
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Dernier
Appartement A303	surface	 observée ou mesurée	35,18
	typologie	 observée ou mesurée	T2
	étage	 observée ou mesurée	Dernier
Appartement A304	surface	 observée ou mesurée	27,32
	typologie	 observée ou mesurée	T1
	étage	 observée ou mesurée	Dernier

Ce document vous permet de savoir si votre bâtiment est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse : 3 rue Robert Wlérick, 40000 MONT-DE-MARSAN

type de bien : Bâtiment B

année de construction : 1962

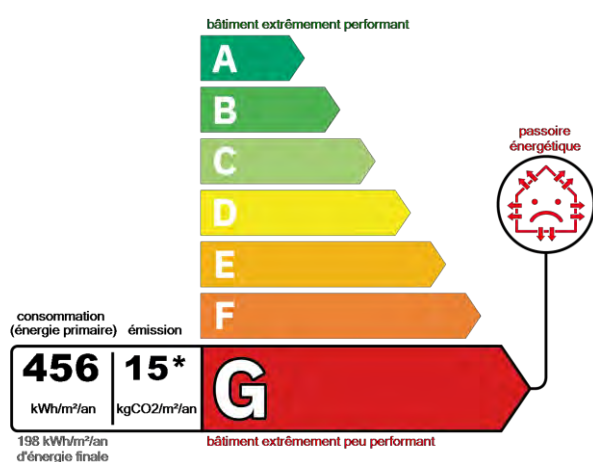
surface habitable : 1101,34 m²

propriétaire : LP PROMOTION 1052 représentée par Loic VALERIO

adresse : 25 Rue de Bayard, 31000 TOULOUSE

Performance énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du bâtiment et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce bâtiment émet 16663 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 86338 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du bâtiment

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre bâtiment et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **39 171 €** et **52 997 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

ATLANTIC CONTROLE

siège : 50, rue Chapelet

64200 BIARRITZ

diagnostiqueur :

Philippe MESNIER

tel : 05.59.52.20.93

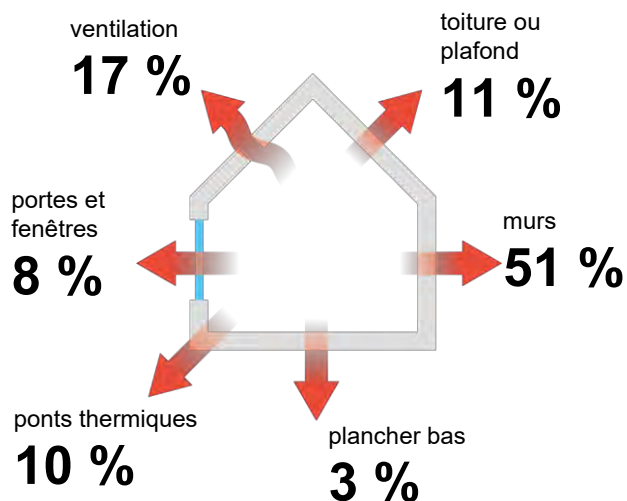
email : contact@acontrele.fr

n° de certification : C0011

organisme de certification : LCC-Qualixpert



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE

MOYENNE

BONNE

TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture de fenêtres

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre bâtiment améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



bonne inertie du logement

Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture du bâtiment

Production d'énergies renouvelables

Ce bâtiment n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires photovoltaïques



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 électrique	403320 (175357 éf)	Entre 31 431€ et 42 525€	 80%
 eau chaude sanitaire	 électrique	94321 (41009 éf)	Entre 7 351€ et 9 945€	 19%
 refroidissement				 0%
 éclairage	 électrique	4 998 (2 173 éf)	Entre 389€ et 527€	 1%
 auxiliaires				 0%
énergie totale pour les usages recensés		502 640 kWh (218 539 kWh é.f.)	Entre 39 171€ et 52 997€ par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 91,76l par logement et par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

Recommandations d'usage pour votre bâtiment

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est en moyenne -24,1% sur votre facture

astuces (plus facile si le bâtiment dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 91,76l /jour
d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface d'un logement moyen (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

38l consommés en moins par jour,
c'est en moyenne -26% sur votre facture

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie

: france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

Vue d'ensemble du bâtiment

	description	isolation
	murs Murs en pierre de taille et moellons Ouest EXT Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Murs en blocs de béton creux Nord EXT Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé Murs en blocs de béton creux Sud EXT Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé Murs en pierre de taille et moellons Est EXT Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Murs en blocs de béton creux Est EXT Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé Murs en blocs de béton creux Ouest TP Blocs de béton creux donnant sur Terre (paroi enterrée), non isolé Murs en blocs de béton creux Est TP Blocs de béton creux donnant sur Terre (paroi enterrée), non isolé Murs en blocs de béton creux Ouest EXT Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé Murs en pierre de taille et moellons Sud EXT Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Murs en pierre de taille et moellons Nord EXT Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Murs en blocs de béton creux Sud TP Blocs de béton creux donnant sur Terre (paroi enterrée), non isolé Murs en blocs de béton creux Nord TP Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé	insuffisante
	plancher bas Dalle béton non isolé LNC Dalle béton donnant sur Sous-sol non chauffé, non isolé Dalle béton non isolé TP Dalle béton donnant sur Terre-plein, non isolé	bonne
	toiture / plafond Plafond en plaque de plâtre COMBLES Plaques de plâtre donnant sur Combles perdus, non isolé	insuffisante
	portes et fenêtres Portes-fenêtres battantes sans soubassement, Menuiserie PVC - simple vitrage vertical avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC - simple vitrage vertical avec Fermeture	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

description	
 chauffage	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
	Autres émetteurs à effet joule Electrique, installation en 1970, individuel
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1970, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

[illegible]

Ventilation par ouverture de fenêtres



Autres émetteurs à effet joule B001 :
Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
Autres émetteurs à effet joule B002 :
Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
Autres émetteurs à effet joule B003 :
Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
Autres émetteurs à effet joule B004 :
Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
Autres émetteurs à effet joule B005 :
Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
Autres émetteurs à effet joule B101 :
Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
Autres émetteurs à effet joule B102 :

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B103 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B104 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B105 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B201 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B202 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B203 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B204 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B205 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B301 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B302 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B303 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B304 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B305 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B401 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B402 :
 Autre émetteur à effet joule : avec régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B403 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B404 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence
 Autres émetteurs à effet joule B405 :
 Autre émetteur à effet joule : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre bâtiment sont essentiels.

type d'entretien



isolation

Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel.



radiateur

Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.



chauffe-eau

Vérifier la température d'eau du ballon (55°C -60°C) pour éviter le risque de développement de la légionelle (en dessous de 50°C) .

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre bâtiment et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un bâtiment très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre bâtiment (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels montant estimé : 126020 à 187400 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'intérieur en IC (donne sur l'extérieur) : Isolation des murs extérieur par l'intérieur : En construction récente, ne jamais isoler un mur humide. Avant de poser l'isolant résoudre le problème d'humidité. En construction ancienne, ne pas poser de matériaux isolants étanches ou hygrophiles au risque de nuire à l'équilibre hygrothermique du bâtiment et détériorer l'isolant (utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau). Supprimer les travaux antérieurs inadaptés (en cas de prolifération d'algues et de moisissures ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée). Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' choisir un isolant avec un $R \geq 3,7 \text{ m}^2\text{k/W}$ En copropriété, les travaux d'isolation intérieure des murs sont à la discrétion du propriétaire	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
 toiture et combles	Isolation des combles perdus /isolant sur plancher MI & IC : Isolation de combles perdus Avant de poser un nouvel isolant, supprimer les travaux antérieurs inadaptés, en mauvais état ou mal posé. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2cm pour la ventilation de la charpente ou autre disposition selon le CPT3560 en vigueur. En cas de mise en œuvre d'un isolant soufflé, veiller à respecter les prescriptions du CPT3693 en vigueur. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface de plancher. Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' choisir un isolant avec un $R \geq 7 \text{ m}^2\text{k/W}$ (exigence de performance pour la zone climatique H2) Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima un $R \geq 7,5 \text{ m}^2\text{k/W}$ pour tout type d'isolant. Ne pas négliger l'isolation des faux combles, des cloisons de redressement et des combles perdus. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	Performance minimale MaPrimeRénov' $R \geq 7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
 plancher bas	Isolation des planchers bas en sous-face / vide sanitaire -Ss- so l- passage ouvert MI & IC : Isolation des planchers bas en sous-face : Pour les bâtis anciens, il est nécessaire que les isolants ou matériaux isolants choisis soient au moins perméables à la vapeur, et au mieux également capillaire pour conserver un équilibre hygrothermique des parois. En présence d'un plancher bois procéder à un examen minutieux de l'état des bois (remplacement des bois attaqués ou affaiblis; traitement curatif ou préventif contre les insectes à larves xylophages et les moisissures, avant d'entreprendre les travaux d'isolation.	Performance minimale MaPrimeRénov' $R \geq 3 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

Supprimer les travaux antérieurs inadaptés (en cas de prolifération d'algues et de moisissures ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée).

Les entrées d'air d'un vide sanitaire ne doivent jamais être obstruées au risque d'engendrer des problèmes d'humidité. Veiller à ce que l'isolation soit continue sous toute la sous-face de plancher.

Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' choisir un isolant avec un $R \geq 3 \text{ m}^2\text{k/W}$ (exigence de performance pour la zone climatique H2)

La résistance thermique minimale peut-être diminuée à $2,1 \text{ m}^2\text{k/W}$ pour adapter l'épaisseur de l'isolant nécessaire à la hauteur libre disponible si celle-ci est limitée par une autre exigence réglementaire.

Prévoir le calorifugeage des réseaux d'eau lors de l'isolation du plancher bas pour éviter tout risque de gel, car la température d'un vide sanitaire peut chuter

Remplacement des menuiseries $> 0,5 \text{ m}^2$

MI & IC

: Remplacement des fenêtres et/ou portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov', choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ (U_w étant le coefficient de performance thermique de la menuiserie et de son vitrage) et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,36$.

S'assurer de la présence d'entrée d'air pour assurer le renouvellement d'air



portes et fenêtres

Ventilation MI

VMC Hygro B

: Installation d'une VMC hygro B:

L'équipement de ventilation influe sur les consommations de chauffage (débit de renouvellement d'air) et sur les consommations d'auxiliaires.

L'installation d'un système de ventilation mécanique contrôlé hygroréglable de type B permet une modulation du débit d'air extrait en fonction du taux d'humidité des pièces de service.

Des modules d'entrées d'air hygroréglables sont installés dans les pièces principales pour une gestion de la modulation d'entrées d'air neuf en fonction du taux d'humidité des pièces, les portes de distributions intérieures sont détalonnées d'au moins 1 cm. L'installation ne doit jamais être mise à l'arrêt. En présence d'une installation PAC air/air double service (Chauffage / climatisation) les modules d'entrées d'air hygroréglables type B ne sont pas compatibles en Monosplit ou Multisplit. L'installation de modules d'entrée d'air hygroréglables de type B est autorisée en présence d'une émission par gainable impérativement associé à un système zone contrôle (Shogun ZC) assurant une régulation terminale pièce par pièce (cf détail avis technique n°14.5/16-2186_V4).



ventilation

2

Les travaux à envisager montant estimé : 29900 à 40300 €

lot

description

performance recommandée



chauffage

ELEC

Remplacement des anciens convecteurs/panneaux rayonnants 3***

Tarif unitaire à mettre à jour selon le nombre : Chauffage électrique : remplacement des anciens convecteurs par des panneaux rayonnants à minima dans les pièces principales. Prévoir l'installation de radiants de dernière génération avec

un haut niveau de performance caractérisé par les labels 3 étoiles ou 3 étoiles "oeil" qui contribuent à une régulation plus précise et de fonctionnalités qui favorisent une économie d'énergie de l'ordre de 30% :

- détection de fenêtre ouverte et/ou de présence;
- thermostat électronique au 1/10e de degré;
- suivi de consommation sur le boîtier de commande;
- sélection de fonctions ou programmation personnalisée en fonction de votre mode de vie;
- pilotage centralisé avec fil pilote;
- définition automatique d'une température de chauffe idéale.

La chaleur est très intense à proximité de l'appareil, ce qui peut se révéler gênant dans les pièces de faible superficie. Il ne faut rien interposer entre le radiateur et les occupants sinon la sensation de chaleur est stoppée.



eau chaude sanitaire

Remplacement du ballon électrique existant : Remplacement du système de production d'ECS électrique
Si le ballon est vétuste, remplacer par un ballon qui garantit un bon niveau d'isolation type NFC 2 ou 3 étoiles de préférence vertical.
Le rendement de l'installation est augmenté en fonction :

- du rendement de distribution (ballon en volume chauffé ou non, puisage proche ou non),
- du rendement de stockage (volume du ballon, position et catégorie),
- du rendement de génération (électrique, CET, autre)

Si le ballon est situé hors volume chauffé calorifuger les canalisations d'eau chaude avec des coquilles isolantes, assurer la bonne continuité du calorifugeage.

Commentaire:

Néant

Contexte réglementaire

La nouvelle loi Climat promulguée en août 2021 impose aux copropriétés — dont le permis de construire a été déposé avant le 1er janvier 2013 — de réaliser un diagnostic énergétique. Cette obligation s'étale sur plusieurs années en fonction de la taille de la résidence :

À partir de janvier 2024 pour les copropriétés de plus de 200 lots,

À partir de janvier 2025 pour les immeubles entre 50 et 200 lots,

À partir de janvier 2026 pour les copropriétés de moins de 50 lots.

En outre, ce DPE devra être renouvelé ou mis à jour tous les 10 ans, sauf dans le cas où un diagnostic réalisé après le 1er juillet 2021 montre que le bâtiment est classé A, B ou C.

Le DPE renseigne les copropriétaires sur l'état de la copropriété. Cette étude est une aide à la décision, puisqu'elle permet d'évaluer plus facilement la faisabilité d'opérations de rénovation énergétique. Ce document se constitue en effet :

- D'une description de l'état initial de la copropriété : caractéristiques du bâtiment, des systèmes de chauffage, de production d'eau chaude, éclairage, etc. ;
- D'une indication des consommations du bâtiment, des dépenses annuelles d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ;
- D'une étiquette énergie et d'une étiquette climat, de A (le meilleur) à G (le moins bon) ;
- De recommandations de travaux d'amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

Règles d'échantillonnage des appartements visités :

Le « DPE à l'immeuble » est établi sur la base de la visite d'un échantillon de logements.

Il est obligatoire que soient visités à minima :

- 1 logement de chaque typologie (T1, T2, T3, ...)
- 1 logement sur chaque type de plancher bas (sous-sol, terre-plein, vide sanitaire...)
- 1 logement en étage intermédiaire
- 1 logement sous chaque type de plancher haut (combles perdus, toiture terrasse, combles aménagés)

La visite de ces appartements doit par ailleurs permettre de déterminer les dimensions de chaque format de menuiseries de l'immeuble

En plus de ces règles, pour les immeubles de plus de 30 logements, le nombre d'appartements visités doit être :

- De 31 à 100 logements : **≥ 10%** du nombre total d'appartements de l'immeuble ;
- Plus de 100 logements : au minimum 10 logements et : **≥ 5%** du nombre total d'appartements de l'immeuble.

Calculs des consommations énergétiques de l'immeuble :

L'exploitation des données issues de l'échantillonnage passe par la définition d'un appartement « moyen » de l'immeuble.

La réalisation de l'échantillonnage permet après extrapolation de connaître le nombre d'appartements « moyens » équipés d'un type d'installation. Ces appartements « moyens » équipés d'un même type d'installation sont appelés sous ensemble de l'immeuble. Un appartement peut donc appartenir à plusieurs sous ensemble selon l'installation considérée.

A chaque appartement « moyen », on associe les caractéristiques du type de système observé, ainsi que le nombre d'appartements de l'échantillon équipé de ce type de système. Les caractéristiques des équipements feront l'objet d'une moyenne pondérée qui sera multipliée au rapport de la surface de l'appartement « moyen » sur la surface moyenne des appartements de l'échantillon équipés de ce type de système pour déterminer le système équipant l'appartement « moyen ».

Limite du DPE Immeuble :

- Les conseils ou travaux présentés dans ce rapport restent suggestifs et soumis à la décision finale du maître d'ouvrage / copropriétaires.
- L'estimation du coût des travaux n'intègre pas les travaux induits.

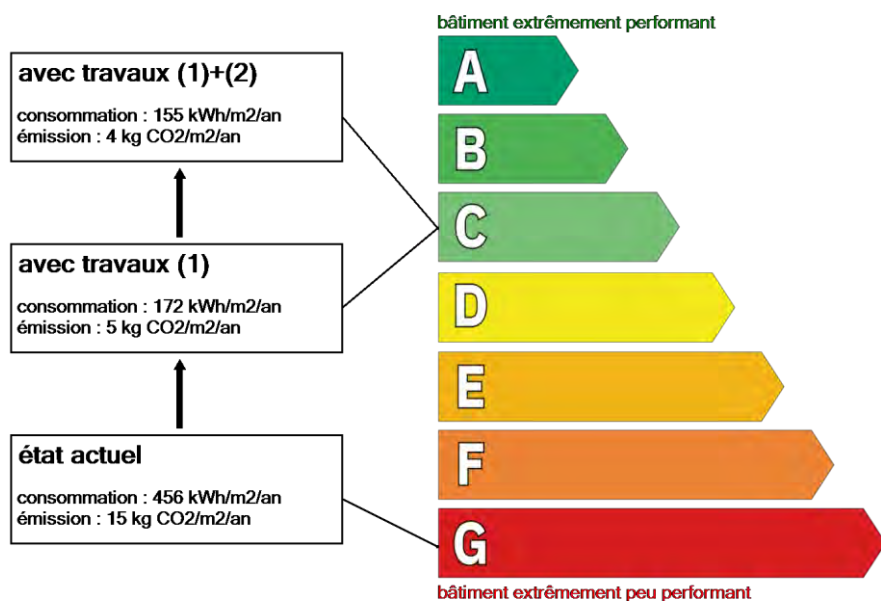
Les principales phases du parcours de rénovation énergétique :

- 1. Définition du projet de rénovation
Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document.
Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov.
Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous : [France-renov.gouv.fr/espaces-conseils.fr](https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseils.fr)
- 2. Demande d'aides financières
MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculée en fonction des revenus et de types de travaux réalisés.
[France-renov.gouv.fr/aides/simulation](https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation)
- 3. Recherche des artisans et demande de devis
Pour trouver une entreprise, renseignez-vous autour de vous
Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
Ne signez pas les devis avant d'avoir demandés les aides
- 4. Validation des devis et demandes d'aides
Une fois la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.
- 5. Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides
Lorsque le chantier est apportant, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre dès le début du projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents artisans.
- 6. Réception des travaux
Lorsque les travaux sont terminés transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement.

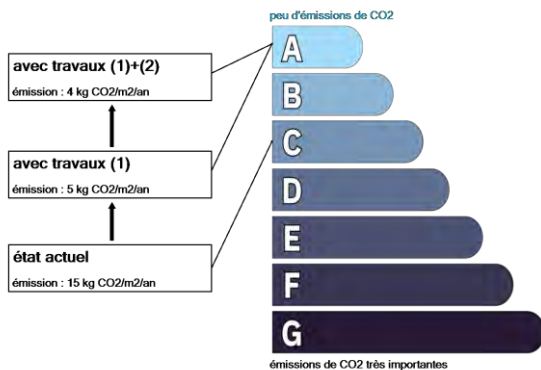
Faites de-mêmes pour les autres aides sollicitées.

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du bâtiment

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC-Qualixpert, 17 rue Borrel 81100 CASTRES

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Référence du DPE : **2540E2844074E**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : -

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **07/08/2025**

Numéro d'immatriculation de la copropriété:

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

plans de la maison, de l'appartement ou de l'immeuble

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Résultats et limites du DPE :

Les résultats chiffrés du DPE (consommations, montants des dépenses énergétiques,...) sont obtenus par calcul. Ces résultats peuvent être différents des relevés de consommations réels pour plusieurs raisons :

- Calculs basés sur un scénario d'utilisation conventionnelle, différent du scénario d'utilisation réelle (météo, horaires d'occupation, température de consigne, température homogène dans toutes les zones du bien, apports internes, intensité d'occupation réelle...);
- Certains éléments impactant les consommations réelles ne sont pas accessibles ou quantifiables par le technicien (mise en œuvre de l'isolation, mauvais fonctionnement d'un système, étanchéité à l'air réelle,...) et ne sont donc pas pris dans les calculs ;
- Utilisation de valeurs par défaut pour la modélisation du bâtiment faute de justificatifs acceptables.

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		40 - Landes
Altitude	 donnée en ligne	42
Type de bien	 observée ou mesurée	Immeuble collectif
Année de construction	 valeur estimée	1962
Surface de référence du logement	 observée ou mesurée	1101,34
Surface de référence de l'immeuble	 document fourni	1101,34
Nombre de niveaux de l'immeuble	 observée ou mesurée	6
Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2,88
Nb. de logements du bâtiment	 observée ou mesurée	25

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Surface	 observée ou mesurée	188,94 m²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
Murs en pierre de taille et moellons Ouest EXT	 isolé : oui / non / inconnue	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Murs en blocs de béton creux Nord EXT	Orientation	 observée ou mesurée	Ouest
	Surface	 observée ou mesurée	158,14 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée	Nord
Murs en blocs de béton creux Sud EXT	Surface	 observée ou mesurée	146,16 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée	Sud
Murs en pierre de taille et moellons Est EXT	Surface	 observée ou mesurée	135,1 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée	Est
Murs en blocs de béton creux Est EXT	Surface	 observée ou mesurée	124,07 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée	Est
Murs en blocs de béton creux Ouest EXT	Surface	 observée ou mesurée	71,98 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Non
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Ouest
	Surface	observée ou mesurée 61,67 m²
Murs en pierre de taille et moellons Sud EXT	Matériau mur	observée ou mesurée Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Oui
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Sud
Murs en pierre de taille et moellons Nord EXT	Surface	observée ou mesurée 45,32 m²
	Matériau mur	observée ou mesurée Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Oui
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
Murs en blocs de béton creux Ouest TP	Orientation	observée ou mesurée Nord
	Surface	observée ou mesurée 85,56 m²
	Matériau mur	observée ou mesurée Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Non
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Terre (paroi enterrée)
Murs en blocs de béton creux Est TP	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Ouest
	Surface	observée ou mesurée 77,78 m²
	Matériau mur	observée ou mesurée Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Non

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Terre (paroi enterrée)
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Est
Murs en blocs de béton creux Sud TP	Surface	observée ou mesurée 43,2 m²
	Matériau mur	observée ou mesurée Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Non
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Terre (paroi enterrée)
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Sud
Murs en blocs de béton creux Nord TP	Surface	observée ou mesurée 40,05 m²
	Matériau mur	observée ou mesurée Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Non
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	observée ou mesurée Nord
Plafond en plaque de plâtre COMBLES	Surface	observée ou mesurée 224 m²
	Type	observée ou mesurée Plaques de plâtre
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Inertie	observée ou mesurée Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée Combles perdus
	Type d'adjacence	observée ou mesurée 224 m²
	Surface Aue	observée ou mesurée 246,4 m²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	observée ou mesurée Non
Dalle béton non isolé LNC	Surface	observée ou mesurée 224 m²
	Type de plancher bas	observée ou mesurée Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	observée ou mesurée 85 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	observée ou mesurée 224 m²
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Sous-sol non chauffé
	Surface	observée ou mesurée 60 m²

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Dalle béton non isolé TP	Type de plancher bas	observée ou mesurée Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Non
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	observée ou mesurée 26 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	observée ou mesurée 40 m²
	Inertie	observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Terre-plein
Fenêtres battantes PVC Nord murs blocs béton	Surface de baies	observée ou mesurée 37,3 m²
	Type de vitrage	observée ou mesurée Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée Non
	Double fenêtre	observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée Nord
	Type de masque proches	observée ou mesurée Absence de masque proche
	Type de masques lointains	observée ou mesurée Homogène
	Hauteur α	observée ou mesurée 12,5 °
	Présence de joints	observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Largeur approximative du dormant	observée ou mesurée 5 cm
PFB1 PVC Sud murs blocs béton	Surface de baies	observée ou mesurée 22,54 m²
	Type de vitrage	observée ou mesurée Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée Non
	Double fenêtre	observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	observée ou mesurée Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée Sud
	Type de masque proches	observée ou mesurée Absence de masque proche
	Type de masques lointains	observée ou mesurée Homogène
	Hauteur α	observée ou mesurée 12,5 °
	Présence de joints	observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Extérieur
	Largeur approximative du dormant	observée ou mesurée 5 cm
	Surface de baies	observée ou mesurée 18,28 m²

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtres battantes PVC Sud murs blocs béton	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Fenêtres battantes PVC Sud sur murs pierre	Surface de baies	 observée ou mesurée	11,02 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Fenêtres battantes PVC Sud murs blocs béton	Uw	 document fourni	1,4 W/m ² K
	Surface de baies	 observée ou mesurée	10,66 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Baie masquée par une paroi latérale
Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée	Non
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Uw	 document fourni	1,4 W/m²K
Surface de baies	 observée ou mesurée	6,44 m²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Uw	 document fourni	1,4 W/m²K
Surface de baies	 observée ou mesurée	6,02 m²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °

Portes-fenêtres
battantes PVC
Sud murs pierre

Portes-fenêtres
battantes PVC
Nord murs pierre

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtres battantes PVC Sud murs pierre	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
	Uw	 document fourni	1,4 W/m²K
	Surface de baies	 observée ou mesurée	5,52 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Baie masquée par une paroi latérale
	Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée	Non
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
	Uw	 document fourni	1,4 W/m²K
	Surface de baies	 observée ou mesurée	4,95 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Portes-fenêtres battantes PVC Nord murs pierre	Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Baie masquée par une paroi latérale
	Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée	Non
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
	Uw	 document fourni	1,4 W/m²K

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtres battantes PVC Sud sur murs blocs	Surface de baies	 observée ou mesurée 4,14 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée Nord
	Type de masque proches	 observée ou mesurée Baie masquée par une paroi latérale
	Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée Non
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée 12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée Extérieur
Portes-fenêtres battantes PVC Sud sur murs blocs	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée 5 cm
	Uw	 document fourni 1,4 W/m²K
	Surface de baies	 observée ou mesurée 3,91 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	 observée ou mesurée Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée Baie masquée par une paroi latérale
	Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée Non
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée 12,5 °
	Présence de joints	 observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée 5 cm
Fenêtres battantes PVC Est sur murs pierre	Uw	 document fourni 1,4 W/m²K
	Surface de baies	 observée ou mesurée 3,6 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée Non

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Baie masquée par une paroi latérale
Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée	Oui
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Uw	 document fourni	1,4 W/m²K
Surface de baies	 observée ou mesurée	2,15 m²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Baie masquée par une paroi latérale
Paroi latérale faisant obstacle au sud	 observée ou mesurée	Non
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	12,5 °
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en pierre de taille et moellons Ouest EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 14,93 m
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en pierre de taille et moellons Est EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 2,63 m
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en pierre de taille et moellons Sud EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 0,3 m

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en pierre de taille et moellons Nord EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	0,99 m
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en blocs de béton creux Ouest TP	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	28,52 m
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en blocs de béton creux Sud EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	14,4 m
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en blocs de béton creux Nord EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	13,35 m
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en blocs de béton creux Est TP	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	25,92 m
Linéaire Dalle béton non isolé LNC Murs en blocs de béton creux Sud TP	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	14,4 m
Linéaire Fenêtres battantes PVC Sud sur murs pierre Murs en pierre de taille et moellons Sud EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	52,52 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Portes-fenêtres battantes PVC Ouest sur murs blocs Murs en blocs de béton creux Ouest EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Pfb1 PVC Sud murs blocs béton Murs en blocs de béton creux Sud EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	139,46 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Portes-fenêtres battantes PVC Nord murs pierre Murs en pierre de taille et moellons Nord EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	22,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtres battantes PVC Est sur murs pierre Murs en pierre de taille et moellons Est EXT	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	13,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Nu intérieur

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtres battantes PVC Nord murs blocs béton Murs en blocs de béton creux Nord EXT	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	115,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Sud EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	47,28 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Est EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	66,01 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Ouest EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	16,33 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Nord EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	125,13 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Sud EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	91,84 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Est EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	57,79 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Ouest EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	72,09 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Nord EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	24,46 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Ouest EXT (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	37,96 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Sud EXT (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11,42 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Est EXT (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	25,11 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Ouest EXT (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	13,3 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Sud EXT (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	27,12 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Ouest EXT (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	35,15 m
Linéaire Murs en pierre de taille et moellons Nord EXT (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	8,31 m

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Murs en blocs de béton creux Nord EXT (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	29,44 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Est EXT (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	23,09 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Ouest TP (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	15,94 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Est TP (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	14,49 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Sud TP (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	8,05 m
Linéaire Murs en blocs de béton creux Nord TP (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	7,46 m

Fiche technique du bâtiment (suite)

équipements

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Autres émetteurs à effet joule B001	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B001
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 22,31 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 22,31 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (22,31m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B002	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B002
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 42,68 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 42,68 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (42,68m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B003	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B003
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 45,13 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 45,13 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Autres émetteurs à effet joule B004	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (45,13m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B004
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 51,04 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 51,04 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (51,04m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B005
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 43,73 m²
Autres émetteurs à effet joule B005	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 43,73 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (43,73m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B101
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 37,86 m²
Autres émetteurs à effet joule B101	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 37,86 m²

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (37,86m²): Pas de réseau de distribution
1Autres émetteurs à effet joule B102	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée 1Autres émetteurs à effet joule B102
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 41,31 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 41,31 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (41,31m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B103
Autres émetteurs à effet joule B103	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 58,7 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 58,7 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (58,7m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B104
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 25,05 m²
Autres émetteurs à effet joule B104	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	25,05 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (25,05m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B105	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule B105
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	61,91 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	61,91 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (61,91m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule B201
Autres émetteurs à effet joule B201	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	38,65 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	38,65 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (38,65m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule B202
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
Autres émetteurs à effet joule B202	Surface chauffée	 observée ou mesurée	41,66 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	41,66 m²
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (41,66m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B203	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B203
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 56,28 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 56,28 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (56,28m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B204
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 25,48 m²
Autres émetteurs à effet joule B204	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 25,48 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (25,48m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B205
Autres émetteurs à effet joule B205	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 61,85 m²

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	61,85 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (61,85m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B301	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule B301
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	38,68 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	38,68 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (38,68m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
Autres émetteurs à effet joule B302	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule B302
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	41,57 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	41,57 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (41,57m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule B303
Autres émetteurs à effet joule B303	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Autres émetteurs à effet joule B303

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Nombre de générateurs	 observée ou mesurée	1
Surface chauffée	 observée ou mesurée	56,23 m²
Année d'installation	 observée ou mesurée	1970
Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
Type émetteur	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule
Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	56,23 m²
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé sans régulation pièce par pièce
Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type de distribution	 observée ou mesurée	Autre émetteur à effet joule (56,23m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B304	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B304
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 25,51 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 25,51 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (25,51m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B305	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B305
	Nombre de générateurs	 observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	 observée ou mesurée 61,87 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée 61,87 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (61,87m²): Pas de réseau de distribution

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Autres émetteurs à effet joule B401	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B401
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 38,11 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 38,11 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (38,11m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B402	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B402
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 41,45 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 41,45 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé avec régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (41,45m²): Pas de réseau de distribution
Autres émetteurs à effet joule B403	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B403
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 57,1 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 57,1 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Autres émetteurs à effet joule B404	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (57,1m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B404
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 25,27 m²
	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 25,27 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (25,27m²): Pas de réseau de distribution
	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée Autres émetteurs à effet joule B405
	Nombre de générateurs	observée ou mesurée 1
	Surface chauffée	observée ou mesurée 61,91 m²
Autres émetteurs à effet joule B405	Année d'installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée Non
	Type émetteur	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée 61,91 m²
	Type de chauffage	observée ou mesurée Divisé sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée Absent
	Présence de comptage	observée ou mesurée Non
	Type de distribution	observée ou mesurée Autre émetteur à effet joule (61,91m²): Pas de réseau de distribution
	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B001
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
Chauffe-eau vertical Electrique B001	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Chauffe-eau vertical Electrique B002	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B002
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B003	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B003
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B004	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B004
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B005	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B005
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B101	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B101
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B102	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B102
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B103	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B103
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 150 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B104	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B104
	Année installation	observée ou mesurée 1970

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B105	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B105
	Année installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B201	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B201
	Année installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B202	Type générateur	 observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B202
	Année installation	 observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée 100 L

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Type de ballon	observée ou mesurée
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée
Chauffe-eau vertical Electrique B203	Type générateur	observée ou mesurée
	Année installation	observée ou mesurée
	Energie utilisée	observée ou mesurée
	Type production ECS	observée ou mesurée
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée
	Production en volume habitable	observée ou mesurée
	Volume de stockage	observée ou mesurée
	Type de ballon	observée ou mesurée
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée
	Type générateur	observée ou mesurée
	Année installation	observée ou mesurée
	Energie utilisée	observée ou mesurée
Chauffe-eau vertical Electrique B204	Type production ECS	observée ou mesurée
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée
	Production en volume habitable	observée ou mesurée
	Volume de stockage	observée ou mesurée
	Type de ballon	observée ou mesurée
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée
	Type générateur	observée ou mesurée
	Année installation	observée ou mesurée
	Energie utilisée	observée ou mesurée
	Type production ECS	observée ou mesurée
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée
Chauffe-eau vertical Electrique B205	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée
	Production en volume habitable	observée ou mesurée
	Volume de stockage	observée ou mesurée
	Type de ballon	observée ou mesurée
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée
	Type générateur	observée ou mesurée
	Année installation	observée ou mesurée
	Energie utilisée	observée ou mesurée
	Type production ECS	observée ou mesurée
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée
	Production en volume habitable	observée ou mesurée
	Volume de stockage	observée ou mesurée
Chauffe-eau vertical Electrique B301	Type de ballon	observée ou mesurée
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée
	Type générateur	observée ou mesurée
	Année installation	observée ou mesurée
	Energie utilisée	observée ou mesurée
	Type production ECS	observée ou mesurée
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée
	Type générateur	observée ou mesurée
	Année installation	observée ou mesurée
	Energie utilisée	observée ou mesurée

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B302	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique B302
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B303	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique B303
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B304	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique B304
	Année installation	 observée ou mesurée	1970
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue
	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique B305

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Chauffe-eau vertical Electrique B305	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Chauffe-eau vertical Electrique B401	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B401
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
Chauffe-eau vertical Electrique B402	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B402
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
Chauffe-eau vertical Electrique B403	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B403
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Chauffe-eau vertical Electrique B404	Volume de stockage	observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B404
	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
	Type générateur	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical Electrique B405
Chauffe-eau vertical Electrique B405	Année installation	observée ou mesurée 1970
	Energie utilisée	observée ou mesurée Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée Non
	Bouclage / Traçage	observée ou mesurée Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée Oui
	Volume de stockage	observée ou mesurée 100 L
	Type de ballon	observée ou mesurée Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée Autres ou inconnue
Ventilation	Type de ventilation	observée ou mesurée Ventilation par ouverture de fenêtres
	Q4Paconv/m²	✗ valeur par défaut 2
	Année installation	✗ valeur par défaut 1962
	Plusieurs façades exposées	observée ou mesurée Oui
	Menuiseries avec joints	observée ou mesurée Oui

logements visités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Appartement B302	surface	observée ou mesurée 41,57
	typologie	observée ou mesurée T2
	étage	observée ou mesurée Intermédiaire
Appartement B303	surface	observée ou mesurée 56,23
	typologie	observée ou mesurée T3
	étage	observée ou mesurée Intermédiaire
Appartement B304	surface	observée ou mesurée 25,51
	typologie	observée ou mesurée T1
	étage	observée ou mesurée Intermédiaire

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
Appartement B305	surface		observée ou mesurée	61,87
	typologie		observée ou mesurée	T3
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B401	surface		observée ou mesurée	38,11
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Dernier
Appartement B402	surface		observée ou mesurée	41,45
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Dernier
Appartement B403	surface		observée ou mesurée	57,1
	typologie		observée ou mesurée	T3
	étage		observée ou mesurée	Dernier
Appartement B404	surface		observée ou mesurée	25,27
	typologie		observée ou mesurée	T1
	étage		observée ou mesurée	Dernier
Appartement B405	surface		observée ou mesurée	61,91
	typologie		observée ou mesurée	T3
	étage		observée ou mesurée	Dernier
Appartement B001	surface		observée ou mesurée	43,73
	typologie		observée ou mesurée	T1
	étage		observée ou mesurée	Rdc
Appartement B002	surface		observée ou mesurée	42,68
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Rdc
Appartement B003	surface		observée ou mesurée	45,13
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Rdc
Appartement B004	surface		observée ou mesurée	51,04
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Rdc
Appartement B005	surface		observée ou mesurée	22,31
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Rdc
Appartement B101	surface		observée ou mesurée	37,86
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B102	surface		observée ou mesurée	41,31
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
	surface		observée ou mesurée	58,7

Fiche technique du bâtiment (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
Appartement B103	typologie		observée ou mesurée	T3
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B104	surface		observée ou mesurée	25,05
	typologie		observée ou mesurée	T1
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B105	surface		observée ou mesurée	61,91
	typologie		observée ou mesurée	T3
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B201	surface		observée ou mesurée	38,65
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B202	surface		observée ou mesurée	41,66
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B203	surface		observée ou mesurée	56,28
	typologie		observée ou mesurée	T3
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B204	surface		observée ou mesurée	25,48
	typologie		observée ou mesurée	T1
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B205	surface		observée ou mesurée	61,85
	typologie		observée ou mesurée	T3
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire
Appartement B301	surface		observée ou mesurée	38,68
	typologie		observée ou mesurée	T2
	étage		observée ou mesurée	Intermédiaire